GRAMMAIRE FRANÇAISE DES LYCÉES ET COLLÈGES

POUR TOUTES LES CLASSES DU SECOND DEGRÉ

H. BONNARD

Classiques SUDEL

H. BONNARD
Agrégé de grammaire
Professeur au Lycée Voltaire

GRAMMAIRE FRANÇAISE

DES LYCÉES ET COLLÈGES

pour toutes les classes du second degré

Neuvième édition

— S. U. D. E. L. —
5, RUE PALATINE — PARIS

PRESSES DU MASSIF CENTRAL
AVENUE P. LEROUX - GUÉRET

efforcé de présenter les faits de grammaire **selon un plan continu et systématique ;** *ils en seront mieux compris, plus facilement retrouvés. Ce livre voudrait être une « Géométrie » de la langue française.*

*Nous n'avons pas ménagé les explications, estimant qu'*__il faut comprendre pour apprendre.__ *La recherche de la cause est un besoin propre au génie humain, qu'il ne faut pas négliger chez l'enfant. Souvent la règle n'intéresse que par sa démonstration : l'enseignement de la grammaire, fastidieux s'il donne l'impression d'arbitraire, devient captivant et réellement* **formateur** *s'il fait appel à l'intelligence.*

Les maîtres qui, par habitude ou par principe, voudront en 6e ou en 5e asseoir chaque leçon de grammaire sur l'étude d'un texte pourront utiliser les textes de lecture, choisis à cet effet, que nous avons placés dans les exercices.

4° Commencer par l'étude de la phrase :

Des pédagogues ont âprement disputé s'il fallait commencer la grammaire par l'étude du nom ou par celle du verbe. Nous l'avons commencée par la **phrase.** *La phrase est l'unité d'expression fondamentale ; les mots ne sont connus que par l'analyse de la phrase, ils sont des abstractions, des pièces isolées ; toute explication de mot qui ne remonterait pas à la phrase serait vaine. Les fautes de phrase sont les fautes les plus graves ; c'est par la phrase que la langue écrite diffère le plus de la langue parlée ; il faut lutter d'abord contre le pire mal : le* **charabia.**

5° Moderniser la grammaire scolaire :

Depuis que les cadres de la grammaire traditionnelle ont été magistralement brisés par Ferdinand Brunot, les linguistes français et étrangers ont fait accomplir à la grammaire des progrès dont il est temps de faire bénéficier l'enseignement ; dans la mesure où leurs études apportent de la clarté, nous en avons tiré parti, tout en évitant d'employer leur terminologie, qui n'est pas unifiée.

Citons, parmi les auteurs auxquels nous sommes redevable, MM. Ch. Bruneau, M. Cohen, A. Dauzat, G. Gougenheim, M. Grevisse, G. Guillaume et les regrettés Ch. Bally, M. Grammont, J. Damourette et Ed. Pichon.

6° Figurer et colorer l'abstraction :

Toutes les règles concernant la structure de la phrase sont illustrées dans cette Grammaire par des exemples figurés en schémas. Ces schémas, où les mots sont imprimés en caractères différents selon leur fonction dans la phrase, seront facilement imités par le maître au tableau et par les élèves sur leurs cahiers : il suffira de transposer les différences de caractères en différences de couleurs, selon les conventions exposées pages 6 et suivantes.

On pourrait croire que ces conventions vont charger la mémoire et compliquer l'analyse ; il n'en est rien, car elles sont si simples et « parlent » si bien à l'œil qu'elles sont retenues de tous les élèves sans difficulté.

Un exposé abstrait d'analyse des fonctions lasse vite les jeunes élèves, quand il ne passe pas au-dessus d'eux, tandis que le schéma attire et retient l'attention, occupe l'œil et la main. L'intelligence y trouve son compte, car le schéma **explique,** *au sens étymologique du mot, en* **étalant l'architecture de la phrase, en donnant l'impression de clarté et de précision absolue** *qui grave les règles dans la mémoire.*

Les exercices d'analyse des fonctions et d' « analyse logique », soit en classe, soit à la maison, seront faits en schémas et il ne manquera jamais de volontaires, au jour de la correction, pour aller au tableau noir ; les mains se lèveront pour signaler la moindre faute, et c'est à qui tracera sur son cahier le schéma le plus net.

Pratiquée en classe de 6e depuis plus de huit ans, cette méthode a toujours trouvé chez nos élèves un accueil enthousiaste.

Nous ne saurions terminer cette préface sans avoir remercié particulièrement, parmi tous ceux qui nous ont aidé et encouragé, notre maître de l'École pratique des Hautes Études, M. Gustave Guillaume, et notre collègue Raymond Arveiller, qui ont relu entièrement notre manuscrit et nous ont prodigué leurs utiles suggestions ; nous devons surtout au premier une méthode scientifique et beaucoup de vues nouvelles, et au second le souci primordial de concilier ces vues avec la tradition scolaire.

H. BONNARD.

ADDITIF (4e édition)

Il s'est révélé à l'usage que ce livre, pour satisfaire à tous les besoins, devait offrir l'exposé des méthodes traditionnelles d'analyse grammaticale et logique. Nous avons donc ajouté en appendice un formulaire de l'analyse auquel les élèves auront avantage à se conformer quand ils s'entraîneront en vue des examens. Nos collègues y trouveront aussi quelques observations visant à concilier avec la méthode traditionnelle celle de l'« analyse par groupes » dont tout pédagogue est amené à user plus ou moins délibérément.

H. B.

NOTA. — On a marqué d'un astérisque (*) tous les mots ou tours inexistants (§ 47), incorrects (§ 33) ou déconseillés (§ 31 Remarque).

CONVENTIONS DE L'ANALYSE DES FONCTIONS PAR LE SCHÉMA

Sens des couleurs ou des caractères employés :

Couleur du cadre dans le schéma manuscrit	Caractères dans le schéma imprimé	Fonctions
Bleu	Romaines ordinaires	Sujet
Rouge	**Romaines grasses**	Verbe et attribut
Vert	*Italiques*	Compléments

Disposition des éléments de la phrase :

On place sur une même ligne horizontale : le **sujet,** le **verbe,** l'**attribut** et le **complément d'objet,** autant que possible dans l'ordre où ils se présentent dans la phrase.

Les **autres compléments** sont figurés au-dessous ou au-dessus des mots qu'ils complètent.

Des traits unissent les cadres des mots en rapport.

Le schéma ne doit comporter **aucune ponctuation.**

Exemples :

(Les exemples sont numérotés ; on les retrouvera reproduits en couleurs entre les pages 8 et 9.)

1. *Le chat court.*

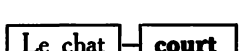

Le chat est gris.

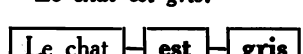

2. *Le chat poursuit la souris.* *Il la poursuit.*

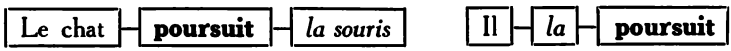

3. *L'araignée au pied diligent*
Attache aux tulipes de soie
Ses rondes dentelles d'argent. (Victor Hugo.)

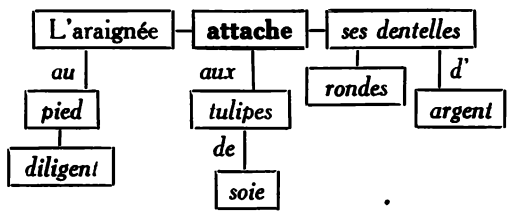

Interjections et mots en apostrophe :

Les interjections et les mots en apostrophe, n'ayant pas de fonction dans la proposition, sont figurés isolément en lettres romaines grasses ou dans un cadre rouge :

4. **Aïe!** **Madame**, *vous oubliez votre paquet.*

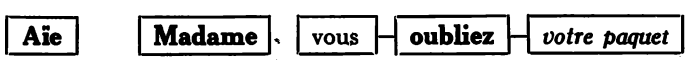

Apposition :

Les mots en apposition sont figurés comme des compléments de nom ordinaires, mais reliés **par un double trait** au mot auquel ils se rapportent :

5. *La chèvre* **Blanquette.** *La ville de* **Paris.** *Le général consulta la Pythie. c'est-à-dire* **la prêtresse** *d'Apollon.*

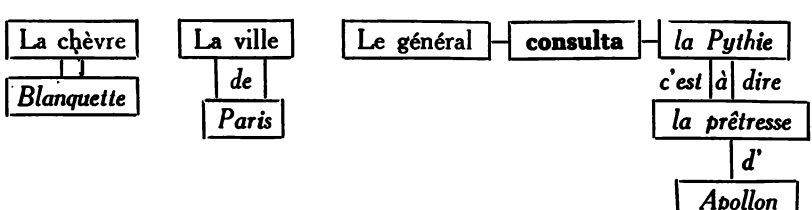

On figure de même les mots qui anticipent ou qui reprennent un pronom ou un adverbe, comme dans l'exemple suivant :

6. **Des billes,** *j'en ai,* **moi.**

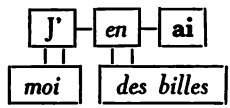

Propositions subordonnées :

Les propositions subordonnées ne sont jamais détaillées dans le schéma de la phrase complexe. **Elles figurent entièrement dans un seul cadre,** et leur fonction est indiquée par les moyens ordinaires :

7. *Apprenez* **que tout flatteur**
Vit aux dépens de celui qui l'écoute. (La Fontaine.)

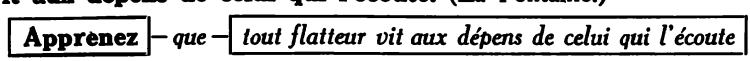

8. **Tandis que coups de poing trottaient,**
Et **que nos champions songeaient à se défendre,**
Arrive un troisième larron
Qui saisit maître Aliboron. (La Fontaine.)

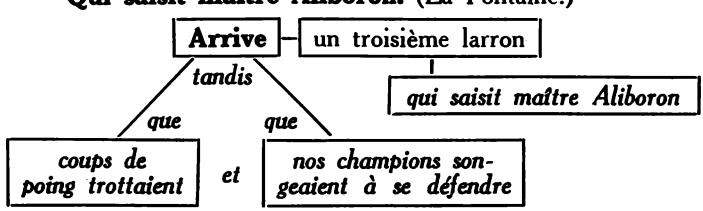

Mots accessoires :

Les mots accessoires (§ 26) sont figurés :
— **Soit, s'ils relient deux mots, entre les cadres des mots qu'ils relient** (prépositions, conjonctions) :

9. *Je partirai* **avant** *toi.* *J'ai visité le parc* **et** *le château.*

Transposition des schémas en couleurs (schémas manuscrits)

1

2

3

4

5 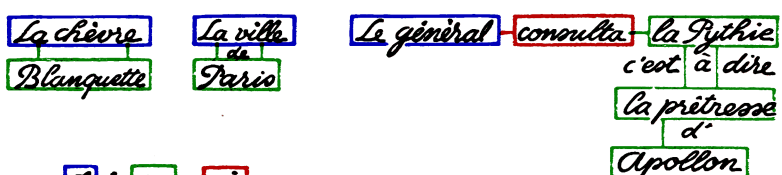

6 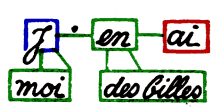

7

8 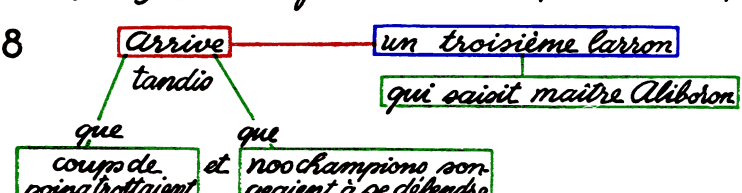

9 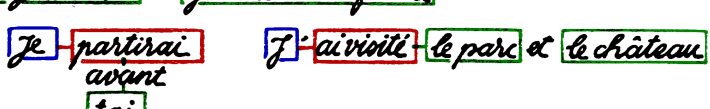

10 Je | ne sais pas — Il manque | deux assiettes

11 Coupe | cette pomme — Prends | deux pommes

12 Les couleurs | et | les parfums | sont | variés
des
fleurs

13 La tortue | avançait
lentement | mais | avec | persévérance

14 J' | ai porté | haubert | maillot | casque | et | salade
trop

15 Il | courut ..... loua | sa politesse .....
à | au
l'heure | logis | fort
dite | de | très
la cigogne
son hôtesse
..... trouva | le dîner | cuit
à
point

16 Le chien | est | carnivore
La vache | herbivore

— **Soit, s'ils se rattachent à un seul mot, dans le cadre de ce mot** (négation, sujet apparent, etc...) :

10. *Je* **ne** *sais* **pas.** **Il** *manque deux assiettes.*

A cette catégorie appartiennent notamment les **mots accessoires du nom** (§ 50), c'est-à-dire l'article, les adjectifs pronominaux et numéraux et les adverbes de quantité qui permettent l'emploi du nom commun :

11. *Coupe* **cette** *pomme.* *Prends* **deux** *pommes.*

Coordination :

Un trait unissant deux cadres indique qu'un mot se rapporte à l'autre ; un trait ne peut donc unir les cadres de deux mots coordonnés, car aucun de ces deux mots ne se rapporte à l'autre (§ 30) ; si deux mots sont coordonnés par une conjonction, cette conjonction sera placée entre les cadres de ces mots :

12. **Les couleurs et les parfums** *des fleurs sont variés.*

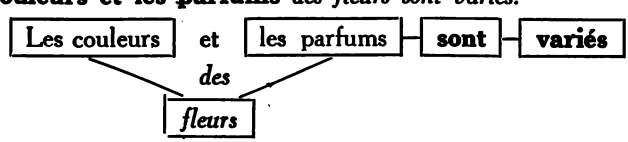

13. *La tortue avançait* **lentement, mais avec persévérance.**

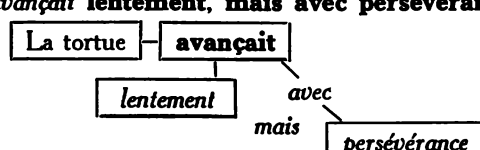

Si plusieurs mots coordonnés sans conjonction (§ 32) doivent figurer sur la même ligne, que le verbe, ils sont unis entre eux par un pointillé :

14. *J'ai trop porté* **haubert, maillot, casque et salade.** (V. Hugo.)

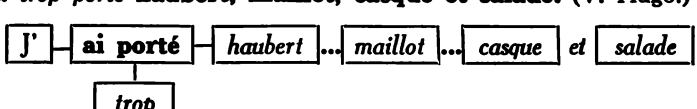

Propositions coordonnées :

Plusieurs propositions coordonnées comportant un même sujet exprimé devant le premier verbe sont représentées sur la même ligne, unies par leur conjonction de coordination ou par un pointillé.

Cette place (conjonction ou pointillé) est la seule où le schéma puisse être coupé, si besoin est, pour aller à la ligne

15 *A l'heure dite, il courut au logis*
De la Cigogne son hôtesse ;
Loua très fort sa politesse ;
Trouva le dîner cuit à point. (La Fontaine.)

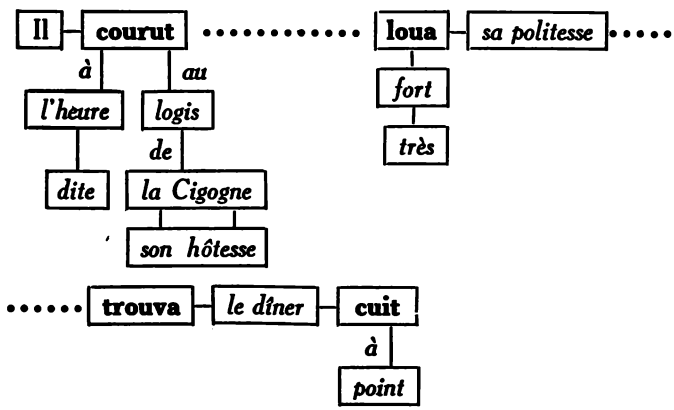

Propositions elliptiques

Dans les propositions elliptiques, les termes sous-entendus sont représentés par un simple segment de trait indiquant leur fonction :

16. *Le chien est carnivore,* **la vache herbivore.**

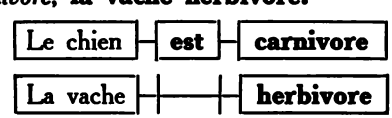

PREMIÈRE PARTIE

LA PHRASE

DU CRI A LA PHRASE COMPLEXE

1. Qu'appelle-t-on phrase?

DÉFINITION : **Faire une phrase, c'est exprimer une idée par le langage en vue de renseigner ou d'être renseigné, de communiquer un sentiment ou une volonté.**

Voici quatre phrases :

C'est midi. *Es-tu prêt?* *Quel lambin!* *Dépêche-toi.*

L'idée fait **l'unité** de la phrase.

Parfois elle s'exprime en un seul mot, qu'on appelle un mot-phrase :

Ouf! *Jean!* *Terre!* *Dehors!*

Plus souvent elle a besoin, pour être communiquée, d'être décomposée en plusieurs autres idées, qui s'expriment par plusieurs mots :

Viendrez-vous chez nous dimanche?

En effet toute idée peut se décomposer indéfiniment ; ainsi l'idée simple de *montre* se décompose, dès que l'attention s'y arrête, en d'autres idées simples : *boîtier, aiguilles, cadran, verre, mécanisme, remontoir*, etc..., elles-mêmes décomposables.

Nous dirons que la phrase exprime l'idée totale et que les mots expriment des idées partielles.

2. L'interjection :

La forme d'expression la plus spontanée est l'**interjection :**

Elle n'est parfois qu'un **cri**, involontaire, qu'une circonstance arrache à une personne en l'absence de tout interlocuteur :

Aïe! *Ouf!*

Cette forme instinctive de langage n'élève guère l'homme au-dessus de l'animal : un chien exprime par des cris sa joie ou sa douleur.

La plupart des sons de voyelles, proférés isolément, peuvent constituer une interjection :

Ah! *Eh!* *Hi!* *Oh!* *Heu!*

Ces interjections reçoivent presque tout leur sens de **l'intonation** avec laquelle on les prononce : ainsi *Ah!* peut exprimer la surprise, la joie, l'admiration, la déception, la douleur.

Beaucoup de mots, d'origines très diverses, s'emploient aussi comme interjections, avec des sens plus particuliers :

Hélas! *Pouah!* *Sapristi!*

Remarques : *a*) Parfois l'interjection se présente seule, comme dans les exemples ci-dessus ; elle est alors suivie d'un **point d'exclamation.**

Parfois elle est insérée au début, dans le cours ou à la fin d'une phrase ; elle est alors détachée du reste de la phrase par un ou deux signes de ponctuation, selon le cas ; le second signe peut toujours être un point d'exclamation :

Hélas ! *ses parents étaient pauvres.*
Ses parents, **hélas !** *étaient pauvres.*
Ses parents étaient pauvres, **hélas !**

Quoi qu'il en soit, l'interjection sera toujours isolée dans le schéma :

Hélas		ses parents	–	**étaient**	–	**pauvres**

On se contente ordinairement d'une virgule après l'interjection quand un point d'exclamation termine la phrase elle-même :

Ses parents, hélas, étaient pauvres !

b) On distinguera de l'interjection proprement dite l'**onomatopée,** qui **imite** un bruit :

Crac! *Patapouf!* *Vlan!*

3. Le mot « en apostrophe » :

L'appel ou **apostrophe** consiste à **prononcer le nom d'une personne pour attirer son attention :**

Jean! *Madame!*

Remarques : *a*) Parfois le mot en apostrophe se présente seul, comme dans les exemples ci-dessus ; il est alors suivi d'un point d'exclamation.

Parfois il se présente au début, dans le cours ou à la fin d'une phrase ; il est alors détaché du reste de la phrase par une ou plusieurs virgules, selon le cas :

Mes enfants, *écoutez cette histoire.*
Écoutez, **mes enfants,** *cette histoire.*
Écoutez cette histoire, **mes enfants.**

Quoi qu'il en soit, le mot en apostrophe sera toujours isolé dans le schéma :

Mes enfants	**écoutez**	*cette histoire*

b) Le mot en apostrophe peut être un simple pronom :

Ouvrez la porte, **vous.**

c) L'apostrophe contient souvent une intention favorable ou injurieuse :

Cher ami, *comment vas-tu?* *Approche,* **mauvais garnement.**

4. Proposition, fonction, phrase simple et phrase complexe :

Groupés de la manière suivante :

Elle chat souris poursuit le la porte une sous disparaît.

les mots *le, la, une, chat, souris, porte, poursuit, disparaît, elle* et *sous* n'expriment par leur rapprochement aucune idée totale : ce groupement ne constitue pas une phrase.

Mais si l'on dit :

Le chat poursuit la souris, elle disparaît sous une porte.

on fait une phrase, on exprime une idée totale que chaque mot contribue à décrire par son sens propre et par la fonction qu'il acquiert du voisinage des autres mots.

Cet ensemble se laisse décomposer en deux groupes de mots :

1° *Le chat poursuit la souris.*

2° *Elle disparaît sous une porte.*

Ces groupes de mots sont des **propositions.**

Dans la proposition, chaque mot, sauf le verbe, se rapporte à un autre mot ; la nature de ce rapport est ce qu'on appelle la **fonction** du mot.

Tous les mots se rapportent en définitive, directement ou indirectement, au verbe ; le verbe seul ne se rapporte à aucun autre mot : sa **fonction**, très particulière, est d'être le centre du groupe, le nœud de la proposition.

DÉFINITION : **On appelle proposition un groupe de mots constitué par un verbe et des mots se rapportant directement ou indirectement à ce verbe, lequel ne se rapporte à rien.**

La proposition est donc un **groupe verbal** qui peut, dans certains cas, se réduire au verbe seul.

La phrase de notre exemple contient deux propositions ; d'autres peuvent en contenir un plus grand nombre.

DÉFINITION : **On appelle phrase complexe une phrase contenant plusieurs propositions.**

D'autres n'en contiennent qu'une.

DÉFINITION : **On appelle phrase simple une phrase ne contenant qu'une proposition.**

Remarques : *a*) Faire **l'analyse grammaticale** d'une proposition, c'est indiquer la forme et la fonction des **mots** qui la composent.

Faire **l'analyse logique** d'une phrase, c'est indiquer les limites, la forme et la fonction des **propositions** qui la composent.

b) Il existe, dans la langue la plus spontanée, des types de phrase dont le centre n'est pas un verbe, mais un mot quelconque **sans fonction**, jeté comme une interjection :

Un lièvre ! **Navire** *à tribord !* **Vous** *ici !*
Insolent ! **Pauvre** *de moi !* **Fou** *que je suis !*

Ce mot peut être un verbe à l'infinitif :

Que **faire ?** *Me* **parler** *ainsi !* **Avoir** *vingt ans !*

Ces groupes, ne comportant pas les éléments essentiels de la proposition indépendante (§ 6), restent étrangers à la grammaire normale et ne feront jamais l'objet d'analyses. Mais ils sont des procédés d'expression très forts et très souples que nous aurons plus d'une fois à mentionner.

5. Vocabulaire, morphologie et syntaxe :

Le **vocabulaire** met à notre disposition des mots, dont le sens est défini dans le **dictionnaire.**

Beaucoup de ces mots sont susceptibles de changer de forme, principalement dans leur terminaison ; la **morphologie** nous apprend à former correctement le féminin et le pluriel des noms et des adjectifs, à conjuguer correctement les verbes.

La **syntaxe** nous apprend à choisir ces formes et agencer les mots en phrases de manière à exprimer correctement nos pensées.

Morphologie et syntaxe constituent la **grammaire.**

LES ÉLÉMENTS DE LA PHRASE SIMPLE

6. La proposition indépendante :

La proposition constituant une phrase simple est toujours du type appelé **proposition indépendante** (cf. § 19) :

Le chat | **court**

Toute proposition indépendante comprend au moins :

Un **sujet** : *Le chat.*
Un **verbe à un mode personnel** : *court.*

7. Le sujet ; formes du sujet :

Quand on entreprend une description, comme une exploration, il faut bien partir d'un point quelconque ; quand on fait une phrase, l'être ou la chose qui sert de point de départ à la pensée s'exprime par un mot qui a la **fonction de sujet.** Pratiquement, on peut définir ainsi le sujet :

DÉFINITION : **On appelle sujet le mot qui répond à la question : *Qui est-ce qui ?* ou : *Qu'est-ce qui ?* suivie du verbe.**

La fonction de sujet peut être remplie :

1° Par **un nom** ou **un pronom** ; c'est le cas le plus fréquent :

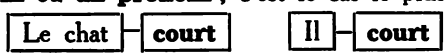

2° Par **un verbe à l'infinitif :**

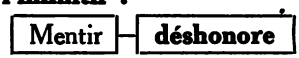

Remarques : *a*) Pour éviter des erreurs d'analyse ou de schéma, signalons dès maintenant que le nom (sujet, attribut ou complément) n'a pas toujours une forme **simple** comme *le chat :* il **existe** des noms **composés**, comme *le coffre-fort, la pomme de terre* (cf. § 301), dont les **éléments** ne sont pas distingués dans la pensée :

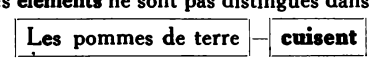

b) Le sujet manque devant un verbe à l'impératif :

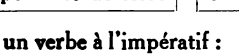

(qui est-ce qui doit regarder ? la personne à qui l'on s'adresse.)

8. Le verbe ; formes du verbe :

La définition du verbe découle de celle de la proposition (§ 4) :

DÉFINITION : **On appelle verbe de la proposition le mot auquel se rapportent, directement ou indirectement, tous les autres mots.**

Dans la proposition indépendante, c'est le terme le plus facile à reconnaître : c'est toujours un verbe à un mode personnel.

Dans l'exemple du paragraphe 6, c'est : *court.*

Il ne faut pas confondre la **forme** de verbe et la **fonction** de verbe. Dans la phrase :

Mentir déshonore (§ 7).

il y a, du point de vue de la **forme** (morphologie) deux verbes, mais du point de vue de la **fonction** (syntaxe) un sujet et un verbe.

Le verbe présente dans sa conjugaison :

— des formes **simples :**

Il — **vient** Il — **frappe**

— des formes **composées :**

Il — **est venu** Il — **a frappé** Il — **a été frappé**

Remarque : Les « formes composées » ne sont pas au verbe ce que les « noms composés » (§ 7, Rem. a) sont au nom ; l'équivalent pour le verbe du nom composé est la **locution verbale**, composée d'un verbe (souvent le verbe *avoir*) et d'un nom qui peut être pourvu ou dépourvu d'article, ou encore d'un adjectif (cf. § 303) :

Tu — **as raison** La grange — **prend feu**

Le lièvre — **a pris la fuite** Le pauvre — **a froid**

9. Verbes intransitifs :

Quand nous disons :

Le chat **court** (fig. 1).

ou : *Le soleil* **brille** (fig. 2).

nous exprimons une action ou un état qui ne font intervenir que l'être ou la chose désignés par le sujet.

De tels verbes sont dits **intransitifs.**

Fig. 1. — *Le chat court.*

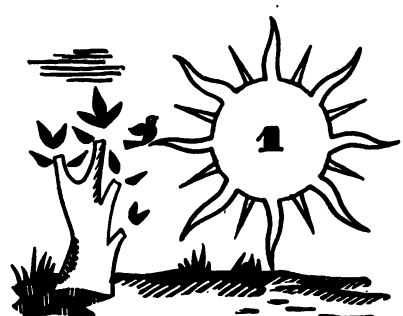

Fig. 2. — *Le soleil brille.*

DÉFINITION : **Un verbe est intransitif lorsque son sens retombe entièrement sur le sujet et n'appelle aucun complément.**

Le verbe intransitif n'admet que les compléments « circonstanciels » (§ 16), qui sont communs à tous les verbes :

Le chat court **dans le grenier.** *Le soleil brille* **à l'horizon.**

10. Verbes attributifs :

Quand nous disons :

Ce chat **est gris** (fig. 3).
ou : *Blanquette* **était une chèvre** (fig. 4).

nous indiquons une qualité du chat et l'espèce à laquelle appartient Blanquette, par l'intermédiaire du verbe *être.*

Fig. 3. — *Ce chat est gris.*

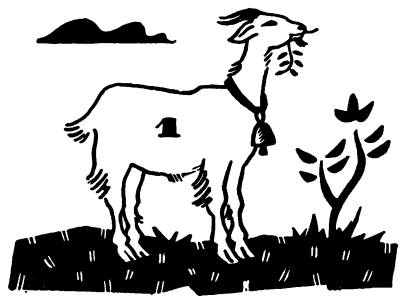

Fig. 4. — *Blanquette était une chèvre.*

Le verbe *être* répond à la définition des verbes **intransitifs** : dans chacune de ces deux phrases, il n'y a qu'**un** être désigné : *ce chat, Blanquette ;* l'idée qu'apporte le verbe ne concerne que le sujet.

Mais, à la différence d'un verbe comme *courir* ou *briller,* le verbe *être,* muni seulement de son sujet, n'offrirait pas un sens complet : *Ce chat est...*, *Blanquette était...* Le verbe *être* **appelle** un mot exprimant un **état** du sujet, tel que *gris* (qui indique une qualité) ou *chèvre* (qui indique l'espèce).

On dit que ce mot est l'**attribut** du sujet et le verbe *être* est dit **attributif.**

DÉFINITION : **Un verbe a le sens attributif quand il appelle un attribut.**

Le verbe attributif par excellence est le verbe *être ;* mais beaucoup d'autres verbes peuvent jouer ce rôle : *devenir, rester, sembler, paraître ;* beaucoup de verbes qui n'ont pas ordinairement le sens attributif peuvent le prendre dans certaines phrases : *Pierre* **fait** *sérieux.*

11. L'attribut ; formes de l'attribut :

DÉFINITION : **On appelle attribut le mot qui exprime l'état attribué à un être ou à une chose par l'intermédiaire d'un verbe.**

L'usage montrera qu'il faut donner au mot « état » un sens très large. Contentons-nous ici d'indiquer les différentes **formes** de l'attribut ; il peut être :

1° Un **adjectif** ou un **participe passé** :

Ce chat — **est** — **gris** ; Ma robe — **est** — **brodée**

2° Un **nom** ou un **pronom** :

Blanquette — **était** — **une chèvre** ; L'aîné — **est** — **celui-ci**

3° Un **verbe à l'infinitif** :

Son défaut — **est** — de — **mentir**

L'attribut est très facile à identifier quand il est adjectif ; sous ses autres formes, il est reconnaissable à ce qu'il peut généralement être remplacé dans sa fonction par un adjectif : *Blanquette était* **grande,** *l'aîné est* **grand,** *son défaut est* **grand...**

12. Verbes transitifs :

Quand nous disons :

Le chat **poursuit** *la souris* (fig. 5)
ou : *Pierre* **a** *un cheval* (fig. 6)

nous exprimons une idée d'action (*poursuit*) ou de possession (*a*) qui associe un être à un autre être ou à une chose ; une **relation** entre **deux** termes est exprimée dans le verbe, **passe** par le verbe.

De tels verbes sont dits **transitifs** (du latin *transire*, passer).

Fig. 5. — *Le chat poursuit la souris.*

Fig. 6. — *Pierre a un cheval.*

Comme les verbes attributifs, les verbes transitifs, munis seulement de leur sujet, auraient un sens incomplet : *Le chat poursuit...*, *Pierre a...* Ces verbes **appellent** un mot, tel que *souris* ou *cheval*, qui désigne l'être ou la chose constituant le second terme de la relation.

On dit que ce mot est le **complément d'objet.**

DÉFINITION : **Un verbe a le sens transitif quand il appelle un complément d'objet.**

Remarques : *a)* Le complément d'objet peut désigner la même personne que le sujet, lorsque celui-ci exerce l'action sur lui-même :

Le chat — *se* — **nettoie**

On dit que l'action est **réfléchie** (§ 190) ; le verbe n'en est pas moins transitif, puisqu'il a sujet et objet.

b) Manger est un verbe transitif, puisqu'on dit :

Le chat mange la souris.

Pourtant dans des phrases comme :

Il faut **manger** *pour vivre*
ou : *Voici votre soupe,* **mangez !**

le complément d'objet n'est pas exprimé, parce qu'il est impossible, ou superflu, de le préciser ; mais le sens du verbe n'en est pas changé, il est encore transitif.

c) Nous verrons plus tard (§ 182) que la plupart des verbes peuvent avoir plusieurs sens, les uns transitifs, les autres intransitifs ; comparez :

Le blé **pousse** : sens intrensitif.
Pousse *la porte ;* sens transitif.

13. Le complément d'objet ; formes du complément d'objet :

La plupart des verbes transitifs étant des verbes d' « action », on adopte communément la définition suivante :

DÉFINITION : **On appelle complément d'objet le mot qui désigne l'être ou la chose subissant une action faite par le sujet.**

Le complément d'objet peut être :

1° Un **nom** ou un **pronom** :

Le chat — **poursuit** — *la souris* Il — *la* — **poursuit**

2° Un **verbe à l'infinitif** :

Tu — **oses** — *mentir*

Il importe surtout de reconnaître le complément d'objet direct, c'est-à-dire introduit sans préposition (§ 28) ; il remplit ordinairement trois conditions :

1° Il répond à la question *qui ?* ou *quoi ?* posée immédiatement après le couple sujet + verbe.

2° A la différence de l'attribut, il n'est jamais adjectif et ne peut pas être remplacé dans sa fonction par un adjectif.

3° A la différence du nom ou pronom attribut, il désigne un autre être ou une autre chose que le sujet.

Remarque : Nous verrons plus tard (§ 184) que certains verbes transitifs se construisent avec une préposition ; en ce cas celle-ci n'existe souvent que pour des raisons de forme, et ne présente par elle-même qu'un sens très pauvre :

L'ennemi s'est emparé **de** *la ville.*

14. Autres compléments :

La phrase simple peut comporter des termes qui ne sont ni le sujet, ni le verbe, ni l'attribut, ni le complément d'objet, mais des **compléments** se rapportant à ces mots-là.

Les plus importants sont les **compléments du nom** et les **compléments circonstanciels du verbe**, sur lesquels nous allons revenir.

Mais tout complément peut recevoir à son tour des compléments ; ainsi, on rencontre des **compléments d'adjectif :**

Un champ plein de **chardons**

et des **compléments d'adverbe :**

Heureusement pour **toi.**

15. Compléments du nom :

Le nom peut avoir pour complément :

1° Un **adjectif** ou un **participe**, appelé « **épithète** » :

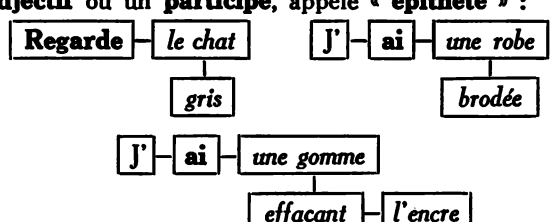

2° Un **nom** ou un **pronom**, appelé « **apposition** », qui désigne le même être ou la même chose que le nom ou le pronom auquel il se rapporte : *La chèvre* **Blanquette.** *Blanquette,* **la chèvre.** *La ville de* **Paris.** *L'aîné,* **celui-ci.**

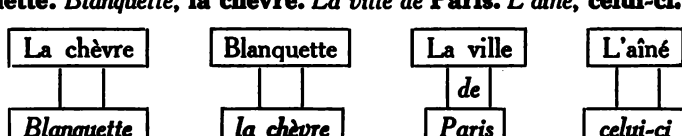

3° Un **nom** ou un **pronom**, précédé d'une préposition, que nous appellerons **complément de relation**, et qui désigne un autre être ou une autre chose que le nom auquel il se rapporte :

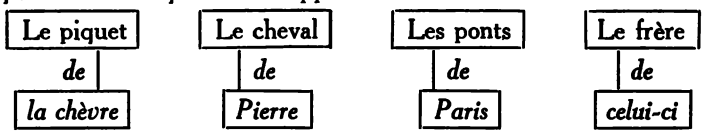

4° Un **verbe à l'infinitif :**

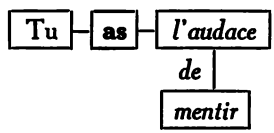

5° Un **adverbe**, précédé ou non d'une préposition :

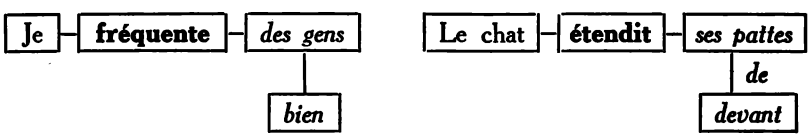

Remarque : Le complément de relation est appelé ordinairement « complément de nom », terme imprécis, mais souvent suffisant.

16. Compléments circonstanciels :

Certains compléments du verbe autres que le complément d'objet sont appelés **circonstanciels**, parce qu'ils indiquent les « circonstances » de l'action.

Le complément circonstanciel peut être :

1° Un **adverbe** (ou une locution adverbiale) :

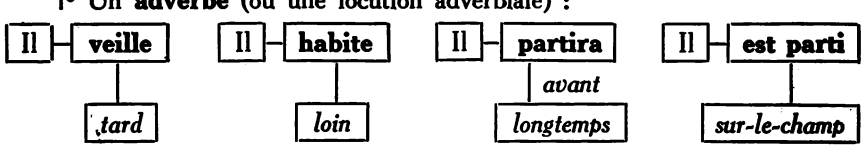

2° Un **nom** ou un **pronom :**

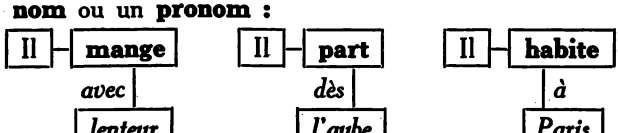

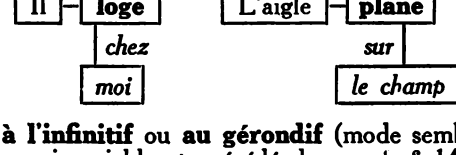

3° Un **verbe à l'infinitif** ou **au gérondif** (mode semblable au participe présent, mais toujours invariable et précédé de *en*, cf. § 149) :

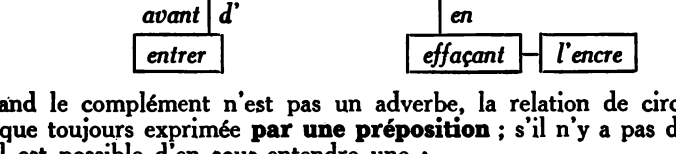

Quand le complément n'est pas un adverbe, la relation de circonstance est presque toujours exprimée **par une préposition** ; s'il n'y a pas de préposition, il est possible d'en sous-entendre une :

Il travaille **la nuit** (= pendant la nuit).
Il loge **rue Gambetta** (= dans la rue Gambetta).

On groupe sous le terme très général de « circonstances » les relations les plus variées : il existe des compléments circonstanciels de **temps**, de **lieu**, de **cause**, de **moyen**, de **but**, de **conséquence**, de **condition**, de **comparaison**, de **quantité**, de **manière**.

Remarque : En comparant les phrases suivantes :

A : *L'avion vole* **sur** *la Suisse. Paul marche* **devant** *Pierre.*
B : *L'avion* **survole** *la Suisse. Paul* **précède** *Pierre.*

on se fait une idée assez nette de la différence entre le complément circonstanciel et le complément d'objet : tous deux sont unis au sujet agissant par une relation (ici une relation de lieu), mais cette relation est exprimée pour le complément circonstanciel par une préposition (*sur, devant*) et pour le complément d'objet par le verbe même (*survole, précède*).

17. Le complément d'attribution :

Le complément d'**attribution** indique à qui s'adresse l'action, qui elle concerne ou intéresse, pour qui elle est faite:

J'ai donné ce jouet **à mon frère.**
Maman tricote des chaussettes **pour Bébé.**

Le complément d'attribution répond à la question *à qui?* ou *pour qui?*
Il peut être un pronom personnel directement joint au verbe: *Je* **t'***ai donné ce jouet. Elle* **nous** *tricote des chaussettes. Donne-***moi** *ce jouet.* Ces pronoms peuvent être remplacés par *à toi, pour nous, à moi,* et l'on peut remplacer *à mon frère, pour bébé* par le pronom *lui* avant le verbe.

LA PHRASE COMPLEXE

18. Analyse de la phrase complexe :

La phrase complexe, définie au § 4, peut se présenter sous deux formes :

1° **Phrase complexe par coordination :**

Pierre atteindra son but : il est tenace.

Il y a deux verbes à un mode personnel, donc deux propositions ; ces propositions sont indépendantes l'une de l'autre, mais l'ensemble exprime une idée totale unique ; les deux idées partielles sont présentées avec une importance égale :

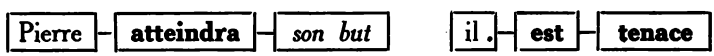

Nous reviendrons plus loin sur ce procédé de la **coordination** (§ 30).

2° **Phrase complexe par subordination :**

Pierre atteindra son but, parce qu'il est tenace.

Il y a deux verbes à un mode personnel, donc deux propositions ; mais une des propositions a globalement, par rapport à l'autre, la fonction d'un complément circonstanciel de moyen ou de cause : *parce qu'il est tenace* signifie *par sa ténacité, grâce à sa ténacité ;* comparez les schémas ci-dessous :

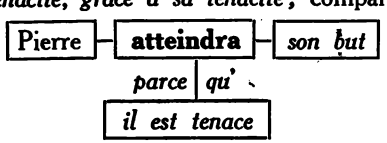

Phrase complexe.

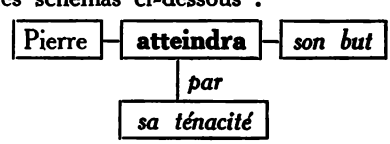

Phrase simple.

La phrase complexe est un groupe verbal comme la phrase simple, mais un des éléments, au lieu d'être un **mot** (nom, adjectif ou adverbe), est une **proposition** complète ; cette proposition n'est pas donnée pour elle-même, mais pour compléter l'idée exprimée par l'autre proposition : on dit qu'elle lui est **subordonnée,** et l'autre proposition est appelée **principale.**

On fera la même comparaison entre les phrases suivantes :

1° **Phrase complexe par coordination :**

J'ai un voisin, on ne l'entend pas.

2° **Phrase complexe par subordination :**

J'ai un voisin qu'on n'entend pas.

Phrase simple équivalente :

J'ai un voisin silencieux.

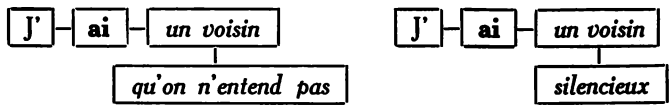

Phrase complexe. Phrase simple.

19. Propositions subordonnée, principale, indépendante :

DÉFINITION : **On appelle subordonnée une proposition qui a dans une phrase complexe la fonction d'un mot** (nom, adjectif ou adverbe).

Dans les exemples du paragraphe précédent, les subordonnées sont :

parce qu'il est tenace et *qu'on n'entend pas.*

DÉFINITION : **On appelle principale une proposition qui a une subordonnée sous sa dépendance.**

Dans les exemples du paragraphe précédent, les principales sont :

Pierre atteindra son but et *J'ai un voisin.*

DÉFINITION : **On appelle indépendante une proposition qui ne dépend d'aucune autre et qui n'en a pas d'autre sous sa dépendance.**

Il y a six propositions indépendantes dans les exemples du paragraphe précédent : *Pierre atteindra son but. Il est tenace. Pierre atteindra son but par sa ténacité. J'ai un voisin. On ne l'entend pas. J'ai un voisin silencieux.*

Remarques : *a)* Il arrive souvent qu'une proposition subordonnée soit un élément d'une autre proposition subordonnée ; ainsi dans la phrase suivante :

Je regrette que l'homme dont vous parlez soit absent.

la proposition *dont vous parlez* est subordonnée par rapport à la proposition *que l'homme soit absent*, laquelle est subordonnée par rapport à *Je regrette ;* inversement cette dernière proposition est principale par rapport à la proposition *que l'homme soit absent*, laquelle est principale par rapport à *dont vous parlez.*

b) Une proposition principale peut être incomplète, puisqu'elle peut être privée d'un élément indispensable, sujet, attribut ou complément ; c'est le cas des propositions principales dans les phrases suivantes :

Il est fâcheux *que vous partiez.* **Souffrez** *qu'on vous parle franchement.*

c) On appelle parfois « **complétives** » les subordonnées faisant fonction de sujet d'attribut, de complément d'objet ou d'apposition.

Les autres propositions sont les **relatives** (compléments de nom) et les **circonstancielles** (compléments circonstanciels).

20. Les quatre principales formes de subordonnées :

Du point de vue de la forme, on distingue principalement quatre sortes de subordonnées :

1° Les subordonnées **conjonctives**, introduites par une conjonction de subordination :

Je désire **que Pierre guérisse.**

2° Les subordonnées **interrogatives**, commençant par un mot interrogatif :

Dis-moi **comment tu t'appelles.**

3° Les subordonnées **relatives**, commençant par un pronom ou adverbe relatif :

C'est un homme **qui travaille.**

4° Les subordonnées **participes**, dont le verbe est à un mode impersonnel, au participe :

La ville prise, *on signa la paix.*

Remarque : Le sens du mot « proposition » a toujours été flottant ; pour satisfaire aux besoins pratiques de l'enseignement, nous l'avons limité avec précision en l'appliquant seulement au **groupe verbal complet**, contenant un sujet.

Nous avons donc négligé volontairement les groupes verbaux incomplets qui sont des types de proposition plus rares : *Je ne sais* **que faire.**

Nous avons également passé sous silence, dans cette étude générale, un type de proposition très particulier comportant **sujet + verbe à l'infinitif** (§ 155, 167, 3° ; 227 et 230 Remarque) et aussi certaines propositions « concessives » comme : **Quoi que vous fassiez,** *il n'est jamais content* (§ 251).

21. Les subordonnées conjonctives :

Les subordonnées conjonctives sont introduites par les **conjonctions de subordination :** *quand, comme, si, que* et les composés de *que* (*lorsque, puisque, avant que, pendant que, pour que,* etc...).

Elles comportent **un sujet** et **un verbe à un mode personnel.**

Elles ont le plus souvent la fonction d'un **complément d'objet :**

Je désire que **Pierre guérisse** (= *Je désire* **la guérison de Pierre**).

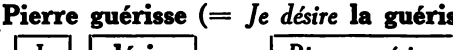

ou d'un **complément circonstanciel :**

Je te verrai quand **tu partiras** (= *Je te verrai à* **ton départ**).

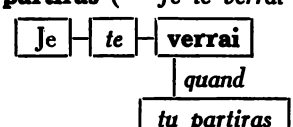

Plus rarement, elles sont employées comme **sujet :**

*Il est souhaitable qu'***il revienne** (= **Son retour** *est souhaitable*).

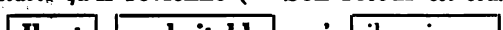

comme **attribut :**

Mon but est que **la France soit sauvée** (= *Mon but est* **le salut de la France**).

ou comme **apposition :**

Le fait que **l'ennemi approchait** *provoqua la panique* (= *Ce fait,* **l'approche de l'ennemi,** *provoqua la panique*).

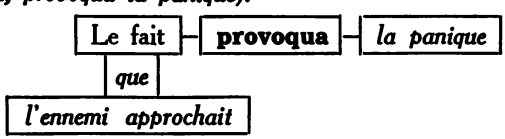

22. Les subordonnées interrogatives :

Les subordonnées interrogatives commencent par **un mot interrogatif :** *qui, quel, lequel, où, quand, comment, combien, si,* etc.

Elles comportent **un sujet** et **un verbe à un mode personnel.**

Elles sont presque toujours **complément d'objet :**

Dis-moi **comment tu t'appelles** (= *Dis-moi* **ton nom**).

Dis-moi **quand tu partiras** (= *Dis-moi* **la date de ton départ**).

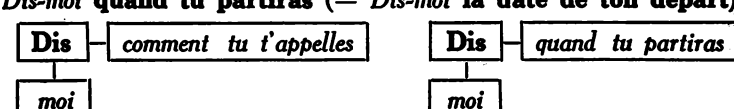

Remarques : *a*) Il ne faut pas confondre :

{ ***quand***, conjonction de subordination, qui signifie *au moment où* (§ 21),
{ ***quand***, adverbe interrogatif, qui signifie *à quel moment*.

b) Il ne faut pas confondre :

{ ***si***, conjonction de condition,
{ ***si***, conjonction interrogative.

La conjonction de condition *si* introduit des propositions conjonctives conditionnelles : *Je te verrai* **si** *tu pars.*

Ces propositions peuvent être placées sans incorrection avant la proposition principale : *Si tu pars, je te verrai.*

La conjonction interrogative *si* introduit des propositions qui sont à la fois conjonctives et interrogatives : *Dis-moi* **si** *tu partiras.*

Ces propositions, qui sont compléments d'objet, font ordinairement suite à la proposition principale ; on ne peut dire : *Si tu partiras, dis-moi.*

La distinction de ces deux sens de *si* est importante pour l'analyse logique, comme le montrent les schémas ci-dessous :

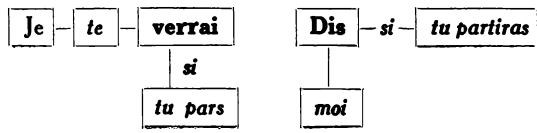

23. Les subordonnées relatives :

Les subordonnées relatives commencent par **un pronom ou un adverbe relatif** : *qui, lequel, dont, où,* etc.

Elles comportent **un sujet** et **un verbe à un mode personnel.**

Elles sont toujours **complément d'un nom** ou **d'un pronom**, appelé **antécédent** (exceptionnellement ce nom ou ce pronom est inexprimé, cf. § 217) :

C'est un homme **qui travaille** (= *C'est un homme* **travailleur**).

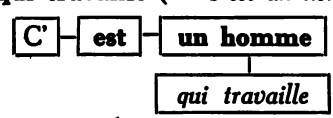

Remarques : *a*) Il ne faut pas confondre :

{ *que*, pronom relatif,
{ *que*, conjonction de subordination.

Le pronom relatif *que* est toujours précédé d'un nom ou d'un pronom antécédent, et il a une fonction (complément d'objet ou attribut) dans la proposition relative :

La nouvelle **que** *le messager apportait provoqua la panique.*
L'homme **que** *je suis méritait plus d'égards.*

Au contraire la conjonction *que* introduit une proposition subordonnée où elle n'a aucune fonction :

La nouvelle **que** *l'ennemi arrivait provoqua la panique.*

b) Il ne faut pas confondre :

{ *où*, adverbe relatif,
{ *où*, adverbe interrogatif.

L'adverbe relatif *où* est presque toujours précédé d'un antécédent : *La ville* **où** *je suis né.*

L'adverbe interrogatif *où* n'a jamais d'antécédent ; il commence une proposition interrogative : *Dis-moi* **où** *tu es né.*

24. Les subordonnées participes :

Les subordonnées participes se rattachent au verbe principal **sans aucun mot de liaison.**

Elles comportent obligatoirement **un sujet** et **un verbe au participe.**

Elles sont toujours **complément circonstanciel :**

La ville prise, *on signa la paix* (= *Après* **la prise de la ville,** *on signa la paix*).

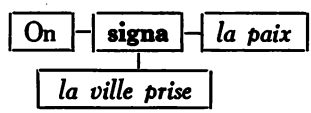

Remarque : Si l'on supprime dans l'exemple précédent le participe *prise,* le nom *la ville* reste en suspens, sans fonction dans la phrase : *La ville... on signa la paix.*

Au contraire si l'on supprime le participe dans la phrase suivante : *La ville prise fut pillée,* le nom *ville,* sujet de la phrase, conserve sa fonction : *La ville... fut pillée.*

Ainsi l'on distinguera dans la plupart des cas la proposition participe du simple participe épithète en essayant de supprimer le participe (avec les mots qui s'y rapportent, s'il y en a).

25. Propositions intercalées :

Il ne faut pas confondre les subordonnées avec les propositions **intercalées,** qui sont des indépendantes (ou, rarement, des principales).

On distingue deux sortes de propositions intercalées :

1° **Les propositions parenthèses,** qui expriment une idée surgie à propos de l'idée qu'exprime la proposition où elles figurent :

La faim (**midi avait sonné**) *l'arracha à sa lecture.*

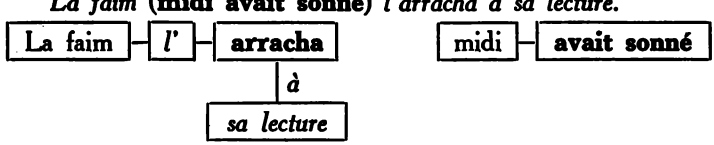

Les propositions parenthèses sont détachées du texte par des parenthèses, des tirets, ou des virgules.

2° **Les propositions incises :** *dit-il, pensai-je, lisait-on,* qui indiquent la nature du propos rapporté dans le texte où elles figurent :

Mon père, **dit-il pensivement,** *était un grand artiste.*

Les incises sont généralement détachées du texte par des virgules.

Remarque : Parfois la proposition parenthèse ou incise termine la phrase dont elle fait partie ; en ce cas elle est suivie d'une ponctuation plus forte :

« Qu'avez-vous ? » se mit à lui dire
Quelqu'un du peuple croassant. (La Fontaine.)

MOTS ACCESSOIRES

26. Différentes sortes de mots accessoires :.

Il découle de ce qui a été dit aux paragraphes 6 et suivants que les fonctions essentielles de la phrase sont remplies par le **nom**, le **pronom**, le **verbe**, l'**adjectif** et l'**adverbe** : tels sont les **mots essentiels** de la phrase. Les autres mots, généralement courts, servent à présenter, à modifier ou à lier entre eux les mots essentiels ; ce sont des **mots accessoires** ; ils seront étudiés chacun en son temps, mais dès maintenant nous pouvons citer :

— L'article défini, indéfini ou partitif (§ 50) :

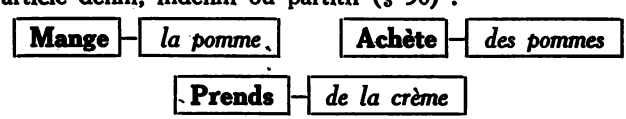

— Les adjectifs pronominaux et numéraux qui précèdent le nom (§ 50) :

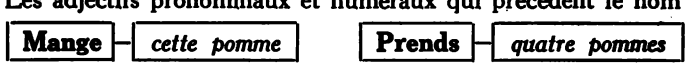

— Le sujet apparent *il* (§ 177) :

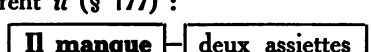

— Les verbes auxiliaires (§ 115-117 principalement) :

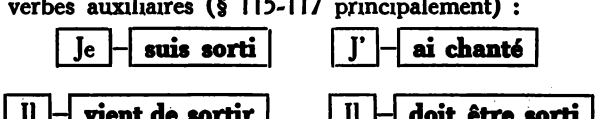

— La locution interrogative *est-ce que* (§ 160) :

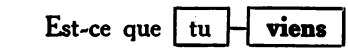

— L'adverbe de négation (§ 119) :

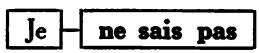

— Les conjonctions de coordination (§ 31) :

— Enfin la préposition et la conjonction de subordination, qu'il faut savoir distinguer de l'adverbe, comme elles invariable (§ 27).

27. Préposition, conjonction de subordination, adverbe :

La **préposition** introduit un **mot** (nom ou pronom, adjectif, verbe à l'infinitif ou au gérondif, ou adverbe) :

Il a agi **avec** *sagesse. J'ai écrit* **pour** *annoncer ma venue. Il est parti* **depuis** *longtemps.*

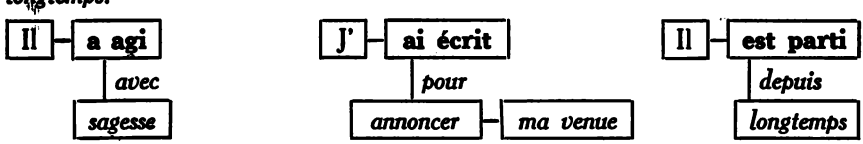

La **conjonction de subordination** introduit toujours une **proposition subordonnée :**

Il a agi **comme** *je lui avais dit. J'ai écrit* **pour que** *tu sois prévenu. Il est parti* **quand** *je suis arrivé.*

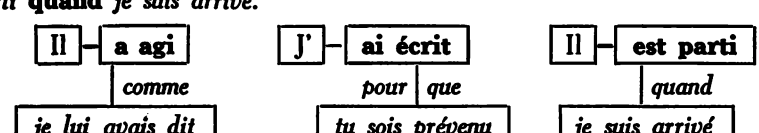

Prépositions et conjonctions de subordination ont en somme le même rôle : elles introduisent un mot ou un terme équivalant à un mot, qui a le plus souvent la fonction de complément.

Au contraire l'**adverbe** est complément **à lui seul,** comme il apparaît dans les exemples suivants :

Il a agi **ainsi. Pourquoi** *as-tu écrit?* **Quand** *est-il parti?*

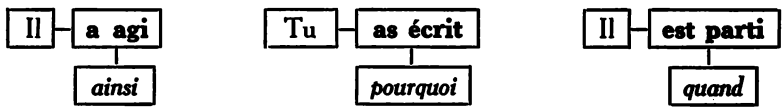

Remarques : *a)* Beaucoup de conjonctions de subordination ne sont pas autre chose que des prépositions suivies de *que* ou de *ce que :* comparez :

Prépositions	*avant*	*pour*	*par*	*jusqu'à*
Conjonctions	*avant que*	*pour que*	*parce que*	*jusqu'à ce que*

b) Certains mots sont prépositions ou adverbes selon qu'ils sont ou ne sont pas suivis d'un nom (ou d'un pronom) : *après, avant, derrière, devant, par-dessus,* etc... Comparez :

Passe **devant** *Pierre* (*devant* est préposition).
Passe **devant** (*devant* est adverbe).

c) *Quand* peut être une conjonction de subordination ou un adverbe interrogatif (exemples ci-dessus).

28. Construction directe et construction indirecte :

DÉFINITION : **On dit que le sujet, l'attribut ou les compléments sont directs quand ils sont introduits sans préposition ; on dit qu'ils sont indirects quand ils sont introduits par une préposition.**

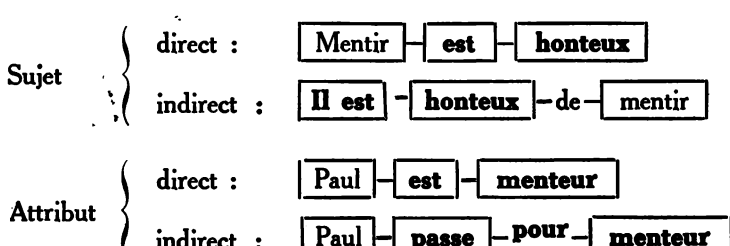

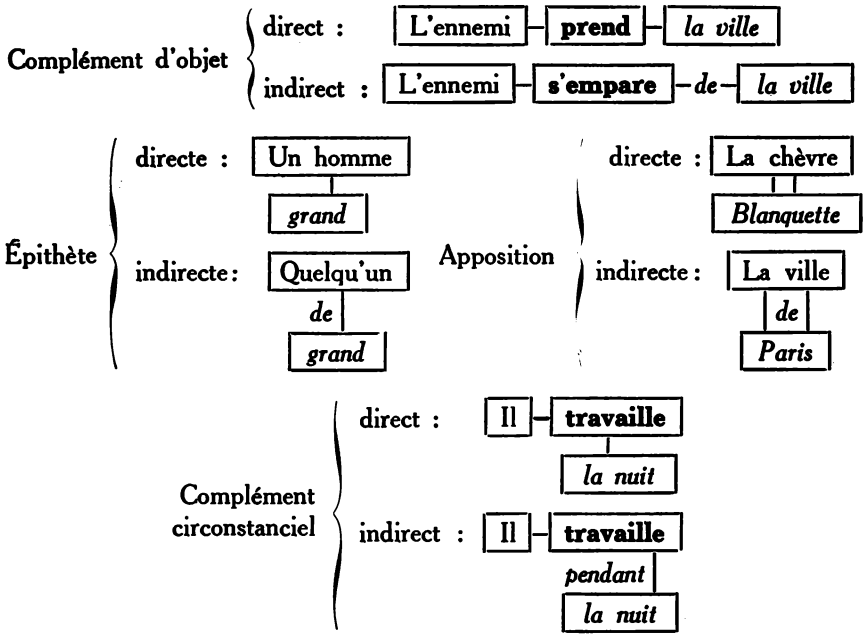
Complément d'objet
direct : L'ennemi | prend | la ville
indirect : L'ennemi | s'empare | de | la ville
Épithète
directe : Un homme | grand
indirecte : Quelqu'un | de | grand
Apposition
directe : La chèvre | Blanquette
indirecte : La ville | de | Paris
Complément circonstanciel
direct : Il | travaille | la nuit
indirect : Il | travaille | pendant | la nuit

Remarque : Les propositions subordonnées n'étant jamais introduites par une préposition (mais seulement par une conjonction), il n'y a pas lieu de parler de subordonnées compléments directs ou indirects.

LA LOCUTION ACCESSOIRE
C'EST... QUI, C'EST... QUE.

29.

Une phrase affirmative telle que :

J'ai perdu mon portefeuille hier dans le train.

est prononcée pour apprendre à celui à qui l'on s'adresse un fait qu'il ne connaît pas. Ce fait est complexe et selon les circonstances contient pour l'interlocuteur plus ou moins de connu ou d'inconnu.

Mais il existe un type de phrase où la part du connu et de l'inconnu est en général nettement distinguée, c'est la phrase :

Sujet + **Verbe** *être* + **Attribut**

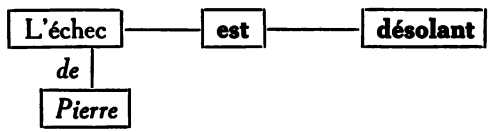

Le sujet *l'échec de Pierre* est donné comme un fait connu, l'attribut *désolant* apporte l'élément nouveau.

S'il en était autrement, si par exemple on avait à répondre à la question : *Qu'est-ce qui est désolant?* il faudrait dire :

Ce qui *est désolant* **est** *l'échec de Pierre.*
ou : **C'est** *l'échec de Pierre* **qui** *est désolant.*

phrases que l'on peut analyser ainsi :

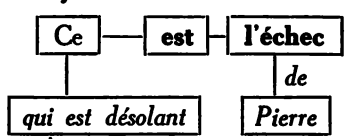

Dans ces phrases, *qui* est évidemment le pronom relatif à la forme de sujet (§ 219).

Par le même moyen, on peut mettre en valeur un complément d'objet ; comparez :

J'ai perdu mon portefeuille :

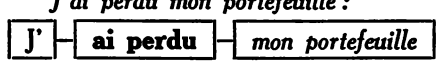

C'est *mon portefeuille* **que** *j'ai perdu :*

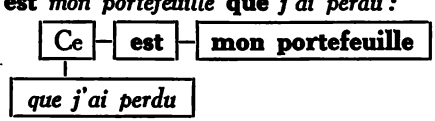

Dans cette phrase, *que* est évidemment le pronom relatif à la forme d'objet.

Par analogie avec de telles phrases, la langue a créé une **locution accessoire** *c'est... que*, dont les éléments ne sont plus analysés, et qui sert à mettre en valeur n'importe quel terme d'une phrase (sauf le verbe qui ne s'y prête pas) ; comparez :

C'est *hier* **que** *j'ai perdu mon portefeuille dans le train.*
C'est *dans le train* **que** *j'ai perdu hier mon portefeuille.*

LA COORDINATION

30. Qu'est-ce que la coordination?

Comparons les positions de deux cubes A et B placés l'un sur l'autre (fig. 7) ou l'un à côté de l'autre (fig. 8).

1° **Dans la première position**, le cube B dépend du cube A ; il se déplace quand on déplace le cube A ; au contraire le cube A ne dépend pas du cube B ; leur position **n'est pas réciproque :**

{ B est sur A.
{ A n'est pas sur B.

Fig. 7.

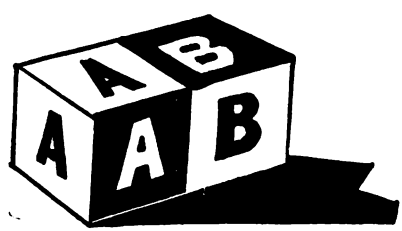

Fig. 8.

De même le rapport qui unit **un complément au mot qu'il complète** n'est pas réciproque ; dans la phrase :

J'ai visité le parc du château.

le nom *château* dépend du nom *parc*, qui ne dépend pas de lui

{ *château* est complément de *parc*,
{ *parc* n'est pas complément de *château*.

Le rapport qui unit **une proposition subordonnée à la proposition principale** n'est pas non plus réciproque ; dans la phrase :

Pierre atteindra son but parce qu'il est tenace (§ 18).

la subordonnée *parce qu'il est tenace* dépend de la principale *Pierre atteindra son but*, qui ne dépend pas d'elle :

{ La seconde proposition est subordonnée à la première.
{ La première n'est pas subordonnée à la seconde.

2° **Dans la deuxième position**, les cubes A et B sont indépendants l'un de l'autre ; on peut supprimer ou déplacer chacun d'eux sans toucher à l'autre ; leur position **est réciproque :**

{ B est à côté de A.
{ A est à côté de B.

De même, dans la phrase :

J'ai visité le parc et le château.

les noms *parc* et *château* dépendent chacun du verbe *ai visité*, mais ils sont indépendants l'un de l'autre, et l'on peut supprimer l'un sans supprimer l'autre : on dit qu'ils sont **coordonnés.**

Le rapport de coordination est réciproque :

{ *parc* est coordonné à *château*,
{ *château* est coordonné à *parc*.

Les termes coordonnés ont obligatoirement la même fonction dans la phrase : *parc* et *château* sont compléments d'objet de *ai visité*.

Les termes de même fonction coordonnés peuvent être aussi bien des propositions subordonnées :

Je veux que tu travailles et que tu réussisses.

La coordination existe également entre deux propositions non subordonnées (donc sans fonction) ; dans la phrase :

Pierre atteindra son but : il est tenace.

chacune des propositions est indépendante, et elles sont **coordonnées** l'une à l'autre :

{ La première est coordonnée à la seconde.
{ La seconde est coordonnée à la première.

DÉFINITION : **Plusieurs mots ou propositions subordonnées ayant dans une phrase la même fonction, plusieurs propositions indépendantes ou principales voisines sont dits coordonnés.**

Il n'existe aucune dépendance dans la forme entre les termes coordonnés ; le rapport qui, souvent, les associe dans la pensée peut rester **implicite,** c'est-à-dire inexprimé (§ 32) :

Pierre atteindra son but : il est tenace.

ou devenir **explicite,** exprimé par une **conjonction de coordination :**

Pierre atteindra son but, **car** *il est tenace.*

31. Conjonctions de coordination :

On appelle conjonctions de coordination :

1° **Au sens restreint :** les mots *et, ou, ni, mais, or, donc, car* (se rappeler la phrase : *Mais où est donc Ornicar?*).

2° **Au sens large :** tous les mots qui servent à associer les idées sans instituer entre elles de dépendance syntaxique ; ainsi une quantité d'adverbes et de locutions adverbiales ont servi à exprimer diverses nuances de coordination : *puis, ensuite, alors, enfin, bref, ainsi, aussi, même, pourtant, cependant, toutefois, néanmoins, au contraire, d'ailleurs, du moins, du reste, en outre, en somme, par suite, par conséquent,* etc.

Voici quelques particularités à connaître sur l'emploi de certaines conjonctions :

— **Et** ne sert souvent qu'à indiquer que les deux éléments coordonnés ont la même fonction ; il exprime alors l'addition :

Je veux de la poudre **et** *des balles.* (Victor Hugo.)

ou la succession :

L'officier frappait **et** *entrait.* (Vercors.)

Lorsque les termes associés sont plus de deux, *et* n'est exprimé qu'entre les deux derniers :

Voici des pommes, des poires **et** *des pêches.*

Seuls, les écrivains se permettent quelquefois de répéter *et* devant plusieurs termes coordonnés, pour produire un effet de style :

Il passe **et** *court* **et** *glisse.* (Verhaeren.)

— **Ou** marque l'alternative ; s'il y a plus de deux termes associés, il n'est généralement exprimé, comme *et,* qu'entre les deux derniers :

Voulez-vous une pomme, une poire **ou** *une pêche?*

Au contraire, *soit* doit être répété :

Prenez **soit** *une pomme,* **soit** *une poire,* **soit** *une pêche.*

ainsi que *tantôt :*

Il achète **tantôt** *des pommes,* **tantôt** *des poires,* **tantôt** *des pêches.*

— **Ni** a le même sens que *ou,* mais avec une idée négative :

Je ne veux **ni** *une pomme,* **ni** *une poire,* **ni** *une pêche.*

— **Mais** oppose deux termes associés :

J'aime les pommes, **mais** *je préfère les poires.*

Il faut éviter de répéter *mais*, car l'opposition devient confuse :

J'aime les pommes, **mais** *je préfère les poires,* **mais** *je déteste les pêches.*

— **Or** introduit le second terme d'un raisonnement ; il fait attendre une conclusion :

Les hommes sont mortels, **or** *Socrate est un homme* (*donc Socrate est mortel*).

— **Donc** introduit une conclusion, c'est-à-dire une conséquence :

Il est malade, **donc** *il ne viendra pas.*

— **Car** introduit une cause :

Il ne viendra pas, **car** *il est malade.*

Remarques : *a*) Il faut éviter la répétition fréquente de toute conjonction de coordination :

* *Il frappa,* **puis** *il entra,* **puis** *il s'assit,* **puis**,... *etc.*

Il faut éviter aussi l'emploi simultané de conjonctions de même sens :

* *Il frappa,* **et puis ensuite** *il entra.*

b) Les conjonctions de coordination expriment en principe les mêmes relations logiques que les conjonctions de subordination ; ainsi, la même idée de cause est exprimée dans ces deux phrases :

Il ne viendra pas, car il est malade.
Il ne viendra pas parce qu'il est malade.

La différence est dans la manière de penser ; elle disparaît complètement si, dans la 2e phrase, on détache la subordonnée de la principale par une pause que marquera une virgule (cf. § 40) ; mais on notera qu'on peut inverser l'ordre des propositions dans la 2e phrase (*parce qu'il est malade, il ne viendra pas*) et non dans la première (**car il est malade, il ne viendra pas*).

c) Les adverbes employés comme conjonctions de coordination ne sont que des adverbes ordinaires, placés au début de la phrase ; certains ont perdu la faculté de s'employer comme compléments du verbe : on ne saurait dire :

* *Il frappa, il entra* **puis.**

D'autres peuvent encore fonctionner comme compléments du verbe :

Il frappa, il entra **ensuite.**

32. Coordination implicite, par juxtaposition :

Quand le rapport qui associe dans la pensée deux termes coordonnés est inexprimé, on dit que ces termes sont coordonnés par **juxtaposition** (du latin *juxta*, à côté) ; dans ce cas, on peut presque toujours, si l'on veut, sous-entendre une conjonction de coordination :

J'aime les pommes, les poires, les pêches (On peut sous-entendre *et*).
Que voulez-vous : pomme, poire, pêche? (On peut sous-entendre *ou*).
J'aime les pommes, je préfère les poires (On peut sous-entendre *mais*).
Il est malade, il ne viendra pas (On peut sous-entendre *donc*).
Il ne viendra pas, il est malade (On peut sous-entendre *car*).

C'est l'**intonation** qui, dans la langue parlée, permet d'exprimer le rapport de sens entre les termes juxtaposés. Dans l'écriture, la juxtaposition est toujours marquée **par une virgule** ou, selon les cas, **par un signe de ponctuation plus fort** (§ 39).

Remarque : Plusieurs compléments marquant des relations différentes n'ont pas exactement la même fonction ; ainsi dans la phrase :

Je suis allé **à Rome en avion.**

les groupes de mots *à Rome* et *en avion* sont compléments circonstanciels du verbe *suis allé*, mais le premier indique le lieu, le second le moyen, et ils ne sont pas coordonnés.

Pratiquement, on ne considérera pas comme coordonnés des termes qui ne sont séparés ni par une conjonction ni par la ponctuation.

33. Complément commun à plusieurs termes coordonnés :

Plusieurs termes coordonnés peuvent avoir un complément commun :

Cet enfant aime et respecte **ses parents.**
Je rencontre et accompagne **Pierre.**
L'angle ABC est inférieur ou égal à **l'angle BCA.**

Cette construction est parfaitement correcte. Elle ne l'est pas quand le complément commun se construit différemment avec les mots auxquels il se rapporte ; il est très incorrect de dire :

Cet enfant aime et obéit* **à ses parents.
Je rencontre et fais route* **avec Pierre.
L'angle ABC est plus petit ou égal* **à l'angle BCA.

Il faut dire :

Cet enfant aime **ses parents** *et* **leur** *obéit.*
Je rencontre **Pierre** *et fais route* **avec lui.**
L'angle ABC est plus petit **que l'angle BCA** *ou* **lui** *est égal.*

ELLIPSE

34. Qu'appelle-t-on ellipse ?

La phrase complète, comportant tous les éléments énumérés dans les pages précédentes, est un modèle auquel ne seconforment pas toujours les phrases que nous prononçons. Diverses raisons font que souvent on raccourcit l'expression en économisant des mots que le contexte permet de sous-entendre : on dit alors qu'il y a « ellipse » (du grec *elleipsis*, manque). Les expressions elliptiques ne sont analysables que si l'on en complète la chaîne logique en rétablissant un mot ou des mots sous-entendus.

DÉFINITION : **On appelle ellipse l'économie d'un ou plusieurs mots qui sans manquer au sens manquent à l'enchaînement normal des termes de la phrase.**

On peut économiser des mots

1° Pour éviter une répétition :

C'est l'ellipse de la coordination, où l'on sous-entend les mots qui seraient communs à plusieurs termes ; ainsi l'on dit :

Le chien est carnivore, la vache herbivore : le nom *la vache* est sujet du verbe *est* sous-entendu.

Il y a des élèves très dociles, d'autres moins : l'adverbe *moins* est complément de l'adjectif *dociles* sous-entendu.

C'est aussi l'ellipse des réponses, où l'on évite de répéter les mots de la question :

QUESTION : *Par qui les Carthaginois furent-ils vaincus à Zama?*
RÉPONSE : *Par les Romains.*

2° Pour alléger une expression usuelle :

C'est l'ellipse du vocabulaire ; ainsi l'on dit : *un vapeur* pour : *un bateau à vapeur.*

3° Pour donner plus de force à l'expression :

C'est l'ellipse expressive ou affective :

A la porte! signifie : *Passez à la porte!*
Sincèrement? signifie : *Parlez-vous sincèrement?*

De telles ellipses produisent des mots-phrases (§ 1) :

Patience! *Minute!* *Ici!*

Ces expressions raccourcies, où la notion d'ellipse permet encore d'attribuer aux mots une fonction (plus ou moins oubliée), peuvent être distinguées des phrases du type étudié au § 4 Rem. *b*, qui sont centrées sur un mot sans fonction; des exclamations comme : *Un lièvre!* ou : *La belle robe!* ne résultent pas d'un raccourcissement, elles sont spontanées, échappent à la syntaxe.

La notion d'ellipse permet d'analyser certaines propositions incomplètes, qu'on appelle **propositions elliptiques.**

Par exemple si je dis : *Paul cueille et mange une poire,* en donnant à deux verbes coordonnés un sujet et un complément communs, je fais deux propositions elliptiques :

— *Paul cueille* (*une poire*) : le complément d'objet est sous-entendu.
— (*Paul*) *mange une poire :* le sujet est sous-entendu.

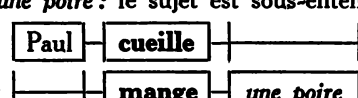

Dans la phrase : *Le chien est carnivore, la vache herbivore,* il y a deux propositions, dont la seconde a son verbe sous-entendu (le verbe *est*) :

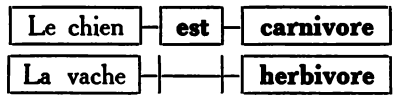

La notion de proposition elliptique est utile pour l'analyse, mais il ne faut pas la pousser trop loin : la coordination de deux termes quelconques d'une proposition ne suffit pas à faire une proposition elliptique ; dans une phrase comme :

J'ai visité le parc et le château.

il ne faut pas considérer qu'il y ait une proposition elliptique :

et (j'ai visité) le château.

Mais dans une phrase comme :

L'officier frappait et entrait.

on verra deux propositions, parce qu'il y a **deux verbes** (§ 4).

Remarques : *a*) L'économie de mots dans la coordination n'est pas une règle absolue ; la répétition de certains mots est obligatoire ; c'est le cas de l'article :

J'ai acheté **un** *manteau et* **un** *chapeau.*

Pour certains mots, la répétition est facultative :

Il *frappa et entra* ou : **Il** *frappa et* **il** *entra.*

Il en résulte parfois des nuances de style.

b) Quand deux subordonnées conjonctives sont coordonnées, la conjonction ou locution conjonctive de subordination est souvent répétée sous la forme semi-elliptique *que ;*

Nous sortirons quand il fera jour et **que** *le brouillard se sera levé.*
Bébé pleure pour qu'on vienne et **qu'***on le berce.*
Il me faut sortir, quoiqu'il pleuve et **que** *je sois enrhumé.*

c) Les propositions de **comparaison** sont souvent elliptiques :

L'enfant aime sa poupée **comme la mère son enfant.**

Mais souvent l'ellipse n'apparaît plus ; ainsi dans les phrase ssuivantes :

Pierre travaille mieux que Paul.
J'ai répondu comme elle.

le raisonnement seul permet de retrouver une ellipse :

Pierre travaille mieux que Paul (ne travaille).
J'ai répondu comme elle (a répondu).

Pratiquement, dans l'analyse, tout en conservant à *que* et à *comme* le nom de **conjonctions,** on fera de *Paul* le complément de l'adverbe *mieux* et de *elle* le complément circonstanciel du verbe *ai répondu.*

ORDRE DES MOTS

35. Ordre normal des maillons de la phrase :

En français, on reconnaît généralement la fonction des mots à la place qu'ils occupent dans la phrase :

Pierre bat Paul : *Pierre* est sujet.
Paul bat Pierre : *Pierre* est complément d'objet.

La phrase française apparaît comme une chaîne dont le premier maillon est le sujet ; on saisit ordinairement la phrase par le maillon du sujet, qui entraîne les autres dans un ordre immuable. La figure ci-dessous représente quatre chaînes de termes possibles :

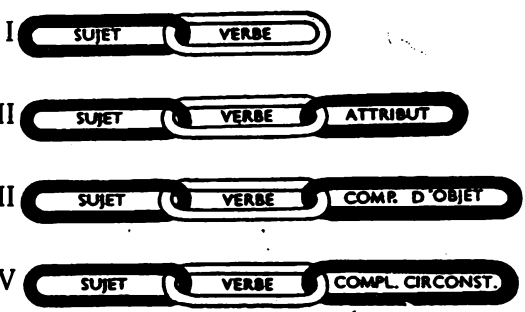

Le chat court.

Le chat est gris.

Le chat poursuit la souris.

Le chat court dans le grenier.

Chaque mot est suivi des compléments qui s'y rapportent :

Le chat **de la voisine** *court dans le grenier* **infesté de rats.**

Remarque : Ces règles ne s'appliquent pas aux formes dites **atones** des pronoms (§ 66), ni aux adverbes *en* et *y*, qui précèdent toujours le verbe : *Je* **le** *vois. Je* **lui** *parle. J'***en** *viens. J'***y** *vais.*

Elles ne s'appliquent pas aux adverbes se rapportant à un adjectif : *une eau* **délicieusement** *fraîche.*

Enfin elles souffrent beaucoup d'autres exceptions difficiles à définir, et que l'usage apprendra suffisamment ; on dit : *un chat* **gris,** mais : *un* **gros** *chat ;* on dit : *nous avons marché* **longtemps,** mais : *nous avons* **bien** *marché.*

36. L'inversion du sujet :

L'ordre normal n'est pas toujours observé; il peut y avoir **inversion** du sujet, par suite de l'**anticipation** (du latin *anticipare* : prendre avant) d'un des

autres termes. En effet, si pour une raison quelconque nous saisissons la phrase par un autre maillon que celui du sujet, l'ordre des maillons de la chaîne est inversé ou modifié et le sujet dans tous les cas passe après le verbe.

Cela se produit :

1° **Dans l'interrogation**, pour mettre en valeur le terme sur lequel porte la question :

Anticipation du verbe (cf. chaîne I) :

Ordre normal : *Tu viens.*
Ordre inverse : *Viens-tu?*

Anticipation de l'attribut (cf. chaîne II) :

Ordre normal : *Tu es Paul.*
Ordre inverse : *Qui es-tu?*

Anticipation de l'objet (cf. chaîne III) :

Ordre normal : *Tu veux quelque chose.*
Ordre inverse : *Que veux-tu?*

Anticipation du complément circonstanciel (cf. chaîne IV) :

Ordre normal : *Tu vas là.*
Ordre inverse : *Où vas-tu?*

2° **Dans la langue littéraire**, pour des raisons de style très variées :

Anticipation du verbe (cf. chaîne I) :

Ordre normal : *Le printemps arrive.*
Ordre inverse : *Arrive le printemps.*

Anticipation de l'attribut (cf. chaîne II) :

Ordre normal : *Le ciel était rouge.*
Ordre inverse : *Rouge était le ciel.*

Anticipation de l'objet (cf. chaîne III) :

Ordre normal : *Lamartine écrivit ces vers.*
Ordre inverse (dans les propositions relatives) : (*Les vers*) *qu'écrivit Lamartine.*

Anticipation du complément circonstanciel (cf. chaîne IV) :

Ordre normal : *La Fontaine naquit ici.*
Ordre inverse : *Ici naquit La Fontaine.*

L'inversion du sujet pour raison de style n'est jamais obligatoire.

Remarques : *a)* On peut expliquer d'une manière analogue l'inversion du sujet dans les propositions incises (cf. § 25, 2°) ; le propos qu'elles servent à présenter est comparable à un complément d'objet :

Ordre normal : *Il dit : « Entrez ».*
Ordre inverse : *« Entrez » dit-il.*

b) La langue familière ne pratique pas l'inversion du sujet comme la langue littéraire, mais elle obtient les mêmes effets par l'anticipation ou la reprise d'un élément représenté à sa place normale par un pronom ou un adverbe (cf. § 209) ; comparez :

J'ai des billes. — *Je ne suis jamais allé à la mer.*
Des billes, j'en ai, moi. — *A la mer, je n'y suis jamais allé.*

PONCTUATION DE LA PHRASE

37. Unité de la phrase, continuité de la chaîne orale :

Une phrase exprime par définition **une idée complète unique** (§ 1) ; l'achèvement de l'idée, et par suite la fin de la phrase, est marqué par le **point**, signe de pause le plus fort ; le texte suivant contient donc deux phrases :

Les musiciens de l'Opéra sont en grève. Le nouveau prix du sucre a été fixé.

Aucune pause n'est marquée à l'intérieur de ces phrases, faites chacune de termes enchaînés grammaticalement les uns aux autres.

L'absence de pause marque l'enchaînement.

En principe, tous les termes enchaînés doivent être prononcés d'une seule émission de voix, sans aucune pause. Cette règle est absolue en ce qui concerne les rapports Sujet-Verbe, Verbe-Attribut, Verbe-Objet ; il serait très incorrect d'écrire :

**Le chat, court.* **Le chat est, gris.* **Le chat poursuit, la souris.*

L'absence totale de pause, signe d'enchaînement ininterrompu, peut donc caractériser :

— La **proposition**, groupe verbal dont les termes s'enchaînent les uns aux autres.

— la **phrase simple** composée d'une proposition indépendante ; ex. :

Pierre atteindra son but par sa ténacité.

— La **phrase complexe par subordination**, puisque la proposition subordonnée a la fonction d'un terme enchaîné dans le groupe verbal (§ 18); ex. :

Pierre atteindra son but parce qu'il est tenace.

Tout cela est très simple, mais il suffit de jeter un coup d'œil sur un texte quelconque pour constater que pratiquement la phrase peut être coupée d'un

grand nombre de pauses, plus ou moins fortes, dont certaines paraissent même en contradiction avec la « règle absolue » formulée ci-dessus, puisqu'on y voit un complément d'objet, un sujet séparés de leur verbe :

Le vent rebroussait à contre-courant, en vaguelettes, la Seine sale.
Un sifflet, péremptoire, retentit.

(Alexandre Arnoux, texte cité à l'exercice 121.)

Nous allons montrer que la contradiction n'est qu'apparente, et que **toutes ces pauses marquent une coordination** dans la construction ou dans la pensée ; elles se ramènent à trois types qui seront étudiés aux § 38, 39 et 40.

38. Termes de même fonction coordonnés :

Une pause simple, marquée par une **virgule**, sépare ordinairement deux mots de même fonction coordonnés (cf. § 32) :

Le chien, le chat courent.
J'ai acheté des pommes, des poires.
Paul est petit, mais fort.

Les pauses entre *le chien* et *le chat*, entre *des pommes* et *des poires*, entre *petit* et *fort* ne rompent nullement la chaîne de la proposition : aucune pause ne sépare du verbe l'ensemble des sujets, ni l'ensemble des compléments d'objet, ni l'ensemble des attributs.

Remarques : *a*) Les termes coordonnés peuvent être des propositions subordonnées (§ 30).

Je veux que tu travailles, que tu réussisses.

b) S'il y a trois termes coordonnés, il y aura bien entendu deux pauses; s'il y en a quatre, trois pauses, etc. :

J'ai acheté des pommes, des poires, des pêches, etc.

c) Les conjonctions de coordination *et*, *ou* et *ni* dispensent de toute pause :

Le chien et le chat courent. *Achète des pommes ou des poires.*
Je n'ai trouvé ni pommes ni poires.

39. Propositions coordonnées :

Dans une **phrase complexe faite de propositions coordonnées**, la coordination est marquée par une pause séparant les chaînes de mots :

Pierre atteindra son but : il est tenace.

Le signe de pause peut être plus ou moins fort :

— Le **point-virgule** détache nettement les idées partielles ; il marque

expressément la fin d'un enchaînement ; il est particulièrement précieux pour composer un raisonnement, un portrait, un récit :

Ce n'est pas l'habileté qui manque à Isidore ; il parle bien, il écrit mieux ; les hommes en font cas, et il plaît aux femmes ; il a tout ce qu'il faut pour réussir, mais il ne réussira jamais. (Musset.)

— Les **deux points**, utilisés dans notre premier exemple, insistent sur la liaison logique des idées (§ 279).

— La **virgule** est le signe de pause le plus faible ; elle sépare deux propositions indépendantes ou principales étroitement unies par le sens :

Le ciel est noir, la terre est blanche. (Th. Gautier.)

Les propositions coordonnées ne sont pas toujours mises bout à bout ; l'une peut être insérée dans le cours de l'autre ; ainsi naissent les propositions « intercalées » que nous avons étudiées au § 25 :

Pierre — (car) il est tenace — atteindra son but.

Si la disposition est différente, le sens n'a pas changé : il s'agit bien encore de coordination.

Mais la proposition intercalée interrompt momentanément la chaîne de la proposition où elle s'insère ; il faut donc l'en séparer par **deux pauses**, l'une pour suspendre l'enchaînement, l'autre pour le reprendre ; ces deux pauses se traduisent dans l'écriture par des **parenthèses**, des **tirets** ou des **virgules** ; quel que soit le signe de pause, il doit être double : un premier signe **ouvrant**, un second **fermant** ; omettre une des deux virgules serait une faute aussi grave que d'omettre une des deux parenthèses.

Une proposition intercalée ne peut se trouver entre deux points-virgules, ni entre deux points, puisque l'un et l'autre de ces signes marquent la fin de l'enchaînement.

Remarques : *a*) Dans le cas où deux propositions coordonnées se font suite, l'emploi des conjonctions *et* et *ou* peut dispenser de tout signe de pause :

Entrez et asseyez-vous. *Il rit ou il pleure.*

b) Tout ce qu'on a dit d'une proposition coordonnée s'applique à l'interjection et au mot en apostrophe : nous avons vu aux § 2 et 3 que ces mots, lorsqu'ils font partie d'une phrase, sont séparés du reste par une pause simple ou par une pause double, selon qu'ils sont placés aux extrémités ou dans le cours de la phrase.

40. Compléments détachés :

Comparons les phrases suivantes :

1. *Un coureur épuisé s'écroula.*
2. *Un coureur — il était épuisé — s'écroula.*

La même idée est exprimée dans la première phrase par le complément *épuisé* et dans la seconde par la proposition intercalée *il était épuisé ;* il y a **enchaînement** dans la première phrase et **coordination** dans la seconde.

Le complément *épuisé* est **lié** au nom *coureur ;* aucune pause ne l'en sépare, les idées partielles sont intimement liées dans l'expression de l'idée totale.

Au contraire la proposition intercalée détache très nettement une idée partielle, et lui donne une importance égale à celle du reste de la phrase.

Or il est possible d'obtenir le même effet avec le complément *épuisé* en le **détachant** du nom *coureur*, en le séparant du reste de la phrase par une double pause :

3. *Un coureur, épuisé, s'écroula.*

Cette troisième phrase s'apparente à la fois à la première et à la seconde ; en effet, il y a **enchaînement dans la forme** et **coordination dans la pensée.**

Comme pour les propositions intercalées (§ 39), cette coordination est marquée le plus souvent par des **virgules**, quelquefois par des tirets ou des parenthèses, mais non par des points-virgules.

Le complément détaché présente une propriété remarquable ; il peut se séparer et s'éloigner du mot auquel il se rapporte :

Un coureur s'écroula, épuisé.
Épuisé, un coureur s'écroula.

Il en résulte qu'une épithète détachée ne se rapporte pas forcément au nom le plus proche :

La statue représente Charlemagne sur son cheval, **tenant** *une épée.*

Cette construction n'est pas spéciale à l'épithète : tout complément — autre que le complément d'objet (§ 37) — peut être « **lié** » au mot auquel il se rapporte ou en être « **détaché** », séparé par une virgule. Ainsi la phrase suivante :

Les grenadiers marchaient sans se plaindre.

peut s'écrire :

Les grenadiers marchaient, sans se plaindre.

La forme est la même, le sens est un peu différent : dans la deuxième phrase, une idée partielle se détache et prend une importance égale à celle du reste de la phrase ; la pensée chemine en deux étapes :

1° *Les grenadiers marchaient.*
2° *Ils ne se plaignaient pas.*

Et l'on peut dire, en déplaçant le complément détaché :

Les grenadiers, sans se plaindre, marchaient.
Sans se plaindre, les grenadiers marchaient.

Voici trois exemples littéraires de compléments détachés :

Des ombres glissaient dans les fourrés, nombreuses et muettes. (Maupassant.)

Moi je buvais mon café, à petits coups. (Vercors.)

Il traversa les salons, machinalement. (P. et V. Margueritte.)

Remarques : *a*) Les propositions subordonnées compléments sont souvent détachées, mais elles n'en sont pas moins des compléments, et ne peuvent en aucun cas être séparées de la proposition principale par un point-virgule.

b) Quand un complément circonstanciel est anticipé (§ 36), il peut rester lié au verbe ; en ce cas, son anticipation entraîne l'inversion du sujet :

Le long d'un clair ruisseau buvait une colombe. (La Fontaine.)

Il peut aussi en être détaché, ce que marque une virgule ; en ce cas, la chaîne de la phrase étant fragmentée, il n'y a pas inversion du sujet :

A l'entrée de Forbach, une troupe de chiens savants se présente. (Chateaubriand.)

c) Une proposition circonstancielle ne peut être anticipée que si elle est détachée. En conséquence, elle est toujours séparée du verbe, quand elle le précède, par une virgule :

Quand vous voudrez, nous commencerons.

alors qu'après le verbe elle peut, selon le sens, être liée ou détachée :

Nous commencerons quand vous voudrez.

Nous commencerons, quand vous voudrez.

d) Souvent, au lieu de coordonner deux idées, on exprime l'une des deux dans une proposition relative détachée, ce qui permet d'enchaîner la phrase :

Andromaque, qui fut jouée en 1667, eut un gros succès.

Assez souvent, l'idée exprimée dans la relative est associée à l'idée principale par une relation de cause :

Paul, qui est au lit, ne viendra pas.

Mais cette relation n'est pas obligatoire et l'on a eu tort d'appeler longtemps « explicatives » toutes les propositions relatives détachées.

e) On appelle parfois les compléments détachés « compléments de phrase », quand leur sens porte sur toute la phrase :

Sagement, l'homme interpellé ne répondit pas.

Mais il est bien des cas où ce terme ne convient pas (par exemple dans les phrases de Maupassant et de Vercors citées avant ces remarques).

STYLE COUPÉ ET STYLE ENCHAÎNÉ

41.

Parfois les écrivains analysent leurs idées en une suite de propositions coordonnées : c'est le **style coupé.** Voici deux passages écrits dans ce style :

CIEL NOCTURNE : « *Les branches hautes se découpaient sur le ciel pâle ; la une pleine* **montait** *à l'horizon ; elle* **allait atteindre** *les étoiles.* »

UNE ASSEMBLÉE DÉBRAILLÉE : « *La chaleur* **était** *accablante ; l'éclairage au gaz l'***accroissait** *encore ; aussi ces messieurs siégeaient en bras de chemise ; cela* **ôtait** *beaucoup de solennité à la réunion.* »

Ces textes se composent de plusieurs propositions indépendantes coordonnées, correctement séparées par des points-virgules.

Parfois au contraire les écrivains préfèrent grouper les idées autour d'une proposition principale, en les unissant par des rapports syntaxiques : il en résulte une abondance de « compléments détachés » se rapportant, directement ou par intermédiaire, à la proposition principale ; c'est le **style enchaîné.**

Les deux passages cités plus haut apparaissent, en style enchaîné, sous la forme suivante :

CIEL NOCTURNE : « *Les branches hautes se découpaient sur le ciel pâle, où la lune pleine, montant à l'horizon, allait atteindre les étoiles.* » (Emile Zola.)

UNE ASSEMBLÉE DÉBRAILLÉE : « *Vu la chaleur accablante, accrue par l'éclairage au gaz, ces messieurs siégeaient en bras de chemise, ce qui ôtait beaucoup de solennité à la réunion.* » (Alphonse Daudet.)

Toutes les propositions dont le verbe était en lettres grasses dans les passages en style coupé sont devenues des compléments détachés dans les passages en style enchaîné ; ces compléments sont, dans ces deux phrases :

— soit des épithètes (ici participes) : *montant à l'horizon, accrue par l'éclairage au gaz ;*

— soit des compléments avec préposition : *vu la chaleur accablante ;*

— soit des propositions subordonnées : *où la lune pleine... allait atteindre les étoiles ; ce qui ôtait beaucoup de solennité à la réunion.*

Chacun des deux textes est devenu une phrase complexe enchaînée où il ne peut se trouver **ni point, ni point-virgule.**

Le style coupé est plus facile à pratiquer que le style enchaîné, mais il donne à la longue une impression de monotonie ; on essaiera de le varier de temps en temps (et quand l'idée s'y prête) au moyen de phrases plus savamment construites.

DEUXIÈME PARTIE

NOM ET VERBE, LES DEUX DIMENSIONS DE LA PHRASE

GÉNÉRALITÉS

(Ces généralités, justifiant le titre et le plan de la IIe Partie, peuvent être lues et commentées en classe, mais ne seront pas apprises en leçon.)

42. Espace et temps, noms et verbes :

Nous nous servons du **nom** (ou du **pronom**) pour désigner principalement les **êtres** et les **choses** que nous situons dans l'espace où ils occupent, lorsqu'ils sont réels, un certain volume et une certaine place : *Pierre, mon frère, moi, le train...*

Nous nous servons du **verbe** pour exprimer principalement des **faits** (actions, changements d'état...) que nous situons dans le temps où ils occupent, lorsqu'ils sont réels, une certaine durée et une certaine date : *est parti, part, partira.*

Dans une phrase comme :

Pierre est parti,

l'association du nom *Pierre* et du verbe *est parti* permet de décrire la réalité dans ses deux dimensions. C'est pourquoi nous avons appelé le nom et le verbe « les deux dimensions de la phrase ».

Remarque : Ce qui existe dans l'espace (les êtres et les choses matérielles) ne peut être désigné que par un nom ou un pronom.

Plus des deux tiers des noms du vocabulaire courant désignent effectivement des êtres et des choses matérielles. Mais le nom et le pronom peuvent exprimer aussi ce qui n'est pas matériel, comme les qualités (*le courage, la laideur*), les sentiments (*le désir, la peur*), les relations (*la cause, le but*), les actions (*le départ, l'achat*)... Comme le verbe, le nom peut donc exprimer des faits, mais il ne les situe pas dans le temps :

On m'annonce **le départ** *de Pierre* (passé ou à venir?)

Pratiquement on dit que le nom désigne « des êtres ou des choses », en donnant au mot « chose » un sens très large, puisqu'il comprend le courage, la laideur, le désir, la peur, la cause, le but, le départ, l'achat..., etc.

43. Comment les mots prennent un sens réel :

Un nom commun comme *cheval*, sans article, tel qu'il figure dans le dictionnaire, ne désigne aucun être particulier ; il exprime l'idée générale de *cheval*.

Un verbe à l'infinitif comme *boire*, tel qu'il figure dans le dictionnaire, ne situe pas l'action dans le temps ; il exprime seulement l'idée générale de *boire*.

Mais si nous disons :

Le cheval boit

ou

Un cheval buvait

nous désignons un cheval et une action **réels**. L'article défini ou indéfini marque les limites du sens du nom ; le présent ou l'imparfait de l'indicatif marque l'époque où se place l'action ; nom et verbe ont pris **un sens réel**.

Par l'emploi d'autres mots accessoires pour le nom, d'autres temps et d'autres modes pour le verbe, diverses nuances peuvent être marquées, concernant la réalité de leur sens. L'étude de ces procédés sera faite en détail dans cette II[e] Partie.

CHAPITRE PREMIER

LE GROUPE DU NOM

A. — *ÉTUDE GÉNÉRALE*

NOTIONS FONDAMENTALES

44. Le groupe du nom ; idées directrices :

De même que les planètes, qui tournent autour d'un astre, sont pour leurs propres satellites un centre de gravitation, de même le nom, qui appartient au groupe du verbe, est le centre d'un groupe qu'on appelle **groupe nominal.**

Ainsi dans la phrase ci-dessous, question malicieuse que s'adressent les enfants :

Connais-tu la couleur du cheval blanc d'Henri IV?

le nom *couleur* est le centre d'un groupe nominal : l'article qui le précède et tous les mots qui le suivent se rattachent à lui directement ou indirectement.

On peut d'ailleurs en dire autant du nom *cheval*, qui est donc le centre d'un sous-groupe nominal, lequel est au premier groupe ce qu'une proposition subordonnée est à la phrase complexe.

Nous étudierons dans ce chapitre le rôle des divers éléments du groupe nominal.

Si d'autre part nous considérons les noms *Henri IV* et *cheval* en eux-mêmes, nous les trouvons différents :

Le nom *Henri IV* désigne une personne, une seule, et dont l'identité nous est parfaitement connue : pour nous, Français, il n'y a qu'un Henri IV ; ce mot est un **nom propre.**

Au contraire le nom *cheval* désigne une espèce animale qui se rencontre en quantité illimitée ; il s'applique à ce cheval comme à n'importe quel autre ; c'est un **nom commun.**

L'identité du cheval est ici indiquée par les compléments qui accompagnent le nom :

— l'adjectif *blanc*, qui précise une qualité de ce cheval ;

— le nom *Henri IV*, qui établit une relation entre ce cheval et Henri IV.

Enfin, cette phrase contient un petit mot, *tu*, qui désigne la personne à qui s'adresse la question ; dans les circonstances données, il ne convient qu'à une personne, mais, en d'autres circonstances, il peut désigner toute autre personne à qui l'on s'adresse ; c'est un **pronom.**

De l'examen de cette phrase, retenons principalement quatre notions à la lumière desquelles s'éclaireront tous les faits concernant le nom et les mots qui l'accompagnent ou le remplacent :

la notion d'**identité,**
la notion de **quantité,**
la notion de **qualité,**
la notion de **relation.**

45. Identité d'un être ou d'une chose :

Tout être ou toute chose réelle exprimée par un nom a une identité.

On connaît le sens de ce mot appliqué aux personnes : il signifie que chaque personne possède un « *moi* » permanent, qu'elle reste *elle-même* à travers ses déplacements et ne devient pas *une autre ;* cette permanence est attestée par sa « carte d'identité », portant sa photographie, son signalement et ses empreintes digitales.

De même, les animaux ont une identité, attestée, pour les animaux domestiques, par des noms propres : *Black, Médor, Pataud...*

Mais chaque chose également a son identité : un livre reste *le même* et ne devient jamais *un autre ;* il est assimilé à ce point de vue à une personne, et s'il ne peut dire « *moi* », du moins pouvons-nous le représenter par « *il* ». Et de même, dans une boîte d'allumettes, chaque allumette a son identité.

C'est parce que les êtres et les choses ont une identité que nous pouvons dire : **ce** *cheval*, **ce** *livre*, **mon** *cheval*, **mon** *livre.*

46. Noms concrets et noms abstraits :

On distingue ordinairement des noms **concrets,** désignant des notions que perçoivent nos sens (ex. *fleuve, nuage*) et des noms **abstraits** (ex. *courage, vertu*).

En fait, cette distinction est souvent subtile (ex. *bruit, douleur, pas*) et les noms abstraits sont employés comme les noms concrets. De même qu'on dit : **Le feu** *éloigne* **les fauves,** on dit : **Le travail** *éloigne* **le vice ;** de même qu'on dit : *une grande* **maison,** *un* **puits** *profond*, on dit : *une grande* **vertu,** *une* **émotion** *profonde.*

47. Quantité du nom ; notions nombrables et notions continues :

Une distinction beaucoup plus importante est celle des notions **nombrables** et des notions **continues**, qui se rattache à l'idée de **quantité.**

Je peux compter des pommes, et dire : **aucune** *pomme*, **une** *pomme*, **deux** *pommes*, **quelques** *pommes*, **cent** *pommes*, **toutes les** *pommes ;* la notion de pomme est **nombrable** (du latin *numerare*, compter), et j'ai fait varier sa quantité de zéro à l'infini.

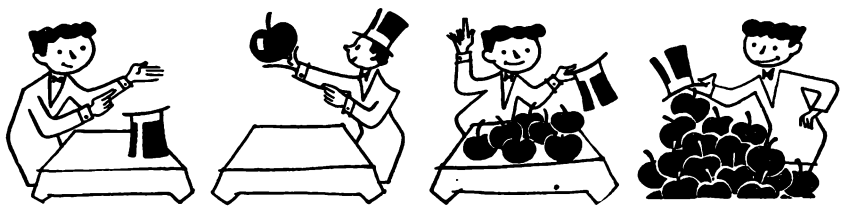

Aucune pomme. Une pomme. Quelques pommes. Cent pommes.

Fig. 10.

Au contraire, je ne puis dire : ***aucun** *beurre*, ***un** *beurre*, ***deux** *beurres*, ***quelques** *beurres*, etc... mais seulement : **pas de** *beurre*, **un peu de** *beurre*, **du** *beurre*, **beaucoup de** *beurre*, **tout le** *beurre ;* j'ai fait varier la quantité de rien à tout sans recourir au nombre, car la notion de beurre n'offre pas de prise au dénombrement ; c'est une notion **continue.**

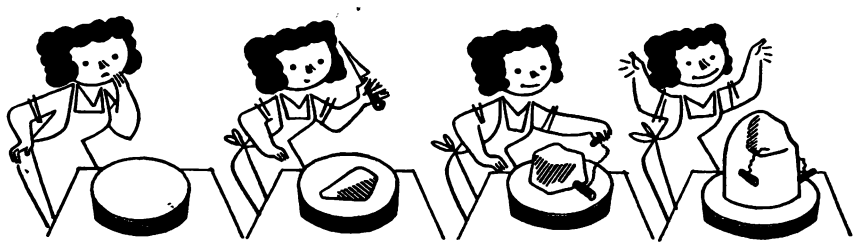

Pas de beurre. Un peu de beurre. Du beurre. Beaucoup de beurre.

Fig. 11.

Les noms exprimant des notions continues sont généralement :
— soit des noms de **matière** : *beurre, soufre, fer ;*
— soit des noms **abstraits** : *courage, pitié, temps.*

Les noms de notions **nombrables** ont un **singulier** et un **pluriel** : *une pomme, des pommes ; un œil, des yeux ; un cheval, des chevaux.*

Les noms de notions **continues** n'ont **qu'un singulier** : *le beurre, du beurre,*

Il arrive pourtant qu'on rencontre ces noms au pluriel ; c'est qu'ils désignent des notions nombrables, étant pris dans un autre sens. On distinguera par exemple :

le fer (matière)	et	*des fers* (à cheval) ;
la pierre (matière)	et	*des pierres* (des cailloux) ;
la ruine (la perte)	et	*des ruines* (vestiges de monuments) ;
la vertu (qualité)	et	*des vertus* (différentes espèces).

Dans les dictées, on veillera à distinguer le singulier du pluriel dans des expressions comme :

une statue de **pierre** (matière),
un mur de **pierres sèches** (superposées sans ciment).

Il y a une nuance entre *un amateur de* **vin** et *un amateur de* **vins** ; ce dernier connaît et apprécie les différentes sortes de vin, l'autre n'aime que boire du vin.

Remarque : Inversement les noms de notions nombrables peuvent être employés dans un sens « continu », par exemple quand on regarde la chose désignée comme une matière, soit dans les limites de l'unité (*Prenez du poulet*), soit au-delà de ces limites *Vingt kilos de poulet*).

LE NOM PROPRE

48. Qu'appelle-t-on nom propre?

DÉFINITION : **On appelle nom propre un nom qui désigne toujours le même être ou les mêmes êtres, la même chose ou les mêmes choses :** *Henri IV ; Paris ; les Bourbons ; les îles Baléares.*

Henri IV.
Fig. 12.

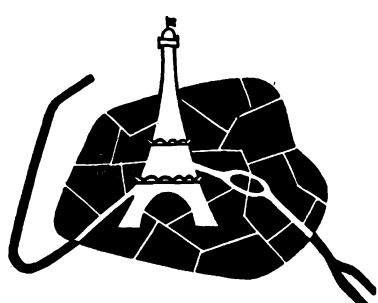

Paris.
Fig. 13.

En d'autres termes, c'est un nom **de quantité et d'identité fixes** ; il n'y a pour nous, Français, qu'un personnage répondant au nom d'Henri IV, qu'une ville répondant au nom de Paris ; ces noms peuvent être illustrés dans le dictionnaire de dessins comportant tous les caractères particuliers que l'histoire attribue à Henri IV et la géographie à Paris.

49. Emploi de la majuscule dans les noms propres :

Il faut écrire les noms propres avec une majuscule.

On considère comme noms propres :

1° Les noms de famille, prénoms et surnoms : *Alfred de Musset, Triboulet,*

2° Les noms géographiques : *Paris, la France, le Rhône, les Alpes, l'Occident, la rue du Pas-de-la-Mule, la place de l'Etoile ;* par extension, on met une majuscule aux noms d'habitants d'un pays, d'une région ou d'une ville : *les Français, un Français, les Parisiens, un Parisien,* quoique ces mots n'aient pas un sens particulier ; mais lorsque ces mots sont adjectifs, ils s'écrivent sans majuscule : *la culture française, un couturier parisien.*

3° Les noms désignant un être ou une chose d'une manière qui l'identifie : *Dieu, l'Etre Suprême, l'Empereur, la Grande Guerre.*

4° Les noms de choses ou d'animaux personnifiés : *la Liberté, la Vertu.*

Le Singe avec le Léopard
Gagnaient de l'argent à la foire. (La Fontaine.)

5° Les noms de corps constitués, de compagnies, de groupes humains dont l'identité est connue : *le Sénat, l'Académie, l'Eglise.*

Remarques : *a*) Quelques noms qui sont en réalité des noms propres s'écrivent sans majuscule : *le soleil, la lune.*

b) Les noms des jours et des mois s'écrivent en principe sans majuscule : *Ce mercredi 7 janvier 1950 :* mais on écrira avec majuscule : *Quand Juillet mûrira les blés,* parce que le mois est ici personnifié.

c) Un nom propre devient nom commun quand il ne désigne plus un être ou une chose d'identité fixe, mais des êtres ou des choses d'une certaine espèce : *un harpagon* (= un homme avare comme Harpagon), *du cognac* (= de l'eau-de-vie de Cognac).

LE NOM COMMUN

50. Le nom commun et ses mots accessoires :

DÉFINITION : **On appelle nom commun un nom qui peut désigner une quantité illimitée d'êtres ou de choses ayant des caractères communs :** *roi, ville.*

En d'autres termes, c'est un nom **de quantité et d'identité illimitées** ; dans un dictionnaire, alors que les noms propres peuvent être illustrés avec exactitude, des noms comme *roi* et *ville* ne pourraient être illustrés d'une manière qui convînt à tous les rois et à toutes les villes.

Les noms communs sont ordinairement précédés des **mots accessoires du nom :**

— **Articles : une** *pomme*, **la** *pomme*, **des** *pommes*, **du** *beurre*, **de la** *crème.*

— **Adjectifs pronominaux :**

possessifs : **vos** *pommes ;*
démonstratifs : **ces** *pommes ;*
indéfinis : **quelques** *pommes ;*
interrogatifs : **quelles** *pommes ?*
relatifs (rares) : **lesquelles** *pommes.*

— **Adjectifs numéraux : deux** *pommes.*

— **Adverbes de quantité : beaucoup de** *pommes*, **moins de** *pommes.*

Nous avons vu au paragraphe 43 le rôle de ces mots accessoires : ils donnent au nom un sens réel, ce qui revient à indiquer **sa quantité et son identité.**

Remarque : Les noms propres, dont la quantité et l'identité sont connues, se passent des mots accessoires : *Henri IV, Paris.*

Certains, cependant, prennent l'article ; ce sont en général des noms communs employés accidentellement comme noms propres : *l'Empereur, le Sénat.*

En ancien français, les noms géographiques ne prenaient jamais l'article ; les noms de cours d'eau, de montagnes et de pays le prennent aujourd'hui : **la** *Seine*, **les** *Vosges*, **la** *France ;* mais l'usage ancien se conserve dans certains cas : *Je viens de France.*

51. Indication de l'identité, sens déterminé et indéterminé ; question *quel* ?

La langue, qui existe pour satisfaire à des besoins pratiques, distingue très nettement par l'emploi des mots accessoires les êtres et les choses dont l'identité est connue de la personne à qui l'on parle, de ceux dont l'identité lui est inconnue.

L'identité est connue quand le groupe du nom répond à la question *quel?* On dit alors que le sens du nom est **déterminé :**

J'ai été mordu par votre chien. (Quel chien? Le vôtre. Sens déterminé.)

L'identité est inconnue quand le groupe du nom ne répond pas à la question *quel?* On dit alors que le sens du nom est **indéterminé :**

J'ai été mordu par un chien. (Quel chien? Je ne l'indique pas. Sens indéterminé.)

On peut indiquer exactement le nombre sans indiquer l'identité : *une pomme, deux pommes, cent pommes.*

Pour indiquer l'identité d'un être ou d'une chose, le meilleur moyen est de les montrer dans la réalité :

Les adjectifs démonstratifs donnent au nom un sens déterminé, parce qu'ils sont employés en principe quand on montre l'être ou la chose que le nom désigne : **cette** *pomme*, **ces** *pommes.*

L'article défini, qui est issu d'un adjectif démonstratif latin (*ille homo* = cet homme-là) donne également au nom un sens déterminé : *Mange* **la** *pomme.*

L'adjectif possessif donne aussi au nom un sens déterminé : *Combien vendez-vous* **vos** *pommes?* (*vos pommes* = les pommes de vous).

52. Indication de la quantité ; nombre du nom ; question *combien?*

La quantité est indiquée quand le groupe du nom répond à la question *combien?*

Prends trois pommes pour le goûter. (Combien de pommes? Trois.)

Achète des pommes. (Combien de pommes? Plusieurs.)

On indique très approximativement la quantité en faisant précéder le nom d'un **adverbe de quantité : tant de** *pommes*, **tant de** *beurre*, **beaucoup de** *pommes*, **un peu de** *beurre.*

Ce procédé est à peu près le seul dont on dispose quand le nom désigne une notion **continue** (§ 47) ; une indication plus précise n'est possible qu'avec les noms de notions **nombrables**, et en ce cas la quantité s'appelle **le nombre.**

Pratiquement, dans la suite de notre étude, nous n'étudierons la quantité que sous l'aspect du nombre, et nous emploierons le terme de « nombre » au lieu du terme plus général de « quantité ».

Le nom donne dans sa forme même une indication de nombre : **il oppose le singulier au pluriel** ; mais cette opposition, visible dans l'écriture (*pomme, pommes*), ne s'entend que dans quelques noms (*cheval, chevaux ; bœuf, bœufs*) ; la plupart du temps, elle est rendue sensible à l'oreille par les articles et adjectifs pronominaux qui précèdent le nom : **une** *pomme*, **des** *pommes ;* **cette** *pomme*, **ces** *pommes ;* ou par les liaisons (§ 267) : *Hommes heureux, aux premiers élèves, quelques amis.*

L'indication exacte du nombre se fait au moyen des **adjectifs numéraux cardinaux : deux** *pommes*, **soixante-quinze** *pommes.*

Certains **adjectifs indéfinis** indiquent le nombre d'une manière approximative : **plusieurs** *pommes*, **quelques** *pommes*, **mainte** *pomme*.

Remarque : Si l'on veut indiquer exactement la quantité d'une matière continue, il faut recourir à une unité de mesure, c'est-à-dire à une notion nombrable ; si je dis : *trois kilos de beurre*, je compte des kilos, et non du beurre.

53. Le nom commun employé sans mots accessoires :

Le nom commun est parfois employé sans mots accessoires :

1° **Quand il est attribut ou apposition :**

Cet enfant est **roi.** *Un enfant* **roi.**

Ici le nom *roi* ne désigne pas un être indépendant du nom auquel il se rapporte ; **il n'a ni identité, ni nombre propres** ; il est comparable à un adjectif.

On fait apparaître cette valeur d'adjectif en comparant les phrases suivantes :

Connaissez-vous **la reine?** — *Je* **la** *connais.*
Etes-vous **reine?** — *Je* **le** *suis.*

Le nom ainsi employé s'accorde en nombre et, s'il y a lieu, en genre avec le nom auquel il se rapporte :

Pierre et Paul étaient **soldats.** *Jeanne était* **bergère.**

2° **Quand il est employé comme complément d'un nom ou d'un verbe** dans un sens qui ne répond ni à la question *quel?* ni à la question *combien?* c'est-à-dire **sans identité ni nombre réels :**

Aimez-vous la viande de **cheval?**
Cet acteur a une tête de **cheval.**
Savez-vous monter à **cheval?**

C'est souvent le cas lorsque le nom fait partie d'un **mot composé :**

Un fer à **cheval.**

ou quand il est **précédé d'un mot négatif :**

Je n'ai pas de **cheval.**
Un cavalier sans **cheval.**

Dans ces emplois, le nom *cheval* ne désigne pas un être réel ; il serait impossible de le reprendre en disant : **ce** *cheval.*

Le nom ainsi employé se met au nombre voulu par le sens (cf. § 213). S'il est précédé d'un mot négatif, on tient compte du nombre qu'il aurait si la phrase était positive ; on écrit donc :

Ce verre n'a pas de **pied.**

mais :

Cette table n'a pas de **pieds.**

L'ADJECTIF

54. Nature de l'adjectif ; adjectifs pronominaux et adjectifs qualificatifs :

Un gant n'est pas fait pour lui-même, mais pour vêtir une main, dont il a la forme. De même l'**adjectif n'existe que pour être associé à un nom,** c'est le complément du nom par excellence ; toutes les indications qu'il donne s'appliquent à un nom (ou à un pronom).

Le nom désigne un être ou une chose pourvue d'un nombre, d'une identité, de qualités.

L'adjectif indique :

— Soit le **nombre** et l'**identité** de cet être ou de cette chose ; c'est le rôle des **adjectifs pronominaux** et **numéraux** (comme de l'article).

— Soit une **qualité** de l'être ou de la chose ; c'est le rôle des **adjectifs qualificatifs.**

Ainsi quand on dit :

Quelques *enfants* **turbulents.**

— l'adjectif pronominal *quelques* indique le nombre approximatif d'enfants désignés.

— l'adjectif qualificatif *turbulents* indique une qualité (au sens grammatical du mot !) de ces enfants ; on dit qu'il **qualifie** le nom.

Tableau comparatif du sens des adjectifs

	Indication		
	de nombre	d'identité	de qualité
Adjectifs pronominaux et numéraux	oui	oui	non
Adjectifs qualificatifs	non	non	oui

De même que le gant épouse la forme de la main, de même l'**adjectif** épouse le genre et le nombre du nom auquel il se rapporte ; on dit que l'adjectif **s'accorde** avec le nom (§ 203) :

Certains *garçons* **turbulents, certaines** *fillettes* **turbulentes.**

Remarques : *a)* D'une façon générale, les adjectifs pronominaux se placent avant le nom et les adjectifs qualificatifs après.

b) Dire qu'un adjectif pronominal indique l'identité ne signifie pas qu'il détermine toujours le sens du nom ; qu'on dise *cet enfant* ou *un autre enfant, n'importe quel enfant,* on donne une indication d'identité.

c) Quelques adjectifs peuvent être employés, avec un sens différent, soit comme adjectifs qualificatifs, soit comme adjectifs pronominaux : ex. *quelconque* (§ 96), *certain* (§ 97) ; comparez :

Il a un air **quelconque.** — *Un talent* **certain.**
Tirez une carte **quelconque.** — *Un* **certain** *talent.*

Les adjectifs numéraux ordinaux, qui indiquent le rang, servent à identifier le nom : *le* **vingt-cinquième** *jour ;* mais parfois le rang est une qualité : *Je suis* **premier.**

55. L'adjectif employé sans nom :

Il arrive que l'adjectif soit employé sans nom :

a) Si c'est un adjectif **pronominal**, il prend alors la valeur d'un **pronom** ; comparez :

Certains *enfants sont turbulents.* (*Certains* est adjectif.)
Certains *sont turbulents.* (*Certains* est pronom.)

Les adjectifs pronominaux tels que *même, autre* qui ne dispensent pas d'employer l'article sont précédés de l'article dans leur emploi pronominal ; comparez :

Le **même** *élève a répondu.* — *D'***autres** *élèves ont levé le doigt.*
Le même *a répondu.* — **D'autres** *ont levé le doigt.*

b) Si c'est un adjectif **qualificatif**, il prend la valeur d'un **nom**, et tes précédé des mots accessoires du nom ; comparez :

Les gens **braves** *sont parfois prudents.* (*Braves* est adjectif.)
Les braves *sont parfois prudents.* (*Braves* est nom.)

Remarque : Dans la phrase suivante :

Voici deux ballons, veux-tu le rouge ou le bleu?

les groupes *le rouge* et *le bleu* « représentent » le nom *ballons*, exactement comme les pronoms représentent un antécédent (§ 56). Ces groupes n'ont pas reçu en grammaire de nom particulier ; on peut leur appliquer le terme général de « représentants » ; dans l'analyse, on dit qu'ils sont « elliptiques » (§ 34).

LE PRONOM

56. Le pronom ; la représentation :

On définit généralement le pronom : un mot qui remplace le nom.

Effectivement, nous avons vu dans la Première Partie que le pronom est apte à remplir toutes les fonctions du nom.

Mais s'il « remplace » le nom, c'est qu'il est autre chose ; quelle est donc la différence entre le nom et le pronom ?

Tout nom évoque des **qualités** ; ainsi le nom *éléphant* évoque un animal très volumineux, de couleur grise, doté d'une trompe, de défenses et de larges oreilles ; le nom *éléphant* ne saurait être appliqué à un chien, ni à un arbre. D'autre part le nom, du moins le nom commun, ne contient pas d'indication d'identité ; si l'on dit :

Regarde **cet éléphant.**

c'est l'adjectif démonstratif qui permet d'identifier l'animal particulier que l'on désigne (en même temps, il indique le nombre pour l'oreille).

Au contraire un mot comme *le*, pronom personnel, ne contient aucune indication de qualité, il peut être appliqué à un éléphant comme à un chien, à un arbre, à un homme, à un livre ; mais si l'on dit, en parlant d'un éléphant :

*Regarde-***le.**

le pronom *le* à lui seul permet d'identifier l'être désigné. Les indications qu'il contient sont :

une indication de **genre** (masculin) ;
une indication de **nombre** (singulier) ;
une indication d'**identité** (l'éléphant qu'on montre) ;
une indication de **fonction** (objet).

Sens comparés du nom *éléphant* et du pronom *le*

	Indication				
	de qualités	de genre	de nombre	d'identité	de fonction
Nom *éléphant*	oui	oui	oui (pour l'œil)	non	non
Pronom *le*	non	oui	oui	oui	oui

Tous les pronoms ne donnent pas les mêmes indications que le pronom *le*, mais tous se distinguent du nom de la même manière : ils désignent les êtres et les choses sans évoquer leurs qualités (si ce n'est la qualité de personne ou de chose), mais en indiquant le **nombre**, l'**identité** et, pour certains, le **genre**, la **fonction**, une **relation** :

On peut distinguer sept espèces de pronoms :

— Les pronoms **personnels** : *moi, vous, se...*
— Les pronoms **possessifs** : *le mien, les leurs...*
— Les pronoms **démonstratifs** : *celui-ci, cela, ceux...*
— Les pronoms **indéfinis** : *quelqu'un, certains, tous, chacun...*
— Les pronoms **numéraux** : *les deux, la première...*
— Les pronoms **interrogatifs** : *qui? lequel?...*
— Les pronoms **relatifs** : *qui, lequel...*

Les pronoms s'emploient de deux façons :

1° **Sans antécédent** : A eux seuls ils désignent des êtres ou des choses dont l'identité est parfois indéterminée, parfois exactement déterminée par la situation :

Quelqu'un *est venu.* *J'ai perdu* **quelque chose.**
Regarde **ceci.** *Regarde-***moi.** *Ne dis jamais de mal* **des tiens.**

2° **Avec antécédent** : On appelle ainsi un mot figurant dans le contexte, soit avant, soit même après le pronom, et que le pronom « représente » :

Une grenouille vit un bœuf
Qui lui *sembla de belle taille.* (La Fontaine.)

(*Qui* a pour antécédent *un bœuf* et *lui* a pour antécédent *une grenouille.*)

Remarques : *a*) Les pronoms ne sont pas les seuls mots de représentation ; beaucoup d'adverbes comme *en, y, dessus, là,* ont un rôle analogue :

Vous trouverez de l'essence à **Magny.** — *J'***en** *viens* (ou : *J'***y** *vais*).
Prends **une chaise** *et monte* **dessus.**

b) Les noms ne sont pas les seuls mots qui peuvent être représentés ; un adverbe, un adjectif, un verbe peuvent l'être :

Il travaille **vite** : *son frère ne travaillait pas* **ainsi.**
Es-tu **content?** — *Je* **le** *suis.*
Sais-tu **nager?** — *On ne m'a pas appris* **cela.**

Une proposition même peut être représentée :

On m'a dit **que j'étais premier,** *mais je ne puis* **le** *croire.*

57. Règle du *noyau de pêche :*

On ne peut pas dire :

* *J'ai planté le noyau de* **pêche que** *tu as mangée hier.*

parce que le nom *pêche*, n'étant précédé d'aucun mot accessoire du nom, n'a ni nombre ni identité propres (cf. § 53) ; au contraire, le pronom *que* représente une pêche bien définie : celle que l'interlocuteur a mangée la veille. Il faut dire :

J'ai planté le noyau de **la pêche que** *tu as mangée hier.*

RÈGLE : **En principe, un nom commun ne peut être représenté par un pronom masculin ou féminin que s'il a un sens réel** (§ 50).

Remarque : On remarquera d'autre part qu'il est impossible de représenter par un pronom relatif de sens général un nom de sens particulier, ou inversement ; on ne peut dire :

* *Le vagabond acheta* **du pain, qui** *est la nourriture principale des pauvres.*

parce que *du pain* désigne une quantité limitée de pain, alors que le pronom *qui* représente *pain* avec un sens illimité ; mais on dira très correctement :

Le vagabond acheta **de ce pain qui** *est la nourriture principale des pauvres.*

Les mêmes précautions sont à observer pour la représentation avec les pronoms personnels *il, elle*, etc. La plupart des autres pronoms sont aptes à représenter leur antécédent avec une quantité différente :

Le chien est carnivore, mais **le mien** (ou **celui-ci**) *s'est bien habitué aux légumes.*

LA DÉTERMINATION

58. Rôle des circonstances dans la détermination :

Le rôle des **circonstances** dans lesquelles est prononcée une phrase est capital pour la **détermination** du sens des noms.

Ainsi les circonstances font à elles seules la détermination si nous entendons prononcer les phrases suivantes :

Détache **le chien.** *Passe-moi* **la carafe.**
Faites entrer **les élèves.** *Regarde* **les avions.**

Les circonstances délimitent dans notre pensée ce qu'on pourrait appeler un **champ de conscience**, comparable au champ d'une lunette, d'un microscope.

Si les noms *chien, carafe* ont un sens déterminé dans les phrases ci-dessus, c'est que le champ de conscience n'offre qu'un chien, qu'une carafe.

Dans un texte écrit, les circonstances résultent du **contexte**, c'est-à-dire de ce qui précède :

Le long d'un clair ruisseau buvait une colombe...
La colombe *aussitôt usa de charité.* (La Fontaine.)

59. Compléments déterminatifs :

Les circonstances ne suffisent pas toujours à déterminer le sens d'un nom ; si un père dit à son fils, en lui montrant un rayon de livres :

Apporte-moi **le** *livre.*

l'enfant dira :

Quel livre?

Pour que le nom réponde à cette question, et par conséquent présente un sens **déterminé** (cf. § 51), le père devra lui adjoindre des compléments :

Apporte-moi le livre **rouge.** *Apporte-moi le* **plus grand** *livre. Apporte-moi le livre* **de Michelet.** *Apporte-moi le livre* **que Pierre m'a prêté.**

Tous ces compléments indiquent soit des **qualités** de l'objet désigné, soit des **relations** entre cet objet et un être (*Michelet, Pierre*) ; qualités et relations aident à **restreindre le sens du nom,** ils le **déterminent** ; aussi les appelle-t-on **compléments déterminatifs.**

DÉFINITION : **On appelle déterminatif un complément qui, donnant au nom un sens plus étroit, contribue à le déterminer.**

Tout complément n'est pas déterminatif ; dans les phrases suivantes :

Le **bouillant** *Achille écouta le conseil du* **sage** *Nestor.*
Ce gâteau, **doré** *et* **croustillant,** *aura du succès.*

les adjectifs en caractères gras ne déterminent pas le sens des noms *Achille, Nestor* et *ce gâteau,* lesquels sont parfaitement déterminés par ailleurs.

Les compléments non déterminatifs peuvent être supprimés sans fausser le sens de la phrase :

Achille écouta le conseil de Nestor.
Ce gâteau aura du succès.

Au contraire, les compléments déterminatifs **ne peuvent être supprimés, ni,** le plus souvent, **détachés** (cf. § 40).

Dans la phrase suivante :

S'abstenir de tous les aliments qui risqueraient de fatiguer le foie.
(Ordonnance médicale.)

il est impossible de supprimer la proposition relative, ou même de la détacher par une virgule, sans exposer le malade à périr d'inanition.

Remarques : *a)* Un complément lié n'est pas forcément déterminatif, mais si l'on veut marquer expressément qu'un complément n'est pas déterminatif, il faut le détacher ; ainsi l'on écrira avec une double pause :

Les animaux qui ne parlent pas, se font souvent comprendre par leur regard.

b) Un complément peut être déterminatif sans que la détermination soit achevée :

Je voudrais un crayon **noir.**

Noir est déterminatif parce qu'il restreint le sens du nom *crayon*. Au contraire, il ne l'est pas dans la phrase suivante :

Un **noir** *corbeau s'envola à notre approche.*

parce qu'il ne restreint pas le sens du nom *corbeau* (tous les corbeaux sont noirs).

SINGULIER GÉNÉRAL

60.

Dans la phrase suivante :

Détache **le chien.**

le nom *chien* désigne un chien particulier, déterminé par les circonstances de la parole.

Mais si l'on dit :

Le chien *est carnivore.*

le nom *chien*, quoique au singulier, désigne tous les représentants de l'espèce *chien;* **c'est un singulier de sens général.** La pensée, quand on prononce cette phrase, déborde largement le cadre étroit des circonstances, et le nom *chien* prend un sens illimité en quantité.

Cette valeur n'est pas due à l'emploi de l'article défini ; la même différence existe entre :

J'ai été mordu par **un chien** (singulier de sens **particulier**).

et : **Un chien** *s'attache toujours à son maître* (singulier **général**).

Le singulier général ne désigne pas forcément un nombre d'êtres ou de choses illimité ; son extension peut être très réduite ; par exemple, un pâtissier coupe en trois parts égales un gâteau de 60 francs, et dit :

La part *vaut 20 francs.*

La part est un singulier général qui désigne, en fait, trois parts.

L'adjectif indéfini *chaque* est spécialisé dans l'expression du singulier général :

Chaque part *vaut 20 francs*

Le singulier général est d'un usage très fréquent en littérature :

L'oreille *en éventail,* **la trompe** *entre les dents,*
Ils cheminent, **l'œil** *clos.* **Leur ventre** *bat et fume.*
(Leconte de Lisle, *Les Eléphants*).

Le singulier général peut toujours être remplacé par un pluriel :

Les chiens *sont carnivores.*
Les parts *valent 20 francs.*

Cependant il existe, entre le singulier général et le pluriel, des nuances de **style** ; souvent le singulier général évite une équivoque ; si l'on écrit :

Les cavaliers s'élancèrent, **sabres** *aux poings.*

rien n'empêche de comprendre que chaque cavalier a deux sabres ; cette erreur est évitée si l'on écrit :

Les cavaliers s'élancèrent, **sabre** *au poing.*

B. — ÉTUDE PARTICULIÈRE DES PRONOMS ET DES MOTS ACCESSOIRES DU NOM

L'ARTICLE

61. Sens de l'article :

L'article est le mot accessoire du nom le plus employé. On distingue trois sortes d'articles :

L'article **défini** : *le, la, les.*
L'article **indéfini** : *un, une, des.*
L'article **partitif** : *du, de la, de l'* (avec élision).

Pour comprendre le sens exact de ces différents articles, il faut se rappeler la distinction des notions nombrables et des notions continues (§ 47).

Nous emploierons dans nos exemples le nom *poisson,* qui peut désigner selon la manière dont on l'imagine une notion nombrable ou une notion continue.

Constatons d'abord que ce nom, employé dans la phrase suivante sans mot accessoire :

Cette sauce a un goût de **poisson.**

ne désigne pas un ou plusieurs poissons réels, mais qualifie le nom *goût* comme le ferait un adjectif (comparez : *un goût* **amer**, *un goût de* **brûlé**).

Nous allons voir comment les différents articles donnent à ce nom un sens réel, c'est-à-dire répondant plus ou moins aux questions *combien?* et *quel?*

1° *Le pêcheur voit trembler sa ligne :* **un poisson** *a mordu.*

Combien de poissons? Un. La notion de poisson est ici nombrable.
Quel poisson? Il n'en a pas encore été question, le sens est indéterminé.

DÉFINITION : **L'article indéfini** *un, une, des* **s'emploie devant un nom de notion nombrable et lui donne un sens réel indéterminé.**

2° *Je vais acheter* **du poisson** *au marché.*

Combien de poissons? Peut-être un, peut-être plusieurs, peut-être un morceau de poisson. La notion de poisson est ici continue, et l'on désigne une certaine quantité de poisson qu'on ne précise pas encore, mais qui est réelle.
Quel poisson? Il n'en a pas encore été question, le sens est indéterminé.

DÉFINITION : **L'article partitif** *du, de la* **s'emploie devant un nom de notion continue et lui donne un sens réel indéterminé.**

3° *Le pêcheur tire sa ligne :* **le poisson** *est au bout.*
Voici **le poisson** *pour midi : des rougets.*

Dans ces deux exemples, comme dans les deux exemples précédents, le nom désigne une quantité réelle de poisson ; la notion de poisson est nombrable dans la première phrase et continue dans la seconde.
La différence vient de ce que le nom, maintenant, répond à la question *quel?* Quel poisson? Celui dont il a été question, c'est-à-dire celui qui a mordu à l'hameçon ou celui qu'on est allé se procurer pour le repas ; le sens est déterminé.

DÉFINITION : **L'article défini** *le, la, les* **donne au nom un sens réel déterminé.**

Le tableau ci-dessous résume les valeurs des différents articles appliqués aux notions nombrables et aux notions continues :

	Sens indéterminé	Sens déterminé
Notions nombrables	*une pomme* *des pommes*	*la pomme* *les pommes*
Notions continues	*du beurre*	*le beurre*

Remarque : Puisque les noms de notions continues n'ont pas de pluriel, l'article partitif n'existe qu'au singulier. Pourtant on admettra que l'article *des* est partitif dans : *Prenez des rillettes,* parce que le nom *rillettes* ne s'emploie qu'au pluriel, avec un sens continu.

62. Formes contractées de l'article défini :

Quand il n'y a pas élision,

de le	se contracte en	*du :*	*Je viens* **du** *bois ;*
à le	se contracte en	*au :*	*Je vais* **au** *bois ;*
de les	se contracte en	*des :*	*Je viens* **des** *champs ;*
à les	se contracte en	*aux :*	*Je vais* **aux** *champs.*

Remarques : *a)* Il ne faut pas confondre l'article défini contracté *du* avec l'article partitif *du* ; comparez :

Je viens **du** *bois :* article défini contracté.
Je vends **du** *bois :* article partitif.

La même différence existe entre l'article défini *la* précédé de la préposition *de* et l'article partitif *de la ;* comparez :

J'ai la passion **de la** *peinture :* article défini.
Je fais **de la** *peinture :* article partitif.

b) Il ne faut pas confondre l'article défini contracté *des* avec l'article indéfini *des ;* comparez :

Je viens **des** *champs :* article défini contracté.
Je vois **des** *champs :* article indéfini.

63. Omission de l'article :

Nous ne parlerons pas ici de l'absence d'article devant les noms propres, qui pour la plupart ne l'ont jamais pris (§ 50), ni devant les noms employés sans nombre ni identité propre (§ 53).

On ne peut parler d'omission de l'article que lorsqu'il manque devant un nom commun pris dans un sens réel, avec un nombre et une identité qui, même s'ils ne sont pas connus, n'en existent pas moins.

L'article est normalement omis dans les cas suivants :

1° Devant les noms en apostrophe, surtout dans la langue littéraire :

O lac ! rochers muets ! grottes ! forêt obscure ! (Lamartine.)

2° Les articles *des, du, de la* sont omis après la préposition *de ;* ainsi la phrase suivante :

Le champ était bordé **d'une haie.**

devient, s'il y a plusieurs haies :

Le champ était bordé **de haies** (= * *de* **des** *haies*).

De même on dit :

Ce repas fut arrosé **de vin** *que l'on coupa d'eau pour les enfants*
(c'est-à-dire : * *de* **du** *vin que l'on coupa...*).

3° L'article *des* se réduit à la préposition *de* lorsque le nom est précédé d'un adjectif qualificatif :

De *beaux fruits.*

Cette règle ne souffre d'exception dans la bonne langue que si l'épithète constitue avec le nom un nom composé ; il faut dire :

J'ai acheté **des petits pains.**

4° L'article manque dans les dictons que la tradition nous a conservés depuis un temps où l'article, en cours de création, était encore peu employé :

Noblesse oblige.

5° L'article est parfois omis, pour éviter sa répétition, dans les énumérations :

Femmes, moine, vieillards, tout était descendu. (La Fontaine.)

6° L'article est omis, avec une nuance expressive, dans la phrase sans verbe principal (§ 180) :

Grand tumulte sur le pont. (A. Daudet.)

64. L'article sert à créer des noms :

Un mot quelconque précédé de l'article prend la valeur d'un nom : *un brave, un riche ; un arrêté, un revenant ; le bien, le mal ; le manger, le dormir ; du solide, du beau, du vieux.*

L'article peut même faire un nom d'une proposition : *le qu'en-dira-t-on.*

L'article suivi d'un nom d'artiste désigne une œuvre de cet artiste : *un Delacroix, les Matisse, du Chopin.*

LES PRONOMS PERSONNELS

65. Sens des pronoms personnels :

Les pronoms personnels désignent des personnes ou des choses ; ils comportent :

— une indication d'**identité** : *moi, toi, lui ;*
— une indication de **nombre** : *moi, nous ; lui, eux ;*
— une indication de **genre** à la 3e personne : *lui, elle ;*

— une indication de **fonction** :

Sujet : **Ils** *viennent.*
Régime : *Pierre* **les** *a vus* (objet). *Je* **le** *serai* (attribut).
Complément d'attribution (§ 17) : *Pierre* **leur** *a parlé.*
Complément circonstanciel : *Va avec* **eux.**

66. Formes des pronoms personnels :

1° Formes **pronominales** proprement dites :

Personne	Formes atones			Formes toniques
	Sujet	Régime	Forme oblique	Forme unique
1re	*Je*	*Me*	*Me*	*Moi*
2e	*Tu*	*Te*	*Te*	*Toi*
3e	*Il, elle*	*Le, la*	*Lui*	*Lui, elle*
1re	*Nous*	*Nous*	*Nous*	*Nous*
2e	*Vous*	*Vous*	*Vous*	*Vous*
3e	*Ils, elles*	*Les*	*Leur*	*Eux, elles*
Réfléchi 3e personne		*Se*	*Se*	*Soi*
Personne générale	*On*			

Les formes **toniques** sont celles qui reçoivent dans la prononciation l'accent tonique (§ 270), les formes **atones** celles qui ne le reçoivent pas. Le choix des unes ou des autres obéit à des règles très impératives que nous pouvons nous dispenser d'exposer, car elles sont respectées dans l'usage sans être connues de la plupart de ceux qui parlent.

Les formes **obliques** sont employées devant le verbe avec le sens d'un complément indirect introduit par *à* :

Je **lui** *parle* = *Je parle* **à lui** (ou **à elle**).

2° Formes **adverbiales :**

On appelle **pronoms adverbiaux** les adverbes *en* et *y* quand ils sont employés pour représenter un nom, une proposition ou une idée abstraite quelconque sans exprimer un rapport de lieu (cf. § 69).

Remarque : Les pronoms *le, les, lui, leur,* ordinairement atones, sont toniques par exception quand ils sont précédés d'un verbe à l'impératif :

Regarde-**le.** *Regarde*-**les.** *Parle*-**leur.**

67. Emploi des pronoms de la 1re et de la 2e personne :

Les pronoms *je* **et** *tu* **sont employés sans antécédent,** *nous* **et** *vous* **aussi dans la plupart des cas. Ils désignent seulement des personnes,** dont l'identité est parfaitement déterminée par les circonstances de la parole :

Je te *salue.*

Remarques : *a) Nous* remplace *je* quand un fonctionnaire, un magistrat s'exprime dans l'exercice de ses fonctions : **Nous,** *maire de la commune de Bonnières, arrêtons que...* ou quand un auteur s'adresse, dans une préface, à ses lecteurs : **Nous nous** *sommes efforcé, dans ces pages, de respecter la vérité historique.*

b) Vous remplace *tu* comme forme de politesse :

Vous *êtes origin***al.**

68. Emploi des pronoms de la 3e personne :

Les pronoms de la 3e personne sont employés avec antécédent : ils représentent des êtres ou des choses dont l'identité est celle de l'antécédent :

Mon frère a une bicyclette, et **il** *me* **la** *prête.*

Des confusions d'antécédents sont souvent à craindre :

*Pierre annonce à Paul qu'***il** *a réussi.* (Qui a réussi? Pierre ou Paul?).

Pierre arrive; Paul aussi; **il le** *salue.*

Ce risque de confusion est diminué par la variété des formes du pronom de la 3e personne (formes différentes au masculin et au féminin, formes adverbiales cf. § 69, formes réfléchies cf. § 70).

On évitera les confusions par les procédés les plus divers ; ainsi l'on dira selon le sens :

Pierre annonce à Paul son propre succès ou *le succès de ce dernier.*

Pierre arrive, puis Paul qui le salue ou *qu'il salue.*

On recourra aux démonstratifs composés (§ 83), ou même on répétera l'antécédent.

Remarques : *a)* Le pronom *il* est issu du même mot démonstratif latin que l'article *le* (*ille*, cf. § 51). L'origine commune apparaît si l'on compare :

Détache **le** *chien. Détache* **la** *chienne.* Cf. { **Certains** *enfants*
Détache-**le.** *Détache*-**la.** { **Certains.** (§ 55.)

b) Au lieu de :

Je **le lui** *ai dit.* *Je* **la lui** *ai donnée.*

la langue populaire dit :

Je **lui** *ai dit.* *Je* **lui** *ai donnée.*

Cette suppression du pronom objet n'est pas admise dans la langue écrite moderne.

69. Pronoms neutres et pronoms adverbiaux :

On peut rapprocher dans l'étude les **pronoms neutres** et les **pronoms adverbiaux** qui présentent le caractère commun de n'avoir ni genre ni nombre ; ils peuvent seuls représenter une **idée abstraite**, exprimée par un adjectif, un verbe, une proposition ou une phrase.

Dans certaines conditions, les pronoms adverbiaux sont également employés pour représenter des noms.

1° **Le pronom neutre** *il* s'employait autrefois comme **sujet** avec le sens de *cela ;* cet emploi ne s'est conservé que dans quelques locutions : **il** *est vrai ;* **il** *se peut ;* **il** *suffit,* et quand il est « sujet apparent » d'un verbe impersonnel : **il** *pleut* ou d'un verbe construit impersonnellement : **Il** *convient que vous veniez* (cf. § 177) ; dans ces deux derniers emplois, sa valeur de représentation s'est complètement effacée, il n'est plus qu'un mot accessoire (§ 26).

2° **Le pronom neutre** *le* est au contraire d'un emploi très courant, mais seulement avec la fonction d'**objet** ou d'**attribut :**

Est-il grand? — *Il* **l'***est* (*le* représente *grand*).
As-tu écrit? — *Je* **l'***ai fait* (*le* représente *écrire*).
Il t'a menti. — *Je* **le** *sais* (*le* représente : *il t'a menti*).

3° **Le pronom adverbial** *en* représente une idée abstraite avec la fonction d'un **complément précédé de** *de* :

Il t'a menti. — *Je m'***en** *doutais* (*en* = de cela).

Mais *en* peut aussi remplacer le pronom personnel pour représenter **un nom :**

— obligatoirement si c'est un nom de **chose :**

*J'ai du bon tabac, tu n'***en** *auras pas.*

— facultativement si c'est un nom de **personne :**

Que devient Jean? — *Je n'***en** *ai pas de nouvelles*
(ou : *Je n'ai pas de nouvelles* **de lui**).

4° **Le pronom adverbial** *y* représente une idée abstraite avec la fonction d'un **complément précédé de** *à :*

Il faut ouvrir la lettre. — *Je m'***y** *oppose* (*y* = à cela).

Comme *en*, *y* est employé aussi pour représenter un nom de chose :
*N'***y** *touchez pas, il est brisé.* (Sully Prudhomme, *Le vase brisé.*)

Sauf avec certains verbes comme *tenir à*, *se fier à*, son emploi est très incorrect pour représenter un nom de personne ; on doit dire : *Je* **lui** *ai écrit*, et non : **J'***y ai écrit.*

Remarque : La tradition est d'appeler *en* et *y* « adverbes » quand ils signifient « de là » et « là » (compléments de lieu), et « pronoms » dans les autres cas. Il serait plus simple de les appeler toujours « adverbes », car il ne manque pas d'adverbes employés comme représentants (cf. § 56, Rem. *a*).

On notera que l'adverbe tend à remplacer les formes toniques du pronom personnel pour représenter non des personnes, mais des animaux, des choses ou des idées abstraites ; comparez :

Jeanne m'a promis son aide. — Ne compte pas sur elle (= sur Jeanne)
... Ne compte pas dessus (= sur son aide).
Il aperçoit enfin sa femme, trouve une chaise et s'assoit à côté d'elle (= à côté de sa femme)
... trouve une chaise et s'assoit à côté (= à côté de la chaise).

70. Pronom réfléchi *se, soi* :

Les pronoms *se* et *soi* sont appelés **réfléchis** parce qu'**ils ne peuvent représenter que le sujet de la proposition dont ils font partie, ou l'auteur inexprimé de l'action** : l'action est donc « réfléchie » sur son auteur :

Narcisse aimait à **se** *mirer dans l'eau.*
Il ne faut pas **se** *coucher tard.*

Nous avons vu (§ 68) l'utilité de ces formes : elles contribuent à éviter les confusions d'antécédents, non pas, comme les formes non réfléchies (*il, elle, ils, elles*, etc...) en indiquant le genre et le nombre de leur antécédent, mais **en indiquant sa fonction** ; aussi sont-elles invariables en genre et en nombre : *Il* **se** *regarde, elles* **se** *regardent.*

Cependant le français d'aujourd'hui n'emploie avec rigueur que la forme *se* (forme de complément d'objet ou forme oblique) ; la forme *soi*, que l'on devrait employer après les prépositions, s'emploie surtout **avec un sens général** (§ 60) ; on dit ordinairement :

On *a souvent besoin d'un plus petit que* **soi.**
mais : **Pierre** *a eu besoin d'un plus petit que* **lui.**

L'égoïste *ne vit que pour* **soi.**
mais : **Pierre** *ne vit que pour* **lui-même.**

Il faut se méfier de **soi.**
mais : **Pierre** *ne se méfie pas assez de* **lui-même.**

71. Pronom sujet de sens général : *on :*

On peut être classé soit dans les pronoms personnels, soit dans les pronoms indéfinis ; c'est l'ancienne forme du mot *homme* employé comme sujet.

Il est parfois précédé de l'article *l'*, après *et, ou, où, si* et *que*, pour éviter une rencontre de sons désagréable : *Si* **l'***on veut, ce que* **l'***on veut.*

Il faut se garder d'employer *l'on* pour *on* en dehors de ces cas.

1° **Sens général :**

Si les circonstances ne viennent pas limiter son sens, *on* désigne tout le monde :

On *doit respecter ses parents.*

Dans ce sens, *on* conserve le genre masculin et le nombre singulier qu'il doit à son origine :

On est souvent **tenté** *de critiquer les autres.*

2° **Sens particuliers :**

Souvent les circonstances viennent limiter le sens de *on ;* il prend alors des sens particuliers.

a) **Pierre, Paul, Jacques et moi,* **on** *est allés ensemble en vacances.*

On a ici le sens de *nous,* et le participe *allés* est accordé en conséquence ; mais le verbe *est* reste au singulier.

Cet emploi est constant dans la langue populaire, qui évite *nous* pour simplifier la conjugaison. Mais il est **incorrect,** et doit être rigoureusement proscrit des narrations, sauf dans les dialogues, où l'on reproduit la langue parlée.

b) **On** *repave notre rue.*

On représente les ouvriers qui repavent la rue ou le service qui dirige les travaux et qu'il est inutile de désigner avec plus de précision.

c) **On** *a pris mon crayon.*

On représente quelqu'un que l'on ne peut pas désigner avec précision, parce qu'on ignore son identité.

d) *Et vous, à m'obéir, Prince,* **qu'on** *se prépare.* (Racine.)

On signifie *vous,* mais, en évitant la désignation directe de la personne, il exprime une nuance de mépris, affirme l'autorité.

e) **On** *vous épousera, toute fière que* **l'on** *est.* (Marivaux.)

On signifie *je,* avec une imprécision bienséante et malicieuse.

72. *Nous* et *vous* employés au sens général :

Nous et *vous* sont employés parfois avec le sens général de *on,* principalement aux fonctions de complément que *on* n'est pas susceptible de remplir :

La musique **nous** *grise.* *La musique* **vous** *grise.*

*Qu'***on** *hait un ennemi quand il est près de* **nous !** (Racine.)

Quand **on** *se plaint de tout, il ne* **vous** *arrive rien de bon.* (J. Chardonne.)

MOTS POSSESSIFS

73. Sens des adjectifs possessifs :

Les adjectifs possessifs sont en réalité des **adjectifs personnels** ; ils indiquent une **relation** de **personne** :

Mon *cheval* = *le cheval* **de moi.**

Cette relation peut être la **possession** ; c'est le cas dans l'exemple précédent ; mais souvent il n'y a pas de possession à proprement parler :

Mon *maître* = *le maître qui* **me** *commande.*
Ma *ville* = *la ville où* **j'***habite.*
Mon *propriétaire* = *le propriétaire qui* **me** *loge.*

Nous emploierons les termes traditionnels de **possessifs** et de **possession,** mais en leur donnant un sens très large.

74. Formes atones de l'adjectif possessif :

		Etre ou chose possédée		
		Singulier		Pluriel
		Masculin	Féminin	
Etre ou chose qui possède	**Moi**	*Mon*	*Ma*	*Mes*
	Toi	*Ton*	*Ta*	*Tes*
	Lui ou **elle**	*Son*	*Sa*	*Ses*
	Nous	*Notre*		*Nos*
	Vous	*Votre*		*Vos*
	Eux ou **elles**	*Leur*		*Leurs*

Ma, ta, sa deviennent *mon, ton, son* devant une voyelle ou un *h* muet : *Mon ardoise, ton histoire.*

75. Emploi des formes atones de l'adjectif possessif :

Les formes dites **atones** de l'adjectif possessif précèdent toujours le nom ; elles dispensent d'employer l'article dont elles contiennent l'idée. Elles ont une valeur déterminative ou expressive :

1° Valeur déterminative :

Comparez :

Le *cheval* **d'Henri IV.**
Mon *cheval* (= **Le** *cheval* **de moi**).

La relation de personne qu'exprime l'adjectif possessif lui donne la valeur d'un **complément déterminatif** (§ 59) : il **détermine** le sens du nom qu'il accompagne.

Quand la chose possédée fait notoirement partie du possesseur (possession normale et « inaliénable ») l'article défini remplace l'adjectif possessif : *Il releva* **la** *tête* (tout être humain possède une tête). *Tu* **me** *casses* **la** *tête. On* **lui** *a coupé* **les** *cheveux.*

Mais on dit : *Il releva* **sa** *tête* **blonde**, parce que tout être humain n'a pas une tête blonde.

2° Valeur expressive :

Si l'on emploie l'adjectif possessif alors que la détermination est superflue, il prend une valeur particulière due au rapport de personne qu'il exprime :

Mon *Polyeucte touche à son heure dernière.* (Corneille.)

Sens : Polyeucte qui **m**'est cher (cf. **Mon** *petit Trott*, roman d'André Lichtenberger).

Mon *capitaine*, **Mon***seigneur.*

Sens : Capitaine, seigneur à qui **je** dois l'obéissance et le respect.

Ainsi raisonnait **notre** *lièvre.* (La Fontaine.)

Sens : Le lièvre auquel **nous** nous intéressons.

Michel fait **son** *caprice.*

Sens : Le caprice habituel, qui est un trait de **sa personnalité.**

Remarques : *a)* Puisque l'adjectif possessif contient une indication de personne, il prête aux mêmes confusions que le pronom personnel (cf. § 68), si plusieurs personnes sont désignées dans la phrase :

Pierre annonce à Paul **sa** *réussite* (la réussite de Paul ou de Pierre?).

Il faut éviter avec soin ces confusions ; ex. :

Il raisonnait autant pour son bonheur, **à elle**, *que pour le sien.* (E. Zola.)

b) Lorsque le possesseur est désigné par un nom de **chose** dans la proposition pré-

cédente, on peut le représenter par le pronom adverbial *en* et remplacer l'adjectif possessif par l'article défini :

Cette maladie est bénigne, mais il faut **en** *craindre* **les** *suites.*

Ce tour n'est jamais obligatoire, il est soumis à de nombreuses conditions, mais il est parfois commode pour éviter la confusion des possesseurs ; comparez :

Elle apporta le vol-au-vent et en ôta le chapeau.
Elle apporta le vol-au-vent et ôta son chapeau.

76. Formes toniques de l'adjectif possessif :

		Être ou chose possédée			
		Singulier		Pluriel	
		Masc.	Fémin.	Masc.	Fémin.
Être ou chose qui possède	**Moi** **Toi** **Lui** ou **elle**	*Mien* *Tien* *Sien*	*Mienne* *Tienne* *Sienne*	*Miens* *Tiens* *Siens*	*Miennes* *Tiennes* *Siennes*
	Nous **Vous** **Eux** ou **elles**	*Nôtre* *Vôtre* *Leur*		*Nôtres* *Vôtres* *Leurs*	

Remarquer l'accent circonflexe que portent les formes toniques *nôtre* et *vôtre*, tandis que les formes atones ne l'ont pas.

77. Emploi des formes toniques de l'adjectif possessif :

Ces formes expriment seulement la relation de personne, et ne dispensent pas d'employer l'article. Pronominales par le sens, elles s'apparentent par leurs emplois aux adjectifs qualificatifs ; comparez :

Un **mien** *cheval.* — *Ce cheval est* **mien.**
Un **beau** *cheval.* — *Ce cheval est* **beau.**

Ces formes sont d'ailleurs vieillies et ne se rencontrent que dans la langue littéraire :

Un **mien** *cousin, César.* (Victor Hugo.)
Le bateau était **sien,** *des paratonnerres à la quille.* (Claude Farrère.)

78. Le pronom possessif :

L'adjectif possessif tonique, s'il est précédé de l'article et n'est pas suivi d'un nom, prend le sens d'un pronom (cf. § 55).

Ainsi s'expliquent les formes du **pronom possessif :** *le mien, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur,* etc.

On emploie ce pronom :

1° Généralement **avec antécédent :**

Je n'ai pas de crayon. — Voulez-vous **le mien ?** (= mon crayon).

2° Parfois **sans antécédent:**

Il a perdu tous **les siens** (= tous ses proches parents).

Les nôtres *sont restés maîtres du terrain* (= nos troupes).

MOTS DÉMONSTRATIFS

Le pronom démonstratif

79. Formes du pronom démonstratif :

Le pronom démonstratif a des formes simples et des formes composées :

1° **Formes simples :**

Singulier			Pluriel	
Masculin	Féminin	Neutre	Masculin	Féminin
celui	*celle*	*ce*	*ceux*	*celles*

Ce est élidé devant une voyelle et prend une cédille devant *a : c'est ; ç'a été.*

2° **Formes composées :**

On obtient les formes composées en ajoutant les adverbes *ci* et *là* aux formes simples : *celui-ci, celui-là,* etc.

Ces adverbes sont reliés aux formes simples par un trait d'union, sauf au neutre où ils sont soudés et où l'adverbe *là* perd son accent : *ceci, cela.*

Cela s'abrège en *ça,* mais seulement **dans la langue familière.**

80. Sens des pronoms démonstratifs :

Le mot *démonstratif* vient du latin *demonstrare* qui signifie *montrer ;* en effet, les pronoms démonstratifs sont souvent employés pour désigner un être ou une chose que l'on **montre** dans le monde réel, afin d'indiquer exactement son identité : ils ont donc un sens absolument **déterminé** (cf. § 51) :

Regardez **celui-ci.** *Buvez* **ceci.**

Par suite on emploie ces pronoms pour montrer un être ou une chose dans une réalité imaginaire créée par un contexte :

Dans une ménagerie
De volatiles remplie
Vivaient le Cygne et l'Oison :
Celui-là *destiné pour les regards du maître ;*
Celui-ci *pour son goût.* (La Fontaine.)

81. Formes masculines et féminines et formes neutres :

Les formes **masculines et féminines** *celui-ci, celle-ci,* etc..., représentent en principe un nom antécédent dont elles prennent le genre :

J'aime assez **les tableaux modernes,** *mais je n'aime pas* **celui-ci.**

Ces formes ont un pluriel, comme les noms qu'elles représentent :

Je préfère **ceux-ci.**

Au contraire les formes **neutres** *ce, ceci, cela* s'emploient quand on n'a aucun nom dans l'esprit.

— Soit qu'elles désignent un être ou une chose qu'on renonce ou qu'on ne pense pas à nommer :

Qu'est-ce que c'est que **cela?** *Buvez* **ceci.**

— Soit qu'elles représentent une idée exprimée par une proposition ou par une phrase :

Faites comme vous voudrez, **cela** *m'est égal.*

Par suite *ceci* et *cela* n'ont pas de pluriel : *ceci* peut désigner aussi bien plusieurs choses, plusieurs idées qu'une seule.

82. Emploi des formes simples :

Les pronoms démonstratifs simples, auxquels il manque l'adverbe *ci* ou *là,* sont des formes **incomplètes** ; ils ont besoin d'être complétés par un complément déterminatif (cf. § 59).

Ce complément peut être :

1° — **Une proposition relative :** *celui* **à qui** (ou *ce* **à quoi**) *je pense.*

2° — **Un nom**, introduit par la préposition *de* : *celui* **de mon père.**

(D'autres prépositions se rencontrent, dans la langue familière seulement : *celui* **sur la table**, *celle* **avec des lunettes.**)

3° — **Un adverbe** : *celui* **de devant.**

4° — **Un participe** : *Celles (des fenêtres)* **donnant sur la rue** *étaient fleuries.*
Celui **fait par toi** *est plus solide.*

Quant à l'adjectif qualificatif, il ne peut déterminer un pronom démonstratif ; on ne dit pas : **celui** *bleu*, **celui** *rouge*, mais : **le** *bleu*, **le** *rouge* (§ 55 Rem.).

Remarque : *Celui, celle, ceux* s'emploient parfois sans antécédent au sens de *l'homme, la femme, les gens* :
N'humiliez jamais **ceux** *qui vous ont élevé.*

83. Formes en *ci* et formes en *là* :

Dans les formes composées du pronom démonstratif, ce sont les adverbes *ci* (= *ici*) et *là* qui font la détermination que les formes simples demandent à des compléments.

En principe les formes en *ci* s'emploient pour désigner les êtres ou les choses **rapprochés**, les formes en *là*, pour désigner les êtres ou les choses **éloignés** : *Voici deux poteaux :* **celui-ci** *marque la ligne de départ,* **celui-là** *la ligne d'arrivée.*

Dans un texte écrit, l'opposition de l'adverbe *ci* et de l'adverbe *là* évite les confusions d'antécédents qui, avec les pronoms, sont souvent à craindre : les formes en *ci* représentent le nom le plus rapproché, les formes en *là* le nom le plus éloigné ; dans l'exemple de La Fontaine cité au § 80, *celui-ci* représente *l'Oison*, et *celui-là* représente *le Cygne.*

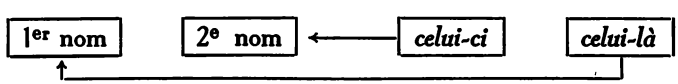

Parfois les formes en *là* désignent ce qui précède, les formes en *ci* ce qui suit :
Celui-là *vous a plu, mais qu'allez-vous dire de* **celui-ci ?**

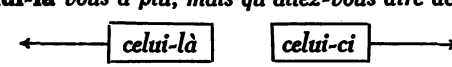

Cela résume souvent ce qu'on a dit, *ceci* annonce ce qu'on va dire.

Remarque : Les formes composées s'emploient parfois sans antécédent avec une valeur indéterminée résultant de l'opposition de *ci* et de *là* :
Un maître ne doit pas être indulgent avec **celui-ci**, *sévère avec* **celui-là.**

84. *Ce* employé pour *cela :*

Le pronom simple *ce* s'emploie sans complément déterminatif, au sens de *cela*, mais seulement comme **sujet**, devant le verbe *être :*

C'*est vrai.* **Ce** *sera fait.* Ç'*avait été dit.*

Remarque : En ancien français, le pronom *ce* s'employait comme *cela* à n'importe quelle fonction ; il reste de ces emplois quelques locutions : *sur* **ce**, **ce** *faisant*, **ce**pendant, **ce** *dit-on*, *jusqu'*à **ce** *que*, *de* **ce** *que*.

L'adjectif démonstratif

85. Formes de l'adjectif démonstratif :

1° Formes simples :

Singulier		Pluriel
Masculin	Féminin	
ce, cet	*cette*	*ces*

Ce s'emploie devant une consonne ou devant *h* aspiré : **ce** *renard*, **ce** *hérisson*.
Cet s'emploie devant une voyelle ou devant *h* muet : **cet** *enfant*, **cet** *homme*.

2° Formes composées :

On obtient les formes composées en ajoutant les adverbes *ci* et *là* aux formes simples ; le nom est enclavé entre l'adjectif et l'adverbe auquel il est relié par un trait d'union : **Ce** *livre*-**ci**, **ces** *livres*-**là**.

86. Emploi de l'adjectif démonstratif :

L'adjectif démonstratif accompagne le nom d'un être ou d'une chose que l'on montre :

— Soit dans la réalité :

Regardez **ce** *tableau.* *Buvez* **cette** *tisane.*

— Soit dans une réalité imaginaire créée par un contexte :

Je lui ai dit de travailler ; il n'a pas suivi **ce** *conseil.*

Les formes composées de *ci* et de *là* s'opposent de la même manière que les formes pronominales correspondantes :

Ce *poteau*-**ci**, **ce** *poteau*-**là**.

Cette *histoire*-**là** *ne vous plaît pas? Ecoutez* **cette** *histoire*-**ci**.

MOTS INDÉFINIS

87. Sens des pronoms et adjectifs indéfinis :

On groupe sous le terme d' « indéfinis » des pronoms et des adjectifs pronominaux que l'on pourrait — en jouant sur les mots — appeler « mal définis », car ils ne se définissent guère que par l'élimination des autres catégories.

La plupart ont un sens indéterminé (donc indéfini) : *quelqu'un, certains livres,* mais d'autres ont un sens très déterminé : *le même livre,* d'autres ont un sens négatif : *personne, aucun livre.*

D'une manière générale, on peut dire qu'ils expriment diverses nuances de la détermination et de la quantité ; mais cette définition conviendrait à tous les pronoms et adjectifs pronominaux.

88. *Personne, rien :*

Les **pronoms** *personne* et *rien* expriment l'idée de **personne** et de **chose** avec la quantité **zéro :**

1° Si la proposition comporte un verbe, ils sont toujours précédés ou suivis de la négation *ne :*

Il **n'***est venu* **personne.** **Personne n'***est venu.*

Tu **ne** *fais* **rien.** **Rien ne** *sera fait.*

Il faut se garder d'omettre, dans l'orthographe, cette négation quand elle se confond, dans la prononciation, avec la liaison :

On **n'***a vu personne.* *Rien* **n'***est fait.*

2° Si la proposition ne comporte pas de verbe, *personne* et *rien* s'emploient sans négation :

As-tu vu quelqu'un? — **Personne.**

Rien *dans les mains,* **rien** *dans les poches.*

Il en est de même dans une phrase comme :

Je l'ai eu pour **rien.**

car l'idée négative ne peut ici porter sur le verbe.

Remarques : *a*) Anciennement *personne* et *rien* étaient des noms, et n'avaient pas le sens négatif ; on disait : *une personne* (on le dit encore), et : *une rien* (= une chose).

Ce sens s'est conservé dans leur emploi pronominal actuel quand ils ne sont pas accompagnés de *ne*, bien que la phrase comporte un verbe qui pourrait recevoir la négation :

Je doute que **personne** *me comprenne* (*personne* = quelqu'un).
Connais-tu **rien** *de plus beau ?* (*rien* = quelque chose).

b) La langue littéraire emploie le pronom *nul* au sens de *personne :* **Nul** *ne s'en doute.*

89. *Aucun :*

Aucun est le plus souvent **adjectif** ; il exprime la quantité **zéro** pour le nom qu'il accompagne, devant lequel il dispense d'employer l'article ; il est précédé ou suivi de la négation *ne* dans les mêmes conditions que *personne* et *rien :*

Je **n'***ai* **aucun** *livre.* **Aucun** *livre* **ne** *me distrait.*
Aucun *progrès.*

Aucun est **pronom** s'il n'est suivi d'aucun nom :

J'ai beaucoup de livres ; **aucun** *ne me distrait.*

Remarques : *a*) Comme *personne* et *rien*, *aucun* avait en ancien français le sens positif : il signifiait *quelque*. Ce sens est conservé dans la langue soignée où *aucun* s'emploie pour *quelque* dès qu'une idée de doute ou de négation règne dans la pensée :

Est-il **aucun** *moment*
Qui vous puisse assurer d'un second seulement ? (La Fontaine.)

Il est conservé aussi dans le pronom *d'aucuns* qui signifie *quelques personnes :*
D'aucuns *préfèrent Corneille à Racine.*

b) La langue littéraire emploie l'adjectif *nul* au sens de *aucun :*
Il ne fit **nulle** *résistance.*

Le parler courant n'emploie guère *nul* en ce sens que dans *nulle part.*

90. *Même :*

Placé **avant** le nom, l'**adjectif** *même* exprime **l'identité commune** (latin *idem*, anglais *same*) :

Nous avons le **même** *professeur.*

Placé **après** le nom, il s'emploie pour **souligner l'identité** de l'être ou de la chose désigné (latin *ipse*, anglais *himself*) :

Le professeur **même** *n'aurait pas mieux répondu.*

S'il suit un pronom personnel, il lui est lié par un trait d'union :
Eux-mêmes *n'auraient pas mieux répondu.*

Précédé de l'article défini, *même* devient **pronom** s'il n'est suivi d'aucun nom :

Gardez vos livres : j'ai **les mêmes.**

Remarque : Du second sens de *même* dérive son emploi comme **adverbe**, invariable, facile à reconnaître quand il précède un nom ou un pronom, un adjectif ou un participe, une préposition ou une conjonction :

Même *le professeur n'aurait pas mieux répondu.*
Ces blessures sont douloureuses, **même** *guéries.*

mais souvent impossible à distinguer de l'adjectif quand il suit un nom :

Les professeurs **même** (ou **mêmes**) *peuvent se tromper.*

91. *Autre :*

L'adjectif *autre* exprime au contraire **la différence d'identité :**

J'ai un **autre** *professeur que toi.*

Par suite il s'emploie, après les pronoms *nous* et *vous*, pour opposer un groupe de personnes à d'autres :

Nous **autres,** *vous* **autres.**

Précédé de l'article, *autre* devient **pronom** s'il n'est suivi d'aucun nom:

Je veux **l'autre** ; *j'en veux* **un autre.**

Autre chose est employé comme pronom neutre sans antécédent :

Donnez-moi **autre chose.**

Remarque : *Autre* avait en ancien français une forme *autrui* qui ne s'employait que **comme complément.** Ce pronom s'est conservé dans certaines sentences et certaines locutions comme : *le bien d'***autrui.**

92. *Un, l'un :*

L'article *un*, qui n'est pas autre chose à l'origine que l'adjectif numéral cardinal *un*, peut comme tous les adjectifs numéraux cardinaux (§ 104) s'employer avec la valeur d'un **pronom :**

. . . . . *Je voyais décroître*
Les ombres que j'avais autour de moi debout ;
Une *de temps en temps tombait.* (Victor Hugo.)

Dans cet emploi, il est parfois précédé de l'article défini élidé :

Un *de vous ou* **l'un** *de vous.*

L'un est formé sur *un* comme *l'autre* sur *autre*. L'article ici est théoriquement inutile ; il ne donne pas à *un* une valeur déterminée, mais il a la même utilité que devant *on* (§ 71), il évite une rencontre de voyelles : *Si* **l'***un de vous...*

93. *L'un, l'autre :*

Dans la phrase suivante :

Deux voyageurs attendaient l'heure du repas ; **l'un** *écrivait,* **l'autre** *lisait.*

les pronoms *l'un* et *l'autre* sont employés selon l'usage exposé ci-dessus (§ 91 et 92). L'article défini élidé est **obligatoire** aussi bien devant *un* que devant *autre,* car il se produit une détermination réciproque : une fois que l'un a été désigné, l'autre est déterminé.

Au contraire, si l'on oppose plus de deux voyageurs, l'article indéfini est employé devant *autre :*

Quelques voyageurs attendaient ; **l'un** *écrivait,* **un autre** *lisait,* **un autre** *somnolait.*

On oppose d'une manière analogue plusieurs groupes d'unités :

Les uns *écrivaient,* **les autres** *lisaient.*
Les uns *écrivaient,* **d'autres** *lisaient,* **d'autres** *somnolaient.*

Employés dans une même proposition avec des fonctions différentes, *l'un* et *l'autre* expriment une action **réciproque :**

Ils ne se pardonnent pas **l'un à l'autre.**
Il faut s'aider **les uns les autres.**

Remarque : Le pronom *qui* répété est employé comme pronom indéfini au sens de l'*un... un autre,* etc... dans des phrases du type suivant :

Ils s'armèrent **qui** *d'un gourdin,* **qui** *d'un maillet,* **qui** *d'une serpe.*

94. *Quelque :*

Quelque est généralement **adjectif,** il n'est jamais pronom.

1° **Devant un nom au singulier,** il exprime l'indétermination portant sur l'identité s'il s'agit d'une notion nombrable :

Prêtez-moi **quelque** *livre divertissant.*

et sur la quantité s'il s'agit d'une notion continue abstraite ; il indique alors une petite quantité :

J'ai éprouvé **quelque** *émotion.*

2° **Devant un nom au pluriel,** il exprime l'indétermination portant à la fois sur l'identité et sur le nombre ; il indique un petit nombre :

Prêtez-moi **quelques** *livres divertissants.*

Ainsi il est devenu un véritable adjectif numéral indéfini :

C'est une femme de trente et **quelques** *années.*

Remarques : *a)* *Quelque* a le sens **concessif** (cf. § 251) lorsqu'il est suivi de *que* ou *qui* et du subjonctif :

Quelque *livre* **que** *vous me* **prêtiez**, *je le lirai avec plaisir.*
Quelques *livres* **que** *vous me* **prêtiez**, *je les lirai avec plaisir.*

b) Dans les mêmes conditions, il est **adverbe** (invariable) quand il accompagne un adjectif ou un adverbe ; il peut alors être remplacé par *si :*

Quelque *vaillants qu'ils soient, ils seront vaincus.*

c) *Quel que* s'écrit en deux mots quand il est suivi du verbe *être* ou d'un verbe de sens voisin, au subjonctif ; *quel* est attribut et s'accorde avec le sujet du verbe :

Quels que *soient les humains, il faut vivre avec eux.* (Gresset.)
Toute faute, **quelle qu'elle** *soit, peut être rachetée.*

d) *Quelque* est encore employé comme adverbe (invariable), mais sans valeur concessive, pour donner un sens approximatif aux noms de nombre :

Elle a **quelque** *trente ans* (§ 107).

95. *Quelqu'un, quelqu'une, quelque chose :*

1° *Quelqu'un* et *quelqu'une*, **pronoms masculin et féminin**, expriment, comme *quelque*, l'indétermination et, au pluriel, un petit nombre.

Tous deux s'emploient avec antécédent pour désigner des personnes ou des choses (emploi littéraire au singulier) :

Ses tableaux prendront de la valeur : achetez-en **quelqu'un.**
Ses toiles prendront de la valeur : achetez-en **quelqu'une.**
Achetez **quelques-uns** *de ses tableaux.*

Les formes masculines s'emploient sans antécédent pour désigner des personnes :

Quelqu'un *est venu en votre absence.*
Quelques-uns *trouvent ses toiles trop sombres.*

2° *Quelque chose,* **pronom neutre** invariable, est toujours employé sans antécédent :

Nous parlions de **quelque chose**
Mais je ne sais plus de quoi. (Victor Hugo.)

96. *Quelconque :*

Quelconque exprime l'indétermination **à la manière d'un adjectif qualificatif** ; il se place normalement **après le nom** et ne dispense en aucun cas d'employer l'article.

Il est adjectif **pronominal** s'il fait porter l'indétermination sur l'**identité :**

Ouvrez votre livre à une page **quelconque.**

Il est adjectif **qualificatif** s'il fait porter l'indétermination sur la **qualité ;** il prend ainsi le sens de *médiocre* (emploi de la langue familière) :

Je trouve ce livre **quelconque.**

On peut donc dire, en jouant sur ces deux sens :
Un roman **quelconque** *de Balzac n'est jamais* **quelconque.**

97. *Certain, tel, différents, divers :*

Certain, tel, différents, divers sont au sens propre des adjectifs **qualificatifs :**

J'en suis **certain** (= sûr)
Jamais je n'ai eu une **telle** *peur* (*telle* = pareille).
Ces deux caractères sont très **différents.**
Ces procédés sont très **divers.**

Ils sont employés comme adjectifs **pronominaux** pour marquer diverses nuances de **l'indétermination :**

Certain : *Je voudrais* **certains** *livres.*

Il s'agit évidemment de livres dont on pourrait dresser la liste (au contraire *quelques livres* signifierait : *n'importe lesquels*) ; *certain* indique donc que **l'identité est connue de celui qui parle**, quoiqu'il ne juge pas utile de la préciser.

Tel : *Il habite* **telle** *rue, à* **tel** *numéro.*

Tel exprime, en restant **dans le général**, l'idée d'**une détermination très précise.**

Différents et divers :

Différentes *personnes se plaignent de lui.*
Divers *bruits courent sur son compte.*

Ces deux mots ne s'emploient qu'au pluriel ; ils expriment une indétermination portant sur le nombre et l'identité, à laquelle s'ajoute **une indication de qualité :** Ces personnes sont **différentes**, ces bruits sont **divers.**

Remarques : *a*) *Certain* et *tel* peuvent être accompagnés de l'article indéfini :
Un certain *loup.* (La Fontaine). **Un tel** *jour, en tel lieu.* (La Fontaine).
b) *Certain* et *tel* peuvent être employés comme pronoms :
Certains *préfèrent Corneille à Racine.* **Tel** *est pris qui croyait prendre.*

98. *N'importe qui (quel), je ne sais qui (quel), etc. :*

Les locutions *n'importe qui* (ou *quoi*), *je ne sais qui* (ou *quoi*) *on ne sait qui* (ou *quoi*), etc..., jouent le rôle de **pronoms indéfinis :**

Un coussin de soie, un beau coussin rose, amené là on ne sait comment, par **on ne sait qui.** (R. Dorgelès.)

La phrase suivante : *Je ne sais qui est venu*, peut avoir, suivant les circonstances, deux sens très différents, comme le montrent les deux schémas ci-dessous :

Les **adjectifs** correspondants sont *n'importe quel, je ne sais quel, on ne sait quel*, etc... :

Vous déjeunerez dans **n'importe quelle** *auberge.*

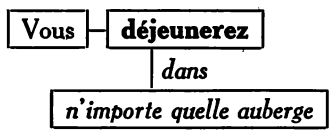

99. *Plusieurs :*

Plusieurs laisse l'identité indéterminée ; il indique un nombre **supérieur à un** ; pratiquement, il indique surtout **un petit nombre :**

Adjectif : **Plusieurs** *personnes se plaignent de lui.*

Pronom : **Plusieurs** *se plaignent de lui.*

100. *Maint :*

Maint ne peut être qu'adjectif ; il exprime **un grand nombre** ; il accompagne un pluriel ou un singulier (de sens général, cf. § 60) sans distinction de sens :

Maints *chevaux étaient blessés* ou : **Maint** *cheval était blessé.*

101. *Tout :*

A) Employé comme adjectif.

Le latin exprimait par *omnis* la totalité conçue dans le nombre et par *totus* la totalité conçue dans l'unité (c'est-à-dire dans le continu, cf. § 47, Remarque)

Le français a généralisé l'emploi de *totus*, qui est devenu *tout* et exprime la totalité aussi bien dans le nombre (fig. 14) que dans l'unité (fig. 15).

Lorsque le nom est au pluriel, il ne peut y avoir d'équivoque : *tout* exprime la totalité dans le nombre ; il ne dispense pas d'employer avec le nom un mot accessoire de sens déterminé :

Toutes *les pages sont numérotées.*

Les pages sont **toutes** *numérotées.*

Le facteur passe **tous** *les jours,* **tous** *les deux jours.*

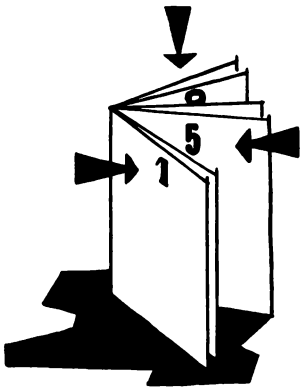

Fig. 14.
Toutes *les pages sont numérotées*
ou : **Toute** *page est numérotée.*

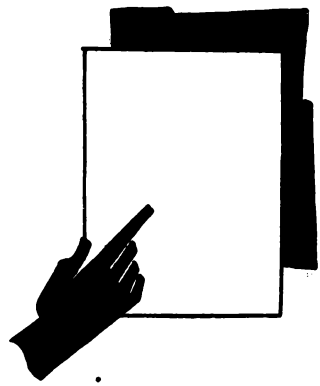

Fig. 14.
Toute *la page est blanche.*

Lorsque le nom est au singulier, *tout* exprime ordinairement la totalité dans l'unité :

Toute *la page est blanche.*

ou dans le continu :

Pierre a mangé **tout** *le beurre.*

En ce cas il signifie *tout entier* et se construit comme avec un nom au pluriel, admettant toutefois l'article indéfini :

Il a plu **toute une** *journée.*

Mais *tout* peut exprimer aussi la totalité dans le nombre, s'il se rapporte à un nom au singulier de sens général (§ 60) ; il signifie alors *chaque :*

Toute *page est numérotée.*
Il se plaint à **tout** *instant.*

Ce sens risquerait de se confondre avec le précédent s'il n'en était distingué par la construction : *tout* signifiant *chaque* précède immédiatement le nom et remplace l'article.

B) **Employé comme pronom.**

Au pluriel, *tout* s'emploie comme pronom masculin ou féminin :

Tous *seront interrogés.*
Toutes *seront interrogées.*

Au singulier, il s'emploie comme pronom neutre :

Paul touche à **tout.** *Paul a* **tout** *mangé.*

Remarques : *a) Tout* a quelquefois le sens de *tout entier* avec un nom au pluriel :

J'ai sali **toutes** *mes bottines.*

Mais on évite cet emploi parce qu'il prête à confusion : seules les circonstances indiquent s'il s'agit de plusieurs paires de bottines, ou d'une seule paire salie entièrement.

b) Tout peut être **un nom**, s'il est précédé de l'article :

Prenez **le tout.** *Ces morceaux ne font pas* **un tout.**

c) Tout peut être **adverbe**, au sens de *tout à fait, entièrement ;*

Tout *simplement.* **Tout** *d'une haleine.* *Jerseys* **tout** *laine.*

Il leur tomba du ciel un roi **tout** *pacifique.* (La Fontaine.)

En ce cas *tout* est invariable, sauf devant un adjectif féminin. Si cet adjectif commence par une consonne, l'accord est obligatoire :

La page est **toute** *blanche.*

Au singulier, si cet adjectif commence par une voyelle, l'accord est facultatif :

La page est **tout** *abîmée ou* **toute** *abîmée.*

102. *Chacun, chacune, chaque :*

Chacun, **pronom**, ne s'emploie qu'au singulier ; il exprime **le singulier général** (§ 60) ;

Présente le plat à **chacun** *des convives* (= à tous, un par un.)

Chaque est **l'adjectif** correspondant à *chacun :*

Présente le plat à **chaque** *convive.*

On doit dire, puisque *chaque* n'est qu'adjectif :

J'ai vendu les poulets cinq cents francs **chacun.**

et non : * *cinq cents francs* **chaque.**

102 *bis. On*, pronom personnel indéfini : voir § 71

MOTS NUMÉRAUX

103. Formes des mots numéraux :

Nous n'avons pas à dresser ici un tableau complet des « noms de nombre », qui sont connus par l'arithmétique ; rappelons simplement quelques faits qui intéressent l'orthographe :

1° Dans les noms de nombre composés, **on met un trait d'union entre deux noms inférieurs à cent.**

On écrit donc : *soixante-dix-huit.*

Mais : *un million deux cent cinquante mille sept cent trente francs.*

La conjonction *et* remplace le trait d'union dans les noms comme *vingt et un, soixante et onze.*

2° *Mille* s'écrit *mil* dans les dates sur certains actes administratifs et en poésie : *L'an* **mil** *neuf cent quarante-cinq* (cf. 3° Remarque).

3° Les noms *vingt, cent, million, milliard, billion, trillion,* etc., se trouvent dans certains mots **multipliés** ; en ce cas ils prennent l'*s* du pluriel : *trois* **millions** ; *quinze* **cents** *francs.*

Vingt est multiplié dans *quatre-vingts,* qui appartient à un ancien système de numération **par vingt** usité en Gaule bien avant la conquête romaine ; il en reste des traces dans *six-vingts* (= 120) qu'emploie le « bourgeois gentilhomme » de Molière, et dans le nom de l'hôpital des *Quinze-Vingts,* fondé par saint Louis pour 300 aveugles.

Par exception, *vingt* et *cent* multipliés restent invariables quand ils sont suivis d'un autre nom de nombre : *quatre-***vingt**-*treize, deux* **cent** *soixante* ; cette exception est rendue facultative par l'arrêté ministériel du 26 février 1901.

Remarque : *Mille* également est multiplié, dans *deux mille, trois mille,* etc... mais il ne prend pas d's parce qu'il est en fait une forme de pluriel, dont le singulier était autrefois *mil :* d'ailleurs l'invariabilité de *mille* permet de le distinguer du nom *mille,* désignant une mesure romaine ou anglaise ou une mesure marine et qui s'accorde comme un nom ordinaire : *Le camp fut installé à trois* **milles** *de là.*

4° Les mots ordinaux sont formés sur les mots cardinaux en ajoutant le suffixe *ième* : *trente-six :* **trente-sixième** ; *million :* **millionième.**

EXCEPTIONS : *Unième* ne s'emploie que dans les noms composés : *trente et* **unième.** Mais on dit : *Je suis* **premier.**

On peut dire *deuxième* ou *second.*

Troisième se disait autrefois *tiers ; quatrième, quart ; cinquième, quint ;* ces mots ne se sont conservés que dans des emplois particuliers : *le* **tiers** *état, une* **tierce** *personne, la fièvre* **quarte,** *Charles-***Quint.**

5° C'est une marque de **négligence** que d'écrire les nombres en chiffres, sauf dans les dates : *30 juillet 1915, XVIII^e siècle,* dans les noms de souverains : *Louis XIV,* et bien entendu dans les devoirs (et les ouvrages) de mathématiques et de sciences.

104. Emploi des mots cardinaux comme noms, comme adjectifs et comme pronoms :

Les mots cardinaux sont pour le calcul des **noms** employés à la manière des noms propres :

Cinq *et* **quatre** *font* **neuf,** *ôtez* **deux,** *reste* **sept.** (Boileau.)

On dit : *la moitié de* **vingt,** comme : *la moitié d'une pomme.*

Mais ils s'emploient ordinairement comme des **adjectifs pronominaux** pour **indiquer le nombre avec précision : vingt** *pommes.*

Seul *zéro* ne s'emploie qu'avec la valeur d'un nom ; on ne dit pas **zéro** *pomme,* mais **aucune** *pomme.*

Quoique adjectifs, **ils ne s'accordent ni en genre ni en nombre,** sauf *un* qui fait au féminin *une : vingt et* **une,** *cent* **une** *personnes.*

On comprend qu'ils ne puissent varier en nombre, puisqu'ils indiquent toujours le même nombre ; on se gardera donc de mettre un *s* à *quatre* ou à *trente* si l'on doit écrire : **Quatre** *enfants,* **trente** *bœufs.*

Dans *quatre-vingts enfants, trois cents bœufs,* le *s* n'est pas un *s* d'**accord :** il marque le nombre propre des noms *vingt* et *cent* multipliés par *quatre* et par *trois* (cf. paragraphe précédent).

Enfin les mots cardinaux sont employés comme **pronoms** s'ils ne sont pas suivis d'un nom et s'ils sont accompagnés d'un antécédent :

Sur les trente candidats, **un** *a passé avec mention Bien,* **cinq** *avec mention Assez Bien, et* **huit** *seulement ont échoué.*

105. Emploi des mots ordinaux comme adjectifs, comme pronoms et comme noms :

Les mots ordinaux **indiquent le rang,** et s'emploient comme les adjectifs qualificatifs (cf. § 54, Remarque) : *le* **deuxième** *jour ; je suis* **premier.**

En ce sens ils sont aussi employés comme **pronoms :**

Puis en autant de parts le cerf il dépeça ;
Prit pour lui **la première** *en qualité de sire.* (La Fontaine.)

Les adjectifs ordinaux s'emploient également pour indiquer la **fraction :** *la* **centième** *partie de mon salaire.*

De cet emploi sont nés **les noms masculins de fractions : *le* centième, *le* dixième, *le* tiers, *le* quart.**

Remarque : Dans la fonction de numérotation les adjectifs ordinaux sont souvent remplacés par les noms cardinaux : *Henri* **Quatre**, *le* **dix** *juin*, *page* **cinquante**. On substitue au rang le nombre qu'exprime le chiffre qu'on lit. En ce cas l'adjectif suit toujours le nom (Ainsi s'opposent *cinquante pages* et *page cinquante*).

106. Noms numéraux :

Au lieu de dire *douze pommes*, on peut dire *une* **douzaine** *de pommes*.

Il existe des **noms** de sens numéral, indiquant :

1° La **somme :**

couple, paire, demi-douzaine, dizaine, douzaine, etc.

La langue de la musique connaît aussi : *duo, trio, quatuor*, que la langue commune emploie dans un sens très élargi : *Ce malfaiteur et ses deux complices forment un* **trio** *redoutable.*

2° La **multiplication :**

Le double, le triple, le quadruple, le quintuple, le sextuple, l'octuple, le décuple, le centuple.

Ces mots sont aussi des adjectifs (c'est leur sens primitif) : *une somme* **double**, *une somme* **décuple.**

3° La **fraction :** voir au paragraphe précédent.

107. Emploi des noms de nombre dans un sens imprécis :

Les noms de nombre, en principe, indiquent le nombre avec précision et exactitude. Mais ce n'est pas toujours vrai :

Les noms en *aine* indiquent souvent un nombre **approximatif :**

Revenez dans une **huitaine**, *une* **quinzaine** *de jours.*

Les adjectifs cardinaux et ordinaux eux-mêmes ont dans certaines expressions toutes faites un sens **approximatif :**

Il m'a fait voir **trente-six** *chandelles.*
Faut-il attendre **cent sept** *ans?*
Il m'a joué **mille et un** *tours.*
Vous êtes le **centième** *à me poser cette question!*

Le contexte indique ordinairement s'il s'agit d'un nombre exact ou d'un nombre approximatif.

Si l'on veut spécifier que le nombre est approximatif, on recourt aux adverbes *quelque, environ :*

Elle a **quelque** *trente ans,* **environ** *trente ans.*

AUTRES PRONOMS ET ADJECTIFS

108.

Il existe des pronoms et des adjectifs **interrogatifs** et **exclamatifs** ; ils ont une valeur **modale**, et seront étudiés dans la Troisième Partie (Modalités).

Il existe enfin des pronoms et des adjectifs **relatifs** ; ils ont une valeur **conjonctive**, et seront étudiés dans la Quatrième Partie (Fonctions).

CHAPITRE II

LE GROUPE DU VERBE

A. — *ÉTUDE GÉNÉRALE*

NOTIONS FONDAMENTALES

109. Sens du verbe : verbes d'action et verbes d'état :

Nous avons vu au § 42 la différence essentielle qui sépare le verbe du nom : le verbe **a son sens situé dans le temps**, il exprime un mouvement, un changement, un état qui dure plus ou moins.

On distingue ordinairement :

— des verbes d'**état** : *être, souffrir, grandir...*
— des verbes d'**action** : *courir, monter, frapper...*

Mais il existe aussi des verbes de sentiment (*aimer*), de sensation (*voir*), de relation (*avoir*), d'autres encore qui n'expriment ni l'action ni l'état.

La distinction des verbes d'action et d'état n'est utile qu'en syntaxe, car les compléments d'objet sont généralement appelés par des verbes d'action, les attributs du sujet par des verbes d'état.

L'emploi des temps et des modes, que nous étudierons dans ce chapitre, est le même pour les verbes d'action, d'état ou autres. Nous simplifierons l'énoncé en donnant au mot « action » un sens général, comprenant tous les sens possibles du verbe.

110. Modes impersonnels :

On classe les formes verbales en sept groupes appelés **modes**, dont la définition est complexe et assez discutée.

En se fondant seulement sur la forme, on peut grouper les modes eux-mêmes en deux catégories : les modes personnels et les modes impersonnels, selon que leurs formes varient ou ne varient pas en personne.

Les **modes impersonnels** sont l'infinitif, le gérondif et le participe.

La phrase suivante contient un exemple de chacun de ces modes :

JEUX D'HIVER : *L'idée d'***aller** *en traîneau me parut si magnifique, que je me voyais déjà dessus,* **descendant** *la côte* **en trépignant** *des talons.* (Erckmann-Chatrian.)

Ces trois modes se définissent par leur fonction :

1° L'**infinitif** est apte à toutes les fonctions du nom ; mais il est invariable en genre et en nombre.

Dans notre exemple, l'infinitif *aller* est complément du nom *l'idée.*

2° Le **gérondif** a toujours la fonction de complément circonstanciel ; comme l'infinitif, il est invariable en genre et en nombre.

Dans notre exemple, le gérondif *en trépignant* est complément de moyen ou de manière de *descendant.*

3° Le **participe** est apte à toutes les fonctions de l'adjectif ; selon les cas, il est invariable ou s'accorde en genre et en nombre avec le nom dont il est épithète ou attribut.

Dans notre exemple, le participe *descendant* se rapporte au pronom *me.*

111. Modes personnels :

Les **Modes personnels** sont l'indicatif, le conditionnel, l'impératif et le subjonctif.

Le texte suivant contient un exemple de chacun de ces modes :

L'IGNORANT PRÉTENTIEUX : **Apprenez**-*moi l'orthographe... Je* **suis** *amoureux d'une personne de qualité, et je* **souhaiterais** *que vous m'***aidassiez** *à lui écrire quelque chose* (Molière).

Ces quatre modes ne diffèrent pas entre eux par la fonction : tout verbe à un mode personnel a la fonction de verbe d'une proposition (§ 8) ; il y a dans notre exemple quatre propositions.

Ces modes diffèrent seulement par leurs sens. Or s'il est facile de définir le sens de l'impératif (qui exprime l'action commandée), on constate que l'indicatif, le conditionnel et surtout le subjonctif revêtent dans leurs emplois des sens infiniment variés et l'on échoue lorsqu'on veut expliquer tous ces sens les uns par les autres. C'est que l'on confond avec le sens de chaque mode les idées qu'y ajoutent les circonstances, le contexte et l'intonation. Chaque mode exprime avant tout l'idée pure et simple de l'action ; à cette idée l'indicatif et le conditionnel ajoutent une précision concernant sa réalité, que l'un affirme et que l'autre écarte ; lorsque cette précision est impossible ou inutile à donner, on recourt au subjonctif.

Dans ce chapitre, nous étudierons les sens des modes en les dépouillant autant que possible de toutes les nuances dont les teint le contexte. Nous montrerons surtout comment chaque mode situe l'action dans le temps, puisque tel est avant tout, le rôle du verbe.

112. Durée et date ; représentation graphique du sens du verbe :

De même que les êtres et les choses occupent dans l'espace une certaine étendue et une certaine place, **les actions occupent dans le temps une certaine durée et une certaine date :**

*Hier, j'***ai déjeuné** *au restaurant.*

L'action de déjeuner a duré un certain temps (de 10 minutes à une heure) et s'est passée la veille du jour où je parle, probablement vers midi.

Pour la clarté de l'exposé, nous illustrerons les exemples donnés dans les pages suivantes par des graphiques dont voici les conventions :

Une ligne horizontale, orientée à gauche vers le passé, à droite vers l'avenir, symbolise le temps.

Un trait vertical coupe cette ligne en un point P représentant l'instant présent.

Un trait sinueux, analogue aux graphiques des appareils enregistreurs de mouvements, représente l'action.

L'exemple donné ci-dessus sera donc représenté comme suit :

113. Quantité du verbe ; actions limitées et actions non limitées :

De même qu'il existe dans l'espace des notions nombrables et des notions continues, **il existe dans le temps des actions limitées**, qui parviennent obligatoirement à leur terme au bout d'un temps défini (ex. *déjeuner*, *sortir*, *frapper*) **et des actions non limitées**, qui peuvent se prolonger pendant un temps indéfini (ex. *chanter*, *marcher*, *pleuvoir*).

Si je dis :

Pendant toute la semaine qui suivit, il **garda** *la chambre.*

l'action exprimée par le verbe *garder* est imaginée **se prolongeant** pendant toute la durée du temps envisagé (une semaine) :

Au contraire, si je dis :

Pendant toute la semaine qui suivit, il **déjeuna** *au restaurant.*

l'action exprimée par le verbe *déjeuner*, qui ne peut se prolonger indéfiniment, est imaginée **se répétant** sept jours de suite :

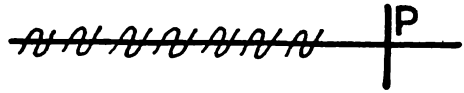

Les actions limitées se prêtent donc, comme les notions nombrables, aux distinctions de **nombre** ; pourtant, le verbe n'a pas d'opposition de formes analogue à celle du pluriel et du singulier pour le nom. **Tous les modes et tous les temps sont susceptibles d'exprimer soit une action unique, soit une action répétée.**

Ce sont les circonstances ou le contexte qui, en limitant la période envisagée, indiquent si l'action est unique ou répétée ; comparez :

Hier, *j'ai déjeuné au restaurant :* action unique.

Pendant une semaine, *j'ai déjeuné au restaurant :* action répétée sept fois.

Les adverbes comme *souvent*, *rarement*, expriment la répétition d'une manière **approximative.**

Le nom *fois*, précédé d'une indication numérique, l'exprime d'une manière **exacte** : *une fois, deux fois, cent fois*, etc.

Remarque Il y a la même différence entre :

Voulez-vous **fumer?** (action unique)

et *Est-ce que vous* **fumez?** (action répétée)

qu'entre

Détache **le chien** (singulier de sens particulier)

et **Le chien** *est carnivore* (singulier général, cf. § 60).

La pensée, plus ou moins étendue dans le temps, embrasse un nombre d'actions plus ou moins grand.

114. Les trois époques :

L'action peut être située à trois **époques** différentes : le **présent**, le **passé** et le **futur.**

1° L'action est **présente** quand elle est vue à la fois dans le passé et dans l'avenir ; telle est la vue qu'en donne l'**indicatif présent** : *Il* **déjeune.**

2° L'action est **passée** quand elle se situe entièrement du côté du passé : telle est la vue qu'en donnent l'**imparfait** et le **passé simple de l'indicatif** ; *Il* **déjeunait**, *il* **déjeuna.**

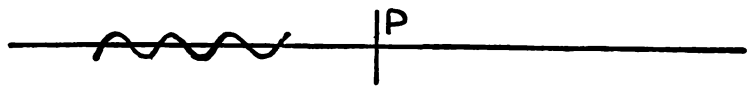

3° L'action est **future** quand elle se situe entièrement du côté de l'avenir ; telle est la vue qu'en donne l'**indicatif futur** : *Il* **déjeunera.**

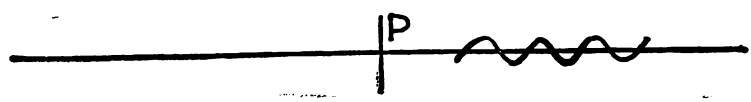

115. Temps composés ou temps « antérieurs » :

Il suffit de jeter un coup d'œil sur les tableaux des conjugaisons (§ 322 et sv.) pour s'apercevoir qu'**à chaque temps simple correspond un temps composé de l'auxiliaire** *avoir* **ou** *être* **et du participe passé du verbe considéré** ; comparez :

Je chante	*Je chantais*	*Que je chante*	*Chanter*
J'ai chanté	*J'avais chanté*	*Que j'aie chanté*	*Avoir chanté*
Je sors	*Je sortais*	*Que je sorte*	*Sortir*
Je suis sorti	*J'étais sorti*	*Que je sois sorti*	*Etre sorti*

Toutes ces formes composées situent l'action à une époque antérieure à celle qu'exprime le temps simple correspondant (qui est le temps de l'auxiliaire) ; ainsi :

Je chante situe l'action dans le **présent**, *j'ai chanté* la situe dans le **passé.**

Je chantais situe l'action dans le **passé**, *j'avais chanté* la situe à une époque passée encore **plus ancienne.**

Je chanterai situe l'action dans l'avenir, *j'aurai chanté* la situe à une époque **antérieure** à ce moment futur.

Certains de ces temps composés ont reçu le nom de « temps antérieurs »: *J'aurai chanté* est le **futur antérieur** parce que *j'aurai* est le futur ; *j'eus chanté* est le **passé antérieur** parce que *j'eus* est le passé simple.

Mais ce terme n'a pas été généralisé :

Le présent antérieur est appelé **passé composé** : *J'ai chanté.*

L'imparfait antérieur est appelé **plus-que-parfait** : *J'avais chanté, que j'eusse chanté.*

Les autres temps antérieurs sont appelés simplement « **passés** » :

Conditionnel passé : *J'aurais chanté.*
Impératif passé : *Aie chanté.*
Subjonctif passé : *Que j'aie chanté.*
Infinitif passé : *Avoir chanté.*
Participe passé : *Ayant chanté.*

Remarque : Les temps composés eux-mêmes se sont vu doter de temps composés, de sorte que l'auxiliaire se trouve exprimé deux fois : ainsi naissent les **temps surcomposés** :

J'ai eu mangé. *Il a été parti.*

Ces formes sont employées surtout pour marquer l'antériorité d'une action par rapport à une autre action indiquée par un temps composé :

Quand il **a eu mangé**, *il a bu.*

116. Emploi des auxiliaires de temps *avoir* et *être* :

Le tableau suivant résume l'emploi des auxiliaires de temps *avoir* et *être* dans les formes composées :

Verbes **transitifs** (§ 12) :	aux. *avoir* : *J'***ai vu** *Pierre.*
Verbes **intransitifs** (§ 9) :	aux. *avoir* : *J'***ai marché.** aux. *être* : *Je* **suis sorti.**
Verbes **pronominaux** (§ 189) :	aux. *être* : *Je* **me suis vu.**

Voici la liste à peu près complète des verbes intransitifs conjugués avec *être* :

Aller, arriver, décéder, demeurer, descendre, devenir, éclore, entrer, monter, mourir, naître, partir, passer, rester, retourner, sortir, tomber, venir et leurs préfixés.

On remarquera que tous ces verbes sont de sens limité (§ 113).

Remarques : *a*) Certains verbes prennent l'auxiliaire *avoir* ou *être* selon qu'ils ont le sens transitif ou intransitif (cf. § 182) ; comparez :

*J'***ai** *monté le sac au grenier* (transitif).
Je **suis** *monté au grenier* (intransitif).

b) Certains verbes intransitifs prennent l'auxiliaire *avoir* ou *être* selon que l'on considère plutôt l'action elle-même s'accomplissant ou son résultat ; comparez :

Nous **avons** *assez monté.* (Montesquieu.)
Et le cri de son peuple **est** *monté jusqu'à lui.*) Racine.)
Mon père **a** *demeuré* (= a habité) *six ans à Paris.*
Notre ami **est** *demeuré* (= s'est arrêté) *en chemin.*

117. Auxiliaires d'aspect :

Le français exprime par l'emploi de certains auxiliaires des différences d'**aspect**, que les graphiques ci-dessous feront comprendre. Tous ces graphiques portent **un rectangle en pointillé gras** qui limite, sur la ligne du temps, **la partie qu'embrasse la pensée.**

1° Action **en cours de développement**, dont on ne voit **ni le début, ni la fin** (l'action déborde la période où se place la pensée) :

Il **est en train de** *déjeuner.*

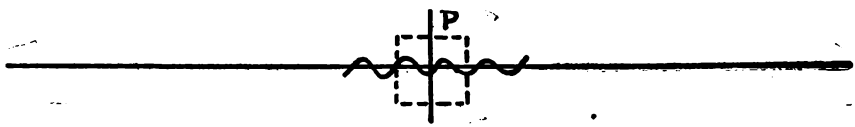

2° **Début de l'action :**

Il **commence à** *déjeuner.* *Il* **se met à** *déjeuner.*

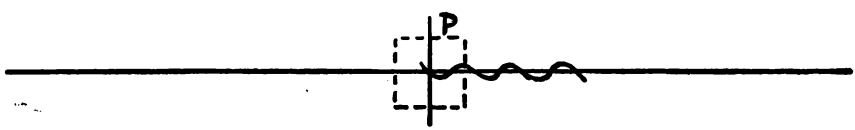

3° **Achèvement de l'action :**

Il **finit de** *déjeuner.*

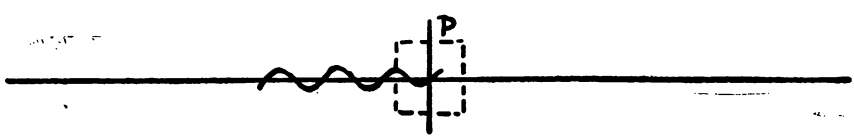

4° **Présent ultérieur immédiat :** L'action se produira immédiatement après le moment où se place la pensée :

Il **va** *déjeuner.* *Il* **est sur le point de** *déjeuner.*

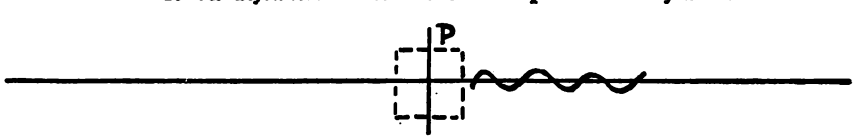

5° **Présent antérieur immédiat :** L'action s'est produite immédiatement avant le moment où se place la pensée : *Il* **vient de** *déjeuner.*

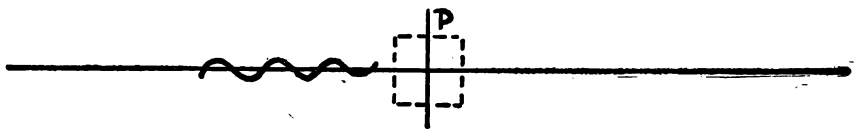

Les verbes et locutions verbales *être en train de, commencer à, se mettre à, finir de, aller, être sur le point de, venir de,* employés avec le sens qu'ils ont dans les exemples ci-dessus, sont appelés **auxiliaires d'aspect.**

Dans toutes ces phrases, l'auxiliaire est au présent : il indique que la pensée doit se placer à l'instant présent ; on pourrait sous-entendre devant toutes ces phrases le complément « *en ce moment* ». Mais théoriquement ces auxiliaires peuvent se rencontrer à tous les temps et à tous les modes ; on dit : *Il* **venait** *de déjeuner,* **venir** *de déjeuner,* **venant** *de déjeuner,* etc.

Remarque : La pensée ne se place pas toujours à l'époque correspondant au temps de l'auxiliaire ; il arrive qu'elle se place (par un glissement assez naturel) à l'époque de l'action. Telle est la différence qui sépare les phrases suivantes :

Quand il **va sortir,** *il regarde le baromètre* (époque présente).

Quand il **va sortir,** *il recevra la pluie* (époque future).

Ainsi les auxiliaires d'aspect peuvent devenir des auxiliaires de temps.

Telle est d'ailleurs l'origine des auxiliaires de temps *avoir* et *être* (§ 115), qui ont conservé dans bien des cas le sens d'auxiliaires d'aspect (cf. § 129).

LES MOTS SE RAPPORTANT AU VERBE

118. Sens de l'adverbe :

Par définition, tous les termes de la proposition se rapportent directement ou indirectement au verbe : leur fonction se définit par la nature de ce rapport (sujet, objet, attribut, etc.). Parmi ces mots il reste à étudier l'**adverbe,** que son nom même désigne comme le complément du verbe par excellence : tel est en effet son emploi le plus fréquent, bien qu'il puisse également compléter un adjectif ou un adverbe (§ 254), même une préposition ou une conjonction.

L'adverbe donne différentes indications concernant le sens du verbe :

Quantité : *beaucoup, tant.*
Durée ou répétition : *longtemps, souvent, toujours.*
Date : *hier, bientôt.*
Aspect de l'action (§ 117) : *déjà, à peine, entièrement.*
Affirmation, doute (§ 154-158) : *certainement, peut-être.*
Négation (§ 119) : *ne... pas.*
Relations diverses : *loin, tard, en, y.*
Manière (qualité de l'action) : *mal, courageusement.*

Alors que les indications données par l'adjectif concernent uniquement le nom auquel il se rapporte, le sens de l'adverbe peut porter, par l'intermédiaire du verbe qui est le noyau de la proposition, sur l'ensemble de la proposition (cf. § 174) ou même sur un terme autre que le verbe ; ainsi la phrase suivante :

Pierre viendra **certainement** *lundi.*

peut signifier :

Lundi, Pierre ne manquera pas de venir.

ou :

C'est certainement lundi que Pierre viendra (cf. § 29.)

L'intonation marque toujours ces nuances.

Un adverbe se distingue de tous les autres par sa place et par son emploi et peut être considéré comme un mot accessoire du verbe ou de la proposition : c'est l'adverbe de négation, que nous allons étudier particulièrement.

119. La négation et les mots négatifs :

Il y a des propositions **positives** : *Pierre viendra*
et des propositions **négatives** : *Pierre ne viendra pas.*

La négation intéresse toujours l'ensemble de la proposition et est marquée devant le verbe par le mot accessoire *ne* que l'on appelle traditionnellement adverbe.

Ne employé seul a disparu de la langue courante. Il s'est conservé dans une langue plus relevée devant certains verbes, avec une valeur négative atténuée :

Je **n'***ose, je* **ne** *puis, je* **ne** *sais*

ainsi que dans les expressions anciennes :

N'*empêche, à Dieu* **ne** *plaise.*

La négation usuelle est *ne... pas* ; ces deux mots font si bien corps avec le verbe qu'ils doivent l'encadrer :

Je **ne** *sais* **pas.**

Aux formes composées, ils encadrent l'auxiliaire :

Je **n'***ai* **pas** *su.*

Ils ne se rapprochent l'un de l'autre **que devant un infinitif :**

Je crains de **ne pas** *savoir.*

On renforce la négation en employant *ne... nullement :*

Je **n'***ai* **nullement** *peur.*

On l'atténue en employant *ne... guère :*

Il **n'***a* **guère** *travaillé.*

On la limite en employant *ne... que :*

Je **ne** *sais* **que** *la moitié de la leçon.*

Comme il est dit au paragraphe précédent, le sens de l'adverbe ne porte pas forcément sur le verbe seul ; on le constate très souvent dans l'emploi de l'adverbe de négation ; par exemple, dans la phrase suivante :

Tout le monde n'était pas là.

l'idée négative porte plus particulièrement, par l'intermédiaire du verbe et de son sujet, sur l'adjectif *tout.*

C'est ainsi que le mot *ne* en est venu à s'associer à certains adverbes de temps (*plus, jamais*) et à certains pronoms et adjectifs indéfinis (*personne, rien. aucun, nul,* cf. § 88-89) auxquels il donne un sens négatif, et qui se placent après ou avant :

Il **ne** *vient* **jamais** ou : **Jamais** *il* **ne** *vient.*

Remarques : *a)* La langue populaire emploie *pas* sans *ne : Je sais* **pas.** Cet emploi est incorrect sauf quand il n'y a aucun verbe susceptible de recevoir la négation :

Pas *une feuille qui bouge*
Pas *un seul oiseau chantant.* (Th. Gautier.)

b) Il faut se garder d'omettre, dans l'orthographe, la négation *ne* quand elle se confond, dans la prononciation, avec la liaison :

On **n'***entend pas.*

c) On emploie parfois *ne... point* là où l'on pourrait employer *ne... pas ;* mais le sens n'est pas exactement le même ; *ne... point* a généralement le sens de *ne... aucun :*

As-tu des billes? — Je **n'***en ai* **point.**

B. — *ÉTUDE PARTICULIÈRE DES MODES ET DES TEMPS*

L'INDICATIF

120. Tableau des temps de l'indicatif :

Temps simples	Temps composés
Présent *J'aime* *Tu aimes*, etc.	**Passé composé** *J'ai aimé* *Tu as aimé*, etc.
Imparfait *J'aimais* *Tu aimais*, etc.	**Plus-que-parfait** *J'avais aimé* *Tu avais aimé*, etc.
Passé simple *J'aimai* *Tu aimas*, etc.	**Passé antérieur** *J'eus aimé* *Tu eus aimé*, etc.
Futur *J'aimerai* *Tu aimeras*, etc.	**Futur antérieur** *J'aurai aimé* *Tu auras aimé*, etc.
Futur du passé *J'aimerais* *Tu aimerais*, etc.	**Futur antérieur du passé** *J'aurais aimé* *Tu aurais aimé*, etc.

121. L'indicatif est le mode de l'action réelle :

Tous les temps de l'indicatif ont un caractère commun : **ils situent l'action dans le temps par rapport à l'instant réel par excellence, l'instant présent.**

On sait qu'il n'en est pas de même à tous les modes, puisque l'infinitif *boire*, par exemple, ne situe l'action à aucune époque précise (cf. § 43).

L'indicatif est donc apte à exprimer toute action dont on affirme la réalité.

122. Le présent exprimant une action présente :

Nous avons vu au § 114 que **le présent de l'indicatif exprime une action présente au moment où l'on parle :**

Peut-on voir M. le Président? — *Impossible, il* **déjeune.**

Parfois il s'agit d'une action qui déborde largement l'instant présent :

Le gigot **est** *sur le feu, il* **cuit.** *Mon fils* **a** *la rougeole.*

C'est au présent qu'on exprime une **vérité permanente** ou **générale :**

La terre **tourne.** *Deux et deux* **font** *quatre.*

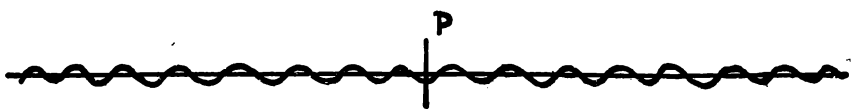

Quand l'action est susceptible de se répéter et non de se prolonger (action limitée, § 113), le présent peut exprimer la **répétition**, si la pensée déborde suffisamment l'instant présent ; c'est le **présent de répétition** ou **d'habitude :**

Pierre **déjeune** *à midi.*

123. Le présent exprimant une action future ou passée :

On emploie souvent le présent pour exprimer une action **future** ou **passée,** lorsque l'époque de l'action est suffisamment indiquée par le contexte ou par des compléments pour qu'il n'y ait pas de méprise possible ; ce présent nous transporte en quelque sorte par la pensée dans l'avenir ou dans le passé :

Papa **revient** *demain. Papa* **revient** *dans six mois.*
Hier je **rencontre** *Paul.*
*En 1520 François I*er **rencontre** *Henri VIII au Camp du drap d'or.*

Quand il est employé dans un récit pour retracer des faits passés, le présent est appelé **présent de narration** ; il donne au lecteur l'impression qu'il assiste à l'action et par là lui imprime des émotions plus vives.

Mais il ne faut pas employer inconsidérément ce procédé de style, et faire alterner sans raison présents et passés. Le passage du passé au présent de narration doit coïncider avec un moment particulièrement dramatique du récit :

Un agneau se désaltérait
Dans le courant d'une onde pure.
Un loup **survient** *à jeun qui cherchait aventure.* (La Fontaine).

Souvent le présent de narration exprime une suite d'actions rapides :

Le chevalier de Nantouillet était tombé de cheval ; il **va** *au fond de l'eau, il* **revient**, *il* **retourne**, *il* **revient** *encore ; enfin, il* **trouve** *la queue d'un cheval, il s'y* **attache** ; *ce cheval le* **mène** *à bord ; il* **monte** *sur le cheval,* **se trouve** *à la mêlée,* **reçoit** *deux coups dans son chapeau, et* **s'en revient** *gaillard.*

(Mme de Sévigné.)

124. Confusion de l'imparfait et du passé simple ; règle pratique :

La ressemblance des formes d'imparfait et de passé simple à la première personne du singulier : *j'aimais, j'aimai*, est la source de nombreuses fautes d'orthographe.

Pour les éviter, on se contentera en classe de sixième d'appliquer la règle suivante :

Supposer que le récit est fait à la 3e personne : l'habitude que l'on a de la langue fera généralement choisir sans hésitation l'imparfait *il aimait* ou le passé simple *il aima.*

EXEMPLE : *Je* **marchai(s)** *rêveusement lorsque j'entendis un bruit de freins.*

A la 3e personne, il faudrait dire, obligatoirement : *Il* **marchait** ; c'est donc l'imparfait et l'on doit écrire : *Je marchais...*

AUTRE EXEMPLE : *Je* **marchai(s)** *longtemps, sans m'apercevoir que j'avais dépassé ma rue.*

A la 3e personne, il faudrait dire, obligatoirement : *Il* **marcha** ; c'est donc le passé simple et l'on doit écrire : *Je marchai.*

Dans les classes supérieures, on ne se contentera pas d'appliquer cette règle pratique, qui n'explique rien et ne résout pas tous les problèmes qui peuvent se présenter ; il sera nécessaire de connaître le sens exact de l'imparfait et du passé simple, que nous allons indiquer dans le paragraphe suivant.

125. Sens exact de l'imparfait et du passé simple :

Comparons les phrases suivantes :

1. *Hier, à midi, Pierre* **déjeunait.**
2. *Hier, à midi, Pierre* **déjeuna.**

1° La première phrase nous montre le repas, à midi, commencé et non

terminé ; l'action est vue en partie accomplie, en partie inaccomplie, on n'en voit ni le début, ni la fin :

Midi

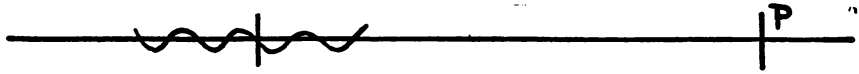

déjeunait

L'imparfait montre l'action en train de s'accomplir.

Comme le présent donne ordinairement de l'action une vue semblable (mais à l'époque présente), on a souvent appelé l'imparfait un « présent dans le passé ».

2° La seconde phrase montre l'action dès son début : le repas commence à midi et se poursuit normalement jusqu'à sa fin :

Midi

déjeuna

Le passé simple montre l'action du début à la fin de son accomplissement.

L'opposition des deux phrases suivantes illustre encore d'une manière très nette ces définitions :

1. *La dernière fois que je l'ai vu, il* **mourait** ; *aujourd'hui il se porte à merveille.*

L'action de *mourir* n'a pas été accomplie, d'où l'imparfait, qu'on ne pourrait remplacer par le passé simple.

2. *Une flèche atteignit le chef, qui* **mourut** *peu après.*

L'action de *mourir* a été accomplie.

Remarques : *a*) La définition que nous avons donnée du sens du passé simple ne s'applique qu'aux verbes exprimant une action **limitée** (§ 113), tels que *déjeuner*. S'il s'agit d'une action **non limitée**, le passé simple ne saurait nous en montrer la fin ; la phrase suivante :

A midi, la neige **tomba.**

signifie exactement :

A midi, la neige **commença à tomber.**

La fin de l'action est différée indéfiniment, tant que le contexte ne l'indique pas (*la neige tomba* **jusqu'à trois heures**).

Dans la phrase suivante :

Dieu dit : « Que la lumière soit » et la lumière **fut.**

le terme de l'action est différé éternellement.

b) La différence entre l'imparfait et le passé simple est en somme une différence d'aspect (§ 117) puisqu'une même action est montrée par l'un partiellement, par l'autre entièrement.

126. Le passé simple est le temps du récit :

Le passé simple, qui conduit l'action de son début à sa fin, est capable de faire **progresser** un récit, de faire **succéder une action à une autre** ; c'est le temps du récit :

Une détonation **retentit...** *La bête* **se dressa, tourna** *deux fois sur elle-même...* *et* **retomba** *sur le dos. Elle* **eut plusieurs soubresauts,** *puis elle* **s'immobilisa,** *les pattes raides.* (Maurice Magre.)

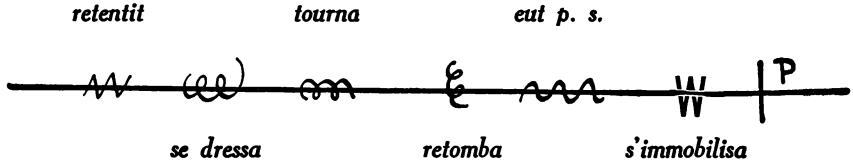

Remarque : Un effet de style est obtenu par la substitution de l'imparfait au passé simple, lorsque le contexte indique très précisément la date :

Quatre heures après je **prenais** *à la gare de l'Est l'express Paris-Berlin.* (P. Benoit.)

L'action est pour ainsi dire fixée dans une image « instantanée ».

127. L'imparfait est le temps de la description :

L'imparfait, qui ne montre ni le début ni la fin de l'action, est seul capable d'exprimer **plusieurs actions ou états qui se produisent ou existent ensemble** depuis un temps que l'on ne peut ou que l'on ne veut préciser ; c'est donc le temps auquel on recourt quand une description interrompt le récit, lequel est ensuite repris au point où on l'avait laissé :

Lorsqu'il eut contourné l'aile sud, il aperçut soudain les roseaux, à perte de vue, qui **formaient** *tout le paysage. L'eau des étangs* **venait** *de ce côté mouiller le pied des murs, et* **il y avait,** *devant plusieurs portes, de petits balcons de bois qui* **surplombaient** *les vagues clapotantes. Désœuvré, le promeneur erra un long moment sur la rive.* (Alain-Fournier.)

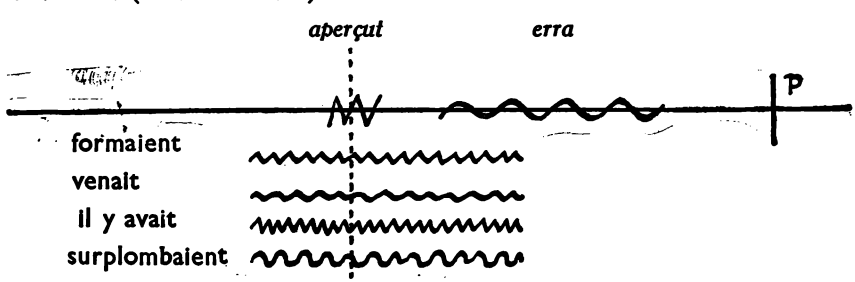

128. La répétition dans le passé :

L'imparfait et le passé simple, comme toute forme verbale (§ 113), peuvent exprimer une action répétée, mais ils l'expriment différemment :

On emploie l'**imparfait** si l'on ne veut montrer **ni le début ni la fin** de cette répétition ; c'est l'**imparfait d'habitude :**

Il **déjeunait** *à la cantine.*

On emploie le **passé simple** dans les cas contraires :

A partir de ce jour-là, il **déjeuna** *à la cantine.*
Jusqu'à ce jour-là, il **déjeuna** *à la cantine.*

129. Les deux sens du passé composé :

Le passé composé est le « temps antérieur » du présent ; il en résulte, comme nous l'avons vu au § 115, qu'**il situe l'action dans le passé.**

Mais il a deux sens assez différents selon que la **pensée** se place elle-même dans le présent ou dans le passé : c'est ce que montrent les exemples ci-dessous, illustrés de graphiques où nous avons figuré par un trait sinueux l'action (celle de *déjeuner*), et par un rectangle en pointillé gras le moment où se place la pensée, la période qu'elle regarde.

1° **Valeur de temps :**

Hier, à cause de la panne de gaz, nous **avons déjeuné** *à 2 heures.*

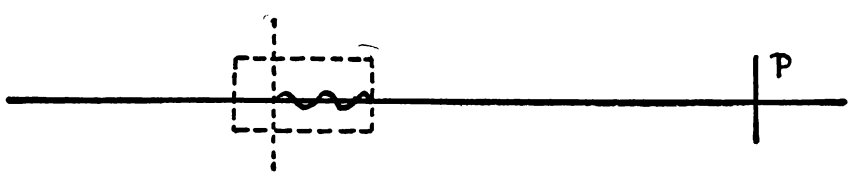

Hier, 2 heures.

La pensée se place la veille du jour où l'on prononce la phrase, **au moment où l'action s'est produite.** Le sens du passé composé est le même que celui du passé simple, par lequel on pourrait le remplacer : *nous* **déjeunâmes** *à 2 heures.* L'auxiliaire *avoir* est ici **auxiliaire de temps.**

En ce sens, **le passé composé a complètement supplanté le passé simple dans la langue parlée.** Le passé simple n'est conservé que dans la langue écrite, qui l'emploie de préférence et ne semble pas près de l'abandonner (il est donc très inexact de dire que c'est un temps mort).

2° **Valeur d'aspect :**

Il est deux heures, nous **avons déjeuné,** *Papa propose une sortie.*

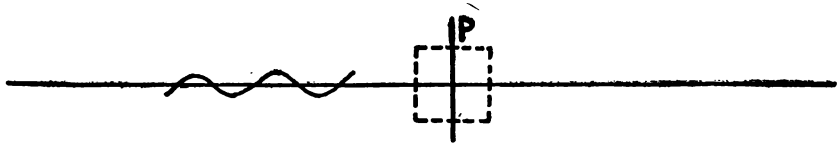

Aujourd'hui, 2 heures.

La pensée se place **au moment présent**, aujourd'hui à 2 heures ; nous avons terminé le déjeuner depuis un temps indéfini. Ici le passé composé ne pourrait être remplacé par le passé simple, on ne saurait dire : *Il est deux heures, nous* **déjeunâmes.** L'esprit n'envisage que **l'état présent** résultant de l'action passée : le déjeuner est fini, donc nous pouvons sortir. L'auxiliaire *avoir* est ici **auxiliaire d'aspect** (cf. § 117).

Remarques : *a*) Ces deux valeurs existent aussi bien avec l'auxiliaire *être ;* comparez :

1° **Valeur de temps :** *En 1826, Augustin Thierry* **est devenu** (= *devint*) *aveugle.*

2° **Valeur d'aspect :** *La carrière de Paul est brisée : il* **est devenu** *aveugle.*

b) La valeur la plus ancienne est la valeur d'aspect, dont l'autre est née comme il a été montré au § 117, Remarque.

130. Conseils pour l'emploi du passé composé :

La langue littéraire n'emploie le passé composé que dans son 2e sens (valeur indéfinie d'aspect) ; elle le remplace dans son premier sens par le passé simple. Mais la distinction des deux sens du passé composé demande une finesse de réflexion et un entraînement qui ne s'acquièrent qu'à la longue. Le mélange inconsidéré du passé composé et du passé simple dans un même texte produit des incohérences choquantes. Aussi les élèves de 6e et même de 5e feront-ils bien d'observer dans les narrations cette règle absolue :

Choisir une fois pour toutes entre le passé simple et le passé composé ; dès qu'on a employé l'un dans un devoir, s'interdire d'employer l'autre.

On n'écrira pas : *Il* **glissa** *et il* **est tombé**, mais on écrira : *Il* **glissa** *et il* **tomba** ou : *Il* **a glissé** *et il* **est tombé.**

Par exception, on emploiera le passé composé dans les **dialogues**, même si l'on a employé le passé simple dans le récit, puisque les dialogues reproduisent la langue parlée qui ignore le passé simple.

Lequel vaut-il mieux choisir ?

Le passé simple présente des formes insolites, donc désagréables à l'oreille, surtout aux deux premières personnes du pluriel : *nous sortîmes*, vous *téléphonâtes*.

Mais le passé composé oblige à répéter très lourdement les auxiliaires *avoir* et *être ; nous* **avons** *marché, nous* **avons** *couru, nous* **sommes** *arrivés.*

C'est pourquoi il est bon de recourir, chaque fois que le sens le permet (§ 123), au présent de narration.

131. Plus-que-parfait et passé antérieur :

La différence entre le **plus-que-parfait** et le **passé antérieur** s'explique par la différence entre l'imparfait et le passé simple ; comparez les phrases suivantes :

1. *Le 14 juillet, on* **avait réparé** *le kiosque.*
2. *Le 14 juillet, on* **eut réparé** *le kiosque.*

La fin des travaux constitue le début d'un **état**, qu'exprime la forme composée. Le plus-que-parfait ne montre pas le début de cet état : le 14 juillet, les travaux sont terminés depuis un temps indéfini. Au contraire le passé antérieur montre le début de cet état : les travaux ont été terminés le 13 juillet.

En proposition indépendante ou principale, le passé antérieur remplace le passé simple quand on veut montrer non l'action elle-même, mais le résultat atteint par son achèvement :

La Cigogne au long bec n'en put attraper miette,
Et le drôle **eut lapé** *le tout en un moment.* (La Fontaine.)

En proposition subordonnée, le **passé antérieur** ne se rencontre qu'après la conjonction *après que* ou ses équivalents (*quand, lorsque, dès que, une fois que*) et presque toujours avec **un verbe principal au passé simple :**

Quand il **eut travaillé**, *il joua.*

En effet, le passé antérieur marque la **fin** de l'action de travailler et le passé simple le **début** de l'action de jouer. *Quand* marque ici la coïncidence de la fin d'une action avec le début d'une autre :

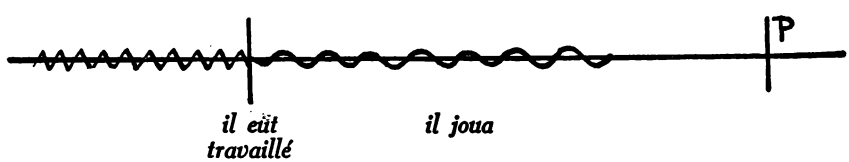

Partout ailleurs c'est le **plus-que-parfait** qui exprime l'action antérieure à l'époque d'un verbe principal au passé :

Pierre perdit le stylo qu'il **avait acheté.**
Quand il **avait travaillé**, *il jouait.*

132. Futur antérieur :

Le **futur antérieur** est le temps antérieur du futur (§ 115) ; il exprime donc **une action qui sera passée à un moment futur :**

Il partira quand il **aura reçu** *son passeport.*

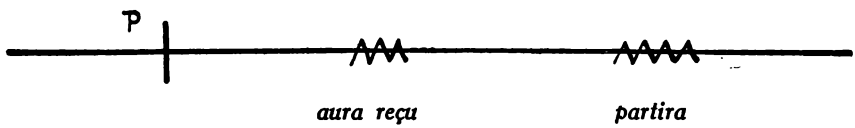

133. Futur et futur antérieur du passé :

Le conditionnel, qui a dans certaines conditions — nous le verrons plus loin (§ 142-143) — une valeur propre de « mode », est souvent employé sans autre valeur que celle d'**un temps de l'indicatif.**

Il exprime alors une action **future par rapport à un moment passé,** alors que le futur ordinaire a son point de départ, ainsi qu'il a été dit au § 114, à l'instant présent.

Une phrase comme :
Il **annonce** *qu'il* **partira**

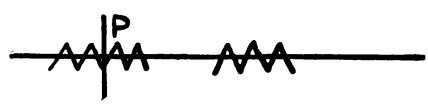

devient au passé :
Il **annonça** *qu'il* **partirait**

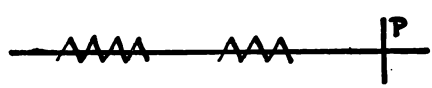

En ce sens, on peut donc appeler le conditionnel présent **le futur du passé.**

Par suite le conditionnel passé exprime une action **passée à un moment futur par rapport à un moment passé ;** c'est donc le **futur antérieur du passé :**

Il annonça qu'il partirait quand il **aurait reçu** *son passeport.*

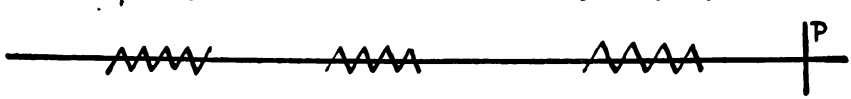

CONCORDANCE DES TEMPS

134. Style direct, style indirect, style indirect libre :

1° *Ne sachant pas sa leçon, Pierre invente une excuse :* « *Ma mère est malade : j'ai dû la soigner ; j'apporterai un mot signé d'elle.* »

Dans cette phrase, les paroles de Pierre sont rapportées **au style direct ;** il se désigne par le pronom *je,* il dit : **Ma** *mère :* **des guillemets sont nécessaires.**

2° *Ne sachant pas sa leçon, Pierre prétend* **que** *sa mère est malade,* **qu'***il a dû la soigner,* **qu'***il apportera un mot signé d'elle.*

Dans cette phrase, les paroles de Pierre sont rapportées **au style indirect ;** elles figurent dans des propositions subordonnées introduites par *que ;* Pierre est représenté par *il,* et l'on dit : **sa** *mère ;* les guillemets sont inutiles.

3° *Ne sachant pas sa leçon, Pierre invente une excuse : sa mère est malade, il a dû la soigner, il apportera un mot signé d'elle.*

Les paroles de Pierre sont rapportées maintenant **au style indirect libre ;** elles constituent des propositions indépendantes ; Pierre est encore représenté par le pronom *il,* et l'on dit : **sa** *mère* ; mais l'auteur ne prend pas à son compte les affirmations de Pierre, ce dernier en reste le seul responsable.

135. Règle de concordance des temps à l'indicatif :

Supposons, en reprenant l'exemple du paragraphe précédent, que le verbe de la 1re proposition soit au passé : *Pierre* **inventa** *une excuse, Pierre* **prétendit.**

Si les paroles de Pierre sont rapportées au style direct, il n'y aura pas lieu d'en modifier les temps.

Mais si elles sont rapportées au style indirect ou au style indirect libre, il faudra modifier les temps de manière à conserver le même **rapport** entre le temps du verbe de déclaration (*prétendre, inventer*) et les temps des verbes qui figurent dans les propos tenus.

On dira donc au style indirect : *Ne sachant pas sa leçon, Pierre prétendit que sa mère* **était** *malade, qu'il* **avait dû** *la soigner, qu'il* **apporterait** *un mot signé d'elle.*

Et au style indirect libre : *Ne sachant pas sa leçon, Pierre inventa une excuse : Sa mère* **était** *malade, il* **avait dû** *la soigner, il* **apporterait** *un mot signé d'elle.*

Dans ce cas, et dans tous les cas analogues, c'est-à-dire chaque fois que des propos ou des pensées sont rapportés à un moment passé, on applique ordinairement **la règle de concordance des temps,** qui découle de la valeur des temps telle que nous l'avons montrée :

Le **présent** est remplacé par l'**imparfait.**
Le **passé** est remplacé par le **plus-que-parfait.**
Le **futur** est remplacé par le **conditionnel présent.**
Le **futur antérieur** est remplacé par le **conditionnel passé.**

INFINITIF ET SUBJONCTIF

136. Tableau des temps de l'infinitif et du subjonctif :

	Temps simples	Temps composés
INFINITIF	**Présent** *Aimer*	**Passé** *Avoir aimé*
SUBJONCTIF rapporté à un instant présent ou futur	**Présent** *Que j'aime* *Que tu aimes*, etc.	**Passé** *Que j'aie aimé* *Que tu aies aimé*, etc.
SUBJONCTIF rapporté à un instant passé	**Imparfait** *Que j'aimasse* *Que tu aimasses*, etc.	**Plus-que-parfait** *Que j'eusse aimé* *Que tu eusses aimé*, etc.

137. Valeur modale commune de l'infinitif et du subjonctif :

La principale différence entre l'infinitif et l'indicatif nous est apparue dès le § 43 : alors que l'indicatif exprime la réalité de l'action en la situant dans le temps (ex. : *boit, buvait*), l'infinitif exprime seulement l'idée de l'action, sans la situer en aucun point particulier du temps (ex. : *boire*) ; il ne donne par lui-même aucune indication sur la réalité de l'action, et c'est le contexte qui indiquera si elle est réelle ou non :

Je voudrais **boire** : l'action n'est pas encore réelle.
Je l'ai vu **boire** : l'action a été réelle.

Or ce que nous disons de l'infinitif s'applique également, sans réserve, au subjonctif :

L'infinitif et le subjonctif expriment l'idée de l'action sans indiquer si elle est réelle ou non.

Cette valeur modale identique ressort notamment de la comparaison avec un nom d'action, telle que la met sous nos yeux le tableau suivant :

Verbe principal	Nom d'action	Infinitif	Subjonctif	Réalité de l'action
Je regrette	*son départ*	*de partir*	*qu'il parte*	réelle
Je crains	*son départ*	*de partir*	*qu'il ne parte*	douteuse
Je ne crois pas	*à son départ*	*partir*	*qu'il parte*	niée
1	2	3	4	5

Le nom d'action *son départ* (colonne 2) exprime l'idée de départ sans indiquer par lui-même si elle est réelle, douteuse ou non réelle ; il en est de même de l'infinitif et du subjonctif, dont les formes ne varient pas dans les colonnes 3 et 4. Les indications de la colonne 5 relatives à la réalité de l'action découlent entièrement du sens du verbe principal de la colonne 1.

Remarque : La définition que nous donnons ici de la valeur modale de l'infinitif et du subjonctif, comme nous l'avons dit au § 111, livre moins le sens propre de ces modes que l'explication des sens si divers qu'ils sont aptes à revêtir selon les conditions de leur emploi. (Cf. III[e] et IV[e] Parties.)

138. Le subjonctif est un infinitif personnel :

La différence qui apparaît entre l'infinitif et le subjonctif, si l'on considère les exemples du paragraphe précédent, c'est que le premier est **impersonnel**, et le second **personnel.**

On emploie l'infinitif quand l'expression du sujet est inutile :

— soit parce qu'il est clairement indiqué par le contexte :

Je regrette de **partir** (= que **je** parte).

Je **te** *félicite* **d'avoir réussi** (= de ce que **tu** as réussi).

— soit parce qu'il est indéterminé, général :

Il faut **respecter** *ses parents* (= il faut qu'**on** respecte ses parents).

On emploie au contraire le subjonctif quand il faut exprimer le sujet :

Je regrette que **Pierre parte.**

Pierre regrette que **je parte.**

Remarques : *a*) Dans de rares emplois, l'infinitif est précédé d'un mot (nom ou pronom) qu'on peut appeler son sujet (§ 155, 167, 227, 230 Rem.).

b) Une proposition subordonnée complément d'objet au subjonctif est obligatoirement remplacée par un infinitif quand elle a le même sujet que la principale; on ne dit pas : * *Je regrette que je parte.*

Dans les mêmes conditions, le remplacement d'une subordonnée à l'indicatif, quand il est possible, est facultatif; on peut dire : *Je crois partir lundi* ou : *Je crois que je partirai lundi.* L'indicatif affirme plus la réalité de l'action, et permet des indications de temps plus précises (*Je crois que je serai parti quand vous viendrez*).

c) Si l'infinitif et le subjonctif ont la même valeur modale, on ne peut cependant remplacer tout infinitif par un subjonctif, car l'infinitif tient souvent lieu d'un indicatif impersonnel, qui n'existe pas. Ainsi la phrase suivante : *Je crois* **être** *malade* signifie : *Je crois que je* **suis** *malade,* mais la réalité du fait n'y est affirmée que par le sens du verbe *croire.*

139. Valeur fonctionnelle de ces deux modes :

Du fait que l'un est personnel et l'autre impersonnel, il résulte que le subjonctif et l'infinitif rempliront dans la phrase des fonctions différentes ; cette différence fonctionnelle apparaît dans les exemples du tableau donné au § 137 :

Le verbe au subjonctif a toujours la fonction de verbe d'une proposition (§ 8), il a toujours un sujet propre.

Le verbe à l'infinitif a presque toujours la fonction d'un nom ; dans les exemples considérés (§ 137), si l'on compare la construction de *partir* à celle du nom *départ,* on voit qu'ils sont l'un et l'autre complément d'objet (direct ou indirect) du verbe de la phrase.

Remarques : *a*) L'infinitif n'a généralement pas de sujet propre ; on ne peut donc dans l'analyse le considérer à lui seul comme une proposition, puisqu'il n'y a pas de proposition normale sans sujet.

b) Il ne faut pas assimiler entièrement l'infinitif au **nom d'action :** celui-ci est un véritable nom, recevant les compléments propres au nom ; l'infinitif reste un verbe, recevant les compléments propres au verbe ; comparez :

La culture **des choux**
et : *Savez-vous planter* **les choux ?**

La similitude de fonctions a incité autrefois à doter l'infinitif de l'article :

Et le Financier se plaignait
Que les soins de la Providence
N'eussent pas au marché fait vendre **le dormir,**
Comme **le manger** *et* **le boire.** (La Fontaine.)

Cette liberté a disparu dès le XVII^e^ siècle, ne laissant que des souvenirs, tels les noms *rire, savoir, plaisir, loisir,* qui sont d'anciens infinitifs.

c) Du fait que le subjonctif apparaît presque toujours en proposition subordonnée, après la conjonction *que* ou ses composés, cette conjonction lui a été associée dans les tableaux de conjugaison ; elle aide à distinguer certaines formes homonymes (ind. *tu aimes* et subj. **que** *tu aimes*) mais n'appartient pas plus au subjonctif qu'elle n'appartient à l'indicatif dans une phrase comme : *Je sais* **que** *tu pars.*

140. Valeur temporelle de l'infinitif et du subjonctif :

Le nom d'action *départ* n'a aucune valeur temporelle ; si l'on dit : *Je regrette* **ton départ**, seules les circonstances nous enseignent s'il s'agit d'un départ passé, présent ou futur.

Au contraire, l'infinitif et le subjonctif disposent d'un système de temps, d'ailleurs rudimentaire, et dont l'interprétation dépend encore, en grande partie, des circonstances :

Je regrette que tu **partes** (départ présent ou futur).
Je regrette que tu **sois parti** (départ passé).

Les formes de l'infinitif et du subjonctif situent l'action non pas comme l'indicatif par rapport à l'instant présent, mais par rapport à l'époque où se place la pensée au moment où ces formes sont prononcées, c'est-à-dire le plus souvent **par rapport à l'époque du verbe principal** ; ainsi dans les phrases suivantes l'infinitif présent exprime, selon l'époque du verbe principal, une action passée, présente ou future :

Je l'ai vu **venir.** *Je le vois* **venir.** *Je le verrai* **venir.**

Les temps simples peuvent avoir, par rapport à l'époque du verbe principal, deux valeurs :

1° **Une valeur de présent** (action simultanée à l'action principale) :

*Je regrette d'***être** *malade.*
Je regrette que tu **sois** *malade.*

*Je regrettais d'***être** *malade.*
Je regrettais que tu **fusses** *malade.*

2° **Une valeur de futur** (action ultérieure à l'action principale) :

Je regrette de **partir** *samedi prochain.*
Je regrette que tu **partes** *samedi prochain.*

Je regrettais de **partir** *le samedi suivant.*
Je regrettais que tu **partisses** *le samedi suivant.*

Les temps composés (temps « antérieurs », § 115) ont le plus souvent **une valeur de passé** (action antérieure à l'action principale) :

*Je regrette d'***être parti.**
Je regrette que tu **sois parti.**

*Je regrettais d'***être parti.**
Je regrettais que tu **fusses parti.**

Remarque : Puisque les temps simples peuvent avoir une valeur de futur, les temps composés peuvent prendre la valeur d'un **futur antérieur :**

*Je crains d'***être parti** *dimanche prochain.*
Je crains que tu ne **sois parti** *dimanche prochain.*

*Je craignais d'***être parti** *le dimanche suivant.*
Je craignais que tu ne **fusses parti** *le dimanche suivant.*

CONCORDANCE DES TEMPS

141. Règle de concordance des temps au subjonctif :

En comparant les exemples groupés par quatre au paragraphe précédent, on voit que pour un temps de l'infinitif le subjonctif en offre deux, selon que le verbe principal est au présent (*je regrette*) ou à l'imparfait (*je regrettais*).

En effet, le subjonctif a deux couples de temps exactement parallèles :

1° Le **présent** et le **passé**, qui sont rapportés à une époque présente ou future.

2° L'**imparfait** et le **plus-que-parfait**, qui sont rapportés à une époque passée.

Lorsqu'une proposition subordonnée contient un verbe au subjonctif, si la pensée se place à l'époque indiquée par le verbe principal à l'indicatif, le choix du temps du subjonctif est commandé par la **règle de concordance des temps**, que l'on peut résumer par la formule :

A : 1-3; B : 2-4

(Lire : A un trois B deux quatre.)

Cette formule est expliquée par le tableau et les exemples ci-dessous :

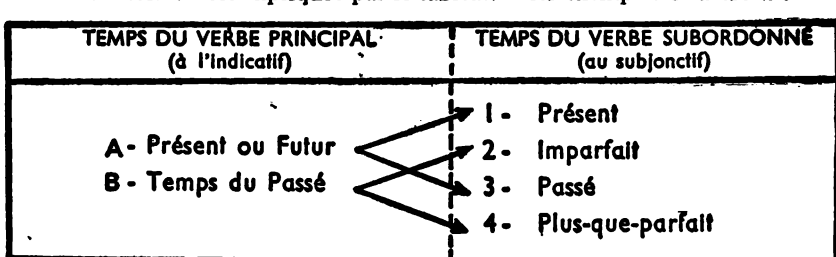
TEMPS DU VERBE PRINCIPAL (à l'indicatif)
TEMPS DU VERBE SUBORDONNÉ (au subjonctif)
A - Présent ou Futur
B - Temps du Passé
1 - Présent
2 - Imparfait
3 - Passé
4 - Plus-que-parfait

Il faut donc dire :

Je regrette que tu **partes** (type A1)
Je regrette que tu **sois parti** (type A3)
Je regrettais que tu **partisses** (type B2)
Je regrettais que tu **fusses parti** (type B4)

Tout accord dérogeant à cette règle est en principe incorrect ; la langue très pure n'admet pas, par exemple : *Je regrettais que tu* **partes**, parce que cette phrase est du type B1, qui est exclu.

Remarques : *a*) Il s'en faut que l'usage se conforme toujours et aveuglément à cette règle.

En effet, si dans **la plupart des cas** l'action exprimée par le verbe au subjonctif est située, comme nous l'avons dit, par rapport à l'époque du verbe principal, il est pourtant des cas où, le verbe principal étant au passé, la pensée se situe dans le présent au moment où l'on prononce la subordonnée ; une phrase comme la suivante :

*Il m'***a fait** *trop de bien pour que j'en* **dise** *du mal.*

est donc parfaitement logique et correcte, bien qu'elle soit du type B1.

Ailleurs, un rapport de temps du type A2 sera parfaitement justifié ; ainsi George Sand écrit, en raisonnant sur un fait passé :

Il **est** *fort étrange que je* **fisse** *ces rêves tout éveillée.*

b) La **langue parlée** a perdu l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif. Le système temporel de ce mode y est devenu aussi simple que celui de l'infinitif, et la concordance des temps se fait selon la formule AB : 1-3. Comme la clarté n'en souffre aucunement, beaucoup d'écrivains modernes recourent à cette liberté pour éviter des formes insolites : *Il a fallu que je* **pose** (M. Prévost).

c) Avec un verbe principal au **conditionnel présent**, on admet les deux tours : *Je voudrais que tu* **partes** et *que tu* **partisses** ; on le considérera comme un temps du présent s'il a sa valeur propre de conditionnel (§ 143) et comme un temps du passé s'il n'est qu'un futur du passé (§ 133).

d) La règle de concordance ne concerne pas le subjonctif employé comme mode de l'irréel (conditionnel passé 2e forme, § 146).

MODES DE L'IRRÉEL

142. Tableau des temps du conditionnel :

Temps simple	Temps composé
Présent	**Passé**
J'aimerais *Tu aimerais*, etc.	*J'aurais aimé* *Tu aurais aimé*, etc.

143. Valeur modale du conditionnel :

L'indicatif énonce un fait en le donnant pour réel.

Le subjonctif énonce un fait sans considérer sa réalité.

Le conditionnel énonce un fait en le donnant pour imaginaire.

Le sens du conditionnel apparaît nettement dans cet exemple emprunté au langage enfantin :

Tu **serais** *un lion et je t'***aurais blessé** *d'une flèche.*

En employant le conditionnel, et non l'indicatif, dans cette phrase, l'enfant indique qu'il ne donne pas pour **vrai** le fait qu'il exprime ; mais il demande qu'on l'imagine, qu'on le suppose vrai pendant un certain temps ; le fait est « fictif », c'est-à-dire imaginaire.

— Le verbe *serais* exprime un état **présent** imaginaire.

— Le verbe *aurais blessé* exprime une action **passée** imaginaire.

Quand le fait est imaginé dans le présent ou dans le passé, il apparaît très nettement comme **irréel**, puisqu'il est démenti par la réalité ; c'est le cas dans l'exemple ci-dessus.

Quand le fait est imaginé dans l'avenir, il est encore donné comme **irréel**, mais peut apparaître comme **possible**, puisqu'il n'est pas encore démenti par la réalité :

Achète un maillot de bain ; tu **viendrais** *à la piscine avec nous.*

Remarque : Le nom de « conditionnel » improprement donné au mode de l'irréel vient de ce qu'il exprime souvent un fait soumis à une condition :

Si *tu m'écrivais, je t'***écrirais.**

Mais on remarquera qu'aussi bien l'indicatif peut exprimer un fait soumis à une condition :

Si *tu m'écris, je t'***écrirai.**

La condition elle-même est très rarement exprimée au conditionnel (cf. § 250).

144. L'imparfait irréel :

Dans les subordonnées de condition introduites par *si*, **l'imparfait de l'indicatif, et son temps composé le plus-que-parfait, sont employés avec la même valeur modale que les temps du conditionnel :**

Si tu **étais** *un lion et si je t'***avais blessé** *d'une flèche.*

Si tu **venais** *à la piscine avec nous.*

Cependant l'imparfait ainsi employé, à la différence du conditionnel, n'a pas reçu un nom de mode particulier ; pour la commodité, nous l'appellerons **imparfait irréel.**

145. Valeur temporelle du conditionnel et de l'imparfait irréel :

Le système temporel de ces deux modes de l'irréel est le même que celui de l'infinitif (§ 140), mais **le conditionnel et l'imparfait irréel, comme l'indicatif, situent d'eux-mêmes l'action par rapport à l'instant présent.**

Les temps simples (conditionnel présent, imparfait) peuvent avoir deux valeurs :

1° Une valeur de présent :

*Si j'***étais** *riche, je ne* **serais** *pas plus heureux.*

2° Une valeur de futur :

Si la guerre **éclatait**, *je m'***engagerais.**

Les temps composés (conditionnel passé, plus-que-parfait) ont le plus souvent une valeur de passé :

Si la guerre **avait éclaté**, *je me* **serais engagé.**

Remarques : *a*) Puisque les temps simples peuvent avoir une valeur de futur, les temps composés peuvent prendre la valeur d'un futur antérieur :

Si dans deux heures je **n'étais pas rentré**, *c'est que mon ami m'*aurait retenu *à déjeuner.*

b) Du fait que le conditionnel, comme l'indicatif, situe l'action par rapport à l'instant présent (mais dans l'irréel) il résulte que ces deux modes ont des emplois parallèles : dans toutes les propositions où l'on peut employer l'indicatif, on peut employer le conditionnel si le fait est soumis à une condition irréelle ; comparez :

Je crois qu'il **viendra.**
Je crois qu'il **viendrait** *si je l'invitais.*

Il est si fourbe qu'il **trompe** *tout le monde.*
Il est si fourbe qu'il **tromperait** *le diable.*

*Il a répondu comme j'*ai fait.
*Il a répondu comme j'*aurais fait *à sa place.*

Il n'y a d'exception à cette règle que pour les subordonnées conditionnelles commençant par *si*, qui n'admettent que l'indicatif ou le « conditionnel passé 2e forme » (§ 249).

146. Subjonctif irréel (conditionnel passé 2e forme) :

Le latin exprimait les faits irréels au subjonctif ; le français n'a hérité qu'en partie de cette possibilité :

Le **plus-que-parfait du subjonctif** est employé, mais seulement **dans la langue littéraire**, avec la valeur modale du **conditionnel passé** ; aussi l'appelle-t-on « conditionnel passé 2e forme ».

A la différence du conditionnel, il est employé aussi bien dans les propositions de condition, après *si*, que dans les propositions principales :

Si la guerre **eût éclaté**, *je me* **fusse engagé.**

Remarque : Dans quelques locutions, l'imparfait du subjonctif a conservé un sens irréel analogue à celui du conditionnel présent, emploi fréquent en ancien français :

Dussions-nous *y passer la nuit, nous achèverons ce travail.*
Aucun être, **fût-ce** *le diable en personne, ne me ferait changer de résolution.*

L'IMPÉRATIF

147. Tableau des temps de l'impératif :

Temps simple	Temps composé
Présent	**Passé**
Aime *Aimons* *Aimez*	*Aie aimé* *Ayons aimé* *Ayez aimé*

148. Valeur modale et temporelle de l'impératif :

L'impératif exprime **l'ordre** ou **la défense** ; par suite l'action qu'il exprime ne saurait être située que dans un avenir plus ou moins proche ; le **présent** de l'impératif a donc une valeur de **futur** :

Faites *ce devoir.*

et le **passé** a une valeur de **futur antérieur** :

Ayez fait *ce devoir à six heures.*

GÉRONDIF ET PARTICIPE

149. Tableau des formes du gérondif et du participe :

	Temps simple	Temps composé
GÉRONDIF	*en aimant*	
PARTICIPE	**Présent** *aimant*	**Passé** *ayant aimé*

150. Valeur fonctionnelle de ces deux modes :

Le gérondif a la même forme que le participe présent, mais il est précédé de la préposition *en* ; d'autre part, dans l'usage courant, il n'a pas de temps composé.
Ces deux modes se distinguent surtout par la **fonction.**

A première vue, ils paraissent se confondre dans certains emplois :

Gérondif : *Pierre,* **en sortant,** *rencontre Paul.*
Participe : *Pierre,* **sortant,** *rencontre Paul.*

En fait dans la 1re phrase l'idée de *sortant* s'applique sur un verbe (*rencontre*) ; dans la 2e phrase, elle s'applique sur un nom (*Pierre*) ;

Le gérondif a la fonction d'un **adverbe.**
Le participe a la fonction d'un **adjectif.**

Les schémas ci-dessous montrent cette différence :

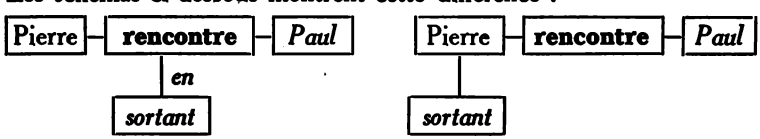

Alors que le gérondif exprime une action dont l'auteur est obligatoirement le même que celui de l'action exprimée par le verbe auquel il se rapporte (§ 242), le participe exprime une action dont l'auteur est désigné par le nom auquel il se rapporte, quelle que soit la fonction de ce nom dans la phrase ; ainsi s'opposent les phrases suivantes :

Pierre rencontre Paul **en sortant** (c'est Pierre qui sort).
Pierre rencontre Paul **sortant** (c'est Paul qui sort).

151. Valeur temporelle du gérondif et du participe présent :

Le gérondif et le participe présent montrent toujours l'action **en train de s'accomplir** (comme l'imparfait § 125) à une époque qui est ordinairement celle de l'action exprimée par le verbe principal.

En me promenant, *j'ai rencontré Paul.*
Me promenant, *j'ai rencontré Paul.*
L'alchimiste, **en mourant,** *m'a révélé son secret.*
L'alchimiste **mourant** *m'a révélé son secret.*

Il en résulte que ces deux modes expriment, selon l'époque du verbe principal, une action passée, présente ou future :

En sortant, *je l'ai rencontré.* **En sortant,** *je le rencontre.*
En sortant, *je le rencontrerai.*

Remarques : *a*) Ce n'est pas toujours le verbe principal qui sert de repère temporel ; parfois le contexte place la pensée à une époque plus ou moins éloignée de celle du verbe principal :

Quittant *Alger le 12 décembre, il débarqua à Marseille le 14.*
Imagines-tu un de nos enfants **publiant** *ça plus tard?* (Fr. Mauriac).

b) De même que l'infinitif n'est un nom que par la fonction (§ 139, Rem. b), le participe présent n'est un adjectif que par la fonction ; il devient un véritable adjectif, variable en genre et en nombre, appelé « adjectif verbal », quand il exprime non plus une **action** progressant, mais une **qualité** tenant à la prolongation indéfinie d'un état ou à la répétition d'une action : *une eau* **dormante**, *une côte* **accueillante** (§ 206).

152. Le participe passé :

1° Participe passé avec auxiliaire :

Le participe présent a un « temps antérieur » (§ 115) : c'est le **participe passé avec auxiliaire**, qui exprime ordinairement l'**état** résultant, à l'époque où se place la pensée, d'une action entièrement accomplie :

Ayant bouclé *sa malle, il alla chercher un taxi.*

Le sens est le même quel que soit l'auxiliaire : *étant sorti* est *à sortant* ce que *je suis sorti* est à *je sors*, comme *ayant bouclé* est à *bouclant* ce que *j'ai bouclé* est à *je boucle.*

2° Participe passé sans auxiliaire :

Employé sans auxiliaire, le participe passé exprime encore l'**état** résultant d'une action accomplie ; il se confond avec l'adjectif par la forme, et parfois par la construction :

Un homme bien **né.** *Une maison vite* **bâtie.** *Des cheveux très* **bouclés.**

Mais quoique l'auxiliaire n'apparaisse pas, le sens est très différent selon qu'il s'agit d'un verbe conjugué avec *avoir* ou d'un verbe conjugué avec *être* (§ 116) :

A) **Verbes conjugués avec** *être :*

Le participe passé sans auxiliaire peut être substitué au participe passé avec auxiliaire ; comparez :

Etant sorti *de la mairie, il rentra chez lui.*
Sorti *de la mairie, il rentra chez lui.*

On dit que ce participe a le sens **actif :** cela signifie que l'action **est faite** par l'être ou la chose que désigne le nom auquel il se rapporte.

B) **Verbes conjugués avec** *avoir :*

Le participe passé sans auxiliaire ne peut pas être substitué au participe passé avec auxiliaire : *bouclé* ne signifie pas *ayant bouclé*, mais *ayant été bouclé ;* comparez :

Ayant bouclé *sa malle, il alla chercher un taxi.*
Sa malle **bouclée** (= ayant été bouclée), *il alla chercher un taxi.*

On dit que ce participe a le sens **passif** (cf. § 185) : cela signifie que l'action **est subie** et non pas faite par l'être ou la chose que désigne le nom auquel il se rapporte.

Remarque : S'il s'agit d'une action non limitée (§ 113) ou si l'action est envisagée dans sa répétition, le participe passé sans auxiliaire ne pouvant montrer (sauf indication expresse) l'action accomplie, la montre se perpétuant dans le présent, et par conséquent **a le sens présent :** *Un enfant* **aimé** *de ses parents, un malfaiteur* **poursuivi** *par la police. un orateur très* **applaudi**. *Le maire fait son entrée,* **salué** *de tous les conseillers.*

TROISIÈME PARTIE

MODALITÉS DE LA PHRASE

GÉNÉRALITÉS

153. Qu'appelle-t-on modalité?

Toute phrase est prononcée en vue de renseigner ou d'être renseigné, de communiquer un sentiment ou une volonté (§ 1) ; nous pouvons donc adopter à l'égard du fait que nous énonçons diverses attitudes, dont l'expression fait ce qu'on appelle la **modalité** de la phrase. On peut grouper ces attitudes en quatre modalités :

Affirmation : *Tu* **sais** *ta leçon.*
Interrogation : **Sais-tu** *ta leçon?*
Exclamation : *Toi,* **savoir** *ta leçon!*
Volonté : **Sache** *ta leçon.*

Comme on le voit par ces exemples, la modalité de la phrase est exprimée par divers procédés de langue : mode du verbe, place, forme ou absence du sujet. Nous étudierons ces procédés dans le présent chapitre.

« Modalité » est un mot dérivé de « mode » ; en effet ces nuances sont souvent exprimées par les modes, dont le choix résulte avant tout de leurs sens fondamentaux exposés dans la IIe Partie ; mais la valeur que prennent les modes dépend des circonstances et de l'intonation ; ainsi l'infinitif peut exprimer :

L'exclamation : **Avoir osé** *me dire ça!*
L'ordre : **Ralentir.**
Le désir : **Voir** *Paris!*

Le subjonctif (infinitif personnel, cf. § 138) se prêtera aux mêmes emplois.

L'intonation se double toujours d'une mimique expressive, c'est-à-dire de gestes et de jeux de physionomie qui sont un véritable langage muet.

L'intonation est traduite, très imparfaitement, dans l'écriture, par la ponctuation.

Remarques : *a)* La modalité d'une phrase complexe est marquée dans la proposition principale, quel que soit le sens de la subordonnée ; ainsi la phrase suivante :

Je demande si tu sais ta leçon

est une phrase affirmative, bien que la subordonnée soit interrogative ; cette phrase ne peut se terminer par un point d'interrogation.

b) Deux modalités différentes ne peuvent être exprimées à la fois, ni même étroitement coordonnées ; ainsi une coordination comme

**Es-tu prêt et viens*

est incorrecte : la première proposition réclamerait un point d'interrogation, lequel ne convient pas à la seconde.

De même il faut condamner des phrases comme :

Malchance ! du savon m'est entré dans les yeux. **Que ça pique et je me frotte vite avec la serviette !** (Devoir d'élève.)

c) La négation n'influe pas sur le mode du verbe sur lequel elle porte, elle est indépendante de la modalité ; ainsi, il y a des phrases affirmatives :

— positives : *Tu sais ta leçon.*
— négatives : *Tu ne sais pas ta leçon.*

PHRASES AFFIRMATIVES

154. Affirmation catégorique :

L'affirmation catégorique consiste à donner un fait pour réel, sans aucune nuance de sentiment ; elle engage la parole de celui qui parle, ou qui écrit ; il peut avoir à en répondre devant les tribunaux. **L'indicatif** est le mode de l'affirmation catégorique, puisqu'il est le seul mode qui affirme la réalité de l'action (§ 121) :

Je **sais** *ma leçon.* *Vous* **avez menti.**
Je vous **paierai**, *lui dit-elle,*
Avant l'oût, foi d'animal. (La Fontaine.)

Remarque : L'affirmation est faite au conditionnel (cf. § 142-146) quand elle dépend d'une condition donnée comme irréelle :

Si la guerre avait éclaté, je me **serais** (ou **fusse**) **engagé.**

155. Affirmation à l'infinitif :

Parfois, au cours d'un récit, l'indicatif fait place, pour exprimer un fait parfaitement réel, à un infinitif précédé de la préposition *de :*

Ainsi dit le renard — et flatteurs **d'applaudir.** (La Fontaine.)

C'est **l'infinitif de narration**, qu'il ne faut pas confondre avec un infinitif sujet, attribut ou complément : l'infinitif de narration a la fonction de verbe et peut être remplacé par un verbe à l'indicatif :

Ainsi dit le renard — et les flatteurs **applaudirent.**

L'infinitif de narration exprime généralement (comme dans l'exemple ci-dessus) une action qui est la conséquence logique et immédiate d'une autre, une action à laquelle on s'attend et qui ne se fait pas attendre.

156. Affirmation atténuée d'un désir ou d'un ordre :

On peut atténuer par politesse l'affirmation d'un désir ou d'un ordre en employant :

— soit l'**indicatif futur** : *Je vous* **prierai** *de me rapporter ce livre* ;
— soit le **conditionnel** : *Je* **voudrais** *que vous fermiez la porte.*

La volonté que l'on affirme est bien réelle ; seul le fait voulu est à venir ou imaginaire, mais par anticipation l'idée d'incertitude est marquée dans le verbe de volonté, qui devient ainsi moins brutal, plus déférent.

157. Affirmation sans garantie :

On recourt encore au conditionnel quand on veut énoncer un fait **sans engager sa parole** ; ce tour est fréquemment employé dans les journaux, il permet de faire état d'informations peu sûres :

Après cette date (25 février 1948) *quelques adoucissements* **seraient enregistrés** (Bulletin météorologique).

L'armée d'Abdullah **aurait occupé** *Jéricho* (Journal du 27 avril 1948 ; affirmation démentie le lendemain).

158. Affirmation d'un fait probable :

La probabilité est exprimée au moyen d'**auxiliaires** tels que les verbes *pouvoir, devoir, sembler :*

Il **peut** *être dix heures.*
Il **doit** *être dix heures.*
Pierre **semble** *avoir grandi.*

De là vient l'adverbe *peut-être*, qui signifiait autrefois : *cela peut être.*

On exprime quelquefois la probabilité par l'**indicatif futur** ; ce temps présente un fait comme la conséquence logique des circonstances ou d'un fait précédemment exprimé :

D'abord elle se dit : Voilà quelqu'un qui lui ressemble, ce **sera** *son frère aîné.* (Stendhal.)

S'il s'agit d'un fait passé, on emploie le **futur antérieur** ; ainsi dans *Le Barbier de Séville*, le comte Almaviva dit pour expliquer la prétendue indisposition de Basile :

Le grand air **l'aura saisi.**

PHRASES INTERROGATIVES

159. Portée de l'interrogation :

L'interrogation est **totale** ou **partielle** selon qu'elle porte sur l'ensemble de la phrase ou sur un de ses éléments. Ainsi la phrase que représente le schéma suivant :

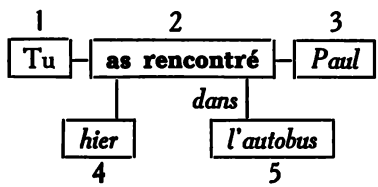

peut faire l'objet d'une interrogation totale :

Est-ce que tu as rencontré Paul hier dans l'autobus?

ou d'interrogations partielles portant sur les éléments numérotés

1 : **Qui** *a rencontré Paul hier dans l'autobus*?

3 : **Qui** *as-tu rencontré hier dans l'autobus*?

4 : **Quand** *as-tu rencontré Paul dans l'autobus*?

5 : **Où** *as-tu rencontré Paul hier*?

L'élément numéroté 2 est le verbe, sur lequel repose toute la phrase ; l'interrogation ne peut porter sur l'élément 2 sans porter sur toute la phrase : c'est l'interrogation totale.

Pratiquement, l'interrogation totale est celle à laquelle on peut répondre par *oui* **ou par** *non*.

Remarque : Dans la phrase suivante :

Est-ce Paul que tu as rencontré hier dans l'autobus?

l'interrogation est totale, puisqu'on peut répondre par *oui* ou par *non* ; elle porte sur l'ensemble d'une phrase qui sous la forme affirmative serait :

C'est Paul que tu as rencontré hier dans l'autobus (cf. § 29).

160. L'interrogation totale :

Pour exprimer l'interrogation totale, la syntaxe offre deux procédés :

1° **L'inversion du sujet :**

Si le sujet est un pronom personnel ou le pronom *ce*, il se place simplement après le verbe :

Viens-tu? *Vient-on?* *Est-ce exact?*

Si le sujet est un nom ou un pronom autre que ceux désignés ci-dessus, il reste devant le verbe, mais est rappelé après le verbe par un pronom personnel :

Ton frère vient-il? *Les autres viennent-ils?*

2° **La locution** *est-ce que :*

Est-ce que *tu viens?* **Est-ce que** *ton frère vient?*

Remarques : *a*) Il est impossible d'employer ces deux procédés à la fois ; on ne peut dire : * *Est-ce que ton frère vient-il?*

b) Souvent, dans la langue parlée, l'intonation seule marque l'interrogation totale : *Tu viens?* (une note basse suivie d'une note plus haute).

c) L'interrogation totale appelle une réponse positive quand le verbe est accompagné d'une négation :

Ne *viendrez-vous* **pas?** — *Si.*

De là vient la locution adverbiale *n'est-ce pas?* qui appelle l'assentiment.

161. L'interrogation partielle :

L'interrogation partielle est marquée par des **mots interrogatifs :** pronoms (*qui, lequel?*), adjectif (*quel?*) ou adverbes (*où, quand, pourquoi, comment?*) qui se placent **en tête de la phrase.**

L'emploi de ces mots interrogatifs ne dispense pas de pratiquer en même temps **l'un des deux** procédés étudiés au paragraphe précédent :

1° Soit **l'inversion du sujet** (quand l'interrogation ne porte pas sur le sujet lui-même) :

Quand *viens-tu?* **Que** *veux-tu?* mais : **Qui** *est venu?*

2° Soit l'emploi de la **locution** *est-ce que* (sauf après *quel* attribut) :

Quand est-ce que *tu viens?* **Qu'est-ce que** *tu veux?*

Remarques : *a*) L'inversion dans l'interrogation partielle obéit à d'autres lois que dans l'interrogation totale ; on **doit** dire : *Que fait ton frère?* et non pas : * *Que ton frère fait-il?* On **peut** dire : *Quand viendra ton frère?* ou : *Quand ton frère viendra-t-il?*

b) La langue populaire omet à la fois l'inversion du sujet et la locution *est-ce que* après un mot interrogatif : *Où tu vas? A quoi tu penses?* ou bien elle remplace *est-ce que* par *c'est que, que c'est que, est-ce que c'est que* ou *que* tout court : *Où* **c'est que** *tu vas? Où* **que** *tu vas?*

Ces façons de parler sont toutes incorrectes et certaines très vulgaires.

162. Le pronom interrogatif sans antécédent :

Le tableau suivant présente les formes **simples** du pronom interrogatif qui sont employées sans antécédent :

SENS	SUJET	ATTRIBUT ET COMPLÉMENTS	
		Forme atone	Forme tonique
Chose		*Que*	*Quoi*
Personne	*Qui*		

L'emploi des formes toniques ou atones obéit à des règles rigoureuses qu'il est inutile d'exposer car chacun les observe sans même les connaître ; comparez :

Que *pêchez-vous?*
Avec **quoi** *pêchez-vous?*
Quoi *de meilleur qu'une bonne friture?*

On enseigne l'existence de formes **renforcées** à côté des formes simples ; ces formes résultent simplement de la rencontre des formes simples avec la locution *est-ce que* employée dans les conditions indiquées au paragraphe précédent :

Qu'est-ce que *vous pêchez?*
Avec **quoi est-ce que** *vous pêchez?*

Quand la question porte sur le sujet, le pronom « renforcé » a la forme *qui est-ce qui* pour les personnes et *qu'est-ce qui* pour les choses :

Qui est-ce qui *est tombé?*
Qu'est-ce qui *est tombé?*

Qu'il s'agisse des formes simples ou des formes renforcées, le pronom interrogatif sans antécédent est invariable en genre et en nombre ; quand on demande : **Qui** *est venu?* on ne sait généralement pas s'il est venu une ou plusieurs personnes ni de quel sexe.

Mais les formes sont différentes selon que la question porte sur une personne ou sur une chose :

Qui *as-tu invité?*
Qu'*allons-nous manger?*

163. L'adjectif interrogatif :

	Masculin	Féminin
Singulier	*Quel*	*Quelle*
Pluriel	*Quels*	*Quelles*

Nous savons (§ 51) que l'adjectif *quel* est employé pour interroger sur l'identité :

Quel *élève a parlé?*

Il peut interroger aussi sur la qualité, mais cet emploi était plus fréquent autrefois qu'aujourd'hui :

Voilà **quelle** *je suis et* **quelle** *je veux être.* (Corneille.)

Remarques : *a*) La langue familière a remplacé *quel* par l'adverbe *comment* pour interroger sur la qualité : *Comment est-il?*

b) Le français ne dispose d'aucun adjectif particulier pour interroger sur le rang. Le tour familier : **Tu es combien en français? *On est le combien?* est très incorrect. La langue soignée dit : *Quelle est ta place en français? Quel jour du mois sommes-nous?*

164. Le pronom interrogatif avec antécédent :

Les formes simples et contractées de l'article défini s'unissent aux formes de l'adjectif interrogatif pour constituer le **pronom interrogatif composé** *lequel, laquelle, duquel,* etc... qui s'emploie toujours avec antécédent, c'est-à-dire quand on veut interroger sur des personnes ou sur des choses déjà nommées ou qui vont l'être, et dont on a dans l'esprit le genre et le nombre :

Donnez-moi un livre. — **Lequel** *voulez-vous?*
Lesquelles *de ces pommes préférez-vous?*

165. Mode de la proposition interrogative :

Dans l'interrogation partielle, l'action elle-même est généralement donnée pour réelle ; aussi emploie-t-on ordinairement l'**indicatif** :

Où est-ce que tu **as mis** *la clef ?*

Cependant on emploie l'**infinitif** (cf. § 4 Rem. b), dit « délibératif », quand la réalisation de l'action est incertaine, dépendant de la réponse qui sera donnée à la question :

Où **trouver** *la clef? Comment* **payer** *mes dettes?*

Dans l'interrogation totale, le mode est encore l'**indicatif**, car il faut exprimer la réalité de l'action, la situer dans le temps, pour demander si elle est réelle :

As-*tu* **vu** *la clef? Est-ce que tu* **viendras?**

Dans les deux sortes d'interrogation, on exprime la probabilité et l'incertitude par les mêmes procédés que dans les phrases affirmatives :

Quelle heure **peut-***il* **être?** **Serait-***il malade?*

On exprime au conditionnel l'action imaginaire :

Si la guerre éclatait, **t'engagerais-***tu?*

PHRASES EXCLAMATIVES

166. Réaction devant un fait réel :

L'exclamation quand elle est **une forte surprise devant un fait réel,** s'exprime par les mêmes procédés que l'interrogation, dont il n'est pas toujours facile de la distinguer :

Est-ce possible! Que dis-tu là! Où sommes-nous tombés!

L'adjectif *quel* est très souvent employé :

Dans l'Orient désert **quel** *devint mon ennui!* (Racine.)

Cependant l'exclamation peut se distinguer de l'interrogation de trois manières :

1° Quand l'exclamation est partielle, la langue d'aujourd'hui ne fait plus normalement l'inversion du sujet :

Quelle audace il montre! Avec quel sang-froid il nous a conduits!

2° L'exclamation dispose de deux adverbes qui lui sont propres : *comme* et *que :*

Comme *tu as maigri !*
Grand-mère, **que** *vous avez de grandes dents !*

3° L'exclamation, comme l'interjection (§ 2) est moins faite pour communiquer une idée que pour exprimer spontanément le sentiment de celui qui parle ; aussi use-t-elle souvent de mots sans fonction (§ 4 Rem. b) :

Quelle sotte ! Quel sang-froid ! La belle robe !

et d'ellipses (§ 34) :

Et comment ! Il est d'une politesse... !

Remarque : Souvent, dans la langue parlée, l'intonation seule marque l'exclamation totale : *Tu as fait du joli !*

167. Réaction à l'idée d'un fait imaginé :

L'exclamation peut être **une réaction de joie, d'admiration, ou de douleur, d'indignation à l'idée d'un fait envisagé,** mais non pas forcément réel. Elle ne peut en ce cas s'exprimer à l'indicatif ; on rencontre :

1° Soit le **conditionnel :**

J'ouvrirais *pour si peu le bec ! aux Dieux ne plaise !* (La Fontaine.)

2° Soit le **subjonctif :**

Moi, des tanches ! dit-il : moi, Héron, **que je fasse**
Une si pauvre chère ? (La Fontaine.)

3° Soit l'**infinitif** (cf. § 4 Rem. *b*) :

Mais moi **vivre** *à Paris ! Eh ! qu'y voudrais-je faire !* (Boileau.)

De là vient la locution exclamative *Dire que...,* qui introduit un fait réel :

Dire que *je lui faisais confiance !*

PHRASES DE VOLONTÉ

168. Diverses nuances de la volonté :

Il n'est pas de modalité comportant plus de nuances que la « volonté » : un acte peut être **ordonné** ou **défendu,** un fait peut être **désiré** ou **redouté.** L'intonation, dans la parole, peut exprimer mille nuances de prière, d'imploration, de commandement, de vœu, de souhait, d'espoir, de crainte, de défense. Les ressources de la syntaxe sont plus limitées, et nous pourrons répartir l'étude de ces moyens d'expression sous deux chefs seulement, selon que l'acte ou le fait considéré dépend ou ne dépend pas de notre volonté.

I. — FAIT DÉPENDANT DE NOTRE VOLONTÉ : L'ORDRE ET LA DÉFENSE

169. Mode de l'ordre :

Le mode propre à l'expression de l'ordre est l'**impératif.**

Comme en principe un ordre ne peut être donné qu'à la personne ou aux personnes à qui l'on s'adresse, l'impératif n'existe qu'à la 2e personne du singulier, à la 1re du pluriel (*nous* = *toi* et *moi*, ou *vous* et *moi*) et à la 2e du pluriel :

Entre. *Entrons.* *Entrez.*

Il arrive cependant qu'une personne se donne un ordre à elle-même, principalement au théâtre quand un personnage exprime à haute voix ses pensées : on recourt en ce cas à la 1re personne du pluriel :

Je m'accuse déjà de trop de négligence :
Courons *à la vengeance.* (Corneille, *Le Cid.*)

Il arrive aussi qu'on ait à exprimer à la 3e personne un ordre donné par intermédiaire ; on recourt au **subjonctif**, puisque ce mode n'affirme pas la réalité de l'action :

Un client désire vous voir. — **Qu'il entre.**

Si l'ordre s'adresse à une personne indéterminée, on peut employer l'**infinitif :**

Entrer *sans frapper.* **Ralentir.**

La défense s'exprime comme l'ordre, mais en employant les mots négatifs :

Ne *viens* **pas.** *Qu'il* **n'***entre* **pas.** **Ne pas** *fumer.*

Remarques : *a*) La brutalité de l'impératif peut être atténuée par l'emploi de l'auxiliaire de politesse *Veuillez*, ou de la locution *s'il vous plaît :*

Veuillez vous retirer. *Retirez-vous, s'il vous plaît.*

b) On peut exprimer à l'**indicatif futur** un ordre dont la réalisation ne fait pas de doute ou qui ne doit pas être immédiatement réalisé (instructions à un subordonné, à un domestique, à un élève, règle de morale) :

Quand vous aurez passé la paille de fer, vous balaierez.
Tu ne tueras pas.

c) Le verbe *devoir* employé comme auxiliaire modal exprime souvent un devoir, ou une nécessité :

On doit respecter ses parents.
Tu ne dois pas tuer.

II. — FAIT INDÉPENDANT DE NOTRE VOLONTÉ : LE DÉSIR, LA CRAINTE. LE REGRET

170. Désir, crainte et regret :

A l'égard d'un fait indépendant de notre volonté, nous pouvons éprouver un sentiment de **désir** si la réalisation est possible (il s'agit le plus souvent d'un fait à venir) et un sentiment de **regret** si tout espoir de réalisation est interdit (fait présent ou passé qui ne s'est pas produit).

La **crainte** n'est qu'un désir négatif ; comparez :

Pourvu qu'il vienne ! désir.
Pourvu qu'il **ne** *vienne* **pas** ! crainte.

Le regret peut être positif ou négatif :

Ah ! s'il était ici ! regret positif.
Ah ! s'il **n'***était* **pas** *ici !* regret négatif.

Tous ces sentiments sont voisins et s'expriment souvent par les mêmes procédés.

171. Procédés communs au désir, à la crainte et au regret :

1° *Si, ah si, si seulement* suivis de **l'indicatif imparfait** ou **plus-que-parfait** (mode de l'irréel, § 142) :

Si je pouvais remplir mes coffres de ducats ! (La Fontaine.)
Si seulement tu m'avais prévenu !

2° **Subjonctif** de *pouvoir* suivi de **l'infinitif présent ou passé :**

Puisse-t-il venir ! *Puisse-t-il être venu !*

3° **Subjonctif** précédé de *plaise au ciel que* (désir) ou *plût au ciel que* (regret) :

Plaise au ciel qu'il vienne !
Plût au ciel qu'il fût ici !
Plût au ciel qu'il fût venu !

4° **Infinitif présent ou passé** (cf. § 4 Rem. *b*) :

Oh ! pouvoir exprimer les choses avec grâce ! (Edmond Rostand.)
O n'avoir pas suivi les leçons de Rollin,
N'être pas né dans le grand siècle à son déclin. (Verlaine.)

172. Procédés propres au désir et à la crainte :

Le désir et la crainte peuvent encore s'exprimer par le **subjonctif** précédé de *que, pourvu que :*

Que *le ciel vous protège!*
Pourvu qu'*il vienne!*

L'emploi du subjonctif sans *que* dans l'ancienne langue a laissé quelques souvenirs : *Dieu vous* **bénisse !** *Le diable m'*__emporte !__

Vive... est un ancien subjonctif qui autrefois s'accordait toujours avec son sujet :

Vivent *les rats!* (La Fontaine.)

Aujourd'hui l'accord est facultatif : **Vive** *les alliés!* ou : **Vivent** *les alliés!*

173. Procédé propre au regret :

Le regret peut encore s'exprimer par **l'indicatif** précédé de *que ne:*

Que n'*est-il ici!*
Que n'*est-il venu!*

INTERJECTIONS ET ADVERBES MODAUX

174.

Les **interjections** (§ 2), qui expriment des sentiments variés, ont un sens purement **modal :** elles sont souvent employées pour souligner la modalité d'une phrase.

La plupart sont **exclamatives : Sapristi,** *j'ai oublié ma cravate!*

Quelques-unes accompagnent
une question : *Tu viendras,* **hein?**
un ordre : **Allons,** *viens.*
un désir : **Ah,** *pourvu qu'il vienne!*

Certains **adverbes** sont employés de la même façon : leur sens porte non pas sur le verbe, mais sur toute la phrase, dont ils soulignent la modalité (§ 118).

Nombreux sont les adverbes exprimant les diverses nuances de l'**affirmation :** *certes, certainement, bien sûr, assurément, peut-être* (§ 157), *sans doute, probablement, certainement pas, pas du tout, en aucune manière.*

« *Il a* **parfaitement** *répondu* » peut signifier, selon les circonstances : *Il a répondu d'une manière parfaite* ou : *Réellement, il a répondu.*

De même *malheureusement* est adverbe de manière quand on dit : *La journée s'est terminée* **malheureusement**, et adverbe modal quand on dit : *Il était* **malheureusement** *trop jeune.*

QUATRIÈME PARTIE

ÉTUDE PARTICULIÈRE DES FONCTIONS

Les fonctions des différents éléments de la phrase ont été définies et les formes qu'ils peuvent prendre ont été sommairement indiquées dans la I^re^ Partie ; on s'y reportera en abordant chacun des chapitres ci-après, où sont étudiées surtout des particularités de construction.

CHAPITRE PREMIER

LE SUJET

175. Omission du sujet :

Nous avons en principe refusé le nom de « propositions » aux groupes verbaux sans sujet propre. On admettra cependant deux exceptions à cette règle :

Le sujet est omis

1° **Dans des locutions anciennes :**

Peu importe. *Fais ce que dois.* *Si bon vous semble.*

Ces locutions datent du temps où le français, pas plus que le latin dont il est issu, n'exprimait le pronom sujet.

2° **Devant l'impératif :**

Entre. *Entrons.* *Entrez.*

Les terminaisons différentes des trois personnes et les circonstances de la parole indiquent suffisamment à qui l'ordre s'adresse.

Remarque : Il n'y a pas omission du sujet quand plusieurs verbes coordonnés ont le même sujet, exprimé une fois pour toutes :

Elle bâtit un nid, pond, couve et fait éclore
A la hâte. (La Fontaine).

176. Verbes impersonnels :

La langue impose l'expression d'un sujet même lorsque le sens n'en comporte pas ; dans certaines locutions comme :

Il pleut | **Il tonne** | **Il grêle** | **Il fait beau**

le pronom *il* ne représente pas l'auteur de l'action, car personne ne *pleut*, ne *tonne*, ne *grêle*, ne *fait beau*.

Ces verbes n'admettent aucune variation en personne ; impossible de dire : * *tu pleus, nous faisons beau*. Aussi les appelle-t-on **verbes impersonnels.**

Le pronom *il* dans ces locutions n'est qu'un mot accessoire de genre neutre, invariable et dépourvu de sens (cf. § 69).

Les verbes impersonnels existent en principe à tous les temps et à tous les modes, sauf à l'impératif (qui n'a pas de 3e personne) ainsi qu'au participe présent et au gérondif.

Remarque : Il faut ranger parmi les verbes impersonnels les locutions *il y a* et *il faut*, qui sont toujours suivies d'un nom ou d'un équivalent de nom que nous appellerons leur **complément** et qui sera figuré dans les schémas comme un complément d'objet :

Il y a — *deux assiettes*

Il faut — *deux assiettes*

Certains voient dans ces compléments des compléments d'objet, d'autres des sujets : les deux sont inexacts, il s'agit d'une fonction particulière qui n'a pas reçu de nom dans les grammaires usuelles.

Le terme de « régime », employé plus haut (p. 70) pour l'objet et l'attribut, leur conviendrait bien.

177. Construction impersonnelle :

Tout verbe personnel **intransitif** peut avoir une **construction impersonnelle** ; il est alors précédé du mot accessoire *il*, que l'on appelle dans ce cas « sujet apparent », et suivi d'un nom ou d'un équivalent de nom, que l'on appelle « sujet réel », avec lequel il ne s'accorde pas :

Il manque — deux assiettes (Comparez : *Deux assiettes manquent.*)

Il reste — moi (Flaubert). (Comparez : *Je reste.*)

Un verbe personnel transitif ne peut être construit impersonnellement qu'à la forme passive (§ 186) :

Il a été perdu — une montre (Comparez : *Une montre a été perdue.*)

Remarques : *a*) Il faut se garder d'assimiler une phrase comme :

Il est venu, Jacques.

à une construction impersonnelle comme :

Il est venu un homme.

Le nom *Jacques*, isolé par une virgule, est construit comme une apposition détachée (cf. § 209) du pronom sujet *il* qui est ici masculin et non neutre. On dirait avec un nom féminin :

Elle *est venue, Jeanne.*

La construction impersonnelle ne tolère pas une pause simple entre le verbe et le sujet réel.

b) Dans l'interrogation, le sujet réel est traité comme un complément :

Que *manque-t-il?* **Qu'est-ce qu'***il manque?*

(Construction personnelle équivalente : **Qu'est-ce qui** *manque?*)

178. Infinitif sujet :

Le verbe à l'infinitif peut avoir la fonction de sujet (§ 7) :

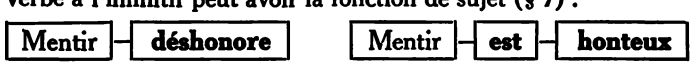

Cette construction se rencontre par exemple dans ce proverbe :

Trop **gratter** *cuit, trop* **parler** *nuit.*

Mais le plus souvent on préfère mettre le verbe principal à la forme impersonnelle et le faire suivre de l'infinitif, construit indirectement, avec la fonction de sujet réel :

La langue familière dit, au lieu de cela : C'*est honteux de* **mentir.**

179. La proposition sujet :

Il existe deux types de propositions à fonction de sujet :

1° Des **relatives** sans antécédent (§ 217) :

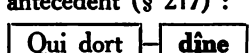

2° Des **conjonctives** introduites par *que :*

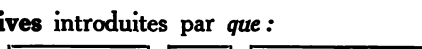

qui équivaut à :

Cette construction nécessite le subjonctif.

Etrangère à la langue parlée, elle se rencontre parfois en littérature :

Que ses amis le méconnussent *le remplissait d'amertume.* (Romain Rolland.)

D'ordinaire, on préfère construire impersonnellement le verbe principal :

Le mode du verbe de la proposition sujet est alors déterminé par le sens du verbe principal ou de l'attribut qu'il introduit, dans les mêmes conditions que pour les propositions conjonctives à fonction d'objet (§ 230-232) ; comparez :

Il est souhaitable que tu **viennes.**	*Il est certain qu'il* **est venu.**
Je souhaite que tu **viennes.**	*J'affirme qu'il* **est venu.**

CHAPITRE II

LE VERBE

ABSENCE DE VERBE

180. Phrases sans verbe :

On sait (§ 4 Rem. b) qu'il existe des types de phrase, étrangers à la syntaxe normale, qui ne sont pas centrés sur un verbe à un mode personnel.

Certaines de ces constructions très expressives ont été signalées à propos des Modalités (III[e] Partie). Il nous reste à étudier ici deux emplois de la phrase sans verbe qui ont pris une grande extension dans la littérature au XIX[e] siècle :

1° **Phrases de type descriptif :** elles s'apparentent aux indications de décor des pièces de théâtre, telles que la suivante :

Une fête de nuit au Louvre. Salles magnifiques pleines d'hommes et de femmes en parure. Flambeaux, musique, danses, éclats de rire, etc. (Victor Hugo, *Le Roi s'amuse*, acte I.)

Ce tour permet d'éviter la locution *il y a*, qui n'est jamais élégante parce qu'elle est banale et pauvre de sens.

Souvent l'absence de verbe résulte de l'absence de mouvement dans le tableau décrit. Mais ce n'est pas toujours le cas :

Soudain, des coups de feu. Une fusillade enragée. Des flammes qui sortent du canon des fusils et s'éteignent aussitôt. (J. et J. Tharaud.)

2° **Phrases de type narratif :** elles s'apparentent au style abrégé très usité dans les titres de journaux où il permet de résumer avec concision la teneur d'un article :

Déraillement en gare des Aubrais. Vote par la Chambre des Communes de la nationalisation des transports.

Dans de tels titres, le nom exprime une action : *Un train a déraillé, la Chambre des Communes a voté...*

Les écrivains utilisent parfois ce tour dans le récit pour exprimer une succession de faits :

Vint le jour de l'examen : départ le matin en carriole pour le chef-lieu de canton, retour lamentable le soir. (J. Marouzeau.)

Que la phrase sans verbe appartienne à l'un ou l'autre type, elle conserve toujours l'allure de notations abrégées, dont la négligence peut choquer dans un récit soigné, quand elle se présente à contretemps ou prête à confusion. Elle n'appartient pas à la syntaxe normale. Les élèves **se l'interdiront** tant qu'ils ne seront pas absolument maîtres de leur expression ; pratiquée avec inexpérience, elle conduit presque toujours au « charabia ». Et quand ils se risqueront enfin à l'employer, ils auront soin d'observer la règle suivante : **ne jamais coordonner par une simple virgule une phrase sans verbe et une phrase verbale.**

181. Présentation par *voici* et *voilà :*

Les mots *voici* et *voilà* ne se laissent ranger dans aucune catégorie grammaticale : ils ne sont ni prépositions, ni adverbes, ni interjections. Ils donnent naissance à **des phrases sans verbe et pourtant complètes.** C'est au verbe qu'ils ressemblent le plus par leur construction.

En effet ils n'étaient pas autre chose à l'origine qu'une forme du verbe *voir* (sans doute l'impératif) suivie des adverbes de lieu *ci* et *là* ; ils étaient normalement suivis d'un complément d'objet :

Voici Pierre = Vois ici Pierre.

Cette origine n'est plus sensible, mais la construction n'a pas changé : *voici* et *voilà* sont ordinairement suivis d'un nom ou d'un terme équivalent de nom (pronom, proposition) que nous appellerons simplement leur « complément » (ou « régime ») ; on dit qu'ils « présentent » ce complément :

Voici Pierre : voici présente *Pierre.*

Le voici : voici présente *le.*

Voici Pierre arrivé : voici présente *Pierre,* complété par un participe.

Voici Pierre qui arrive : voici présente *Pierre,* complété par une proposition relative.

Voici que Pierre arrive : voici présente la proposition subordonnée introduite par *que.*

La répartition des emplois entre *voici* et *voilà* est la même qu'entre *ceci* et *cela* (§ 83) : dans la langue courante, *voilà* est de beaucoup le plus employé ; dans la langue littéraire, *voilà* réfère à ce qui précède, *voici* à ce qui suit :

Voilà *tous mes forfaits. En* **voici** *le salaire.* (Racine.)

Remarque : *Voici* et *voilà,* en vertu de leur origine, tiennent le rôle d'un verbe **au présent ;** il est donc incorrect de les employer dans un récit au passé, comme dans cette phrase empruntée à un devoir d'élève : * *Enfin* **voici** *les vacances, nous* **partîmes** *pour la mer.* Il faudrait dire, au présent de narration : *nous* **partons** *pour la mer.*

VERBES TRANSITIFS ET INTRANSITIFS

182. Sens transitif et sens intransitif :

Nous avons vu aux § 9 et 12 la différence entre un verbe transitif et un verbe intransitif.

Alors que le sens du verbe intransitif retombe entièrement sur le sujet :

Le chat **court.** *Le soleil* **brille.**

le verbe transitif appelle, en dehors du sujet, un complément d'objet désignant un autre être ou une autre chose que le sujet :

Le chat **poursuit** *la souris.* *Pierre* **a** *un cheval.*

Il y a peu de verbes qui soient toujours transitifs ou toujours intransitifs ; la plupart peuvent avoir plusieurs sens, les uns transitifs, les autres intransitifs ; comparez :

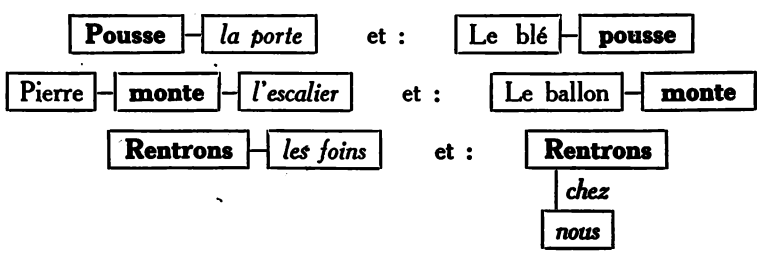

183. Emploi absolu des verbes transitifs :

Certains verbes peuvent être employés avec le sens transitif sans que l'objet soit exprimé ; on dit qu'ils sont employés **absolument.**

PREMIER CAS : **L'objet est de sens très général :**

Il faut **manger** *pour vivre* (objet inexprimé : *des aliments*).
Pierre **lit** *beaucoup* (objet inexprimé : *des livres*).

SECOND CAS : **L'objet est fourni par les circonstances ou le contexte :**

Ouvrez *doucement* (c'est-à-dire : *ouvrez la porte*).
Voici votre soupe, **mangez** (c'est-à-dire : *mangez-la*).

Avec un peu de réflexion, on distinguera l'emploi absolu d'un verbe au sens transitif de son emploi au sens intransitif ; comparez :

Je **fume** (*du tabac*) : emploi transitif absolu.
La cheminée **fume** : emploi intransitif.

Cette loupe **grossit** *beaucoup* : emploi transitif absolu.
Cet enfant **grossit** *beaucoup* : emploi intransitif.

184. Verbes transitifs indirects :

Les verbes transitifs sont le plus souvent suivis d'un complément d'objet **direct** ; par là ils se distinguent des verbes intransitifs dont les compléments circonstanciels sont généralement **indirects.**

Pourtant il existe des verbes **transitifs indirects** ; ainsi les verbes *s'emparer, avoir droit, ressembler* appellent un complément dont ils indiquent eux-mêmes la relation avec le sujet ; ils sont donc transitifs, mais ce complément est indirect

L'ennemi — **s'est emparé** — *de* — *la ville*

Pasteur — **a droit** — *à* — *notre reconnaissance*

Le singe — **ressemble** — *à* — *l'homme*

(On peut remplacer ces verbes respectivement par : *a pris, mérite, rappelle,* suivis d'un complément d'objet direct.)

Souvent la construction directe ou indirecte du complément d'objet dépend de sa nature grammaticale ; comparez (cf. § 137) :

Je crains son départ : objet direct.
Je crains **de** *partir* : objet indirect,

et inversement :

Je ne crois pas **à** *son départ* : objet indirect.
Je ne crois pas partir : objet direct.

Certains verbes transitifs peuvent se construire directement ou indirectement avec le même objet, sans grande nuance de sens ; comparez :

Aider quelqu'un. — *Aider* **à** *quelqu'un.*

Aimer jouer. — *Aimer* **à** *jouer.*

VOIX ACTIVE ET VOIX PASSIVE

185. Qu'appelle-t-on voix ?

On appelle **voix** la forme que présente le verbe selon la part que le sujet prend à l'action.

Nous dirons plus loin comment les 3 voix se distinguent par la forme ; voici comment elles s'opposent par le **sens** lorsqu'elles existent pour un même verbe :

1° Le verbe est à la voix **active** quand le sujet **fait l'action :**

Le chat **nettoie** *son assiette.* *Le chat* **poursuit** *la souris.*

2° Le verbe est à la voix **passive** quand le sujet **subit l'action :**

La souris **est poursuivie** *par le chat.*

3° Le verbe est à la voix **pronominale** quand le sujet **fait l'action et la subit à la fois :**

Le chat **se nettoie.**

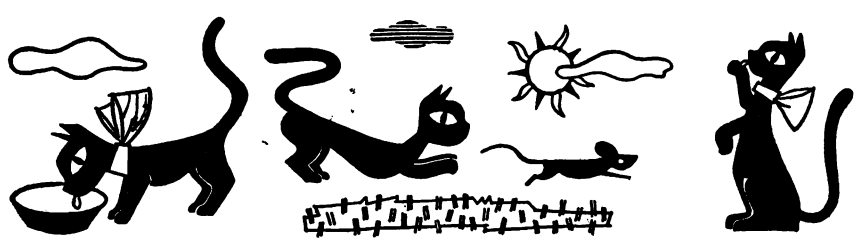

Le chat nettoie son assiette. *Le chat poursuit la souris.* *La souris est poursuivie par le chat.* *Le chat se nettoie.*

Fig. 16.

Remarque : Ces définitions ne sont données que pour opposer les différents sens d'un même verbe ; il ne faut pas croire que tout verbe actif ou pronominal ait le sens défini ci-dessus.

On sait que beaucoup de verbes, à la forme active, n'expriment qu'un état (§ 109) : *Le malade* **souffre**, *le chat* **est** *gris* ; certains verbes expriment même une action subie : *Le sucre* **fond**, *le pain* **cuit**.

Quant à la voix pronominale, nous verrons qu'elle a des sens très variés § (190).

186. La conjugaison passive :

On conjugue un verbe transitif direct au passif en faisant précéder son participe passé des formes du verbe *être* ; le temps de la forme passive est celui du verbe *être*, comme le montre le tableau ci-dessous :

INDICATIF

Présent	Passé composé
Je suis aimé	*J'ai été aimé*
Imparfait	**Plus-que-parfait**
J'étais aimé	*J'avais été aimé*
Passé simple	**Passé antérieur**
Je fus aimé	*J'eus été aimé*
Futur	**Futur antérieur**
Je serai aimé	*J'aurai été aimé*

CONDITIONNEL

Présent	Passé
Je serais aimé	*J'aurais été aimé*

SUBJONCTIF

Présent	Passé
Que je sois aimé	*Que j'aie été aimé*
Imparfait	**Plus-que-parfait**
Que je fusse aimé	*Que j'eusse été aimé*

INFINITIF

Présent	Passé
Etre aimé	*Avoir été aimé*

IMPÉRATIF

Présent	
Sois aimé	

PARTICIPE

Présent	Passé
Etant aimé	*Ayant été aimé*

Remarque : Pour qu'un verbe existe à la voix passive, il faut qu'il exprime une action exercée par un être sur un autre être : les verbes intransitifs, dont le sens retombe entièrement sur le sujet, n'admettent donc pas la forme passive ; on ne peut dire : *Je suis marché.*

Les verbes transitifs indirects (§ 184), qui par la construction se confondent avec les verbes intransitifs, n'admettent pas non plus la forme passive (à l'exception d'*obéir* et *pardonner* qui autrefois se construisaient directement).

En définitive, **seuls existent à la voix passive les verbes transitifs directs;** encore faut-il en excepter quelques-uns, comme *avoir*, *pouvoir*, *valoir*.

187. Transposition de l'actif au passif :

Il résulte des exemples donnés au paragraphe 185 qu'une même idée peut être exprimée à l'actif ou au passif :

Quand une proposition passe ainsi de l'actif au passif :

— Le **complément d'objet** devient **sujet** (*la souris*).
— Le **sujet** devient **complément d'agent** (*le chat*).

Le complément d'agent est introduit généralement par la préposition *par*, moins souvent par la préposition *de :*

Le chat est redouté **de la souris.**

Remarque : Le choix du tour actif ou du tour passif est le plus souvent imposé par le contexte : le sujet du récit fait le sujet de la phrase.

188. Formes homonymes du passif :

Si le verbe actif appelle toujours un sujet, le verbe passif n'appelle pas forcément un complément d'agent. Lorsque l'agent n'est pas exprimé, des confusions peuvent résulter de l'emploi du verbe *être* comme auxiliaire de la voix passive :

1° Il ne faut pas le confondre avec **l'auxiliaire de temps** des verbes intransitifs conjugués avec *être* (§ 116) ; comparez :

Je suis poursuivi : verbe passif au présent.
Je suis parti : verbe actif au passé composé.

2° Il ne faut pas le confondre avec **le verbe** *être* **suivi d'un participe passé attribut ;** entre les deux phrases suivantes :

A la vue de cette misère, son cœur **est déchiré.**
Pierre s'est battu : son tablier **est déchiré.**

il y a une différence de fonction que fait apparaître la confrontation des schémas ci-dessous :

La même différence apparaît entre les phrases suivantes :

Le château **fut bâti** *sur la colline.*
Le château **était bâti** *sur la colline.*

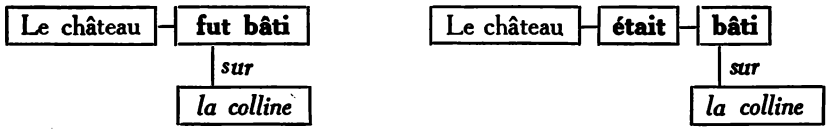

Cette différence de fonction résulte d'une différence de sens; les participes *déchiré* et *bâti* dans les formes passives expriment l'**action** elle-même, vue **s'accomplissant**, tandis qu'employés comme attributs ils expriment l'**état** résultant de l'action **accomplie.**

La réflexion permettra le plus souvent de juger si le participe exprime l'action même ou l'état en résultant. Mais avec les verbes exprimant une action non limitée (§ 113), la différence devient insaisissable :

Cet enfant **est aimé** *de ses parents.*
Ce malfaiteur **est poursuivi** *par la police.*

VOIX PRONOMINALE

189. Verbes pronominaux; définition et conjugaison :

Un verbe est dit **pronominal** quand il est précédé d'un pronom personnel à la forme de complément représentant l'être ou la chose qui fait l'action ; à l'impératif, le pronom suit le verbe :

Pierre **se** *baisse.* *Vous* **vous** *parlez.* *Baisse-***toi.**

Les verbes pronominaux suivent la conjugaison des verbes simples, mais ils prennent aux temps composés l'auxiliaire *être* ; comparez :

Pierre **a** *baissé le store.* *Vous* **avez** *parlé.*
*Pierre s'***est** *baissé.* *Vous vous* **êtes** *parlé.*

190. Les quatre sens des verbes pronominaux :

On distingue par le sens :

1° Les verbes pronominaux de sens réfléchi :

Le sujet exerce l'action sur lui-même (complément d'objet) ou fait une action qui le concerne lui-même (complément d'attribution) :

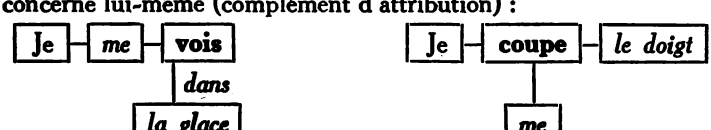

2° Les verbes pronominaux de sens réciproque :

Plusieurs êtres font l'action ; l'action est réciproque ; le pronom réfléchi signifie *les uns les autres* ou *les uns aux autres :*

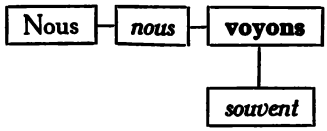

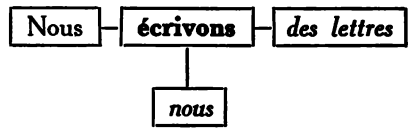

3° Les verbes pronominaux de sens passif :

Si le sujet n'est pas susceptible de faire l'action, mais la subit seulement, le pronominal se confond pour le sens avec un verbe passif (cf. § 185) :

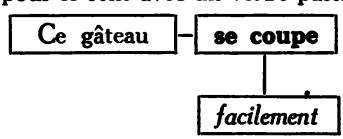

Dans de telles phrases, on se gardera d'analyser le pronom réfléchi, puisqu'on peut poser l'équivalence :

se coupe = est coupé.

4° Les verbes pronominaux de sens lexicalisé (ou indistinct) :

Nous appellerons ainsi les pronominaux dont le sens doit figurer au **lexique** (c'est-à-dire au dictionnaire) parce qu'il existe seulement par l'association du pronom et du verbe, éléments **indistincts** d'un même mot.

Parfois le verbe n'existe qu'à la forme pronominale (verbes **essentiellement pronominaux**) : *s'abstenir, s'évanouir, s'écrouler, se souvenir :*

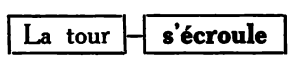

Parfois le verbe est susceptible de se rencontrer sans pronom, et c'est alors la réflexion qui indique que le pronom ne doit pas être analysé : *s'apercevoir de, s'endormir, se battre* (au sens de *combattre*) *:*

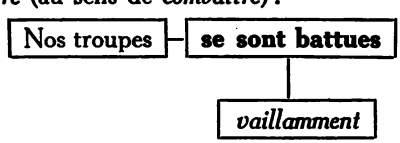

Souvent le verbe est à mi-chemin entre le sens réfléchi et le sens lexicalisé :

Bébé **se promène** *dans son parc.* *Ne* **t'alarme** *pas.*

En pareil cas la distinction est sans importance.

Remarques : *a)* Les verbes comme *se succéder, se suivre* n'entrent dans aucune des catégories distinguées ci-dessus ; on les traitera, pour l'accord, comme des pronominaux réciproques (cf. § 196) : *Plusieurs chefs se sont succédé* (= ont succédé à eux-mêmes), *se sont suivis* (= ont suivi eux-mêmes).

b) Dans une phrase comme : *Il* **s'entendit** *appeler*, le verbe *s'entendre* a la forme d'un verbe pronominal sans en avoir le sens : le pronom réfléchi est complément d'*appeler* et non d'*entendre* (cf. § 197, 5°).

191. Omission du pronom des verbes pronominaux :

Les verbes pronominaux perdent souvent leur pronom complément quand ils sont employés :

1° Soit à l'infinitif après les verbes *faire, laisser, envoyer, mener :*

J'ai laissé **éteindre** *le feu.* *J'ai mené* **coucher** *les enfants.*

2° Soit au participe avec valeur d'adjectif

Un homme **méfiant.** *Une femme* **agenouillée.**

LES AUXILIAIRES *FAIRE* ET *LAISSER*

192.

On peut rattacher à l'étude des voix celle des verbes *faire* et *laisser*, dans des phrases comme :

Le sage **fait** *rire les sots.*
Le sage **laisse** *rire les sots.*

L'action de *rire* exprimée dans ces phrases n'est ni faite ni subie par *le sage*, mais elle est provoquée (*fait rire*) ou permise (*laisse rire*) par lui, et faite par *les sots*. En schéma, on peut figurer ainsi ces phrases :

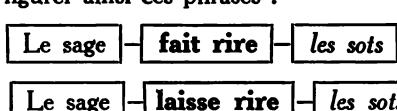

En somme, ces phrases comportent, entre le sujet et l'objet, un verbe qui n'est ni passif ni actif à proprement parler, le verbe *faire rire* ou le verbe *laisser rire ; faire* et *laisser* sont ici de véritables **auxiliaires**, que l'on peut appeler auxiliaires de voix ou encore auxiliaires de volonté.

ACCORD DU VERBE

I. FORMES SIMPLES.

193. Accord avec un seul sujet :

Aux formes simples personnelles, le verbe s'accords **en personne** et **en nombre** avec son sujet :

Je **pars.** *Vous* **partez.**

C'est nous qui **partons** *les premiers* (le sujet est *qui*, représentant *nous*).

O feuille qui me **viens** *effleurer le visage.* (Jean Moréas.) (Le sujet est *qui*, représentant *feuille*, mot en apostrophe désignant l'être auquel s'adresse le poète.)

Après les adverbes ou locutions de quantité qui sont suivis de noms au pluriel, comme : *assez, beaucoup, combien, la plupart, peu, quantité, trop*, le verbe se met généralement au pluriel, même si le nom est sous-entendu :

La plupart des gens **ignorent** *cela.* *La plupart* **l'ignorent.**

Après un nom collectif au singulier, suivi d'un complément au pluriel, l'accord est variable selon le sens :

Une foule de gens **ignorent** *cela.*

mais :

Une foule de curieux **arrêtait** *la circulation.*

Souvent deux accords sont possibles :

Une nuée de traits **obscurcit** (ou **obscurcissent**) *l'air.*

Remarque : La locution *c'est, c'était, ce sera*, etc..., devient généralement *ce sont, c'étaient, ce seront* quand l'attribut du pronom *ce* est un nom au pluriel : *Ce* **sont** *de braves enfants.* Cet accord est facultatif depuis 1901.

Si l'attribut est un pronom de la 1re ou de la 2e personne, le verbe s'accorde au contraire avec le sujet *ce : C'***est** *moi, c'***est** *vous.*

Si l'attribut est un pronom de la 3e personne au pluriel l'accord est indifférent : *C'***est** *eux* ou *ce* **sont** *eux.*

194. Accord avec plusieurs sujets :

S'il y a plusieurs sujets, le verbe se met au pluriel :

Le Lièvre et la Tortue en **sont** *un témoignage.* (La Fontaine.)

Si les sujets sont des pronoms de personnes différentes, la 1re l'emporte sur les deux autres, la 2e sur la 3e :

Papa, maman et moi **irons** *vous voir.*

EXCEPTIONS :

On trouve le pluriel ou le singulier après des sujets du singulier coordonnés par *ou, ni :*

La peur ou la misère **font** *commettre bien des fautes.*
La douceur ou la violence en **viendra** *à bout.*

On trouve le pluriel ou le singulier après des sujets réunis par *avec, comme, ainsi que :*

Le français, ainsi que l'italien, **vient** *du latin.*
Le français ainsi que l'italien **viennent** *du latin.*
L'un comme l'autre **vient** (ou **viennent**) *du latin.*

II. FORMES COMPOSÉES

195. Règle générale de l'accord du participe passé :

Dans les formes composées l'auxiliaire s'accorde selon les mêmes règles que les formes simples ; le participe passé, variable en genre et en nombre, s'accorde en vertu de la règle suivante :

1° **Verbes conjugués avec l'auxiliaire** *être :*

Le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le sujet :

Les élèves sont **sortis.**

Il en est de même si le verbe *être* est auxiliaire de passif :

La souris est **poursuivie** *par le chat.*

2° **Verbes conjugués avec l'auxiliaire** *avoir :*

Le participe passé s'accorde avec le **complément d'objet direct** s'il précède le verbe :

La règle que j'ai **apprise** (*que* est l'objet du verbe).
Quelle règle as-tu **apprise**? (*règle* est l'objet du verbe).

Mais il reste invariable si l'objet suit le verbe :

J'ai **appris** *cette règle.*

ou s'il n'y a pas d'objet :

Elle a **travaillé.**

196. Accord des verbes pronominaux :

Les verbes pronominaux se conjuguent tous avec l'auxiliaire *être* ; donc ils accordent en principe leur participe avec le sujet :

La tour s'est **écroulée.** *Les choristes se sont* **tus.**
Cette opération s'est **effectuée** *en deux mois.*

Mais **quand le pronom réfléchi a la fonction de complément d'attribution** (*me* = à moi, *te* = à toi, etc.), l'accord se fait comme si l'auxiliaire était *avoir* ; comparez :

Elles se sont **serrées** *pour faire une place* (*se* est complément d'objet).
Elles se sont **serré** *la main* (*se* est complément d'attribution).

Nous nous sommes **écrit** (*nous* est complément d'attribution ; il n'y a pas de complément d'objet).
Les lettres que nous nous sommes **écrites** (*nous* est complément d'attribution ; l'objet est *que*, placé avant le verbe).

Remarque : Dans les verbes *se plaire, se rire* et *se rappeler*, bien que le pronom réfléchi ne soit guère analysable, on considère qu'il est complément d'attribution ; on écrit donc :

Elle s'est **ri** *de moi.*
Ils se sont **plu** *à nous mystifier.*
Elles se sont **rappelé** *ces noms. Les noms qu'elles se sont* **rappelés.**

197. Particularités de l'accord du participe passé :

1° **L'objet est le pronom neutre** *le :*

On doit écrire :

La blessure est plus grave que je ne l'avais **pensé**

parce que le complément d'objet ici n'est pas le pronom féminin *la*, mais le pronom neutre *le* (§ 69) ; on dirait, s'il n'était pas élidé :

La blessure est plus grave que je ne **le** *pensais.*

2° **L'objet est le pronom** *en :*

On doit écrire :

Il y a des pommes : j'en ai **vu**

parce que l'objet est le pronom adverbial *en* (§ 69), qui signifie *de cela* et ne contient pas forcément une indication de pluriel ; on dit aussi bien : *J'en ai vu* **une,** que : *J'en ai vu* **plusieurs.**

3° **L'objet est l'adverbe** *combien* **suivi d'un pluriel :**

On doit écrire :

Combien de livres avez-vous **achetés?**

mais :

Combien avez-vous **acheté** *de livres?*

On écrit indifféremment :

Combien en avez-vous **achetés** *ou* **acheté?**

4° Verbes impersonnels ou construits impersonnellement :

Les verbes impersonnels ou construits impersonnellement, quel que soit leur auxiliaire, sont **invariables**, puisque :

— d'une part leur sujet grammatical est le pronom *il* invariable :

Il est **tombé** *de la pluie.*

— d'autre part ils n'ont jamais de complément d'objet (§ 176 et 177) :

Les soins qu'il m'a **fallu.**

5° Participe passé suivi d'un infinitif :

On distinguait autrefois par l'accord :

L'actrice que j'ai **vue** *jouer* (*que* est objet de *j'ai vu*).
La pièce que j'ai **vu** *jouer* (*que* est objet de *jouer*).

L'arrêté ministériel du 26-2-1901 a mis fin à cette distinction en admettant l'invariabilité de tout participe suivi d'un verbe à l'infinitif.

On laisse invariable, en particulier, tout verbe auxiliaire devant un infinitif :

Les fautes qu'il a **pu** *commettre* (cf. § 157).
Les sanctions qu'il a **dû** *prendre* (cf. § 157).
Les fautes qu'il a **fait** *commettre*
Les personnes qu'il a **fait** *passer* } (cf. § 192).
Les personnes qu'il a **laissé** *passer*

6° Faux objets :

Certains compléments circonstanciels se construisent sans préposition (§ 240); on se gardera de les confondre, pour l'accord, avec des compléments d'objet ; ainsi, l'on écrira :

Les dix ans qu'il a **régné.**

parce que le pronom relatif *que*, représentant *dix ans*, est complément de **temps** du verbe *régner* ; on écrira :

Les cent francs que ce livre a **coûté** (complément de prix).
Les soixante kilos que j'ai **pesé** (complément de poids).

Cependant on accordera le participe de ces verbes quand ils seront employés dans un sens réellement transitif :

Les efforts que ce travail m'a **coûtés** (= demandés).
Les poulets que j'ai **pesés** (= mis sur la balance).

CHAPITRE III

L'ATTRIBUT

198. Sens, formes et constructions de l'attribut :

L'attribut a été défini sommairement au § 11 ; il reste à approfondir cette définition.

La phrase attributive exprime la découverte, l'affirmation d'une ou plusieurs qualités d'un être ou d'une chose.

L'attribut peut être, par conséquent, un **adjectif** ou un **participe passé,** accordé en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie selon les mêmes règles que l'épithète (§ 203-204) :

Le chat est **gris.** *La chatte est* **grise.** *Ma robe est* **brodée.**

Il peut être également un **nom commun** employé sans mot accessoire du nom avec le sens d'un adjectif (§ 53) :

Cet enfant est **roi.** *Ce garçon est* **sans courage.** *Ce vase est* **en or.**

Il peut même être un **nom** ou un **pronom** désignant un être ou une chose réelle, déterminée ou indéterminée :

Blanquette était **une chèvre.** *L'aîné est* **celui-ci.**
Le premier est **mon voisin.** *Le premier est* **un autre.**

Enfin l'attribut peut être un **verbe à l'infinitif** ou une **proposition conjonctive** introduite par *que*, exprimant une idée abstraite :

Mon intention est **de refuser.**
Mon désir est **qu'il refuse.**

L'attribut est aisément reconnaissable quand il a la forme d'un adjectif ou d'un participe, mais dans les autres cas, rien ne le distingue, dans la forme, d'un complément d'objet ou circonstanciel, dont il peut avoir la construction directe ou indirecte ; comparez :

Attributs :

Direct : *M. Blanc est notre maître.*
Indirect : *Pierre passe pour l'auteur du vol.*

Compléments :

Direct : *Nous écoutons notre maître.*
Indirect : *Pierre a payé pour l'auteur du vol.*

La seule différence qui sépare l'attribut du complément est une différence de sens ; dans les phrases du type de nos exemples, l'attribut désigne **le même être ou la même chose que le sujet**, alors que le complément désigne **un autre être ou une autre chose** (à l'exception du pronom réfléchi atone, lequel n'est jamais attribut).

199. Verbes introduisant un attribut du sujet :

On emploie pour introduire un attribut du sujet :

1° **Des verbes d'« état »** (cf. § 109) : *être, sembler, paraître, avoir l'air, passer pour, devenir, se montrer, rester, demeurer :*

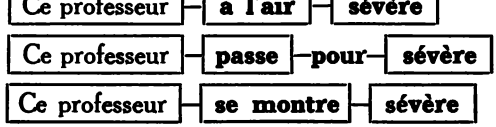

2° **Le passif de certains verbes** qui seront énumérés au § 201 :

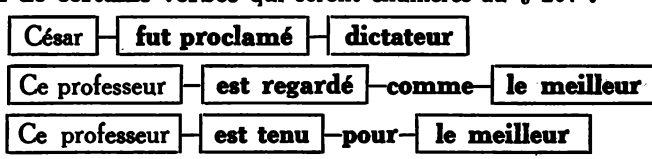

Remarque : Beaucoup de ces verbes se rencontrent sans valeur attributive : *J'y* **suis,** *j'y* **reste.** *L'enfant* **paraît.** *Le chasseur* **se montre.** *La paix* **fut proclamée.**

200. Attribut de l'objet :

Un mot peut être attribut non pas du sujet, mais de l'objet du verbe :

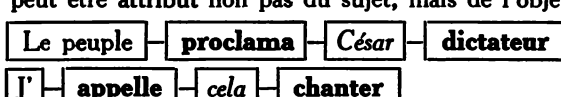

En ce cas, il faut se garder de confondre l'adjectif (ou le participe) **attribut** et l'adjectif (ou le participe) **épithète** ; comparez :

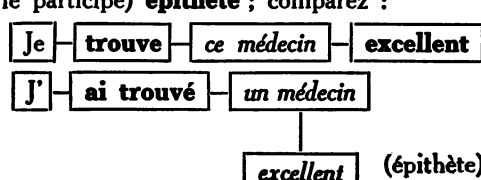

Dans la première phrase la qualité d'« *excellent* » est attribuée à l'objet par l'intermédiaire du verbe ; dans la seconde, la qualité appartient au médecin indépendamment du verbe (et l'on pourrait dire : *un excellent médecin*).

201. Verbes introduisant un attribut de l'objet :

On emploie pour introduire un attribut de l'objet des verbes comme : *appeler, nommer, proclamer, couronner, croire, estimer, juger, trouver, savoir, rendre, avoir pour, choisir pour, tenir pour, considérer comme, regarder comme*, etc.

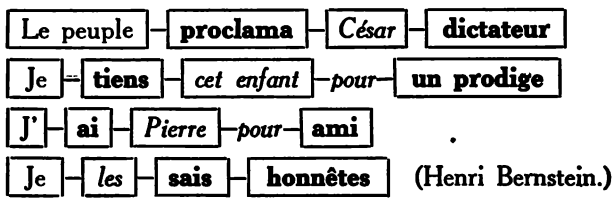

(Henri Bernstein.)

Remarque : Ces verbes se rencontrent également sans valeur attributive : *Ils ont* **proclamé** *la paix.* **Tenez** *la rampe.* *Je* **sais** *ma leçon.*

CHAPITRE IV

LES COMPLÉMENTS

A. — LES COMPLÉMENTS DU NOM

ÉPITHÈTES

202. Place de l'adjectif épithète :

L'adjectif complément de nom est appelé « épithète », mot qui signifie « placé à côté de ». En effet, quand l'adjectif épithète n'est pas « détaché » (§ 40), il se place **immédiatement avant ou après le nom :**

Un **beau** *chat.* *Un chat* **gris.**

L'usage varie selon les adjectifs ; on ne dirait pas :

Un chat **beau.** *Un* **gris** *chat.*

L'usage varie aussi pour un même adjectif, selon le sens dans lequel il est pris ; comparez :

Un bon professeur.	*Un vieil ami.*	*Un grand homme.*
Un professeur bon.	*Un ami vieux.*	*Un homme grand.*

La langue **familière** a tendance à placer l'épithète **après le nom.**

La langue **littéraire** adopte souvent **l'ordre inverse** pour des raisons de style, car, étant inhabituel, il met mieux l'adjectif en valeur :

C'était une **bleue** *et* **chaude** *journée de juillet.* (A. France.)

On n'écrira pas donc indifféremment *un bonnet blanc* ou *un blanc bonnet.*

Remarque : Le mot « épithète » est adjectif quand on dit : *un adjectif* **épithète,** *un participe* **épithète.**

C'est un nom, de genre féminin, quand on dit : *une* **épithète** *flatteuse.*

203. Accord de l'adjectif épithète :

1° L'adjectif se rapporte à un seul nom :

L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte :

Une cravate **blanche,** *des gants* **blancs.**

2° L'adjectif se rapporte à plusieurs noms :

L'adjectif se met au pluriel ; si les noms sont de genre différent, le masculin l'emporte :

Il portait une cravate et des gants **blancs.**

En pareil cas, il faut éviter d'écrire :

Il portait des gants et une cravate **blancs.**

Quoique régulier, cet accord choquerait l'oreille ; si l'on tient à ne pas changer l'ordre des noms, il faut dire :

Il portait des gants **blancs** *et une cravate* **blanche.**

204. Cas particuliers de l'accord de l'épithète :

1° **On doit écrire :**

Repassez mes deux robes **blanche** *et* **beige.**

car il n'y a qu'une robe blanche et une beige.

2° **On doit écrire :**

J'ai acheté du lait et du vin **rouge.**

car l'épithète *rouge* ne se rapporte qu'au second nom.

3° **On doit écrire :**

Une collection de timbres **français**

mais : *Une collection de timbres* **importante.**

car l'épithète se rapporte à *timbres* dans la première phrase, et à *collection* dans la seconde.

Parfois le sens permet d'accorder l'épithète indifféremment avec le premier ou avec le second nom :

Un groupe d'enfants **bruyant** *ou* **bruyants.**

4° **On écrit généralement :**

Je cherche un correspondant ou une correspondante **anglaise.**

en accordant l'épithète *anglaise* avec le dernier des deux noms coordonnés par *ou*, quoiqu'il se rapporte aux deux.

Cependant le pluriel ne serait pas incorrect, et l'on y recourra dans certains cas pour éviter une équivoque :

Donnez-moi un bifteck ou une escalope bien **cuits.**

205. Le participe épithète :

Le participe, présent ou passé, est la forme adjective du verbe (§ 150) ; quand il est épithète, et n'est pas détaché, il se place obligatoirement **après** le nom :

Un chat **dormant.** *Une robe* **brodée.**

Le participe passé s'accorde toujours comme l'adjectif.

Le participe présent, quand il est une **forme verbale**, pouvant être accompagnée de tous les compléments du verbe, **est invariable :**

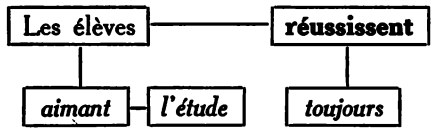

Mais le participe présent peut devenir un véritable adjectif, admettant seulement les compléments de l'adjectif ; il s'appelle alors **adjectif verbal**, et **s'accorde** comme un adjectif :

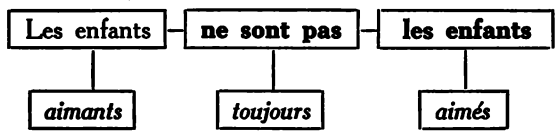

206. Participe présent et adjectif verbal :

L'adjectif verbal n'est qu'un participe présent détaché du système verbal. Il n'exprime plus une **action** située dans le temps, mais une **qualité** attachée d'une manière momentanée ou permanente à un être ou à une chose ; comparez :

Participe présent : *Une chatte* **dormant.**
Adjectif verbal : *Une eau* **dormante.**

Par suite le participe présent et l'adjectif verbal ont des constructions différentes :

Le participe présent peut être suivi d'un complément d'objet :

Les enfants aimant **l'étude**

ou d'un complément circonstanciel :

Une chatte dormant **sur un coussin.**

L'adjectif verbal peut être employé comme attribut :

Ces enfants sont **aimants.**

il peut être précédé de l'adverbe *très :*

Des enfants **très** *aimants.*

Pour savoir si une forme en *ant* est participe ou adjectif, afin de l'accorder convenablement, on se demandera lesquelles de ces constructions lui conviennent.

L'orthographe distingue parfois par des consonnes ou des voyelles différentes le participe de l'adjectif verbal :

1° Les verbes *communiquer, convaincre, extravaguer, fatiguer, intriguer, naviguer, provoquer, suffoquer, vaquer* s'écrivent avec *qu* ou *gu* au participe :

convainquant, fatiguant, etc.

mais avec *c* ou *g* à la forme d'adjectif verbal :

convaincant, fatigant, etc.

2° Certains verbes comme *adhérer, coïncider, différer, diverger, équivaloir, exceller, influer, négliger* (mais non *exiger*), *précéder,* ont le participe en *ant :*

différant, équivalant, etc.,

mais l'adjectif verbal en *ent :*

différent, équivalent, etc.

207. Règle du *melon,* du *poulet* et des *bœufs :*

Quand l'adjectif ou le participe épithète, étant détaché, est éloigné du nom auquel il se rapporte, il risque d'être rapporté, par ceux qui entendent ou lisent la phrase, à un autre nom qui en est plus proche ; pour éviter de telles confusions, on observera la règle suivante :

Chaque fois que l'épithète détachée est placée en tête de la phrase, elle doit se rapporter au sujet du verbe principal.

Ainsi l'on peut dire :

Mûr *à point, ce melon fera plaisir à notre invité.*
Battant *des ailes, le poulet échappa à la fermière.*
Assis *sur la barrière, nous regardions paître les bœufs.*

mais on ne peut dire :

***Mûr** *à point, notre invité aimera ce melon.*
***Battant** *des ailes, la fermière lâcha le poulet.*
***Assis** *sur la barrière, les bœufs paissaient devant nous.*

Sans doute, personne n'écrirait de telles phrases, mais on en lit souvent qui, pour être moins ridicules, n'en sont pas plus correctes, par exemple :

* **Heureux** *de vous être agréable, croyez-moi toujours à votre disposition.*
* **Rentrés** *à huit heures, le dîner servi nous attendait.*

NOMS, PRONOMS ET VERBES

208. L'apposition ; formes et sens :

L'apposition est au nom attribut ce que l'épithète est à l'adjectif attribut ; comparez :

Ce chat est **gris** : adjectif attribut ; *Ce poète est* **Hugo** : nom attribut.
Le chat **gris** : adjectif épithète. *Le poète* **Hugo** : nom apposition.

Le tigre est la **terreur** *de la jungle :* nom attribut.
Le tigre, **terreur** *de la jungle :* nom apposition.

L'apposition est le plus souvent un complément **détaché**, dont la valeur peut être explicative ou appréciative :

Jézabel, la **mère** *d'Athalie... :* l'apposition est un nom.

L'aîné, **celui-ci**, *a douze ans :* l'apposition est un pronom.

Il ne désire qu'une chose, **réussir** **:** l'apposition est un verbe.

Je ne désire qu'une chose, **que vous soyez heureux :** l'apposition est une proposition.

L'apposition peut cependant être **liée** au nom, avec une valeur déterminative, soit directement :

Le poète **Hugo.** *Le Roi* **Soleil.** *Le gaz* **hydrogène.**

soit indirectement au moyen de la préposition *de :*

La ville de **Paris.** *Le mois de* **mai.**

Ce vieux caïman de **père Grandet.** (Balzac.)

Dans ces deux cas, ce n'est plus l'apposition, mais le nom auquel elle se rapporte, qui a une valeur explicative ou appréciative.

Remarque : L'apposition détachée peut être introduite par les locutions *c'est-à-dire* ou *à savoir :*

Le général consulta la Pythie, **c'est-à-dire** *la prêtresse d'Apollon*
J'ai appris l'heureuse nouvelle, **à savoir** *que tu étais reçu.*

209. Compléments d'anticipation et de reprise :

Nous avons signalé au § 36, Remarque *b*, le moyen dont use la langue familière pour échapper sans incorrection à l'ordre tyrannique des éléments de la phrase : ces éléments figurent à leur place normale sous forme de pronoms ou d'adverbes, mais sont anticipés ou repris par des appositions :

Des billes, *j'en ai,* **moi.**

des billes anticipe *en,*

moi reprend *je*

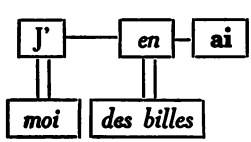

A la mer, *je n'y suis jamais allé.*

à la mer anticipe *y*

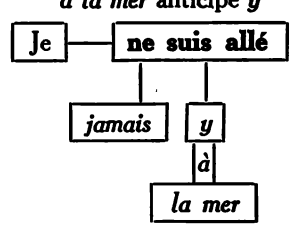

L'anticipation a souvent une valeur **expressive :** le terme anticipé est mis en relief, et constitue une sorte de question à laquelle répond la suite de la phrase :

Des billes? *J'en ai, moi.*

La reprise a souvent une valeur **explicative :**

J'en ai, moi, **des billes.**

210. Le complément de relation :

Comparons :

La ville de **Paris.**
Les ponts de **Paris.**

Paris est apposition de *la ville* parce qu'on peut dire :

Cette ville est **Paris.** *Paris est une* **ville.**

Mais *Paris* n'est pas apposition de *les ponts*, car les ponts ne sont pas *Paris*, ils sont *à Paris*.

Il y a identité commune entre *Paris* et *la ville*, mais non pas entre *Paris* et *les ponts*.

Paris est complément du nom *ponts* et *de* exprime une **relation** de « possession » (cf. § 73).

Diverses prépositions expriment les relations les plus variées :

Possession { *Le livre* **de** *Pierre* (*livre* est déterminé).
Un livre **à** *Pierre* (*livre* n'est pas déterminé).

Auteur de l'action : *Le retour* **d'***Ulysse, le crime* **de** *Ravaillac.*
Objet de l'action : *L'oubli* **des** *offenses, le meurtre* **d'***Henri IV.*
Destination : *Une lotion* **pour** *les cheveux, un produit* **contre** *les mites.*
Lieu : *La bataille* **de** *Waterloo, un voyage* **en** *Grèce.*
Temps : *Un roman* **du** *moyen âge, un voyage* **de** *deux jours.*
Cause : *Une mort* **par** *accident, un mariage* **de** *raison.*

Quand le nom commun complément est dépourvu de tout mot accessoire du nom (§ 53), il tend à indiquer moins une relation entre deux êtres (ou choses) qu'une **espèce** particulière ou une **qualité** de l'être ou de la chose désignée par le nom qu'il complète ; comparez :

{ *Les chaises du jardin.* / *Des chaises de jardin.* } { *Le potage pour ce malade.* / *Un potage pour malade.* } { *La promenade dans la forêt.* / *Une promenade en forêt.* }

Mais le complément de qualité a normalement l'article quand il est accompagné lui-même d'un complément :

Un acteur **d'un rare talent.** *Une ouvrière* **aux doigts agiles.**

211. Substitutions d'une catégorie à l'autre :

On a vu par les derniers exemples du paragraphe précédent que le nom précédé de préposition peut exprimer une qualité ; en revanche, l'épithète peut exprimer une relation ; aussi des substitutions sont-elles souvent possibles d'une catégorie à l'autre :

Une boucherie **de cheval.**	*La navigation* **sur fleuve.**	*Un bruit* **d'enfer.**
Une boucherie **chevaline.**	*La navigation* **fluviale.**	*Un bruit* **infernal.**
***L'étoile* du pôle.**	*Une victoire* **de Rome.**	*Les études* **sur Corneille.**
***L'étoile* polaire.**	*Une victoire* **romaine.**	*Les études* **cornéliennes.**

Il n'en est pas moins vrai qu'en principe l'adjectif est fait pour exprimer la qualité, et la préposition pour exprimer la relation. On ne saurait dire : *les fenêtres* **scolaires** pour : *les fenêtres* **de l'école**, et, inversement, seule la langue littéraire se permet parfois de substituer un nom à un adjectif comme dans le vers suivant :

Sur un ciel **de tristesse** *et* **de mélancolie.** (Verhaeren.)
(= sur un ciel **triste** et **mélancolique.**)

212. Compléments sans préposition :

Le nom (ou le pronom) admet certains compléments introduits sans préposition, et n'ayant pas la valeur d'appositions ; ce sont :

1° Des **noms** exprimant des relations variées ou des qualités, dans des constructions d'origines et de styles très divers : *l'hôpital* **Pasteur,** *la loi* **Falloux,** *la façade* **nord,** *la comptabilité* **deniers,** *un retour* **la nuit,** *un buffet* **Henri II,** *un intérieur* **province,** *une serviette* **nid d'abeilles,** *un tissu* **laine,** *un costume* **garçonnet...**

C'est une construction ordinaire pour les noms indiquant la couleur : *ses larges yeux* **couleur de mûres** (Mauriac) ; un emploi fréquent les fait considérer comme des adjectifs invariables (§ 321) : *des rideaux* **cyclamen.**

2° Des **groupes,** souvent détachés, constitués par un nom accompagné lui-même d'un complément :

Un jeune homme d'une vingtaine d'années, **le teint brun, les cheveux en brosse, la pipe à la bouche,** *se promenait sur le port.*

Quand le sens de ce complément se rapporte au nom seul, on l'appelle **complément de qualité.**

Mais nous verrons (§ 240) que de tels compléments peuvent aussi se rap-

porter au verbe. Le plus souvent ils se rapportent à la fois au nom et au verbe : ils indiquent alors à la fois la qualité et la manière :

Déjà Tartarin, **l'œil en feu, la poitrine haletante,** *se ramassait sur* lui-*même comme un jaguar.* (A. Daudet.)

213. Nombre du nom complément de nom :

Une question d'orthographe se pose lorsque le nom complément n'est précédé d'aucun mot accessoire du nom (§ 53) : faut-il le mettre au singulier ou au pluriel?

A) **Quand le premier nom est au singulier**, le complément se met au singulier ou au pluriel selon le sens :

1° On écrit : *Un fruit à* **noyau**, *un crin de* **cheval**, *un verre à* **pied**, *un extrait de* **naissance**, parce qu'il n'y a qu'un noyau par fruit, un cheval par crin, un pied par verre, une naissance par extrait.

On écrit : *Un baril d'***huile**, *un matelas de* **laine**, parce que *huile* et *laine* sont des notions **continues** (cf. § 47) qui ne peuvent être mises au pluriel sans changer de sens.

2° On écrit : *Un fruit à* **pépins**, *une coupe de* **fruits**, *un homme d'***affaires**, *un patin à* **roulettes**, parce que le fruit contient plusieurs pépins, la coupe plusieurs fruits, l'homme traite plusieurs affaires, et le patin a quatre roulettes.

Il y a souvent hésitation possible; ainsi l'on peut écrire : *un amateur de* **vin** ou *de* **vins**, *une compote de* **pomme** *ou de* **pommes**, *une maison de* **brique** ou *de* **briques** (cf. § 47).

B) **Quand le premier nom est au pluriel**, le complément qui dans le premier cas serait au singulier **reste en principe au singulier :**

Des fruits à **noyau**, *des crins de* **cheval**, *des extraits de* **naissance**, *des barils d'***huile.**

Pourtant on mettra au pluriel un nom de notion nombrable si l'on veut évoquer **une image concrète** ; comparez :

On tanne les peaux de **lapin** *avec de l'alun.*
Des peaux de **lapins** *séchaient à la fenêtre.*

Dans la seconde phrase le nom *lapins* a un sens réel, il pourrait être représenté par *qui* (cf. § 57) ; on peut estimer que l'article y est omis dans les conditions indiquées au § 63, 2° (*de* = *de des*).

214. L'infinitif complément de nom :

Le verbe, qui prend la forme de participe pour fonctionner comme adjectif, prend la forme d'**infinitif** pour fonctionner **comme nom.** Aussi rencontre-t-on des compléments de nom du type suivant :

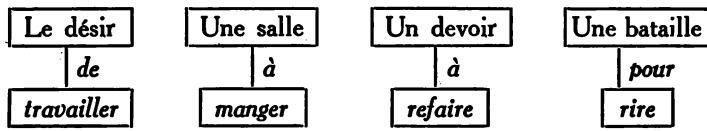

SUBORDONNÉES RELATIVES

215. Fonction de la relative :

Les propositions à valeur d'épithète ou de complément de relation sont les propositions **relatives.**

Elles se rattachent par un mot **relatif**, pronom (*qui, que, quoi*) ou adverbe (*dont, où*) au nom ou au pronom qu'elles complètent, appelé **antécédent :**

Un homme **qui travaille** *n'est jamais dans le besoin.*

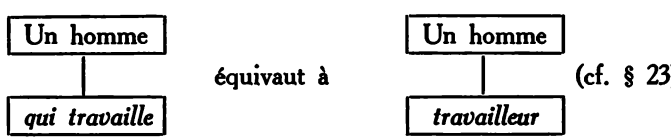

Voici le berceau **où dormait ton père.**

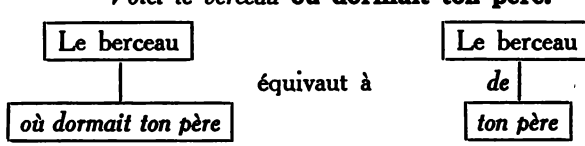

216. Règle de la *pomme véreuse* :

La proposition relative doit **suivre immédiatement son antécédent** sous peine de confusions ; ainsi l'on dira :

J'ai mangé chez ma tante une pomme qui était véreuse.

mais on ne dira pas :

* *J'ai mangé une pomme chez ma tante qui était véreuse.*

Remarques : *a*) Il ne manque pas d'exemples d'infractions à cette règle chaque fois qu'il ne peut y avoir de confusion, soit dans la langue littéraire, soit dans la langue ancienne :

Un loup survient à jeun, qui cherchait aventure. (La Fontaine.)

b) On rencontre des relatives séparées de leur antécédent par d'autres épithètes :
C'était un garçon jeune, courageux, qui pouvait faire une brillante carrière.

S'il y a possibilité de confusion, on fait précéder le relatif de la conjonction *et* :
Un homme coiffé d'un chapeau mou **et** *qui marchait d'un pas rapide.*

217. Relatives sans antécédent ; le pronom *quiconque* :

Certaines propositions relatives n'ont pas d'antécédent exprimé ; généralement, il est facile de sous-entendre un antécédent indéterminé, qui sera, si l'on veut, le pronom *celui* ; dans ces phrases, le pronom *qui* est invariable :

Qui aime bien *châtie bien* (= celui qui aime bien).
Interrogez **qui vous voudrez** (= celui que vous voudrez).

Quiconque, relatif indéfini, est toujours employé sans antécédent :

Quiconque *est loup agisse en loup.* (La Fontaine.)
Arrêtez **quiconque** *passera.*

De telles propositions ne sont pas compléments d'un antécédent puisqu'il n'y en a pas d'exprimé ; elles ont dans la phrase la fonction qu'aurait leur antécédent : sujet (§ 179), objet (§ 229), complément circonstanciel (§ 243) :

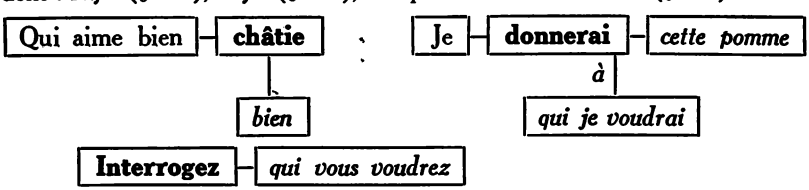

218. Accord et construction du pronom relatif :

Le pronom relatif s'accorde en genre et en nombre avec son antécédent, mais prend la forme voulue par sa fonction dans la proposition relative :

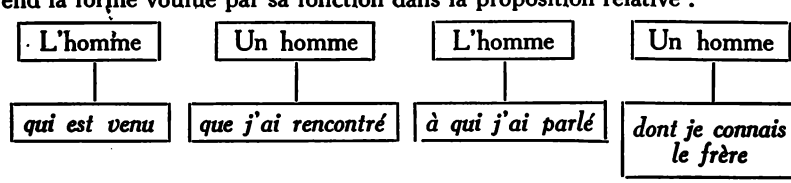

Dans ces quatre exemples, la **fonction de la relative** est la même : elle est complément du nom *homme* ; mais la **fonction du mot relatif** varie :

1er exemple : *qui* est sujet de *est venu.*
2e exemple : *que* est objet de *j'ai rencontré.*
3e exemple : *à qui* est complément d'attribution de *j'ai parlé.*
4e exemple : *dont* est complément du nom *le frère.*

On découvre facilement la fonction du relatif en substituant à la proposition relative une indépendante de même sens, où le relatif devient pronom personnel :

Il *est venu.*
Je **l'***ai rencontré.*
* *J'ai parlé* **à lui.**
* *Je connais le frère* **de lui.**

219. Le pronom *qui*, invariable en genre et en nombre :

Le tableau suivant présente les valeurs du pronom *qui*, *que*, *quoi* employé, comme relatif, après un antécédent :

SENS	SUJET	ATTRIBUT ET COMPLÉMENTS	
		Forme atone	Forme tonique
Chose	*Qui*	*Que*	*Quoi*
Personne			*Qui*

On s'aperçoit, si l'on se réfère au § 162, que ce tableau ressemble à celui du pronom interrogatif sans antécédent ; mais nous remarquons une forme de sujet *qui* pour les choses et une forme atone *que* pour les personnes ; l'existence de ces deux formes a pour conséquence la confusion des personnes et des choses; cette confusion, qui eût été gênante dans l'interrogation, est ici sans inconvénient puisque l'antécédent, en général, précède immédiatement.

La distinction entre personne et chose n'apparaît plus qu'après une préposition ; comparez :

Celui à **qui** *je pense.*
Ce à **quoi** *je pense.*

Encore n'emploie-t-on la forme *quoi* que dans le petit nombre de cas où l'on ne peut pas employer *lequel :*

1° **Quand l'antécédent est un pronom neutre :**

Ce à **quoi** *je pense, ce sur* **quoi** *je compte,* etc.
Il n'est rien à **quoi** *je tienne plus.*

2° **Quand l'antécédent est une idée abstraite, exprimée par un verbe ou une proposition :**

Il faut signer votre carte, sans **quoi** *elle n'est pas valable.*

3° **Dans les relatives sans antécédent** (§ 217) :

Il gagne à peine de **quoi** *manger.*

Dans tous les autres cas, on remplace *quoi*, pour représenter un nom de chose après une préposition, par la forme variable du relatif : *lequel, laquelle,* etc. (§ 222) :

La maison **à laquelle** *je pense.*

Remarque : On évite d'employer pour les animaux les formes réservées aux personnes ; on dit :

Le cheval sur **lequel** *je suis monté.*

plutôt que :

* *Le cheval sur* **qui** *je suis monté.*

220. Pronom relatif *dont :*

Au lieu du relatif précédé de la préposition *de*, on emploie le plus souvent *dont*, qui signifie : *de qui, de quoi, duquel,* etc.

L'homme **dont** *je parle.*
Ce **dont** *je parle.*
Le village **dont** *je vois les maisons.*

Il arrive que *dont* soit complément de plusieurs noms contenus dans la relative :

Pasteur, **dont** *les découvertes ont rendu le nom immortel.*

Dont est ici complément des noms *découvertes* et *nom.*

Il est très incorrect d'employer un adjectif possessif quand il fait double emploi avec *dont* ; il faut dire :

Un homme **dont** *je connais le frère.*

et non pas :

Un homme* **dont *je connais* **son** *frère.*

EXCEPTIONS : *a*) On recourt en règle générale à *de qui* ou aux formes composées *duquel, de laquelle*, etc. quand le pronom est complément d'un nom précédé lui-même d'une préposition : *L'homme* **au nom de qui** (ou **duquel**) *je parle. La maison* **du toit de laquelle** *j'assiste au défilé.*

b) Quand *de* exprime le lieu, on ne remplace pas *duquel* par *dont*, mais par *d'où :*

La terrasse **d'où** *j'assiste au défilé.*

221. Adverbe relatif *où :*

Quand le relatif devrait être complément de lieu ou de temps, on n'emploie pas le pronom, mais l'adverbe *où :*

La ville **où** *j'habite,* **où** *je vais, d'***où** *je viens, par* **où** *je passe ; le jour* **où** *je l'ai vu ; l'année* **où** *j'ai passé mon certificat d'études.*

Remarque : *Que* est employé concurremment avec *où* comme complément de temps : *Le jour* **que** *je l'ai vu.*

222. Le pronom *lequel*, variable en genre et en nombre :

Comme le pronom interrogatif, le pronom relatif comporte des formes variables en genre et en nombre : *lequel, laquelle*, etc. (cf. § 164), que l'on emploie seulement dans certaines conditions :

1° **Dans les relatives détachées** (cf. § 40 Rem. *d*) :

Dans les relatives employées comme compléments **détachés**, avec une valeur explicative, appréciative ou autre, les formes variables peuvent toujours remplacer les formes invariables comme sujet ou après une préposition ; le lien avec l'antécédent, relâché par la pause, est ainsi resserré par l'accord ; la forme variable s'impose quand il faut éviter une équivoque :

On a monté au grenier la chaise de mon petit frère, **laquelle** *avait un pied cassé.*

(*Laquelle* montre que l'antécédent est *chaise*, et non *petit frère.*)

2° **Dans les relatives liées, après une préposition :**

Dans les relatives liées, déterminatives ou non, les formes variables ne se rencontrent qu'**après une préposition :**

a) **facultativement** si l'antécédent est un nom de **personne** ; on peut dire :

L'homme (ou : *un homme*) *à* **qui** *je pense.*

ou :

L'homme (ou : *un homme*) **auquel** *je pense.*

b) **obligatoirement** si l'antécédent est un nom de **chose :**

La maison à **laquelle** *je pense.*

223. Adjectif relatif *lequel :*

L'adjectif relatif *lequel* s'emploie avec reprise de l'antécédent dans des phrases du type suivant :

J'ai rencontré un ami, **lequel ami** *m'a parlé de toi.*

Ce tour est à peu près inusité dans la langue courante.

224. Mode des propositions relatives :

L'emploi des modes en proposition relative découle de leurs sens fondamentaux exposés dans la IIe Partie :

1° L'indicatif donne un fait comme réel :

J'ai un ouvrier qui **connaît** *son travail.*
Je cherche le chemin qui **conduit** *à la ville.* (Ce chemin existe).

2° Le conditionnel présente un fait comme irréel :

Un homme qui **aurait** *dix yeux ne verrait pourtant qu'un soleil.*

3° L'infinitif et le subjonctif sont employés chaque fois qu'on veut exprimer l'idée d'un fait sans préciser s'il est réel ou non :

Je cherche un ouvrier qui **connaisse** *ce travail.*
Je cherche un chemin qui **conduise** *à la ville.* (Il n'est pas certain que ce chemin existe.)
Je cherche un endroit où me **cacher.** (Proposition d'un type exceptionnel, sans sujet.)

On peut employer aussi le subjonctif quand une restriction est apportée à la réalité du fait, la principale étant négative ou interrogative :

Il n'y a pas *d'ouvrier qui* **connaisse** *mieux ce travail.*
Y a-t-il *un ouvrier qui* **connaisse** *mieux ce travail.*

ou le fait étant donné comme rare :

Il est **le seul** *ouvrier qui* **connaisse** *ce travail.*
Il y a **peu** *d'ouvriers qui* **sachent** *le faire.*

C'est le cas lorsque la relative est précédée d'un adjectif au superlatif (§ 257) ou d'un adjectif comme *le premier, le dernier :*

C'est **le meilleur** *ouvrier que nous* **ayons.**
Il est **le premier** *qui* **ait réussi.**

Toutefois, dans les quatre derniers exemples ci-dessus, on peut employer l'indicatif si l'on veut insister non pas sur la rareté du fait, mais sur sa réalité.

SUBORDONNÉES APPOSITIONS

225.

On emploie surtout, comme appositions, des propositions conjonctives introduites par *que :*

Cette chose *est tout à fait inadmissible* **que Biche doive mourir.** (A. Lichtenberger.) — *Il* **le** *savait bien avant tous* **que la pièce était reçue.** (A. Daudet.)

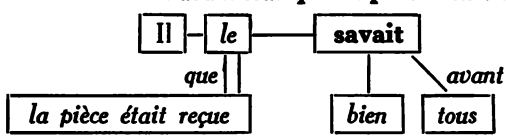

Souvent l'antécédent est le pronom neutre *ce :*

Je le félicite de **ce qu'il a réussi au brevet.**

B. — LES COMPLÉMENTS DU VERBE

I. — COMPLÉMENTS D'OBJET

NOMS, PRONOMS ET VERBES

226. Distinction de l'objet et du complément circonstanciel :

En général le complément d'objet est construit directement, ce qui le distingue du complément circonstanciel, généralement indirect. Cependant :

A) **Il existe des compléments circonstanciels directs** (§ 240), qu'on aura soin de distinguer des compléments d'objet ; comparez :

Cet ouvrier travaille **le fer**
(complément d'objet)

Cet ouvrier travaille **la nuit**
(complément circonstanciel de temps)

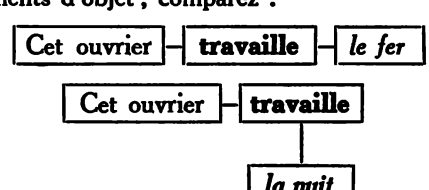

L'objet peut toujours devenir le sujet du verbe mis au passif : *Le fer* **est travaillé** *par cet ouvrier.* Il n'en est pas de même du complément circonstanciel ; on ne peut dire : *La nuit* **est travaillée** *par cet ouvrier.*

De plus, l'objet répond à la question *qui est-ce que?* ou *qu'est-ce que?*

Qu'est-ce que *cet ouvrier travaille? le fer.*

Le complément circonstanciel répond à d'autres questions :

Cet ouvrier travaille **quand?** *la nuit.*

B) **Il existe aussi des compléments d'objet indirects** (cf. § 184)

L'ennemi s'est emparé **de la ville.**
Pasteur a droit **à notre reconnaissance.**
Le singe ressemble **à l'homme.**

Ils se reconnaissent à ce que la préposition y est à peu près dépourvue de sens. D'ailleurs, **il est pratiquement inutile** de les distinguer des compléments circonstanciels, **avec lesquels ils se confondent par la construction.**

227. Double complément d'objet ; « proposition infinitive » :

Certains verbes peuvent être considérés comme doublement transitifs, parce qu'ils appellent deux compléments présentant les caractères du complément d'objet :

Ces compléments peuvent être de construction différente ; c'est obligatoirement le cas s'ils ont la même forme grammaticale :

Maman — **a privé** — *Jeannot* — *de* — *dessert*

Le nom *dessert* n'a aucune valeur de complément circonstanciel, il est, comme *Jeannot*, complément d'objet du verbe, mais complément indirect.

La construction n'est guère différente quand le second objet est un verbe à l'infinitif :

Il — **supplia** — *sa mère* — *de* — *pardonner*

Le verbe *supplia* a pour complément d'objet direct *sa mère* et pour complément d'objet indirect *pardonner*. Cette construction se rencontre avec plusieurs verbes de sens voisin (*prier, empêcher, autoriser, habituer*, etc.) et avec *accuser, soupçonner*.

Cinq verbes exprimant une action des sens : *regarder, voir, écouter, entendre* et *sentir*, admettent même un double complément d'objet de construction directe : **nom** (ou **pronom**) + **verbe à l'infinitif :**

J'entends le train siffler.
J'entends siffler le train.

La construction directe du complément à l'infinitif a incité les grammairiens à considérer l'ensemble *le train siffler* comme une proposition : en effet, *le train* est logiquement l'auteur de l'action de *siffler*, et peut donc être considéré comme le sujet de ce verbe. Un tel groupe a reçu le nom de « **proposition infinitive** ». Pour nous conformer à la tradition scolaire, nous admettrons ce terme, en concurrence avec celui de « double objet » ; en effet l'un et l'autre s'appliquent à cette construction aussi bien qu'à celle des verbes comme *supplier*.

Remarques : *a*) On ne confondra pas des phrases comme :

J'entends siffler le train

où *le train* peut être analysé soit comme complément d'objet de *j'entends*, soit comme sujet de *siffler*, avec des phrases comme :

J'entends siffler le chien.

où *le chien* est complément d'objet de *siffler*. (J'entends quelqu'un siffler le chien.)

b) Le terme de « proposition infinitive » est emprunté à la grammaire latine où il désigne de véritables propositions, composées d'un sujet et d'un verbe à l'infinitif, qui peuvent avoir dans la phrase les fonctions de sujet, d'attribut, d'apposition aussi bien que d'objet.

Il n'en est pas de même des « propositions infinitives » du français, qui n'ont jamais que la fonction d'objet.

Ces « propositions infinitives » du français, à la différence de celles du latin, n'admettent que l'infinitif présent.

Alors que le sujet de la « proposition participe » n'a de fonction qu'à l'intérieur de cette proposition (§ 24, Rem.), le sujet des « propositions infinitives », si l'on supprime le verbe à l'infinitif, a toujours dans la proposition principale une fonction d'objet.

228. Rencontre de deux objets compléments de verbes différents :

Il est correct de dire :

J'ai entendu Panzera chanter cette mélodie.

Le nom *Panzera* est complément d'objet de *j'ai entendu* en même temps que sujet de *chanter*. On peut l'appeler « objet-agent ».

Mais si, en modifiant l'ordre des mots de la « proposition infinitive », on essaie de dire :

**J'ai entendu chanter cette mélodie Panzera.*

le voisinage de deux noms de construction directe, *mélodie* et *Panzera*, choque les habitudes de la langue française ; aussi emploie-t-on, comme objet-agent, un complément indirect d'origine circonstancielle :

J'ai entendu chanter cette mélodie **par** *Panzera.*
J'ai entendu chanter cette mélodie **à** *Panzera.*

Le même problème se pose, et reçoit les mêmes solutions, pour les verbes transitifs précédés de l'auxiliaire *faire* ou *laisser* (§ 192) ; comme on ne peut dire :

**J'ai fait recoudre cette bride le cordonnier.*

on dit :

J'ai fait recoudre cette bride **par** *le cordonnier.*

ou :

J'ai fait recoudre cette bride **au** *cordonnier.*

avec pronom :

Je **lui** *ai fait recoudre cette bride.*

SUBORDONNÉES COMPLÉMENTS D'OBJET

Un premier type de proposition complément d'objet est la « proposition infinitive » (§ 227) si l'on adopte ce terme ; nous étudierons ci-dessous des propositions d'un type plus normal et d'un emploi moins restreint.

229. Propositions relatives sans antécédent :

Parmi les propositions compléments d'objet, il faut signaler d'abord, pour mémoire, les relatives sans antécédent (cf. § 217) :

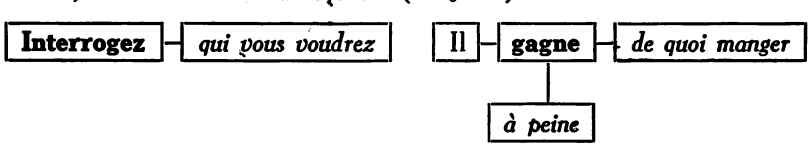

230. Propositions compléments d'un verbe d'affirmation :

Les verbes **d'affirmation** sont suivis de **propositions conjonctives** introduites par *que.*

Si le verbe principal affirme la réalité du fait, le mode de la subordonnée est l'**indicatif :**

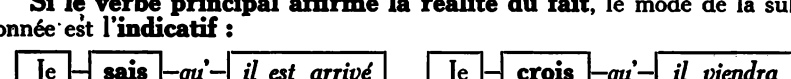

Le conditionnel remplace l'indicatif si le fait dépend d'une condition irréelle :

Je crois qu'il **viendrait** *si je l'invitais.*

Si le verbe principal nie la réalité du fait ou la met en doute, le mode de la subordonnée est le **subjonctif :**

Quand le verbe principal est accompagné d'une **négation** ou fait l'objet d'une **interrogation** ou d'un **doute,** le mode de la subordonnée peut être l'indicatif ou le subjonctif, selon que domine l'idée du verbe principal ou l'idée de négation ou de doute qui la neutralise ; on dit donc :

Je n'affirme pas qu'il **est arrivé.** ou : *Je n'affirme pas qu'il* **soit arrivé.**
Croyez-vous qu'il **viendra?** ou : *Croyez-vous qu'il* **vienne?**
Si vous croyez qu'il **est arrivé.** ou : *Si vous croyez qu'il* **soit arrivé.**
Je ne nie pas qu'il **soit arrivé.** ou : *Je ne nie pas qu'il* **est arrivé.**
Je ne doute pas qu'il **soit arrivé.** ou : *Je ne doute pas qu'il* **est arrivé.**

Remarque : Dans la langue littéraire, les verbes d'affirmation peuvent être construits avec une véritable **proposition infinitive** lorsqu'ils font partie d'une proposition relative comme dans l'exemple suivant :

Je ramenai la conversation sur des sujets que je savais l'intéresser (Benjamin Constant.)

(*Que* est le sujet et *intéresser* est le verbe d'une proposition infinitive complément d'objet de *je savais.*)

C'est le seul reste en français moderne de la proposition infinitive empruntée au latin, assez prisée au XVI^e^ siècle (où l'on pouvait dire : *Je savais ces sujets l'intéresser*), mais abandonnée dès le XVII^e^ siècle sauf dans ce cas particulier où elle résout un problème difficile de construction.

231. Propositions compléments d'un verbe d'interrogation :

Les verbes d'**interrogation** comme *demander,* et les verbes comme *dire, savoir* (impliquant une question) sont suivis de propositions interrogatives à valeur d'objet étudiées au § 22.

Du point de vue du mode, ces propositions interrogatives dites « **indirectes** » sont identiques aux propositions interrogatives **directes** étudiées dans la III^e^ Partie (§ 159 à 165).

Il faut donc qu'elles s'en distinguent par la construction ; c'est pourquoi, l'interrogation étant exprimée dans le verbe principal, l'emploi des procédés

d'interrogation que nous connaissons (§ 160 et 161) est restreint dans la subordonnée :

1° **La locution** *est-ce que* **est évitée :**

Dans l'interrogation totale elle est remplacée par *si* ; comparez :

Est-ce que ton frère vient? — Je — **demande** — *si* — *ton frère vient*

Dans l'interrogation partielle, elle est supprimée ; comparez :

Quand est-ce que tu viendras? — Je — **demande** — *quand tu viendras*

Par suite les formes « renforcées » (§ 162) des pronoms interrogatifs sont évitées ; on dit : *Je demande qui viendra*, plutôt que : **Je demande qui est-ce qui viendra.*

Comme le pronom sujet interrogatif n'existe pour les choses qu'à la forme renforcée *qu'est-ce qui?* on recourt pour cet emploi au tour *ce qui* (antécédent + relatif) ; comparez :

Qu'est-ce qui te ferait plaisir? — Je — **demande** — *ce qui te ferait plaisir*

La construction remplaçant *qu'est-ce que* est *ce que*, qui a l'avantage de se distinguer de la conjonction *que ;* comparez :

Dis-moi **ce que** *tu veux :* le verbe *dire* implique une question.
Dis-moi **que** *tu veux :* le verbe *dire* est affirmatif.

2° **L'inversion du sujet est évitée :**

Dans l'interrogation totale, elle est interdite ; comparez :

Ton frère vient-il? — Je — **demande** — *si* — *ton frère vient*

Dans l'interrogation partielle, elle est interdite si le sujet est un pronom personnel ou l'un des pronoms *on* et *ce ;* comparez :

Qui as-tu vu ? — Je — **demande** — *qui tu as vu*

Si le sujet est un nom ou un pronom autre que ceux désignés ci-dessus, l'inversion est permise, mais étrangère à la langue courante ; on dit généralement : *Je demande quand ton frère viendra*, et non : *quand viendra ton frère* (jamais : * *quand ton frère viendra-t-il*). L'inversion n'est usuelle que si le mot interrogatif est *qui*, ou *où*, ou *quel* attribut : *Je demande qui* (ou *quel*) *est cet homme.*

Remarque : On rencontre des phrases comme : *Je ne sais* **que faire.** On considérera *que faire* comme une proposition, mais d'un type exceptionnel, puisque d'une part le pronom *que* n'est pas remplacé par *ce que*, d'autre part le verbe est à l'infinitif sans sujet (infinitif « délibératif », cf. § 165).

232. Propositions compléments d'un verbe de volonté ou de sentiment, ou du verbe *attendre :*

Les verbes de **volonté :** *ordonner, défendre,* etc. ou de **sentiment :** *désirer, craindre, regretter, s'étonner, se réjouir, s'indigner,* etc. ainsi que le verbe ***attendre*** sont suivis de propositions conjonctives à fonction d'objet introduites par *que* et dont le verbe est au **subjonctif,** parce que la réalité de l'action ou bien n'existe pas encore ou bien n'est pas prise en considération :

Je — **veux** — *qu'* — *on soit sincère* (Molière.)

Je — **regrette** — *qu'* — *il soit parti*

Je — **me réjouis** — *qu'* — *il vienne*

J' — **attends** — *qu'* — *il vienne*

233. Le *ne* « expressif » :

Après un verbe de **crainte** comme *craindre, avoir peur,* de **précaution** comme *prendre garde,* d'**empêchement** comme *empêcher, éviter* et après quelques locutions négatives, le verbe au subjonctif de la subordonnée exprimant le fait qu'on ne veut pas voir se produire est ordinairement précédé de la négation incomplète *ne :*

Je crains qu'un songe **ne** *m'abuse.* (Racine.)

Cette particule n'est pas négative ; elle n'apparaît pas quand le verbe est à l'infinitif : *Je crains d'être abusée par un songe.*

S'il y a véritablement négation dans l'idée, *ne* fait place à *ne... pas ;* comparez :

Je crains qu'il **ne** *vienne.*
Je crains qu'il **ne** *vienne* **pas.**

Si le verbe principal est lui-même accompagné d'une négation, ou pris interrogativement, *ce ne* « expressif » n'est généralement pas employé :

Je ne crains pas qu'il vienne.
Craignez-vous qu'il vienne?

234. Verbes à constructions multiples :

Certains verbes peuvent être pris dans plusieurs sens et par suite admettent des constructions différentes ; ainsi le verbe *dire* peut être :

Un verbe d'affirmation : *Je dis* **qu'il est venu.**
Un verbe d'interrogation : *Dis-moi* **s'il est venu.**
Un verbe de volonté : *Je dis* **qu'il vienne.**

II. — COMPLÉMENTS CIRCONSTANCIELS

235. Sens des compléments circonstanciels :

La plupart des compléments du verbe, en dehors du complément d'objet, sont appelés « circonstanciels » (§ 16). Le mot « circonstances » est pris dans le sens le plus large, car ces compléments expriment non seulement des relations de **temps** et de **lieu,** mais encore la **quantité,** la **manière,** des relations de **cause,** de **but,** d'**attribution,** de **conséquence,** de **condition,** de **comparaison,** et bien d'autres qui n'ont pas toutes un nom en grammaire.

La « circonstance », quelle qu'elle soit, est exprimée par le complément lui-même ou par la préposition ou la conjonction qui l'introduit ; comparez :

Il vient **demain** : complément de **temps.**
Il vient **ici** : complément de **lieu.**

Il travaille **la nuit** : complément de **temps.**
Il travaille **rue Gambetta** : complément de **lieu.**

Il vient **chez** *son père :* complément de **lieu.**
Il vient **sans** *son père :* complément d'**accompagnement.**

Il a tout fait **pour que** *je vienne :* complément de **but.**
Il a tout fait **avant que** *je vienne :* complément de **temps.**

Certaines prépositions prennent selon le contexte les sens les plus variés ; comparez :

Il va **à** *Paris :* lieu.
Il vient **à** *dix heures :* temps.
Il marche **à** *tâtons :* manière.

Le moyen usuel de reconnaître la circonstance qu'exprime un complément circonstanciel est de se demander à quelle question il répond : *où? quand? comment? pourquoi? avec qui? avec quoi? par qui? par quoi?* etc.

ADVERBES

236.

L'adverbe est au verbe ce que l'adjectif est au nom : c'est le mot destiné à lui servir de complément. Les adverbes peuvent exprimer diverses circonstances, comme le montrent les exemples ci-dessous :

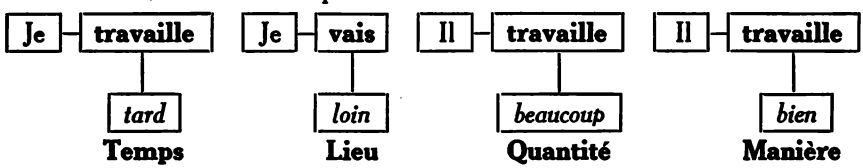

Les adverbes en *ment* expriment presque tous la **manière** (c'est-à-dire la **qualité** de l'action) :

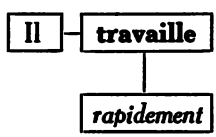

ADJECTIFS DE MANIÈRE

237.

On distingue deux sortes d'adjectifs à valeur de complément circonstanciel de **manière** :

1° *Nous assistions* **attentifs** *à l'expérience.*

L'adjectif *attentifs* est grammaticalement attribut du sujet *nous*, avec lequel il s'accorde ; s'il était détaché entre virgules, il en serait épithète. Mais, avec ou sans virgules, il indique autant une manière d'assister qu'une qualité du sujet ; le sens est :

Nous assistions **attentivement.**

2° *Les hirondelles volent* **bas.**

Dans cette phrase l'adjectif *bas* est réellement devenu un adverbe, et comme tel est invariable.

Comparez : *Parler* **haut**, *parler* **net**, *chanter* **juste**, *chanter* **faux**, *boire* **ferme**, *crier* **fort**, *sentir* **bon**, etc.

NOMS ET PRONOMS

238. Compléments prépositionnels :

Temps
- Date : *J'irai* **pendant** *la soirée,* **à** *midi,* **vers** *six heures,* **dans** *un instant,* **en** *été...*
- Durée : *Il régna* **pendant** *dix ans, il guérit* **en** *trois mois, il est parti* **depuis** *trois mois...*

Lieu
- Où l'on est : *J'habite* **à** *Paris,* **dans** *un immeuble,* **chez** *un parent, il couche* **sur** *une natte,* **sous** *une moustiquaire...*
- Où l'on va : *Je vais* **à** *Paris,* **chez** *vous, je pars* **pour** *Lyon...*
- D'où l'on vient : *Je viens* **de** *Paris,* **de chez** *moi...*
- Par où l'on passe : *Je passe* **par** *Paris,* **par chez** *vous...*

Attribution : *J'ai donné ce jouet* **à** *mon frère. Maman tricote des chaussettes* **pour** *Bébé. Il faut* **à** *maman de la patience. Boby manque beaucoup* **à** *sa maîtresse.*

Cause : *Il est mort* **de** *faim, il a agi* **par** *méchanceté, on l'a condamné* **pour** *vol, je suis puni* **à cause de** *toi...*

Agent : *Je suis puni* **par** *mon père, il est respecté* **de** *tous...*

Moyen : *Elle joue* **avec** *sa poupée, il pêche* **à** *la ligne, il viendra* **par** *chemin de fer, il m'a frappé* **du** *pied...*

Manière : *Il frappe* **avec** *énergie, la pluie tombe* **par** *rafales, il marche* **d'**une *manière* (ou **d'**une *façon*) *comique, il marche* **en** *écrevisse,* **à** *reculons...*

Il existe aussi des compléments de but, d'origine, de quantité, de distance, d'échange, d'exception, etc... Il n'est pas nécessaire de donner un nom à tous ces compléments ; il suffit de savoir employer les prépositions avec leur sens exact, ce que l'usage seul peut enseigner.

239. Pronoms personnels expressifs :

Les pronoms *me* et *nous* sont souvent employés dans la langue parlée pour **souligner la volonté ou le sentiment** de la personne qui parle :

*Range-***moi** *tes jouets :* nuance de volonté.
Pierrot **m'***a fait une rougeole :* nuance de sentiment.

Cet emploi a une valeur purement **expressive** ; aucun complément prépositionnel ne peut être substitué au pronom pour expliquer son sens.

Les pronoms *te* et *vous* sont aussi employés avec une valeur expressive, invitant ceux à qui l'on parle à **s'intéresser à l'action :**

Le père mort, les fils **vous** *retournent le champ.* (La Fontaine.)

La langue populaire emploie même, abusivement, un double pronom expressif :

Elle **te vous** *le retourne!*

240. Compléments circonstanciels sans préposition :

On peut distinguer deux sortes de compléments directs de forme nominale où l'on reconnaît ordinairement des compléments circonstanciels :

1° **Des noms seuls ou accompagnés d'une détermination,** compléments de **temps,** de **lieu,** de **prix,** de **poids** ou de **mesure :**

Cet ouvrier travaille **la nuit**
Je partirai **lundi**
Il régna **dix ans**
} compléments de temps.

Il habite **place Gambetta :** complément de lieu.
Ce livre coûte (ou *vaut*) **cent francs :** complément de prix.
Je pèse **soixante kilos :** complément de poids.
J'ai couru **cent mètres :** complément de mesure.

On a vu au § 226 comment ces compléments pouvaient être distingués des compléments d'objet.

2° **Des noms accompagnés obligatoirement de compléments, du type étudié au § 212 :**

Lorsqu'ils se rapportent au verbe, ces compléments expriment généralement la **manière :**

On avançait **le dos bossu, l'oreille inquiète.** (R. Dorgelès.)

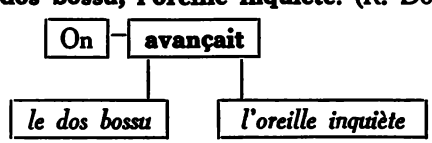

On pense à boire, à boire comme des bêtes, **la tête dans un seau.** (Dorgelès.)

Parfois ces compléments expriment des relations comme le temps ou la cause :

Demachy, **sa musette déjà vide,** *a ramassé les grenades d'un copain tombé.* (R. Dorgelès.)

Ces compléments sont d'un usage très fréquent soit dans la langue parlée, soit dans la langue littéraire ; ils sont le plus souvent **détachés** et ont une valeur **descriptive.**

Leur structure est comparable à celle des propositions participes (§ 244).

VERBES

241. Le verbe complément circonstanciel :

Le verbe est employé comme complément circonstanciel à l'**infinitif** et au **gérondif** avec des valeurs qui apparaissent dans les exemples suivants :

INFINITIF

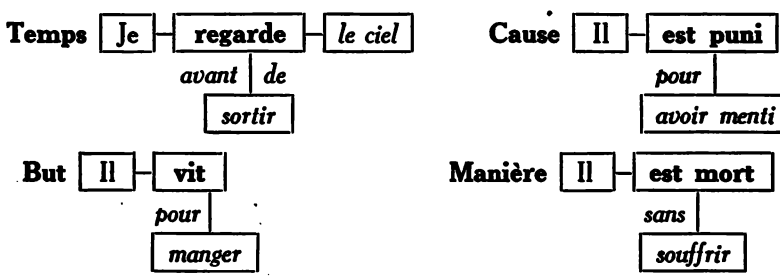

GÉRONDIF

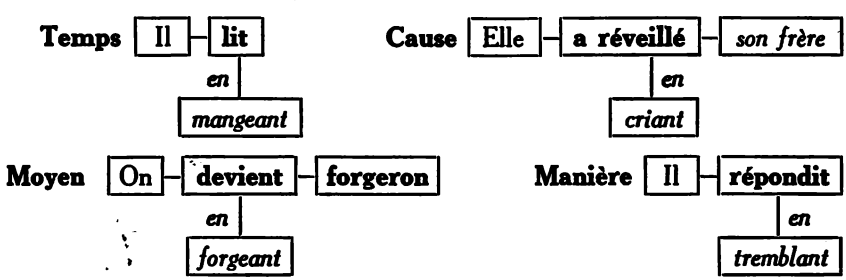

Remarques : *a)* On construit directement un infinitif de but :
Il vient **réparer** *la serrure.*

b) *Tout* donne souvent au gérondif une valeur de « concession » (§ 251)
Tout en refusant *son pourboire, il tendait la main.*

242. Règle du *chien* et de la *tarte* :

Quoique l'infinitif et le gérondif n'aient pas normalement de sujet, l'action qu'ils expriment a presque toujours un auteur.

Pour éviter qu'il y ait confusion sur l'auteur de l'action, on observera la règle suivante :

L'action exprimée par un verbe au gérondif ou par un verbe à l'infinitif complément d'un autre verbe doit être faite par l'être ou la chose que désigne le sujet du verbe auquel il se rapporte.

On dira donc :

Le chien est mort sans **aboyer.**
En cuisant, *la tarte a brûlé.*

mais on ne dira pas :

Les voleurs ont tué le chien* **sans aboyer.
***En cuisant,** *j'ai laissé brûler la tarte.*

Il faudrait dire, si l'on veut changer de sujet :

Les voleurs ont tué le chien **sans qu'il aboie.**
Pendant que la tarte cuisait, *je l'ai laissé brûler.*

Toutefois, en ce qui concerne l'infinitif, cette règle n'est pas appliquée dans les phrases où il n'y a pas de confusion possible :

Je l'ai laissé entrer sans **payer.**
Je lui ai donné mes affaires à **garder.**

Remarque : Autrefois l'usage était plus libre :
Rends-le-moi **sans te fouiller** (= sans que **je** te fouille). (Molière.)
La fortune lui vint **en dormant** (= pendant qu'**il** dormait). (La Fontaine.)

SUBORDONNÉES CIRCONSTANCIELLES

243. Propositions relatives sans antécédent :

Rappelons pour mémoire que des propositions relatives sans antécédent (cf. § 217) peuvent exprimer diverses relations :

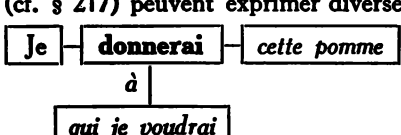

(Complément d'attribution.)

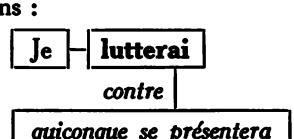

(Complément indiquant l'adversaire.)

On peut ranger parmi ces propositions les relatives introduites par *où* avec pour antécédent *là* sous-entendu :

Où la guêpe a passé *le moucheron demeure.* (La Fontaine.)

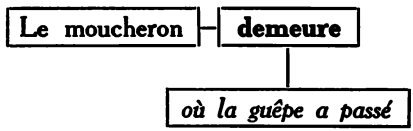

244. Propositions participes :

On a appris au § 24 à distinguer du simple participe épithète le participe employé avec un nom ou un pronom pour **sujet** dans la **proposition participe.** Cette proposition est tout à fait comparable aux « compléments sans préposition » étudiés aux §§ 212 et 240 ; mais elle n'exprime ni la qualité, ni la manière ; elle est généralement complément de **temps** ou de **cause :**

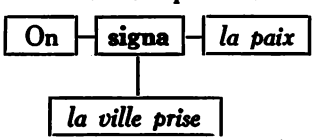

La ville prise, *on signa la paix*
(= après que la ville eut été prise).

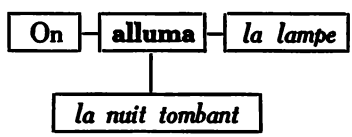

La nuit tombant, *on alluma la lampe*
(= parce que la nuit tombait).

Remarque : La proposition au participe passé à valeur temporelle est souvent précédée de la locution adverbiale *une fois :*

Une fois la ville prise, *on signa la paix.*

245. Propositions de temps :

Parmi les propositions circonstancielles conjonctives, les plus importantes sont les propositions de **temps.**

Par rapport à l'action subordonnée, l'action principale peut être :

1° **Ultérieure :**

Après qu'il **eut mangé,**
il but.

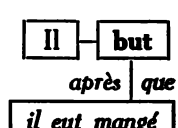

Conjonctions : *après que, dès que, aussitôt* (ou *sitôt*) *que, depuis que, quand, lorsque...*

Le mode est l'**indicatif**, puisque l'action est réalisée.

2° **Simultanée :**

Pendant que tu **liras**, *je ferai mes devoirs.*

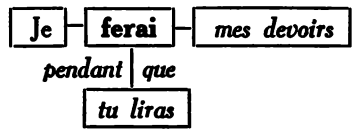

Conjonctions : *pendant que, tandis que, alors que, tant que, toutes les fois que, maintenant que, comme, quand, lorsque...*

Le mode est l'**indicatif**, puisque l'action est donnée comme se réalisant.

3° **Antérieure :**

Avant qu'il **pleuve**, *elle rentre son linge.*

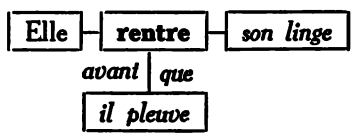

Conjonctions : *avant que, en attendant que, jusqu'à ce que...*

Le mode est le **subjonctif**, car il n'est pas sûr que l'action se réalise.

Remarques : *a*) *Avant que* est souvent suivi du *ne* expressif (§ 233) : *avant qu'il* **ne** *pleuve.*

b) Le conditionnel remplace l'indicatif dans les conditions indiquées au § 145, Rem. *b*.

246. Propositions de cause :

Les conjonctions *parce que, puisque, comme, attendu que*, etc., introduisant une cause réelle, sont suivies de l'**indicatif :**

Il pleure parce qu'il **a été battu.**

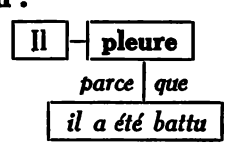

Non que, présentant la cause comme fausse, et *soit que*, la présentant comme incertaine, sont suivis du **subjonctif :**

Il pleure, non qu'il **ait été battu,** *mais pour ne pas l'être.*

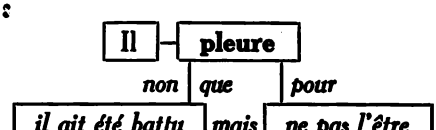

Remarque : Le conditionnel remplace l'indicatif dans les conditions indiquées au § 145, Rem. *b*.

247. Propositions de but :

Les conjonctions de but *afin que, pour que, de peur que* et *que* tout seul sont suivies du **subjonctif** puisque l'action n'est pas donnée comme réalisée :

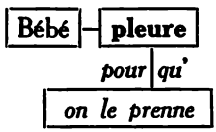

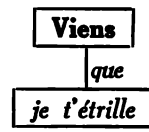

Le but, qui n'est qu'une conséquence voulue, s'exprime aussi par les mêmes mots que la conséquence (cf. § suivant), mais au subjonctif ; comparez :

Il agit de telle manière que chacun **est** *content :* conséquence.
Il agit de telle manière que chacun **soit** *content :* but.

Remarque : *De peur que* est souvent suivi du *ne* expressif (§ 233) : *de peur qu'il* **ne** *prenne froid.*

248. Propositions de conséquence :

Les conjonctions de conséquence sont : *de sorte que, de façon* (ou *de manière*) *que, si bien que* et *que* tout seul annoncé dans la proposition principale par un mot dit **corrélatif**, adjectif : *tel*, ou adverbe : *si, tant, tellement.*

Le mode est l'**indicatif** si la conséquence est donnée comme réellement atteinte :

Il travaille tant qu'il **est** *toujours premier.*

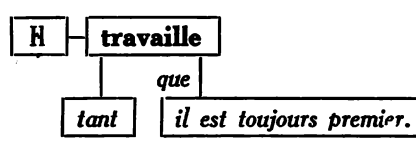

Le mode est le **subjonctif si** la conséquence n'est pas atteinte, la proposition principale ayant le sens négatif ou interrogatif :

Il n'est pas si dur qu'il ne **puisse** *me pardonner.*

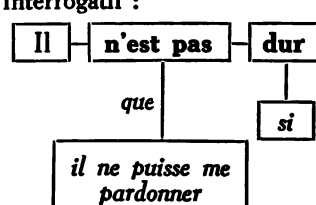

Le subjonctif est également de règle après *pour que*, conjonction de but qui n'exprime parfois que la conséquence :

Vous avez **assez** *menti* **pour qu'***on ne vous* **croie** *plus.*

Remarques : *a*) Le conditionnel remplace l'indicatif dans les conditions indiquées au § 145, Rem. *b*.

b) Les propositions de conséquence ne méritent le nom de « circonstancielles » que si l'idée de cause est dans l'action même ou dans une circonstance de l'action ; mais il n'en est pas toujours ainsi :

Goulatroncœur rêve d'une maison **si haute** *que son toit serait couvert de neiges éternelles.* (Tristan Derème.)

Souvent il est difficile, et parfois impossible de dire sur quelle idée partielle de la phrase repose la conséquence. Aussi étudiera-t-on pratiquement de la même manière, et sans distinction, toutes les propositions de conséquence, circonstancielles ou non.

249. Propositions de condition avec *si* :

Si employé comme conjonction de condition est ordinairement suivi de l'indicatif, mais il s'agit souvent de l'imparfait et du plus-que-parfait irréels. C'est le mode de la proposition principale qui renseigne sur le sens de la subordonnée. On se reportera, avant de lire ce qui suit, aux paragraphes 142 et suivants.

1° La principale est à l'indicatif :

Si tu **admets** *cette opinion, tu* **as tort.**

Si deux droites ne **se rencontrent** *en aucun point, elles* **sont** *parallèles.*

Patrick était insupportable : si on lui **faisait** *une observation, il* **haussait** *les épaules.*

Si la guerre **éclate,** *je* **m'engagerai.**

Dans toutes ces phrases, il s'agit d'un fait qui peut être réel, qui l'est ou l'a été quelquefois, ou qui a des chances de le devenir. D'où l'emploi de l'indicatif dans la principale et dans la subordonnée.

On remarquera en observant le dernier exemple que le présent remplace le futur dans les conditionnelles commençant par *si*.

2° La principale est au conditionnel :

*Si j'***étais** *riche, je ne* **serais** *pas plus heureux.*

Si la guerre **avait éclaté,** *je* **me serais engagé.**

Si la guerre **éclatait,** *je* **m'engagerais.**

Dans ces phrases, l'imparfait et le plus-que-parfait de l'indicatif dans la subordonnée expriment un fait donné comme irréel dans le présent ou dans le passé (auquel cas il est démenti par la réalité) ou dans l'avenir.

Remarques : *a*) On emploie *que* au lieu de *si* dans une proposition conditionnelle coordonnée à une première proposition commençant par *si* (cf. § 34 Rem. *b*.) ; ce *que* est suivi du subjonctif :

Si tu étais libre dimanche et **qu'il fasse beau,** *nous irions camper.*

b) Dans la langue littéraire, le plus-que-parfait du subjonctif, sans *que*, peut remplacer le plus-que-parfait de l'indicatif :

Si la guerre **eût éclaté** (§ 146).

250. Autres propositions conditionnelles :

La locution conjonctive *au cas où* est suivie du **conditionnel :**

Au cas où tu **rencontrerais** *Paul, dis-lui bonjour de ma part.*

Selon que, suivant que sont suivis de l'**indicatif :**

Selon que vous **serez** *puissant ou misérable,*
Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir. (La Fontaine.)

Les autres conjonctions de condition : *à supposer que, en admettant que, pourvu que, pour peu que, à moins que, soit que* ou *que* tout seul sont suivies du **subjonctif :**

A supposer qu'il **fasse beau,** *nous irons camper.*

A condition que peut être suivi du **subjonctif** ou de l'**indicatif futur** (ou futur du passé) avec une nuance très légère :

Je te rends ton livre à condition que tu **fasses** (ou *que tu* **feras**) *tes devoirs avant de le lire.*

Remarque : *A moins que* est souvent suivi du *ne* expressif (§ 233) :

Nous irons camper, à moins qu'il **ne** *fasse mauvais temps.*

251. Propositions de concession :

On appelle traditionnellement « concession » la relation logique qu'expriment les conjonctions ou groupes de mots conjonctifs suivants : *quoique, bien que, si... que, qui que, quoi que, quel que, quelque... que* (§ 94), *pour... que,* suivis du **subjonctif :**

Quoiqu'il pleuve, *je sortirai.*
Quoi que vous fassiez, *il n'est jamais content.*
Quel que tu sois, *tu trouveras ton maître.*
Quelque vaillants qu'ils soient, *ils seront vaincus.*
Pour vaillants qu'ils soient, *ils seront vaincus.*

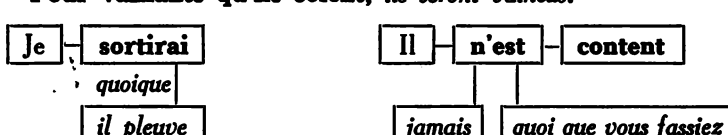

Ces propositions expriment l'idée d'un fait qui devrait s'opposer au fait qu'exprime le verbe principal ; aussi les appelle-t-on parfois propositions **d'opposition.**

Remarques : *a)* Beaucoup d'écrivains modernes substituent — peu correctement — *aussi... que* à *si... que* dans la proposition concessive :

Aussi *sensible* **que** *soit un homme de lettres.* (Fr. Mauriac.)

b) On exprime encore la concession par *tout... que* suivi de l'indicatif ou du subjonctif :

Tout bachelier qu'il **est** (ou *qu'il* **soit**), *il ignore ses départements.*

252. Propositions de comparaison :

Les conjonctions de comparaison, *comme, de même que* et *que*, sont suivies de l'**indicatif.**

Que est toujours en relation avec un mot, dit **corrélatif**, employé dans la principale, adjectif : *même, tel, autre, meilleur*, ou adverbe : *ainsi, moins, plus, autant, aussi, d'autant plus, mieux...*

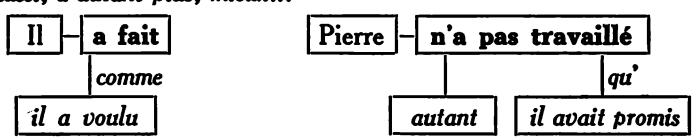

Remarques : *a) Plus que, moins que* sont souvent suivis du *ne* expressif (§ 233) :

Cet homme a bu plus qu'il **n'***était raisonnable.*

b) Le conditionnel remplace l'indicatif dans les conditions indiquées au § 145, Rem. *b.*

c) Sur le terme de « circonstancielles » appliqué aux propositions de comparaison, il y a lieu de faire les mêmes réserves que pour les propositions de conséquence (§ 248, Rem. *b.*) ; la comparaison ne porte parfois ni sur l'action même, ni sur une circonstance de l'action :

Cette auberge... offre aujourd'hui aux voyageurs un logis **aussi propre et bien tenu** *qu'il est admirablement situé.* (Töpffer.)

d) Aussi et *autant* peuvent être remplacés par *si* et *tant* dans les propositions négatives : *Pierre n'est pas* **si** *sage que Paul.*

253. Autres propositions circonstancielles :

Toutes les propositions circonstancielles ne se laissent pas ranger facilement dans un des groupes définis aux paragraphes précédents.

Ainsi la conjonction *quand* (*quand même, quand bien même*) suivie du conditionnel associe l'idée de condition et l'idée de concession :

Mais **quand nous serions rois,** *que donner à des dieux?* (La Fontaine.)

La locution conjonctive *même si* associe également l'idée de condition et l'idée de concession ; elle se construit de la même manière que *si* (§ 249) :

Je sortirai **même s'il pleut.**

La locution conjonctive *comme si* associe l'idée de condition et l'idée de comparaison ; elle se construit de la même manière que *si* (§ 249) :

Faites **comme si vous étiez chez vous.**

La locution conjonctive *à mesure que* associe les idées de temps, de quantité et de comparaison :

A mesure que nous avancions, *la forêt devenait plus épaisse.*

La locution conjonctive *sans que*, suivie du subjonctif, introduit des propositions que l'on range parmi les « concessives » parce qu'elles indiquent une opposition :

Il vient **sans qu'on l'appelle.**

Mais la nuance de « concession » est parfois bien difficile à discerner ; *sans que* exprime plutôt la négation d'une cause, d'une conséquence ou d'une manière.

On aurait tort de s'ingénier à mettre une étiquette sur chaque type de proposition ; certaines n'ont jamais reçu de nom, et s'en passent bien, comme celles qui sont introduites par *outre que*. L'essentiel est de savoir les employer à propos et correctement.

C. — *LES COMPLÉMENTS DE L'ADJECTIF ET DE L'ADVERBE*

254. Adverbes :

L'**adverbe** peut se rapporter à un adjectif ou à un adverbe aussi bien qu'à un verbe :

Cet enfant est **remarquablement** *intelligent, il comprend* **très** *vite.*

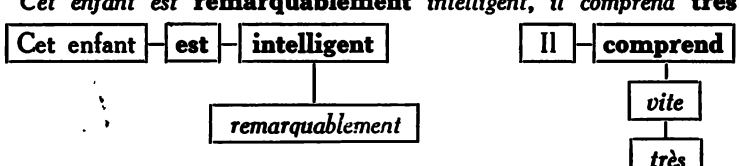

Un **adjectif à valeur adverbiale** (§ 237) peut aussi se rapporter à un autre adjectif ; il est généralement invariable :

Des personnes **haut** *placées.*

Anciennement considéré comme épithète, cet adjectif s'accorde encore avec le nom dans quelques expressions (cf. § 321) :

Des fleurs **fraîches** *écloses, des portes* **grandes** *ouvertes.*

255. Noms et pronoms :

Beaucoup d'adjectifs et quelques adverbes admettent pour compléments des **noms** ou des **pronoms** précédés de prépositions :

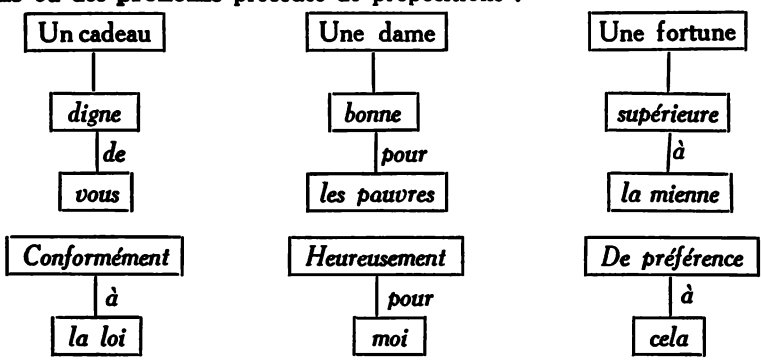

256. Verbes et propositions :

Certains adjectifs admettent pour complément un verbe à l'infinitif ou une proposition subordonnée :

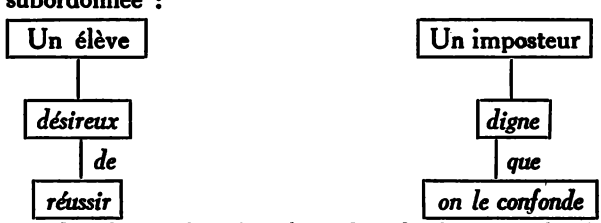

Remarque : La plupart des adjectifs et des adverbes, précédés de *si, tellement* ou de *plus, aussi, moins,* peuvent être suivis de propositions de conséquence (§ 248, R. *b*) ou de comparaison (§ 252 R. *c* et § 258).

257. Comparatif et superlatif :

En latin, les formes de l'adjectif variaient non seulement en genre et en nombre, mais en **degré :**

Doctus signifiait : *savant ;* c'était la forme de **positif.**
Doctior signifiait : *plus savant ;* c'était la forme de **comparatif.**
Doctissimus signifiait : *très savant ;* c'était la forme de **superlatif.**

De ces variations en degré, le français n'a conservé que fort peu de chose:

L'adjectif *bon* a une forme de comparatif : *meilleur* (= plus bon).

L'adjectif *mauvais* a une forme de comparatif : *pire* (= plus mauvais).

L'adjectif *petit* a une forme de comparatif : *moindre* (= plus petit).

Il est incorrect de dire **plus bon*, mais on dit ordinairement *plus mauvais* et *plus petit* ; *pire* attribut ou épithète d'un pronom neutre a une forme concurrente, *pis* : *Cela est pire* ou *pis* ; *rien de pire* ou *de pis*.

L'adverbe *bien* a une forme de comparatif : *mieux* (= plus bien) ; il est incorrect de dire : **plus bien*.

L'adverbe *mal* a pour comparatif *pis* dans : *de mal en pis*.

Pour les autres adjectifs et adverbes, les différences de degré que le latin exprimait par des différences de forme sont exprimées en français par des adverbes compléments de comparaison ; mais, par tradition, les termes de la grammaire latine sont appliqués au français pour désigner les groupes de mots que présente le tableau suivant :

		Adjectif	Adverbe
Positif		*savant*	*vite*
Comparatif	de supériorité	*plus savant*	*plus vite*
	d'égalité	*aussi savant*	*aussi vite*
	d'infériorité	*moins savant*	*moins vite*
Superlatif	absolu	*très savant*	*très vite*
	relatif de supériorité	*le plus savant*	*le plus vite*
	relatif d'infériorité	*le moins savant*	*le moins vite*

Le superlatif relatif a la forme du comparatif précédé de l'article défini, qui devant un adjectif est **variable :**

Celle *qui sera* **la** *plus savante.* **Ceux** *qui seront* **les** *plus savants.*

et devant un adverbe, **invariable :**

Celle *qui courra* **le** *plus vite.* **Ceux** *qui courront* **le** *plus vite.*

L'adjectif possessif, qui contient l'idée de l'article (§ 75) peut remplacer celui-ci dans les formes de superlatif relatif :

Le maître a présenté **ses** *plus savants élèves,* **ses** *meilleurs élèves.*

Remarques : *a*) Il faut éviter d'employer un adverbe de comparaison devant un adjectif ou un adverbe exprimant déjà une comparaison.

Ainsi, on ne dira pas : **plus meilleur*, **plus pire*, **plus mieux*, puisque *meilleur*, *pire* et *mieux* contiennent déjà l'idée de *plus*.

On ne dira pas : **aussi pire*, **moins pire*.

On ne dira pas non plus : **un élève plus excellent*, **très excellent*, puisque l'adjectif *excellent* exprime par lui-même l'idée d'un très haut degré, c'est-à-dire une comparaison.

b) Le tableau ci-dessus est conforme à la nomenclature traditionnelle, mais il existe bien d'autres nuances de degré, qui sont exprimées par des adverbes en tout point comparables à *plus, moins, très, aussi* :

Il est peu savant, presque savant, si savant, trop savant...

c) Bien qu'on puisse dire : *Pierre travaille plus, Pierre travaille beaucoup, Pierre travaille le plus de tous*, la tradition n'autorise pas à parler d'un comparatif et d'un superlatif du verbe.

258. Complément du comparatif :

L'adjectif et l'adverbe au comparatif sont souvent suivis d'un complément introduit par *que*, indiquant l'être ou la qualité que l'on compare :

Pierre est plus savant **que Paul.**
Pierre est plus savant **que sage.**
Pierre court plus vite **que Paul.**

Ce complément n'est autre chose qu'une proposition de comparaison (§ 252) elliptique ; cette proposition peut d'ailleurs apparaître sous une forme plus complète :

Pierre est plus savant **que je ne croyais.**

259. Complément du superlatif relatif :

L'adjectif et l'adverbe au superlatif relatif sont souvent suivis d'un complément introduit par *de*, indiquant le groupe dans lequel est établie la comparaison :

Pierre est le plus savant **des deux.**
Pierre court le plus vite **des deux.**

Le complément du superlatif peut être aussi une proposition relative :

Il est le plus savant **que je connaisse** (§ 224)
Cours le plus vite **que tu pourras.**

CINQUIÈME PARTIE

LES SONS ET LES SIGNES

260. Sons et lettres, alphabet et orthographe :

Parler, c'est émettre des **sons** ; ces sons peuvent être représentés par l'écriture au moyen de **lettres.**

L'alphabet comporte 26 lettres :

a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z

Il y a à la fois trop de lettres et pas assez :

Il y en a trop, car certaines lettres font double emploi : *i* et *y*, *c* et *s*, *g* et *j* représentent dans certains mots le même son.

Il n'y a pas assez de lettres, car le français connaît plus de 26 sons, voyelles et consonnes.

Aussi doit-on compléter l'alphabet par des combinaisons de lettres représentant un seul son : *ou*, *ch*, *gn*.

Tout cela complique l'**orthographe** du français, qui de plus est encombrée d'une quantité de lettres disparues de la prononciation depuis le moyen âge.

Nous allons donner ci-dessous la liste des sons du français, avec les différentes manières de les écrire.

LES VOYELLES

261. Tableau des voyelles :

Les **voyelles** sont des **sons** assez semblables à ceux que produisent les instruments à vent, et dont le timbre varie avec plusieurs facteurs, entre autres l'ouverture plus ou moins grande de la bouche.

A est la voyelle la plus ouverte ; *i*, *u* et *ou* les plus fermées ; *e*, *eu* et *o* sont intermédiaires.

Voyelle	Timbre	Orthographe	Exemples
A	Arrière du palais	*â* *a*	*âne, bât* *repas, bas*
	Avant du palais	*a, à* *e* devant deux *m*, deux *n*	*Anne, navet, là* *femme, prudemment, solennel*
	Nasalisé (un peu d'air passe par le nez)	*am* ou *em* devant *b, p, m* *an* ou *en* devant les autres consonnes et en fin de mot *aon* dans *aen* dans	*tambour, lampe, embaucher, emporter, emmener* *lanterne, plan, ennui, vent* *faon, Laon, paon, taon* *Caen*
E	Ouvert	*è, ê* *e* (+ cons. double, ou finale articulée, ou *l*) *ai, ei*	*dès, tête* *lettre, elle* (exceptions : *effort, efface...*), *fer, guet* *dais, reine*
	Fermé	*é*, *e* dans cert. finales *æ* (mots savants)	*dé, les, chez, aimer* *œsophage*
	Nasalisé	*aim, ain* *eim, ein, en* *im, in, ym, yn*	*daim, certain* *Reims, teint, lien* *simple, lin, thym, lynx*
EU	Ouvert	*eu* *œu* *æ* dans *e* après *u* (et cf. Rem. *a*)	*bonheur, beurre* *œuf, bœuf* *œil* *accueil, orgueil*
	Fermé	*eu* *œu*	*eux, queue* *œufs, bœufs*
	Nasalisé	*um* (cf. Rem. *b*) *un*	*parfum, humble* *un, Verdun*

Voyelle	Timbre	Orthographe	Exemples
O	Ouvert	*o* *u* (mots d'emprunt)	*port* *rhum, album*
	Fermé	*ô* *o* *au, eau*	*Pô, cône* *pot* *Pau, chevaux, peau*
	Nasalisé	*om* devant *p* et *b* *on* devant les autres consonnes et en fin de mot	*pompe, bombe* (except. : *bonbon, bonbonne, embonpoint*) *oncle, leçon* (except. : *comte*)
I		*i* *y* (mots d'origine grecque et quelques autres)	*lit, riz, fini* *symétrie, porphyre* adverbe **y** (latin *ibi*)
U		*u*	*battu, bulle*
OU		*ou*	*jour, acajou*

Remarques : *a*) On appelle « *e* muet » un son voisin du *eu* ouvert, que l'on entend très nettement lorsqu'il est accentué comme dans « *dis-***le** », mais qui est ordinairement atone (§ 270) et tend à disparaître dans la prononciation courante ; ainsi les mots *pureté, emballement, la porte étroite, la morte-saison* se prononcent : *pur'té, embal'ment, la port' étroit', la mort'saison.*

Toutefois, l'*e* muet se conserve quand il évite une rencontre de consonnes impossible à articuler (au moins trois) et l'on prononce : *propreté, mercredi, je m'dis* ou *j'me dis, un' petit' fill'* (mais : *la p'tit' fill'*).

La prononciation soignée maintient autant que possible les *e* muets.

b) Il faut se garder de confondre dans la prononciation le *eu* et le *e* nasalisés. *Brun* se prononce en arrondissant les lèvres comme pour prononcer *eu*, tandis que *brin* se prononce en écartant les lèvres comme pour prononcer *é*.

262. Les accents :

1° **L'accent aigu** marque le timbre fermé du *e : blé, poupée ;* on le rencontre exceptionnellement sur *e* ouvert dans :

Aimé-je (§ 335). *Je protégerai* (§ 326)

et certains mots comme *allégement, événement* (prononcés **allègement, *évènement*).

2° **L'accent grave** sur le *e* marque le timbre ouvert : *dès, après.*

Ailleurs il ne sert qu'à distinguer des homonymes ; comparez :

où (adv. de lieu).	*à* (préposition).	*là* (adverbe de lieu).
ou (conj.).	*a* (verbe *avoir*).	*la* (article et pronom).

Les mots composés de *là*, qui ne peuvent faire confusion, conservent cependant l'accent : *au-delà, celui-là*, sauf *cela* et sa forme abrégée *ça*, qui se distingue ainsi de l'adverbe de lieu *çà*.

3° **L'accent circonflexe** a servi d'abord à rappeler une lettre disparue : un *s* dans *côte, fête, château, prévôt* (comparez : *intercostal, festoyer, Castelneuf, Prévost*), un *u* dans *piqûre* (pour **piquure*), un *e* muet dans *mûr* (issu de *meur*).

Mais il n'est conservé en général que lorsqu'il est utile :

a) Soit pour marquer le timbre spécial de certaines voyelles ; comparez :

âne.	*côte.*	*bêtise.*
Anne.	*coteau.*	*jeton.*

Cet emploi s'est même étendu à des mots qui n'ont perdu aucune lettre : *cône, extrême* (mais on écrit *zone* sans accent).

b) Soit pour distinguer des homonymes ; comparez :

mûr (adjectif)	*dû* (participe)	*crû* (verbe *croître*).
mur (nom).	*du* (article).	*cru* (verbe *croire*).

L'accent en général ne subsiste pas dans les formes où l'homonymie n'est pas à craindre : *dû* fait au féminin *due*, au pluriel *dus ;* le nom *le cru* (le terroir), qui vient du participe passé de *croître*, perd l'accent puisqu'il n'y a plus à craindre de confusion avec le participe de *croire*.

263. Le tréma :

En règle générale, **le tréma mis sur une voyelle indique que l'on doit prononcer séparément la voyelle qui précède.**

Nous avons vu (§ 260) que l'orthographe française combine parfois deux lettres pour représenter un seul son : les lettres *ai* dans *pair*, *gu* dans *fatigue* ne représentent qu'un seul son. Mais il arrive que ces lettres se rencontrent dans des mots où elles doivent se prononcer séparément ; on recourt alors au tréma pour éviter la confusion ; ainsi le tréma sur *haïr* indique qu'il faut prononcer ce mot

comme *trahir ;* dans les mots comme *ciguë* et les adjectifs féminins *aiguë, contiguë,* le tréma, bien qu'il soit placé sur *e,* indique que le *u* doit se prononcer séparément du *g.*

C'est sur *i* que le tréma est le plus fréquent : *naïf, Isaïe, coïncidence. Le ï* sert quelquefois à représenter le son *i* consonne (§ 266) : *païen, aïeul, baïonnette, faïence, ïambe, glaïeul.*

Sur *e,* le tréma se rencontre dans les mots comme *ciguë, aiguë* (voir plus haut) ; dans *Noël,* il empêche que l'on prononce le groupe *oe* comme dans *moelle ;* dans les noms de *Saint-Saëns, Mme de Staël,* il indique que le *e* ne doit pas être prononcé ; enfin dans *Israël* il est inutile, mais traditionnel.

Le tréma ne se rencontre jamais sur *a* ni sur *o* ; on le trouve sur *u* dans *Esaü, Saül* où il indique qu'on doit prononcer le *a* et le *u* séparément.

264. L'élision :

L'élision est la suppression, dans la prononciation, d'une voyelle finale devant un mot commençant par une voyelle ou un h muet :

Orest(e) aim(e) Hermione.

Le tableau ci-dessous indique les cas où la voyelle élidée est remplacée dans l'orthographe par une **apostrophe** (qui ne doit pas tomber en fin de ligne).

Voyelle élidée	Mots élidés	Mots devant lesquels a lieu l'élision
E	*Je, me, te, se, le, ce, ne, que, de, jusque* *Lorsque, puisque, quoique* *Quelque* *Presque*	mots commençant par une voyelle ou un *h* muet : *J'ai, c'était, l'homme.* *il, elle, un, une, en, on : lorsqu'il est là,* mais : *lorsque Etienne est là.* *un : quelqu'un* *île : presqu'île*
A	Article et pronom *la*	mots commençant par une voyelle ou un *h* muet : *l'âme, l'hérésie*
I	*Si*	*il, ils ; s'il vient, s'ils viennent*

Remarque : *a*) On écrivait autrefois avec apostrophe les mots *grand'mère, grand'tante, grand'route,* etc., où l'adjectif en réalité n'a jamais comporté d'*e*. L'usage est aujourd'hui de les écrire avec un trait d'union : *grand-mère, grand-tante, grand-route,* etc.

b) La préposition *entre* ne s'élide jamais : *entre elles.* Les mots *entracte, entrouvrir, s'entraider, s'entraccorder, s'entraccuser,* s'écrivent depuis 1935 sans apostrophe.

LES CONSONNES

265. Tableau des consonnes :

Les **consonnes** sont des **bruits** produits par le rétrécissement ou la fermeture, suivie d'ouverture, du passage de l'air dans la bouche. Le point où le passage est fermé ou rétréci s'appelle **point d'articulation.**

Consonne	Point d'articulation	Orthographe	Exemples
B	Lèvres	*b, bb* (Rem. *a*)	**b***eau,* *sa***bb***at*
K	Palais	*c* devant *a, o, u* et en fin de mot *cu* devant *e* *q* dans et dans deux finales *qu* devant *a, e, i, o* *k* *ch* (mots d'or. grecque)	**c***ar,* **c***ol,* **c***ube,* **c***ac* *a***cc***ueil,* **cu***eillir* *pi***q***ûre* *co***q***,* *cin***q** **qu***atre, Pâ***qu***es,* **qu***i,* **qu***otidien* **k***ilomètre* **ch***œur*
CH	Avant du palais	*ch*	**ch***at*
D	Racine des dents du haut	*d, dd* (Rem. a)	*ra***d***is,* *a***dd***ition*
F	Dents et lèvres	*f, ff* (Rem. *a*) *ph* (mots d'or. grecque)	**f***ace,* *e***ff***ace* **ph***ilosophe*
GU	Palais	*g* devant *a, o, u* *gu* devant *e, i*	**g***are,* **g***osse,* **a***igu* *or***gu***eil,* **gu***i*
J	Avant du palais	*j* sauf devant *i* *g* devant *e, i, y* *ge*devant *a, o, u*	**j***e,* **j***onc* (exception : **j***iu-***j***itsu*) *â***g***e, ci-gît,* **g***ymnase* **g***eai,* **G***eorges,* *ga***g***eure*

Consonne	Point d'articulation	Orthographe	Exemples
L	Gencives du haut et côtés de la langue	*l*, *ll* (Rem. *a*)	*la***ng***ue*, *a***ll***onger*
M	Lèvres	*m*, *mm* (Rem. *a*)	****m****oi*, *fa***mm***e*
N	Comme *d*	*n*, *nn* (Rem. *a*)	****n****ez*, *A***nn***e*
	Palais	*gn* (*n* « mouillé »)	*a***gn***eau*
P	Lèvres	*p*, *pp* (Rem. *a*)	*ta***p***e*, *na***pp***e*
R	Voile du palais	*r*, *rr* (Rem. *a*) *rh* (mots d'or. grecque)	****r****ose*, *a***rr***ose* ***rh****ume*
S	Langue contre dents du haut	*ss* entre voyelles *s* en autre position *sc* *c* devant *e*, *i* *ç* devant *a*, *o*, *u* *t* devant *i* dans quelques mots savants *x* en fin de mot dans	*ro***ss***e* ***s****ac*, *man***s***arde*, *A***rr***as* (et par suite ha*v***r***esac*, *entre-**s**ol*, *a**s**epsie*...) ***sc****ience* ***c****e*, *i**c**i* ***ç****a*, *re**ç**oit*, *re**ç**ut* *na**t**ion*, *démocra**t**ie* *si**x***, *di**x***
T	Comme *d*	*t*, *tt* (Rem. *a*) *th* (mots d'or. grecque)	***t****end*, *a***tt***end* *épi***th***ète*, ***th****ermomètre*
V	Dents et lèvres	*v* *w*	***v****ent* ***w****agon*, ***W****agner*, ***W****aterloo*
Z	Langue contre dents du haut	*s* entre voyelles *z* *x* dans	*ro***s***e* ***z****éro* *si***x***ième*, *di***x***ième*

Remarques : *a*) La langue courante connaît peu de **consonnes doubles** ; les mots écrits avec *ff, ll, mm, nn, rr, tt* se prononcent le plus souvent comme si la consonne était simple : *effet*, **elle**, *sommet*, *bonne*, *barre*, *butte*, etc. Le doublement de la consonne n'existe que pour distinguer deux formes voisines : *cour-rais*, *cou-rais*, ou sous l'effet de l'accent d'insistance (§ 270 Rem.) : *il-lustre*, *im-mobile*, ou pour marquer l'étymologie : *gram-matical*, *col-lègue* (il ne faut pas abuser de cette prononciation, qui pour beaucoup de mots paraît affectée).

b) **La lettre** *h* :

Le *h* ne représente aucun son français.

Le *h* **muet** ne se fait pas entendre : *un homme*, *l'homme*.

Le *h* **aspiré** ne se prononce pas, mais empêche la liaison et l'élision : *un hareng*, *le hareng*.

c) La lettre *x* dans la plupart de ses emplois ne représente pas un son simple, mais :
(le son *k* suivi du son *s* : *fixe*, *axe*.
(ou le son *gu* suivi du son *z* : *exemple*.

d) La lettre *w* n'est usitée que dans des mots d'origine étrangère ; dans les mots empruntés à l'allemand elle se prononce *v* ; *Wagner* : dans les mots empruntés à l'anglais, elle se prononce comme la semi-consonne *ou* (§ 266) : *whisky*, sauf dans quelques mots d'emploi très répandu comme *wagon*.

266. Semi-consonnes :

Les consonnes se distinguent des voyelles surtout par une fermeture plus complète du passage de l'air ; on ne s'étonnera pas que les voyelles **les plus fermées** puissent parfois jouer le rôle de consonnes. Ainsi le *i* dans *païen*, *moyen*, *travailler*, *yeux*, *ail* ; on dit en ce cas que le *i* est une **semi-consonne.**

A part cet emploi du *i* consonne, le français n'emploie les semi-consonnes qu'associées à des voyelles :

i consonne : *pied*, *lien*, *lieu*, *niais* (adjectif).
u consonne : *lui*, *juin*.
ou consonne : *oui*, *foin*, *foi*, *fouet*.

Tous les mots cités ci-dessus se prononcent en une seule syllabe.

Remarques : *a*) Le *i* consonne s'écrit :

y dans *moyen*, *mayonnaise*, *yeux* ;
ï dans *païen*, *aïeul* ;
il dans *travail*, *pareil* ;
ill dans *travailler*, *bailli* ;
lli dans *groseillier*, *quincaillier*.

Dans des mots comme *rayon*, *noyer*, *tuyau*, le *y* sert à la fois de voyelle et de consonne, car il donne à *a* le son *è*, à *o* le son *oi*, et se prononce *i* dans *tuyau* avant de se prononcer comme consonne dans ces trois mots.

Dans *abbaye*, le *y* s'entend trois fois, donnant à *a* le son *è*, puis se prononçant comme consonne, puis se prononçant comme *i* ; *a-bai-y-ie*.

b) On appelle parfois « *l* mouillé » le son *l* suivi d'un *i* consonne : *allié* (2 syllabes). Ce terme est inutile et inexact.

267. Liaisons :

En français moderne, beaucoup de consonnes finales ont disparu de la prononciation : *les*, *long*, *grand*. Elles ne se prononcent que lorsqu'elles sont suivies d'un mot commençant par une voyelle ou un *h* muet. C'est ce qu'on appelle **faire la liaison** ; exemple : *le vaillant Achille* (prononcez : *le vaillan-t-Achille*).

Certaines consonnes prennent en liaison une prononciation particulière :

s et *x* se prononcent *z* : *les enfants* (pron. *lé-z-enfants*).
d se prononce *t* : *un grand homme* (pron. *un gran-t-homme*).
g se prononce *k* dans *sang impur* (*La Marseillaise*) et *suer sang et eau*.
f se prononce *v* dans *neuf ans* (pron. *neu-v-ans*), *neuf heures*, *neuf hommes*.

Parfois même, la liaison entraîne une modification du timbre de la voyelle précédente ; c'est le cas pour les adjectifs en *ain*, *ein*, *en*, *on*, qui se prononcent, avec liaison, comme s'ils étaient féminins :

Un certain homme (pron. *un certaine homme*).
Un bon enfant (pron. *un bonne enfant*).
Un plein arrosoir (pron. *un pleine arrosoir*).

Pour les adjectifs en *in* et en *er*, cette prononciation est facultative :

Le divin Homère (pron. *le divin n'Homère* ou *le divine Homère*).
Le premier élève (pron. *le premié r'élève* ou *le première élève*).

Remarque : On ne fait pas toutes les liaisons. Dans la langue familière, l'usage des liaisons dépend étroitement de l'**intonation** : un mot portant l'accent **tonique** (§ 270) ne se liera pas au mot suivant, un mot dont la finale est **inaccentuée** se liera facilement avec le mot suivant ; comparez :

Le divin enfant : pas d'accent tonique sur *divin*, on fait la liaison.
Le **Rhin** *allemand* : *Rhin* porte l'accent tonique, on ne fait pas la liaison.

Un bon élève : pas d'accent tonique sur *bon*, on fait la liaison.
Une liaison étrange ; liaison porte l'accent tonique, on ne fait pas la liaison.

En vertu de cette règle, on fait presque toujours la liaison après les mots accessoires : *dans une heure*, *avant eux*, *les autres*, *mes enfants*, après l'adverbe quand il précède le mot qu'il complète : *trop heureux*, *ne jamais oublier*, entre le verbe et l'attribut : *j'étais enfant*, dans des groupes de mots traditionnellement unis, des locutions toutes faites : *pot-au-feu*, *pied-à-terre*, *Arts et Métiers*, *Etats-Unis*, *bout à bout*, *vis-à-vis*, *de haut en bas*, etc.

Plus on surveille sa prononciation, plus on fait de liaisons ; on en fera donc plus en lisant un texte littéraire que dans la conversation courante, où l'abus des liaisons serait affecté. Il y a des liaisons obligatoires (*les autres*), des liaisons impossibles (*liaison étrange*) et des liaisons facultatives (*il revient avec moi*).

On appelle « cuirs » ou « pataquès » les liaisons vicieuses : **quatre-z-enfants*, **il parlait-z-avec éloquence*, **c'est-t-honteux*.

LE TRAIT D'UNION

268.

On emploie le trait d'union :

1° **Quand à la fin d'une ligne on doit couper un mot.** Il faut alors veiller à couper à la fin d'une syllabe, ou entre les deux lettres d'une consonne double : *com-plé-ment, pas-sion, ado-les-cen-ce, col-lè-gue* ; on ne coupe jamais après une seule lettre : ainsi, on ne peut pas couper le mot *état ;* on ne coupe pas entre deux voyelles : *monsieur* ne peut être coupé qu'après le *n* ; on ne coupe pas avant ou après un *x* ou un *y* placé entre deux voyelles : ainsi les mots *moyen, fixer* ne peuvent pas être coupés.

2° **Dans certains mots composés :** *timbre-poste, radical-socialiste ;* toutefois cet emploi n'obéit pas à des règles strictes : le trait d'union manque dans certains mots comme *garde champêtre,* et surtout dans des mots composés avec une préposition : *pomme de terre, tout à fait, peu à peu.* L'usage est ici fort capricieux (cf. § 300).

3° **Entre le verbe et les pronoms qui le suivent immédiatement :** *dit-il, venez-vous? fût-ce, dites-le-lui,* à moins que le pronom ne soit complément d'un verbe qui suit : *Il faut le lui dire.*

4° **Avant et après le *t* euphonique :** *Où va-t-elle?* (à distinguer de *va-t'en,* où *t* est un pronom élidé).

5° **Dans les noms de nombre composés** (cf. § 103, 1°).

6° **Devant les adverbes *ci* et *là* des pronoms et adjectifs démonstratifs** (§ 79 et 85) : *celui-ci, cet homme-là,* **et dans les adverbes composés de *ci* ou de *là* et d'une préposition ou d'un adverbe :** *de-ci, par-là, ci-contre, là-bas,* etc.

7° **Entre un pronom personnel et l'adjectif** *même : moi-même, eux-mêmes* (mais : *le roi même*).

INTONATION

269. Importance de l'intonation :

Les sons de voyelles ou de consonnes, à l'état isolé, ne diffèrent que par le timbre. Dans la parole, associés en mots, en groupes de mots et en phrases, ils diffèrent aussi par l'**intensité**, la **durée**, et la **hauteur.** Certaines syllabes sont prononcées avec une intensité plus ou moins forte que les autres, avec une durée plus ou moins longue, sur une note plus aiguë ou plus grave : c'est ce qu'on appelle l'**intonation.**

L'intonation obéit à des règles infiniment nuancées et subtiles, que l'usage enseigne, et que pratique avec une rigueur absolue, et sans aucune étude, la langue parlée.

Mais l'intonation n'est juste que lorsque celui qui parle **pense réellement ce qu'il dit** : un texte appris par cœur est souvent récité avec une intonation fausse par des élèves qui ne s'efforcent pas de le comprendre.

Une bonne **diction** est celle qui évite :

1° **Les erreurs de sens** (découper les phrases en dépit du sens marqué par la ponctuation);

2° **Les erreurs de style ou de sentiment** (réciter un duo de Corneille comme un dialogue de Molière, ou une élégie de Lamartine comme une fable de La Fontaine).

3° **La « platitude »** (ânonner un texte sur un ton uniforme qui en éteint tout l'éclat).

Pour bien dire, il faut savoir à la fois nuancer l'**intensité** et la **hauteur**, mesurer la **rapidité** du débit et ménager les **silences.**

270. L'accent tonique :

On appelle accent tonique l'accent d'intensité, de durée et de hauteur qui frappe ordinairement en français la dernière syllabe du mot, ou l'avant-dernière si la dernière, contenant un *e* muet, n'est pas prononcée :

Eclat, appartement, spectacle, elle.

Certains facteurs modifient, dans la parole, l'application de cette loi ; en particulier, les mots constituent dans la phrase des groupes unis par le sens, et c'est le groupe, non le mot, qui reçoit l'accent tonique :

Tranquillise-toi, ma bonne mère, ta liberté est assurée. (Maurice Sand.)

Les formes dites **toniques** des pronoms sont celles qui, par suite de leur construction, reçoivent toujours l'accent tonique :

Avec **moi,** *près de* **toi,** *écris-***moi,** *éloigne-***toi.**

Les formes **atones** sont celles qui, précédant toujours un verbe, ne prennent jamais l'accent tonique :

Je *viendrai*, **tu** *viendras*, **je te** *connais.*

Les formes de l'article, précédant toujours un nom ou un mot à valeur de nom, sont toujours atones :

Le *soleil*, **la** *lune.*

Remarque : Un accent appelé **accent d'insistance** frappe également le début des mots ou groupes de mots qu'on veut mettre en valeur ; il porte surtout sur la première syllabe commençant par une consonne : **for*midable*, épou*vantable*.** Cet accent ne détruit pas l'accent tonique.

271. Mélodie de la phrase :

La plupart des **modalités** de la phrase (§ 153) sont exprimées dans la langue parlée par la **mélodie**, c'est-à-dire par les variations en hauteur des sons de voyelles.

La même phrase :

Vous viendrez dimanche

est prononcée sur des notes différentes selon qu'elle est un ordre ou une question.

Mais à part quelques exceptions (notamment dans l'interrogation totale) **la voix tombe en fin de phrase :** les dernières syllabes sont prononcées sur une mélodie **descendante.**

Quand on récite un texte, il faut observer avec soin la règle suivante : **Ne jamais laisser tomber la voix lorsque la phrase est inachevée,** c'est-à-dire devant une virgule (marquant une coordination étroite), devant deux points (marquant une attente, cf. § 279), devant un signe quelconque de ponctuation ouvrant (§ 39-40) ; observer en pareil cas **l'intonation d'attente,** comportant une légère élévation de la voix sur la dernière syllabe.

Ex. : *Écoutez, mes enfants, cette histoire.*

(La voix monte sur la terminaison de *Écoutez.*)

En récitant des vers, on prendra garde que souvent les poètes emploient le point-virgule d'une manière incorrecte, pour souligner le rythme des strophes, alors que le sens réclame une virgule ; on observera l'intonation d'attente devant ces points-virgules **rythmiques :** Ex. :

Par les sentiers perdus au creux des forêts vierges
Où l'herbe épaisse fume au soleil du matin ; (intonation d'attente)
Le long des cours d'eau vive encaissés dans leurs berges,
Sous de verts arceaux de rotin ; (intonation d'attente)
La reine de Java, la noire chasseresse,
Avec l'aube, revient au gîte...

(Leconte de Lisle, *La Panthère Noire.*)

LA PONCTUATION

272. Sens des signes de ponctuation :

« Les phrases sont des routes où la ponctuation joue le rôle de la signalisation. » (André Billy.)

Alors que les lettres représentent des sons, les signes de ponctuation représentent des silences et indiquent l'intonation. Chaque signe de ponctuation a cette double valeur ; ainsi le point indique une pause, mais il invite aussi à baisser la voix sur les syllabes qui terminent la phrase.

273. Le point, le point-virgule et la virgule :

Ces signes indiquent des pauses plus ou moins fortes dans le débit, reflétant la démarche de la pensée même ; leur emploi a été étudié en détail dans la Ire Partie (§ 37 à 40).

Signalons pourtant que, la ponctuation n'ayant guère été codifiée, beaucoup d'écrivains prennent à son égard de grandes libertés, soit qu'ils la dédaignent, soit qu'ils veuillent donner à leur phrase un mouvement inhabituel ; ainsi certains, de nos jours, abusent volontiers du point, qu'ils substituent au point-virgule ou à la virgule pour détacher plus nettement leurs idées :

L'EXODE DE 1940 : *On avait donné dans le Nord un grand coup de pied dans la fourmilière, et les fourmis s'en allaient. Laborieusement. Sans panique. Sans espoir. Sans désespoir. Comme par devoir.* (Saint-Exupéry.)

Les meilleurs écrivains, en prose comme en vers, dérogent aux règles de la ponctuation **pour donner un rythme à leur phrase** ; dans le texte suivant de Chateaubriand, les trois virgules, dont la première est incorrecte et les deux autres pour le moins inutiles, découpent la phrase de manière à en faire une véritable strophe de quatre vers :

Bientôt elle répandit dans les bois, ce grand secret de mélancolie, qu'elle aime à raconter aux vieux chênes, et aux rivages antiques des mers. (Atala.)

274. L'alinéa :

L'**alinéa** (latin *a linea*, à partir de la ligne) consiste à aller « à la ligne » (de marge). Quoiqu'il ne soit pas à proprement parler un signe de ponctuation, on peut dire qu'il marque l'achèvement de l'idée encore mieux que le point. Il repose l'esprit du lecteur après un groupe de phrases formant un tout cohérent et complet. Il est bon de l'employer dans les narrations.

275. Les points de suspension :

Les points de suspension (au nombre de trois) marquent que la phrase commencée **est interrompue.**

La phrase interrompue peut être abandonnée :

Je me verrai trahir, mettre en pièces, voler,
Sans que je sois... Morbleu! je ne veux point parler. (Molière.)

ou reprise après une hésitation :

L'abbé Martin était curé de... Cucugnan. (A. Daudet.)

Employés **à la fin d'une phrase complète**, les points de suspension marquent une longue pause, justifiée par le sens du texte, qu'il s'agisse d'un récit (où l'attente produit un effet pathétique), ou d'une rêverie (où les pauses invitent le lecteur à poursuivre la pensée au delà des mots).

276. Le tiret :

Le tiret s'emploie :

1° Soit, au début d'une ligne, devant les paroles d'un personnage :

Il reprend :

— *Mon vieux, que veux-tu que je te dise?* (H. Barbusse),

et dans le dialogue pour indiquer le changement d'interlocuteur :

DEMANDE EN MARIAGE (VERS 1860) : « *Qui êtes-vous?* — *J'ai vingt-deux francs de rente...* — *Sortez!* — *Par jour!* — *Asseyez-vous donc!* » (Labiche.)

2° Soit pour isoler du texte une proposition intercalée (§ 39) ou un complément détaché (§ 40) :

On voit passer une file de canetons tout jeunes — presque encore des œufs à pattes, — et dont la grande tête tire en avant le corps chétif et boiteux, très vite, par la ficelle du cou. (H. Barbusse.)

277. Les parenthèses :

Les parenthèses indiquent toujours un changement de ton : les mots entre parenthèses sont dits sur une note plus basse.

On met entre parenthèses les propositions « parenthèses » (§ 39) :

Il coucherait dans les granges (*on était en mai, le temps était clément*). (Vercors.)

On met aussi entre parenthèses un simple complément détaché (§ 40) :

Il comptait trois francs pour un vrai repas (*le premier*) *et une nuit à l'auberge.* (Vercors.)

Remarques : *a*) Les tirets ont souvent les mêmes emplois que les parenthèses. *b*) Alors qu'un tiret fermant est régulièrement omis s'il coïncide avec un point-virgule ou un point, une parenthèse fermante n'est omise en aucun cas (voir le 1er exemple du présent paragraphe).

278. Point d'interrogation et point d'exclamation :

Le point d'interrogation termine les phrases interrogatives (§ 159-165). Le point d'exclamation termine les phrases exclamatives (§ 166-167) et les phrases de désir ou de crainte (§ 170-173) ; il s'emploie aussi après l'interjection (§ 2).

279. Les deux points :

Les deux points marquent **une forte attente.** Voici leurs emplois dans la langue littéraire :

1° Employés dans la **coordination implicite** (§ 32) de deux propositions, ils expriment les relations les plus variées :

— la **cause** (avec le sens de *car*) :

Le roi des animaux se mit un jour en tête
De giboyer : il célébrait sa fête. (La Fontaine.)

— la **conséquence** (avec le sens de *donc*) :

Martin-bâton accourt : l'âne change de ton. (La Fontaine.)

— l'**opposition** (avec le sens de *mais*) :

Il aimerait bien vous attendre : il ne peut pas. (Gabriel Nigond.)

2° Devant **un texte entre guillemets,** ils introduisent **les propos au « style direct »** (§ 134) **annoncés** par un verbe de la proposition précédente :

Il demande qu'on ouvre, en disant : « Foin du loup ! » (La Fontaine.)

3° Devant **un nom ou un terme à valeur de nom,** ils introduisent une **apposition** de nuance assez particulière, fortement annoncée :

Pour moi, v'là le meilleur morceau du bœuf : la hampe. (H. Barbusse.)
Il ferait son marché dans les villages : un peu de pain, de la charcuterie, des fruits. (Vercors.)

Remarque : L'emploi des deux points devant un complément d'objet ou un attribut est incorrect, sauf dans les traités didactiques, tels que les manuels scolaires ; on en trouvera un exemple au § 13 de ce livre.

280. Les guillemets :

Quand l'écrivain interrompt son récit pour rapporter **au « style direct »** (§ 134) les paroles d'un personnage, il met deux points et ouvre les guillemets ; il les ferme quand le personnage a fini de parler.

Il demande qu'on ouvre, en disant : « Foin du loup ! » (La Fontaine.)

Quand il y a plusieurs interlocuteurs, le tiret remplace les guillemets comme il est dit plus haut (§ 276).

Les guillemets s'emploient aussi, assez souvent, sans les deux points, pour rapporter des propos **au style indirect** dans les termes mêmes où ils ont été exprimés (§ 134) :

A son réveil, l'opéré déclara qu' « il avait bien dormi ».

Parfois les guillemets encadrent un simple mot, une expression que l'écrivain ne prend pas à son compte :

Le frère aîné « pionçait » déjà, comme Gavroche le lui avait ordonné. (V. Hugo.)

281. La majuscule :

La majuscule n'est pas seulement le signe du nom propre (§ 49) ; elle a la valeur d'un signe de ponctuation lorsqu'elle est employée pour marquer **le début de la phrase.**

Après un point, on emploie toujours la majuscule, puisque le point marque la fin d'une phrase ; mais après un point d'interrogation, d'exclamation ou des points de suspension, des guillemets, on emploie la minuscule si le texte continue une phrase interrompue :

Entendez-vous? dit-il.

Malheur! c'est mon neveu; malheur! car, si Roland
Appelle à son secours, ce doit être en mourant. (A. de Vigny.)

Au passage de la Reine, des femmes crièrent : « Vive le duc d'Orléans! » croyant la blesser davantage en nommant son ennemi. (Michelet.)

En poésie, la majuscule est employée, dans les vers réguliers, au début de chaque vers ; elle devient un signe de versification.

SIXIÈME PARTIE

LES MOTS ET LEURS SENS

282. Le mot ; les « parties du discours » :

Nous allons maintenant étudier les **mots**, c'est-à-dire les groupes de sons de sens défini que nous offre la langue, et dont l'ensemble constitue le **vocabulaire.**

Le vocabulaire comporte neuf espèces de mots, ou « **parties du discours** », distinguées d'après les fonctions qu'ils sont aptes à remplir ; ce sont :

— **le nom, le pronom, l'article, l'adjectif, le verbe,** qui sont **variables** en forme ; l'étude de leurs variations constitue la « morphologie » (voir VII[e] Partie) ;

— **l'adverbe, la préposition, la conjonction, l'interjection,** qui sont **invariables** en forme.

CHAPITRE I

LA FORMATION DES MOTS

283. Les sources du vocabulaire :

I. Sources naturelles
1. Interjections (cris) : *Ah ! Ouf ! Aïe !* (cf. § 2.)
2. Onomatopées : *Poum ! Vlan !* (cf. § 2 Rem.)

II. Mots hérités
Ces mots, reçus pour la plupart du latin, se sont déformés au cours des siècles ; ainsi :
lat. *securum* a donné *sûr*, lat. *pavorem* a donné *peur.*

III. Mots empruntés
Ces mots, empruntés à une époque plus ou moins récente, et plus ou moins adaptés à la prononciation française, ont les origines les plus diverses :
café, sirop, zéro sont des mots arabes,
balcon, colonel, piano, sont des mots italiens,
bouledogue, foot-ball, swing sont des mots anglais.
Mais la plus grande partie des emprunts sont faits au latin et au grec (§ 285, 298).

IV. Mots fabriqués

- Dérivés
  - préfixés : ap*porter*, com*porter*, dé*porter*, ex*porter*.
  - suffixés : *port*able, *port*age, *port*atif, *port*eur.
  - par préfixe et suffixe : com*port*ement, ex*port*ation, tri*port*eur.
  - régressifs : *port*, *cri*, *greffe*.
- Composés
  - mots soudés : *anthropophage*, *vinaigre*,
  - mots liés par un trait d'union : *coffre-fort*,
  - mots séparés : *garde champêtre*, *pomme de terre*.
- Par changement d'emploi
  - l'adjectif *riche* donne le nom *un riche*,
  - le participe *revenant* donne le nom *un revenant*,
  - le nom *la rose* donne l'adjectif *rose*,
  - le verbe *soit* donne la conjonction *soit*,
  - le nom *le diable* donne l'interjection *diable !*
  - l'onomatopée *brouhaha* donne le nom *un brouhaha*.

DÉRIVATION

284. Familles de mots :

Un mot comme *exportation* comporte :

— un préfixe : *ex*, qu'on retrouve dans **ex**c*entrique*, **ex**c*lusion*, **ex**p*atrier* ;
— un suffixe : *ation*, qu'on retrouve dans *admir***ation**, *délég***ation**, *matur***ation** ;
— un radical : *port*, qu'on retrouve dans **port**eur, dé**port**er, com**port**ement.

DÉFINITION : **On appelle famille de mots l'ensemble des mots formés sur un même radical.**

Mais souvent le radical n'apparaît pas identique dans tous les mots d'une même famille ; ainsi :

Achat et *acheter* sont de la même famille quoique le radical apparaisse avec un *a* dans *achat* et avec un *e* dans *acheter*.

Mettre et *mission* sont de la même famille, car ils remontent au même radical latin *mitt-* (envoyer) ; pourtant l'un a deux *t*, l'autre deux *s*.

Souvent aussi le lien de sens étymologique n'apparaît plus dans les mots d'une même famille : que reste-t-il de l'idée de *sel* dans *salade*, *salaire*, *saucisse*, *saupoudrer* ?

Pratiquement on ne groupera en familles que les mots où le radical est aisément reconnaissable, et peut aider à conserver le sens.

Remarque : Il faut se défier des ressemblances de forme et de sens, qui ne prouvent pas toujours une origine commune ; ainsi *écrevisse* et *crevette*, quoi qu'il paraisse, ne sont pas de la même famille : le premier est de radical germanique, le second est une forme altérée de *kevrette*, petite chèvre, du latin *capra* ; *dé* (*à coudre*) et *dé* (*à jouer*) ne sont pas de la même famille. On devra donc observer la plus grande prudence dans les conjectures étymologiques.

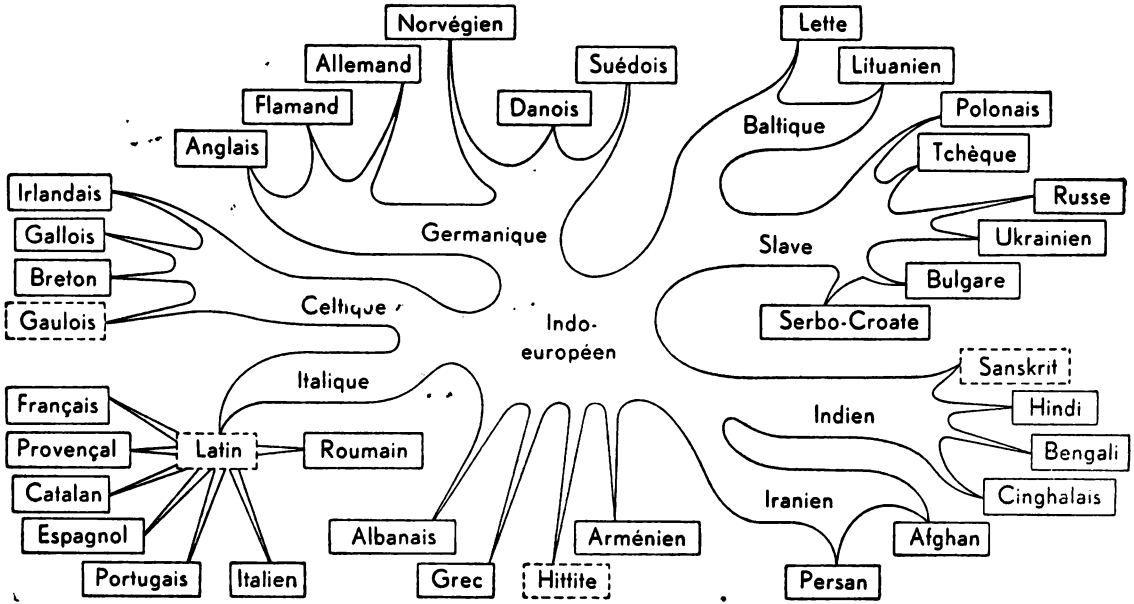

Fig. 17. — La famille des langues indo-européennes.

Ce tableau montre la parenté du français avec les langues dites *romanes*, c'est-à-dire les langues issues du latin; le latin lui-même remonte, avec beaucoup d'autres langues de l'Europe et de l'Asie, à une langue appelée *indo-européen*, qui était parlée il y a plus de 3 000 ans par un peuple ignorant l'écriture, et que les linguistes ont restituée en comparant les langues les plus anciennes.

Les noms des langues parlées aujourd'hui sont encadrés ci-dessus dans un restangle en trait continu; ceux des langues attestées seulement par des documents écrits sont encadrés en pointillé : les autres noms désignent des langues restituées par conjecture. Un tableau plus complet se voit à la salle « Langage » du Palais de la Découverte (avenue Franklin-Roosevelt, Paris-VIII^{e}).

Signalons enfin qu'il existe, même sur le territoire de l'Europe et de l'Asie, beaucoup de langues (tels le basque, le hongrois, le géorgien, le chinois) qui appartiennent à d'autres familles, moins bien connues.

285. Formation populaire et formation savante :

On appelle **mots de formation populaire** les mots qui résultent d'une évolution phonétique régulière du latin parlé en Gaule ; ces mots sont presque toujours plus courts que le mot latin d'ogirine, et lui ressemblent parfois très peu ; ainsi :

securum a donné *sûr* ; *pavorem* a donné *peur* ;
augustum a donné *août* ; *mansionaticum* a donné *ménage*.

Pendant tout le moyen âge et jusqu'au XVI[e] siècle, les savants écrivirent en latin ; quand ils voulurent écrire en français, comme le français ne leur offrait pas un vocabulaire suffisant, ils durent franciser beaucoup des mots latins dont la science s'était servie. On appelle **mots de formation savante** ces mots empruntés au latin ; ils ressemblent toujours beaucoup au mot latin d'origine ; ainsi :

On a fait *épigramme* sur *epigramma* ; On a fait *pénitent* sur *poenitens* ;
« *germination* sur *germinatio* ; « *prolétaire* sur *proletarius*.

Nous devons à ce procédé la grosse majorité des mots de notre vocabulaire ; le français moderne crée encore sur des radicaux grecs et latins la plus grande partie de son vocabulaire scientifique.

Il existe parfois deux mots français remontant au même ancêtre latin, l'un de formation populaire, l'autre de formation savante. Tels sont les **doublets**

Hôtel / *Hôpital* } lat. *hospitale* — *aigre* / *âcre* } lat. *acrem* — *frêle* / *fragile* } lat. *fragilem*

286. Sens des préfixes et des suffixes :

En comparant le sens de plusieurs mots pourvus d'un même préfixe ou suffixe, on peut déterminer le **sens général** de celui-ci. Ainsi le suffixe savant *ation*, et le suffixe populaire *age*, forment généralement des noms d'action : *dessicc***ation** et *séch***age**.

Dans les tableaux des paragraphes 290 à 295, nous essayerons de suggérer par des exemples le sens ordinaire de chaque préfixe ou suffixe. Mais il ne faut pas attribuer à ces indications une valeur absolue et croire que l'analyse étymologique d'un mot doive révéler infailliblement sa signification. En effet :

1° Certains préfixes ou suffixes ont des sens très variés :

Par exemple le préfixe *r*, *re*, *ré* signifie :

— *en sens inverse* dans **re**venir, **ré**agir ;
— *de nouveau* dans **r**ouvrir, **re**lire ;
— *complètement* dans **re**mplir, **re**couvrir.

2° Beaucoup de préfixes apparaissent, dans certains mots, dépourvus de toute signification :

C'est le cas de *re* dans **re***garder*, **ré***jouir*, **re***cueillir ;* c'est le cas des préfixes des verbes **pro***mettre*, **per***mettre*, **com***mettre*, **de***mander*, **com***mander*, **recom***mander* et des noms **acc***ident*, **inc***ident*, **exp***érience*.

Cela tient à ce que le sens du préfixe s'est effacé ou modifié dans ces mots très anciennement, souvent dès le latin.

Même à l'époque moderne le sens d'un préfixe peut être rapidement oublié : après avoir créé *automobile* avec le préfixe *auto* (signifiant de *soi-même*), on a changé complètement le sens de ce préfixe en en faisant un élément de composition dans **auto***-route*, **auto***drome* et **auto***bus* (analogique de *omnibus*).

287. Cumul de préfixes et de suffixes :

Certains mots comportent plusieurs préfixes ou plusieurs suffixes accumulés ; ainsi :

— le radical *maille* donne **dé***mailler* (préf. *dé*), qui donne **in***démaillable* (préf. *in*) ;

— le radical *n* (cf. **né**, **n***aissance*) donne **n***ation* (suf. *ation*) qui donne *nation***al** (suf. *al*) qui donne *national***iser** (suf. *iser*) qui donne *nationalisation* suf.) *ation*).

288. Familles de sens :

Il n'existe pas en face de chaque radical tous les dérivés dont la langue aurait besoin ; ces dérivés sont parfois empruntés à un radical savant, latin ou grec, de même sens ; comparez :

enlever *ablation*	*amener* *adduction*	*dimanche* *dominical*	*poitrine* *pectoral*	*aveugle* *cécité*
estomac *gastrique*	*cœur* *cordial* et *cardiaque*		*été* *estival*	*siècle* *séculaire*

Parfois ils sont demandés à d'autres radicaux français ; comparez :

sommeil *dormir*	*tomber* *chute*	*meuble* *ébéniste*	*tuer* *meutre*

On voit donc qu'il existe **des familles de mots dont le sens seul,** et non le radical, **fait l'unité**, et qu'il est plus utile de connaître que les familles étymologiques.

LES PRÉFIXES

289. Valeur du préfixe dans la formation du mot :

Les préfixes et les suffixes sont unis aux radicaux par des rapports analogues aux fonctions de la syntaxe. Ainsi les préfixes ont la valeur :

1° Soit d'**adverbes :**

Sur*voler*, c'est *voler* **au-dessus.**
Co*exister*, c'est *exister* **ensemble.**
Un **archi***duc* est *duc* **au plus haut degré.**
Un esprit **rétro***grade* est un esprit « *qui marche* **en arrière** ».

2° Soit de **prépositions :**

En*caisser*, c'est *mettre* **en** *caisse.*
A*chever*, c'est *mener jusqu'***au** *chef* (c'est-à-dire *jusqu'à la tête*).
Une **épi***taphe* est ce qu'on lit **sur** *le tombeau.*
Un rayon **ultra***violet* est **au delà** *du violet* dans le spectre solaire.

290. Tableau des préfixes :

Préfixe	Origine	Exemple	Sens
a, ad (1)	lat. *ad*	*amener*	mener **vers**
		accourir	courir **vers**
a, ab, abs	lat. *ab, abs*	*aversion*	sentiment qui **éloigne** de quelqu'un ou quelque chose
		ablution	lavage pour **éloigner** la souillure
		s'abstenir	se tenir **loin de**, éviter
a, an	grec *a, an*	*acéphale*	**sans** tête
		anarchie	**absence de** gouvernement
anté, anti	lat. *ante, anti*	*antédiluvien*	d'**avant** le déluge
		antidater	dater d'**avant**
anti	grec *anti*	*antiseptique*	**contre** l'infection
archi	grec *archi*	*archiduc*	duc **au plus haut degré**
béné, bien	lat. *bene*	*bénédiction*	parole dite pour souhaiter **du bien**
		bienfaisance	action de faire **du bien**
bi, bis	lat. *bis*	*bipède*	qui a **deux** pieds
		bissac	sac à **deux** poches
cata	grec *cata*	*catalogue*	liste énumérant **du haut en bas**

(1) Souvent *d* s'assimile à la consonne suivante : *accourir, affaiblir, allouer, apporter*, etc.

Préfixe	Origine	Exemple	Sens
circon, circum	lat. *circum*	*circonstance*	ce qui se tient **autour**
		circumnavigation	navigation **autour** (d'une île)
cis	lat. *cis*	*cisalpin*	**en deçà** des Alpes
co, com, con (2)	lat. *cum*	*coassocié*	associé **avec**
		comporter	porter **à la fois**
		consonne	son qui se prononce **avec** (une voyelle)
contre	lat. *contra*	*contresigner*	signer **contre** (= à côté de) quelqu'un
		contredire	parler **contre** une opinion
dé, dés, dis (3)	lat. *dis*	*déloyal*	qui **s'écarte** de la loyauté
		déshonorer	**priver** d'honneur
		disposer	poser en des points **écartés**
di	grec *di*	*diptère*	qui a **deux** ailes
dia	grec *dia*	*diaphane*	qui laisse voir **à travers**
dys	grec *dys*	*dyspepsie*	digestion **mauvaise**
en	lat. *inde*	*enlever*	lever **en éloignant**
		emporter	porter **en éloignant**
en, in	lat. *in*	*encadrer*	mettre **dans** un cadre
		importer	porter **dans** (un pays)
entre, inter	lat. *inter*	*entreposer*	poser **entre** (l'achat et la vente)
		interposer	poser **entre** deux objets
é, ef, ex	lat. *ex*	*écrémer*	**ôter** la crème
		effeuiller	**ôter** les feuilles
		exporter	porter **hors d'** (un pays)
		ex-ambassadeur	ambassadeur **sorti de** sa charge
épi	grec *épi*	*épitaphe*	(inscription) **sur** un tombeau
eu	grec *eu*	*euphonie*	son **agréable**
extra	lat. *extra*	*extraordinaire*	qui est **en dehors de** l'ordinaire
for, four	lat. *foris*	*forfaire*	agir **en dehors du** droit chemin
		fourvoyé	engagé **en dehors de** la bonne voie
hémi	grec *hémi*	*hémisphère*	**moitié de** sphère
hyper	grec *hyper*	*hypertension*	tension **au-dessus de** la normale
hypo	grec *hypo*	*hypotension*	tension **au-dessous de** la normale
in (4)	lat. *in*	*inégal*	qui **n'est pas** égal
infra	lat. *infra*	*infrarouge*	**au-dessous des** rayons rouges dans le spectre
intra, intro	lat. *intra, intro*	*intraveineux*	**à l'intérieur des** veines
		introduire	conduire **à l'intérieur**

(2) Souvent le *m* s'assimile à la consonne suivante : *collatéral, correspondre.*

(3) Parfois le *s* s'assimile à la consonne suivante : *différent.*

(4) Souvent le *n* s'assimile à la consonne suivante : *illégal, immoral, irréligieux.*

Préfixe	Origine	Exemple	Sens
mal, mau, malé	lat. *male*	*maladroit*	qui n'*est* **pas** adroit
		maudire	souhaiter **du mal**
		malédiction	parole dite pour souhaiter **du mal**
mé, més	francique * *missi*	*mécontent*	qui n'est **pas** content
		mésaventure	**mauvaise** aventure
méta	grec *méta*	*métaphysique*	science qui vient **après** la physique
		métamorphose	**changement** de forme
mi	lat. *medius*	*mi-carême*	fête **au milieu du** carême
		milieu	lieu placé **à la moitié**
mono	grec *monos*	*monosyllabe*	mot d'**une seule** syllabe
non	lat. *non*	*non-payement*	le fait de **ne pas** payer
outre, ultra	lat. *ultra*	*outrepasser*	passer **au-delà de**
		ultrasensible	sensible **au-delà de** la moyenne
par, per	lat. *per*	*parsemer*	semer **à travers** (de-ci de-là)
		parachever	achever **tout à fait**
		perfection	état de ce qui est **entièrement** fait.
para	grec *para*	*paratonnerre*	**contre** le tonnerre
		paratyphoïde	maladie **proche de** la typhoïde
péri	grec *péri*	*périoste*	membrane **autour** des os (et **par-dessus**)
post	lat. *post*	*posdater*	dater d'**après** (= de plus tard)
		posthume	**après** l'enterrement
pré	lat. *prae*	*préavis*	avis donné **avant**
pro, por, pour	lat. *pro*	*prolonger*	allonger **en avant**
		portrait	figure tracée **devant** quelqu'un
		pourfendre	fendre **en avant**
		pourparlers	paroles **en vue** d'un accord
r, re, ré	lat. *re*	*revenir*	venir **en arrière**
		réagir	agir **en sens inverse**
		rouvrir	ouvrir **de nouveau**
		remplir	emplir **complètement**
		recouvrir	couvrir **complètement**
rétro	lat. *retro*	*rétrograde*	qui marche **en arrière**
semi	lat. *semi*	*semi-consonne*	son **à moitié** consonne
sou, sous, sub (5)	lat. *sub*	*souligner*	tirer un trait **sous** la ligne
		soustraire	ôter **en dessous**
		subdiviser	diviser **sous** une première division
sur, super	lat. *super*	*surcharge*	charge **en excédent**
		superposer	poser **par-dessus**
		surfin, superfin	fin **au-dessus de** la moyenne

(5) Souvent le *b* s'assimile à la consonne suivante : *succéder, suffire, suggérer, supposer.*

Préfixe	Origine	Exemple	Sens
supra	lat. *supra*	*supraterrestre*	**au-dessus de** la terre
sus	lat. *sursum*	*susdit*	dit **ci-dessus**
sy, sym, syn	grec *syn*	*système*	tout formé de parties se tenant **ensemble**
		sympathie	sentiment qui **rapproche**
		syntaxe	agencement des mots **ensemble**
tra, trans, tré, tres	lat. *trans*	*traverser*	passer **à travers**
		transmettre	faire passer **au-delà**
		trépasser	passer dans l'**au-delà**
		tressaillir	sauter **vivement**
tri, tris	lat. *tri*	*tricycle*	véhicule à **trois** cycles (roues)
		trisaïeul	aïeul à la **troisième** génération
uni	lat. *unus*	*unijambiste*	qui a **une seule** jambe
vi, vice	lat. *vice*	*vicomte*	**à la place** du comte
		vice-consul	qui **remplace** le consul

LES SUFFIXES

291. Valeur du suffixe dans la formation du mot :

Les suffixes portent en eux un caractère de partie du discours : des radicaux auxquels ils s'ajoutent, ils font :

des noms : *alli***ance**, *bless***ure**, *off***rande** ;
des adjectifs : *origin***al**, *tard***if**, *lis***ible** ;
des verbes : *téléphon***er**, *brun***ir**, *mord***iller** ;
ou des adverbes : *simpl***ement.**

Le radical a ordinairement dans le mot la fonction de complément par rapport au suffixe :

*Lav***age** signifie : **action de** *laver.*
*Parl***oir** signifie : **lieu où** *l'on parle.*
*Lis***ible** signifie : **susceptible** *d'être lu.*

Remarque : Cependant les suffixes **péjoratifs** et **diminutifs** jouent le rôle de complément par rapport à leur radical :

*mar***âtre** signifie : **mauvaise** *mère.*
*mouch***eron** signifie : **petite** *mouche.*

Ces suffixes ont une valeur **stylistique :** ils n'indiquent souvent pas une qualité ou une manière, mais le sentiment de la personne qui parle.

Les suffixes péjoratifs (lat. *pejorem*, pire) donnent au mot une nuance d'hostilité ou de mépris qui peut en faire une injure ; comparez :

C'est un riche. — *C'est un richard.*

Allons, ne rêve pas. — *Allons, ne rêvasse pas.*

Les suffixes diminutifs lui donnent souvent, au contraire, une valeur affectueuse ; comparez :

Pierre. — *Pierrot.*

pâle. — *pâlot*, *pâlichon.*

292. Dérivation analogique :

Il est souvent difficile d'accoler à un radical terminé par une voyelle un suffixe commençant par une voyelle ; mais la langue, qui ne crée les dérivés que par analogie, emprunte souvent au mot qu'elle prend comme modèle une consonne qu'elle transporte avec le suffixe dans le mot qu'elle crée ; cette consonne est le plus souvent un *t* :

*Caillou***tis** est formé sur *caillou* comme *aba***tis** sur *abat.*
*Biseau***ter** est formé sur *biseau* comme *gigo***ter** sur *gigot.*
*Recru***ter** est formé sur *recrue* comme *bu***ter** sur *but.*

293. Tableau des suffixes de noms :

Classement	Suffixe	Exemple	Sens
Action (1)	**ade**	*bravade*	**action** de braver
	age	*élevage*	**action** d'élever
	aille	*semaille*	**action** de semer
	aison	*pendaison*	**action** de pendre
	ison pop.	*guérison*	**action** de guérir
	oison	*pâmoison*	**action** de se pâmer
	ation	*adoration*	**action** d'adorer
	ition sav.	*abolition*	**action** d'abolir
	sion	*exclusion*	**action** d'exclure
	ance	*alliance*	**action** de s'allier
	ence	*adhérence*	**action** d'adhérer
	at	*assassinat*	**action** d'assassiner
	ment, **ement**	*enlèvement*	**action** d'enlever
	erie	*causerie*	**action** de causer
	ure pop.	*morsure*	**action** de mordre
	ature sav.	*filature*	**action** de filer

(1) L'action ou le résultat de l'action sont souvent exprimés par la forme de participe passé féminin du verbe correspondant : *rentrée*, *croisée* : c'est un cas de formation par changement d'emploi (§ 283).

Classement	Suffixe	Exemple	Sens
Résultat de l'action (1)	**age**	*échafaudage*	**fait en** échafaudant
	aille	*trouvaille*	**ce que** l'on a trouvé
	ance	*créance*	**titre résultant** d'un crédit
	ation, **ition**, **sion** sav.	*bifurcation*, *punition*, *cession*	**tracé produit par** une route se divisant en deux ; **peine infligée par** celui qui punit ; **objet que** l'on a cédé
	ment, **ement**	*ameublement*	**meubles** garnissant une pièce meublée
	is	*éboulis*	**résultat** d'un éboulement
	ure pop.	*blessure*	**plaie résultant** d'une blessure
	ature sav.	*créature*	**ce que** l'on a créé
Agent, profession	**ant**, **ent**	*fabricant*	**qui** fabrique
	eur pop.	*chercheur*	**qui** cherche
	ateur sav.	*calomniateur*	**qui** calomnie
	ier pop.	*chapelier*	**qui** fait ou vend des chapeaux
	aire sav.	*statuaire*	**qui** fait des statues
	andier	*lavandière*	**qui** lave
	er	*cocher*	**qui** conduit le coche
	eron	*forgeron*	**qui** forge
	ien	*musicien*	**qui** joue de la musique
	iste	*fleuriste*	**qui** cultive ou vend des fleurs
	isme	*journalisme*	**profession** de celui qui écrit dans les journaux
Arbre producteur	**ier**	*poirier*	**arbre qui produit** des poires
Instrument, accessoire	**ail**	*éventail*	**objet servant** à s'éventer
	ard	*brassard*	**insigne qu'on porte** au bras
	eur, **euse** pop.	*tondeuse*	**instrument servant** à tondre
	ateur sav.	*sécateur*	**instrument servant** à couper
	oir	*arrosoir*	**instrument servant** à arroser
	oire	*écritoire*	**accessoire pour** écrire
	on	*bouchon*	**accessoire pour** boucher
Objet de l'action	**ande**	*offrande*	**objet que** l'on offre
	ende	*dividende*	**nombre que** l'on divise
Lieu où se fait l'action, industrie, produit de l'industrie	**erie**	*biscuiterie*	**fabrique** de biscuits, **biscuits** fabriqués à la biscuiterie
	anderie	*buanderie*	**lieu où** l'on lessive (*buer* = lessiver)
	oir	*parloir*	**lieu où** l'on parle

(1) L'action ou le résultat de l'action sont souvent exprimés par la forme de participe passé féminin du verbe correspondant : *rentrée, croisée ;* c'est un cas de formation par changement d'emploi (§ 283).

Classement	Suffixe	Exemple	Sens
État	**age**	*servage*	**état** du serf
	é	*parenté*	**état** de ceux qui sont parents
	tude	*décrépitude*	**état** de celui qui est décrépit
Qualité, propriété, fonction	**at**	*consulat*	**fonction** de consul
	té	*bonté*	**qualité** de celui qui est bon
	ité	*lucidité*	**qualité** de celui qui est lucide
	erie	*fourberie*	**défaut** de celui qui est fourbe
	ie	*courtoisie*	**qualité** de celui qui est courtois
	esse	*souplesse*	**qualité** de ce qui est souple
	ise	*franchise*	**qualité** de celui qui est franc
		prêtrise	**fonction** du prêtre
	ice	*justice*	**qualité** de ce qui est juste
	eur	*blancheur*	**couleur** de ce qui est blanc
	isme	*égoïsme*	**défaut** de celui qui ne pense qu'à lui (lat. *ego* = moi)
Territoire où s'exerce la fonction	**é**	*duché*	**région administrée** par le duc
Croyance	**isme**	*bouddhisme*	**croyance** en Bouddha
Adepte, partisan	**iste**	*bouddhiste*	**adepte** du bouddhisme
	ien	*kantien*	**disciple** de Kant
Collectifs (réunion, entassement, mélange, plantation)	**ade**	*colonnade*	**ensemble** de colonnes
		citronnade	boisson **composée** de citrons
	age	*feuillage*	**ensemble** de feuilles
	aie	*chênaie*	**plantation** de chênes
	raie	*roseraie*	**plantation** de rosiers
	aille	*pierraille*	**amas** de pierres
	ain	*douzain*	**strophe** de douze vers
		douzaine	**groupe** de douze
	as	*plâtras*	**débris** de plâtre
	asse	*filasse*	**amas** de fils
	ure pop.	*chevelure*	**ensemble** de cheveux
	ature sav.	*ossature*	**ensemble** des os
Péjoratifs (= dépréciatifs)	**aille**	*valetaille*	l'**ensemble** (**méprisable**) des valets
	ard	*chauffard*	**mauvais** chauffeur
	asse	*vinasse*	**mauvais** vin
	assier	*écrivassier*	**mauvais** écrivain
	âtre	*marâtre*	**mauvaise** mère
Diminutifs (à valeur souvent effacée : *cuissot*, *tombereau*...)	**aut**	*levraut*	**petit** lièvre
	eau	*chevreau*	**petit** de la chèvre
	elle	*ruelle*	**petite** rue
	ceau	*lionceau*	**petit** lion
	celle	*parcelle*	**petite** part

Classement	Suffixe	Exemple	Sens
Diminutifs (à valeur souvent effacée : *cuissot, tombereau...*)	**ereau**	*lapereau*	**petit** lapin
	eteau	*louveteau*	**petit** loup
	et	*archet*	**petit** arc
	ette	*fourchette*	**petite** fourche
	elet	*bracelet*	**petit** anneau qu'on porte au bras
	elette	*côtelette*	**petite** côte
	in	*oursin*	**petit** animal marin hérissé comme un ours
	ine	*bottine*	**petite** botte
	ot	*îlot*	**petite** île
	otte, ote	*menotte*	**petite** main
	otin	*diablotin*	**petit** diable
	on	*ourson*	**petit** ours
	ille	*brindille*	**petit** brin
	illon	*négrillon*	**petit** nègre
	eron	*moucheron*	**petite** mouche
	ole	*bestiole*	**petite** bête
	erole	*banderole*	**petite** bande
	ule	*globule*	**petit** globe
	cule	*animalcule*	**petit** animal
	icule	*principicule*	**petit** prince
Pays, origine	**ie**	*Normandie*	**pays** des Normands
	ain	*Romain*	**originaire** de Rome
	an	*Persan*	**originaire** de la Perse
	ais	*Français*	**originaire** de la France
	ois	*Chinois*	**originaire** de la Chine
	ien	*Parisien*	**originaire** de Paris
	in	*Périgourdin*	**originaire** du Périgord
	on	*Frison*	**originaire** de la Frise
	ard	*montagnard*	**habitant** de la montagne
Endroit où l'on garde, réceptacle	**il**	*chenil*	**lieu où l'on garde** les chiens
	ier	*bénitier*	**récipient** à eau bénite
Contenu, mesure	**ée**	*cuillerée*	**contenu** d'une cuillère
		matinée	**durée** d'un matin
Age, anniversaire	**aire**	*sexagénaire*	**personne âgée de** 60 ans
		cinquantenaire	**anniversaire** au bout de 50 ans
Suffixes des langues techniques	**acé**	*rosacées*	**plantes de la famille** des roses
	ate	*carbonate*	**sel de** carbone
	ure	*sulfure*	**composé contenant** du soufre
	ine	*glycérine*	**produit** sucré
	ite	*otite*	**maladie** de l'oreille
		lignite	**minéral issu** du bois
	ose	*névrose*	**maladie** des nerfs
		glucose	**produit** sucré

294. Tableau des suffixes d'adjectifs :

Classement	Suffixe	Exemple	Sens
Qualité, caractère, relation	**ain**	*hautain*	**qui** regarde de haut
	aire	*alimentaire*	**qui concerne** les aliments
	é	*imagé*	**qui comporte** ou **évoque** des images
	el pop.	*naturel*	**qui est selon** la nture
	al sav.	*original*	**qui montre** son origine
	er	*mensonger*	**qui contient** un mensonge
	ier	*princier*	**qui convient à** un prince
	esque	*simiesque*	**qui évoque** les singes
	eur	*menteur*	**qui** ment
	eux	*courageux*	**qui a** du courage
	ueux	*torrentueux*	**qui a l'allure** d'un torrent
	if	*tardif*	**qui vient** tard
	atif	*affirmatif*	**qui** affirme
	itif	*auditif*	**qui concerne** l'ouïe
	in	*enfantin*	**qui concerne** les enfants
	ique	*cubique*	**qui a la forme** d'un cube
	atoire	*blasphématoire*	**qui contient** un blasphème
	u	*chevelu*	**qui a** des cheveux
Superlatif (cf. § 257)	**issime**	*richissime*	**très** riche
Possibilité, capacité	**able**	*potable*	**qui peut** être bu
		charitable	**accessible** à la charité
	ible	*lisible*	**qui peut** être lu
		risible	**capable** de faire rire
	uble	*soluble*	**qui peut** se dissoudre
Profession	**eur, ateur, ier, ien,** cf. les suffixes de noms § 293.		
Croyance	**ien, iste,** cf. les suffixes de noms		
Origine	**ain, an, ais, ois, ien, in, on, ard,** cf. les suffixes de noms		
Péjoratifs = dépréciatifs)	**ard**	*richard*	riche (avec idée **hostile**)
	asse	*fadasse*	fade (avec idée de **dégoût**)
	aud	*lourdaud*	lourd (avec idée de **raillerie**)
	âtre	*rougeâtre*	rouge (**pas franchement**)
Diminutifs (avec nuance souvent affectueuse)	**et**	*pauvret*	(**petit**) malheureux
	elet	*aigrelet*	**un peu** aigre
	ouillet	*grassouillet*	**un peu** gras
	ot	*pâlot*	**un peu** pâle
Suffixes techniques	**acé, ique,** cf. les suffixes de noms		

295. Suffixes de verbes :

Beaucoup de verbes se forment simplement en ajoutant au radical les terminaisons de la 1re ou de la 2e conjugaison.

Les verbes en **er** sont de beaucoup les plus nombreux :

balance a donné *balanc***er** ; *crochet* a donné *croche***ter** ;
anémie a donné *anémi***er** ; *téléphone* a donné *téléphon***er.**

Ce groupe est très vivant et continue à proliférer.

Les verbes en **ir** sont surtout dérivés d'adjectifs :

blanc a donné *blanch***ir** ; *dur* a donné *durc***ir.**

A part quelques dérivés récents comme *vrombir* (onomatopée) et *amerrir* (fait sur *atterrir*), ce groupe ne s'enrichit plus.

Les suffixes de verbes sont peu nombreux :

Classement	Suffixes	Exemples	Sens
		égaliser	
État	**oyer** pop.	*sanctifier*	**être** vert
Factitifs	**iser** sav.	*verdoyer*	**rendre** égal
	ifier		**rendre** saint
Fréquentatifs ou diminutifs ou péjoratifs	**ailler**	*criailler*	crier **souvent** d'une façon **désagréable**
	asser	*rêvasser*	rêver **souvent** (avec idée de **réprobation**)
	eler	*craqueler*	faire de **nombreuses petites** fentes
	eter	*tacheter*	faire de **nombreuses petites** taches
	iller	*mordiller*	mordre **un peu plusieurs fois**
	iner	*trottiner*	faire de **nombreux petits** pas
	ouiller	*bredouiller*	proférer des sons inintelligibles (comme *bre*) et **ridicules**
	nicher	*pleurnicher*	pleurer **un peu** (avec idée de **répétition** et de **réprobation**)
	ocher	*flânocher*	flâner (avec idée de **répétition** et de **réprobation**)
	onner	*chantonner*	chanter **tout bas** (avec **répétition**)
	oter	*tapoter*	donner **plusieurs petites** tapes
	oyer	*coudoyer*	donner de **fréquents** coups de coude

296. Suffixes d'adverbes :

Le français ne connaît que deux suffixes d'adverbes :

— le suffixe **ons (on)**, qui est mort :

à reculons *à tâtons* *à califourchon*

— le suffixe **ment** qui est vivant ; en règle générale, il s'ajoute à la forme du féminin des adjectifs :

grand donne *grande***ment**, *vif* donne *vive***ment**.

PARTICULARITÉS :

a) Les adjectifs terminés par une voyelle perdent devant le suffixe l'*e* du féminin : *hardiment*, *joliment*, *poliment*, *vraiment*, etc.

Certains adverbes en *ument* rappellent cet *e* par l'**accent circonflexe ;** ce sont : *assidûment*, *congrûment*, *continûment*, *crûment*, *dûment*, *goulûment*, *incongrûment*, *indûment ;* au contraire, on écrit : *absolument*, *éperdument*, etc.

Seul *gaiement* s'est conservé (éliminant *gaîment* en 1935).

b) Sur le modèle de certains adverbes comme *aisément*, *séparément*, formés correctement sur les féminins *aisée*, *séparée*, ont été créés quelques adverbes en **ément** où l'accent aigu n'est pas justifié : ainsi *aveuglément*, formé sur *aveugle*, et qui se distingue du nom *aveuglement*.

Ces adverbes sont peu nombreux ; en voici la liste à peu près complète :

aveuglément	*confusément*	*impunément*	*précisément*
commodément	*énormément*	*intensément*	*profondément*
communément	*expressément*	*obscurément*	*profusément*
conformément	*immensément*	*opportunément*	*uniformément*

c) Les adjectifs en *ant* et *ent*, dont le féminin était jadis semblable au masculin, forment des adverbes en **amment** et **emment :**

abondamment	*apparemment*
arrogamment	*concurremment*
brillamment	*décemment*
bruyamment	*éminemment*
etc.	*etc.*

Par exception à cette dernière règle, les adjectifs *lent*, *présent*, *véhément* ont donné les adverbes *lentement*, *présentement*, *véhémentement*, selon la règle générale.

d) Quelques adverbes ont eu, pour diverses raisons, une formation irrégulière : *gentiment*, *nuitamment*, *sciemment*, *traîtreusement*.

297. Dérivés régressifs :

La dérivation dite régressive se fait généralement à partir des verbes et des noms d'action :

Masculins : *port* (de *porter*) ; *retour* (de *retourner*) ; *cri* (de *crier*) ; *gain* (*de gagner*) ; *appel* (d'*appeler*) ; *élan* (d'*élancer*) ; *choix* (de *choisir*) ; *aveu* (d'*avouer*).

Ou féminins : *marche* (de *marcher*) ; *greffe* (de *greffer*) ; *gêne* (de *gêner*) ; *transe* (de *transir*).

Le verbe *traîner* a donné le masculin *train* et le féminin *traîne*.

Ces dérivés sont élégants parce qu'ils sont courts et variés.

COMPOSITION

298. Premier type de mots composés : *anthropophage* :

Entre la formation par préfixe ou suffixe et la composition, il n'y a pas de limite nette ; ce sont les deux aspects d'un même phénomène.

Quand un mot de sens moins abstrait vient à jouer le rôle de préfixe ou de suffixe, on dit qu'il y a **composition.**

Ainsi le mot grec *anthropos* (homme) joue le rôle de préfixe dans le mot composé **anthropo***phage* (mangeur d'hommes) ; il joue le rôle de suffixe dans le mot composé *phil***anthrope** (ami de l'homme).

Les mots comportant un élément comme *auto* (= de soi-même), *déca* (= dix) sont-ils des préfixés ou des composés? La distinction n'a guère d'importance, c'est une question de convention.

Nous allons donner une liste des éléments considérés ordinairement comme du rayon de la composition ; ce sont pour la plupart des mots **grecs** (quelques-uns latins) et ils sont employés surtout dans la création des vocabulaires techniques.

Remarques : *a*) Ces éléments ont une terminaison différente selon qu'ils sont employés comme préfixes ou comme suffixes, ou même comme radicaux ; comparez :

grapho-*logie* : science de l'**écriture.**
*phono-***graphie** : **enregistrement** des sons.
graph-*ique* (adj.) : qui concerne ou utilise l'**écriture.**

La **voyelle de liaison** d'un élément employé comme préfixe est souvent un *o* ; *linotypie, photographie, thermocautère,* etc.

b) La terminologie chimique accumule les éléments de composition comme on accumule les préfixes et les suffixes (cf. § 287) ; voici, par exemple, le nom chimique d'un médicament, l'*Adiazine ;*

paraminophénylsulfamido 2 pyrimidine.

c) Dans les mots composés du type *anthropophage*, le premier élément est toujours, pour le sens, le complément du second, comme dans les dérivés (§ 291) : le *baro-mètre* est l'appareil qui mesure la pesanteur (grec *baros*) ; une statue *mono-chrome* est d'une seule (grec *monos*) couleur.

Font exception certains mots comme *philosophie*, *philanthrope*, qui sont empruntés tels quels au latin ou au grec.

299. Tableau des éléments de composition :

Elément	Sens	Exemple
	Eléments numéraux	
	De *un* à *trois*, voir le tableau des préfixes § 290	
quadri (latin)	quatre	*quadrilatère*
tétra	quatre	*tétragone*
quint (latin)	cinq	*quintuple*
penta	cinq	*pentagone*
hexa	six	*hexagone*
hepta	sept	*heptagone*
octo (latin et grec)	huit	*octogone*
déci (latin)	dix (par division)	*décimètre*
déca	dix (par multiplication)	*décamètre*
centi (latin)	cent (par division)	*centilitre*
hecto	cent (par multiplication)	*hectolitre*
milli (latin)	mille (par division)	*milligramme*
kilo	mille (par multiplication)	*kilogramme*
myria	dix mille	*myriamètre*
multi (latin)	nombreux	*multimillionnaire*
poly	plusieurs	*polygone*

Élément	Sens	Exemple
Eléments scientifiques et techniques		
aéro	air	*aéroplane*
algie	douleur	*névralgie*
anthrope, anthrope, anthropie	homme	*anthropologie*
archéo	ancien	*archéologie*
archie	commandement	*monarchie*
arque	qui commande	*monarque*
auto	de soi-même	*autographe*
baro	pesanteur	*baromètre*
biblio	livre	*bibliothèque*
bio, bie	vie	*biographie*
bole	qui jette	*discobole*
caco	mauvais	*cacophonie*
céphalo, céphale, céphalie	tête	*céphalalgie*
chiro	main	*chiromancie*
chromo, chrome, chromie	couleur	*monochrome*
chrono, chrone, chronie	temps	*chronomètre*
cosmo, cosme, cosmie	monde	*cosmopolite*
crate, cratie	pouvoir	*démocratie*
crypto	caché	*cryptogame*
cyclo, cycle	cercle	*bicyclette*
dactylo, dactyle	doigt	*dactylographie*
démo	peuple	*démocratie*
drome	course	*hippodrome*
dynamo	force	*dynamomètre*
fère (latin)	qui porte ou apporte	*conifère*
game, gamie	mariage	*polygame*
gast(e)ro	estomac	*gastéropode*
gène	qui engendre	*hydrogène*
géo	terre	*géographie*
gone	angle	*polygone*
grammo, gramme	écriture	*grammaire, télégramme*
grapho, graphe, graphie	écriture	*géographie*
hélio	soleil	*héliotrope*
hémo, hémat	sang	*hémorragie, hématie*
hétéro	autre	*hétérogène*
hippo	chéval	*hippodrome*
homo	semblable	*homonyme*
hydro, hydre	eau	*hydrogène, anhydre*
ide	en forme de	*métalloïde*
iso	égal	*isotherme*
litho, lithe	pierre	*lithographie, aérolithe*
logue, logie	science	*biologue, biologie*

Élément	Sens	Exemple
mancie	divination	*chiromancie*
mane, manie	folie	*opiomane*
méga, mégalo	grand	*mégalithique*
méso	milieu	*mésocarpe*
métro, mètre, métrie	mesure	*métronome, kilomètre*
micro	petit	*microscope*
miso	qui hait	*misanthrope*
morpho, morphe, morphie	forme	*morphologie, amorphe*
mytho, mythe	légende	*mythologie*
nécro	mort	*nécropole*
néo	nouveau	*néophyte*
neuro, névro	nerf	*neurologie, névropathe*
nome, nomie	règle	*autonomie*
onyme	nom	*homonyme*
ophtalmo, ophtalmie	œil	*ophtalmologie*
ortho, orthie	droit, juste	*orthographe*
palé(ont)o	ancien	*paléontologie,paléographie*
pan(to)	tout	*pangermanisme*
patho, pathe, pathie	mal, douleur	*pathologie*
phago, phage, phagie	manger	*aérophagie*
philo, phile, philie	qui aime	*philanthrope*
phobe, phobie	horreur	*hydrophobie*
phono, phone, phonie	son, voix	*phonographe, aphone*
phore	qui porte	*sémaphore*
photo	lumière	*photographie*
physio	nature	*physiologie*
pneum(at)o	souffle	*pneumonie, pneumatologie*
pode	pied	*gastéropode*
pseudo	faux	*pseudo-savant*
psycho, psychie	âme	*psychologie*
pyro	feu	*pyrogravure*
radio (latin)	rayon	*radioscopie*
scope, scopie	regarder	*périscope*
taphe	tombeau	*épitaphe*
techno	science	*pyrotechnie*
télé	loin	*téléphone*
théo, thée	dieu	*théologie, athée*
thérapo, thérapie	soin, guérison	*hydrothérapie*
thermo, therme, thermie	chaleur	*thermomètre*
thèse	proposition	*antithèse*
tome, tomie	couper	*atome, anatomie*
topo, topie	lieu	*toponymie*
typo, type, typie	caractère	*typographie*

300. Autres types de mots composés : *vinaigre, coffre-fort, garde champêtre :*

Si les éléments de composition, au lieu d'être empruntés au latin ou au grec, sont des mots français, on obtient des composés qui se présentent sous trois formes :

a) Écrits en un seul mot, comme *vinaigre* (= vin aigre) ;

b) Liés par un trait d'union, comme *coffre-fort*.

c) Écrits en plusieurs mots, comme *garde champêtre, pomme de terre.*

En principe, on écrit en un seul mot les composés dont les éléments ne sont plus perçus : *vaurien, gendarme, bonheur ;* mais :

— d'une part des mots de composition très claire comme *portemanteau* sont écrits en un seul mot,

— d'autre part l'oubli du sens particulier des éléments composants est un caractère commun à tous les mots composés, et qui constitue leur définition : ainsi *bonne femme* est un composé parce qu'il exprime une idée unique où l'adjectif *bonne* a perdu son sens précis ; il n'en serait pas de même de « *un bon peintre* ».

En fait l'orthographe des mots composés est souvent arbitraire ; heureusement l'arrêté ministériel du 26 février 1901 permet de supprimer dans tous ces mots le trait d'union.

301. Noms composés :

Nature des éléments	Fonction des éléments	Exemples
A **Nom + nom**	L'un des noms est en apposition à l'autre	*chou-fleur, wagon-restaurant chef-lieu*
	L'un des noms est complément de l'autre, sans préposition	*timbre-poste, Hôtel-Dieu, poche-revolver, Ville-l'Evêque chiendent*
	Une préposition précise la relation entre les deux noms	*boîte aux lettres, pommes de terre, le Grau-du-Roi, Bar-sur-Aube*
B **Nom + adjectif**	L'adjectif est complément du nom, qu'il précède ou qu'il suit	*bonheur, basse-cour, trois-mâts, Neufchâteau*
		vinaigre, coffre-fort, garde champêtre, Châteauneuf

Nature des éléments	Fonction des éléments	Exemples
C **Adverbe + nom**	L'adverbe est complément du nom	*contresens, avant-garde*
D **Prépos. + nom**	La préposition introduit le nom	*après-midi, à-coup, contrepoison*
E **Verbe + nom**	Le nom est complément d'objet	*portemanteau, porte-allumettes, vaurien, pare-choc, lieutenant*
	Le nom est complément circonstanciel	*réveille-matin, boute - en - train, tire-au-flanc*
F **Verbe + verbe**	Le second verbe est complément du premier	*savoir-faire, laissez-passer*
	Redoublement	*pousse-pousse*
G **Prép. + verbe**	La prép. introduit le verbe	*pourboire*
H **Adv. + verbe**	L'adv. est compl. du verbe	*bien-être*

I

Expressions elliptiques de composition variée, auxquelles un mot accessoire donne une valeur de nom :

Un *coq-à-l'âne* (propos décousu, où l'on passe du coq à l'âne).

Un *mot à mot* (exercice consistant à traduire mot à mot).

Un *pot-au-feu*, le *qu'en-dira-t-on*, un *sauve-qui-peut*, un *va-et-vient*.

302. Adjectifs composés :

Nature des éléments	Fonction des éléments	Exemples
Adjectif + adjectif (ou participe)	Les deux adjectifs sont implicitement coordonnés	*sourd-muet, ivre-mort*
	Le premier adjectif a la valeur d'un adverbe	*clairsemé, clairvoyant, court-vêtu*
Adv. + adjectif	L'adv. est compl. de l'adj.	*avant-coureur*
Prép. + adjectif	L'adj. a la valeur d'un nom	*avant-dernier*
Expressions elliptiques : *comme il faut, à la page*		

303. Verbes composés :

	Nature des éléments	Exemple
Liés	**Nom + verbe**	*colporter, maintenir, saupoudrer* (= poudrer de sel)
Locutions verbales	**Verbe + nom** sans article	*avoir raison, faire peur, prendre feu*
	Verbe + nom avec article	*prendre la fuite, donner la chasse, tirer au clair*
	Verbe + adjectif	*avoir froid, faire chaud*
	Adverbe **en + verbe**	*en venir à, s'en aller*

304. Adverbes, prépositions et conjonctions composés :

1° Liés :

Beaucoup d'adverbes, de prépositions et de conjonctions simples en apparence sont d'anciennes locutions : *après* vient du latin *ad pressum*, *devant* vient du latin *de ab ante*, *dorénavant* était autrefois *d'ores en avant*, *pourtant* et *cependant* s'écrivaient en deux mots.

2° Locutions :

Les locutions adverbiales, prépositives et conjonctives sont nombreuses et de composition très variée :

Locutions adverbiales : *tout à coup*, *tout à fait*, *sur-le-champ*, *en vain*, *à tort*, *de bonne heure*, *goutte à goutte*, *à la dérobée*, *à brûle-pourpoint*, *de bric et de broc*, *cahin-caha*, *par-dessus*, *au-dessous*, *en dessous*, *au delà*, *par-devant*, etc.

Locutions prépositives : *près de*, *afin de*, *autour de*, *à cause de*, *au bord de*, *jusqu'à*, *à la faveur de*, *grâce à*, etc.

Locutions conjonctives de coordination : *d'ailleurs*, *au contraire*, *du moins*, *en outre*, *par conséquent* ; de subordination : *pour que*, *de façon que*, *parce que*, *à mesure que*, *jusqu'à ce que*, *à supposer que*, *en attendant que*, etc.

CHAPITRE II

LES SENS DES MOTS

305. Définition du sens d'un mot

Le sens d'un mot est l'**idée** qu'exprime ce mot.

Pour définir cette idée au moyen d'autres mots, il faut obligatoirement la décomposer, par la réflexion, en plusieurs autres idées que l'on peut exprimer par des mots de sens connu. Ainsi :

Caboter = naviguer de port en port, en longeant la côte.
Fournil = lieu où est le four à pain et où l'on pétrit la pâte.

Pour comparer les sens de deux mots, il faut analyser les idées qui les composent ; ainsi :

Cuiller = couvert pour saisir | les aliments liquides.
Fourchette = couvert pour saisir | les aliments solides.

Donc les mots *cuiller* et *fourchette :*
— se confondent par un élément semblable ;
— se distinguent par des éléments différents.

306. Sens propre et sens figurés :

La plupart des mots ont plusieurs sens, de définition différente, mais plus ou moins apparentés. Parmi ces sens on distingue :

— le sens **propre**, qui est le sens le plus simple et le plus fréquent (généralement le sens étymologique) ;
— les sens **figurés**, qui dérivent du sens propre (cf. § 307).

Par exemple, le sens propre du mot *verre* est celui du latin *vitrum* dont il est issu : *matière transparente.* On l'emploie dans des sens figurés quand on dit : *J'ai cassé un* **verre** ; *j'ai des lunettes à* **verres** *bleus ; les aveugles se servent de montres sans* **verre** ; *j'ai bu deux* **verres** *de lait.* Cet exemple montre que les sens figurés ne sont pas forcément des sens abstraits, comme on le croit souvent.

Il n'est pas toujours facile de dire lequel, parmi tous les sens d'un mot, est le sens propre ; mais cette distinction n'a guère d'importance pratique.

Remarque : Les circonstances de la parole indiquent généralement en quel sens le mot doit être pris. Ainsi le mot *opération* présente un sens différent selon qu'il est prononcé par un chirurgien ou par un mathématicien. Le mot *toile*, pour un peintre, peut désigner, selon les circonstances :

soit une toile à peindre : *Il faut que j'achète des* **toiles** ;
soit une toile peinte : *J'ai vendu quelques* **toiles.**

307. Changements de sens :

Les mots peuvent changer de sens de trois manières :

1° Le sens d'un mot s'appauvrit :

Arriver signifiait autrefois *atteindre le rivage* (du latin *ad-ripare*, de *ripa*, la rive) ; il signifie aujourd'hui simplement : *atteindre un lieu quelconque.*

Panier (du latin *panarium*, de *panis*, pain) signifiait autrefois *corbeille à pain ;* il signifie aujourd'hui simplement : *corbeille (où l'on met n'importe quoi).*

2° Le sens d'un mot s'enrichit :

Pondre vient du latin *ponere* qui signifiait simplement *poser ;* son sens s'est enrichi dans la langue rurale, il ne s'emploie aujourd'hui qu'en parlant des oiseaux et il signifie : *poser un œuf, faire un œuf.*

Bâtiment peut désigner une construction quelconque, mais il a pris dans la langue des marins le sens de *construction navale, navire.*

3° Par une suite d'enrichissements et d'appauvrissements, le sens d'un mot peut changer totalement :

Courrier désignait autrefois le *messager* qui court pour porter un message.

Dans une phrase comme : *J'attends le courrier*, il a pu être compris avec un sens plus riche : le *messager* et le *message.*

Enfin il signifie seulement *le message* quand on dit : *J'ai aujourd'hui un courrier volumineux ;* son sens s'est appauvri, et ne contient plus rien de son sens primitif.

L'histoire du mot *toilette* est particulièrement curieuse ; il a désigné successivement :

— une petite toile garnissant un meuble sur lequel on posait les accessoires nécessaires pour se laver et se coiffer ;
— le meuble lui-même, avec ou sans toile ;
— l'action de se laver, de se coiffer, de mettre ses vêtements ;
— les vêtements eux-mêmes : *une toilette claire.*

Les mots *bureau* et *estaminet*, partis d'une origine semblable (cf. *bure* et *étamine*), ont évolué de façon non moins surprenante.

308. Emplois propres et emplois impropres :

Un mot est employé avec **propriété** quand le sens qu'on lui donne comporte tous les éléments de sa définition ; il est employé avec **impropriété** quand on lui donne un sens ne comportant pas tous les éléments de sa définition.

Par exemple si je dis : *La Seine est un* **fleuve** *qui passe à Paris*, j'emploie le mot *fleuve* avec propriété ; mais si je dis : *La Seine est un* **torrent** *qui passe à Paris*, le mot *torrent* est impropre, car un *torrent* est un *courant d'eau de pente rapide et impétueux*, caractères que ne présente pas la Seine.

Les mots n'existent dans la parole qu'associés à d'autres mots, et l'habitude établit entre les uns et les autres des affinités ou des répulsions qui pratiquement commandent leur emploi mieux que leurs définitions inconnues de la plupart des gens. On sait que l'on doit dire, pour employer le « mot propre » :

De l'eau **croupie**	mais : *du pain* **moisi.**
Des légumes **avariés**	mais : *du beurre* **rance.**
Des cerises **mûres**	mais : *du fromage* **fait.**
Une voiture **stationne**	mais : *de l'eau* **stagne.**
La paraffine s'est **solidifiée**	mais : *notre amitié s'est* **consolidée.**

On commettrait une impropriété si l'on disait :

* *De l'eau* **moisie**	ou : * *du pain* **croupi.**
* *Des légumes* **rances**	ou : * *du beurre* **avarié.**
* *Des cerises* **faites**	ou : * *du fromage* **mûr.**
* *Une voiture* **stagne**	ou : * *de l'eau* **stationne.**
* *La paraffine s'est* **consolidée**	ou : * *notre amitié s'est* **solidifiée.**

309. Synonymes :

On appelle **synonymes** des mots différents qui ont le même sens :

faible, frêle, fragile, chétif, débile.

En fait, il n'existe pas de mots exactement synonymes, car on découvre toujours, en étudiant leurs emplois, des nuances très fines de sens et de style qui empêchent de les substituer indifféremment les uns aux autres.

Ainsi l'on dira :

Une colonne **frêle**	*Un emballage* **fragile**
Un cerveau **débile**	*Une vigne* **chétive**
Un gémissement **faible**	

On ne dira guère sans commettre une impropriété (§ 308) :

* *Un cerveau* **frêle**	* *Un emballage* **chétif**
* *Une vigne* **faible**	* *Une colonne* **débile**
* *Un gémissement* **fragile**	

S'il existait à un moment donné deux mots de sens et de valeur stylistique absolument identiques, l'un des deux ne tarderait pas à disparaître, ou à changer de sens.

130. Homonymes et paronymes :

Des mots de sens et d'origine différents qui se prononcent de la même manière sont dits **homonymes** ; ex. : *verre* (à boire) et *ver* (de terre) ; *neuf* (nombre 9, du latin *novem*) et *neuf* (nouveau, du latin *novum*).

Le français, riche en mots courts, comporte beaucoup d'homonymes ; pour éviter les confusions qui risquent d'en résulter, il maintient autant que possible les distinctions orthographiques dues à l'origine différente ; comparez :

Air (fluide qu'on respire), du latin *aer*.

Aire (surface), du latin *area*.

Haire (chemise de crin), parent de l'allemand *Haar*, anglais *hair* (chevelure).

Hère (pauvre diable), parent de l'allemand *Herr* (seigneur, monsieur).

Parfois le français a même créé des distinctions orthographiques artificielles : ainsi le mot *dessin* s'est distingué en 1798 de *dessein*, forme plus ancienne du même mot qui s'est conservée avec le sens de *projet*. L'accent grave et l'accent circonflexe n'ont souvent pour rôle que de différencier des homonymes (cf. § 262).

Des mots de sens différent qui sans être homonymes offrent de grandes ressemblances de forme sont dit **paronymes** ; si l'un des deux est quelque peu savant, il n'est pas rare que l'autre soit employé incorrectement à sa place :

*Le voisin m'a *agonisé* (= agoni) *de sottises.*

*Le chien a fait *éruption* (= irruption) *dans la salle.*

*Notre guide nous a *enduits* (= induits) *en erreur.*

*Les Parthes *décrochaient* (= décochaient) *leurs flèches en fuyant.*

Ces confusions dénotent une faible culture jointe à une certaine prétention ; elles sont plus graves que les simples impropriétés.

SEPTIÈME PARTIE

TABLEAUX DES FORMES DU NOM, DE L'ADJECTIF ET DU VERBE

Il est impossible de séparer entièrement l'étude de la « morphologie » et celle de la « syntaxe » (§ 5) ; ainsi nous avons dû lier l'étude des formes de l'article, des pronoms et adjectifs pronominaux à celle de leurs emplois. Mais la morphologie du nom, de l'adjectif et du verbe, beaucoup plus complexe, gagne à être étudiée indépendamment : nous avons allégé l'exposé de leurs emplois (II^e Partie) en la reportant dans les tableaux que l'on va lire.

CHAPITRE I : LE NOM

GENRE DES NOMS

311. Sens du masculin et du féminin :

Quand il s'agit d'**êtres vivants**, le genre indique en principe le **sexe** : *taureau, vache ; lion, lionne.*

Quand il s'agit de **choses**, le genre n'a pas de sens, mais il est fort utile pour plusieurs raisons, dont la principale est qu'il évite les confusions d'antécédents :

On a donné à Jean une banane ; il est gâté (comparer : *elle est gâtée*).

Remarque : Pour beaucoup d'animaux, le genre n'indique pas non plus le sexe : *un papillon, une araignée ; un rhinocéros, une girafe.*

312. Formation du féminin des noms :

Féminins formés sur le masculin par addition d'un **e** muet	A. **Sans changement dans la prononciation :** *ami, amie.* B. **Avec changement dans la prononciation :** *a*) La consonne finale muette se prononce au féminin : 1. Sans modification : *marchand, marchande ; rat, rate ; manchot, manchote.* 2. Avec modification d'orthographe : *époux, épouse ; loup, louve.* Parfois la consonne est doublée : *chat, chatte.* ; noms en *et* (sauf *préfet*) : *poulet, poulette.* *b*) La consonne finale change de timbre : *veuf, veuve ; chanteur, chanteuse ; pêcheur, pêcheuse.* *c*) Modification de la voyelle précédente : 1. *e* fermé devient *e* ouvert : *berger, bergère* (accent grave). 2. *o* fermé devient *o* ouvert : *manchot, manchote.* 3. *eu* ouvert devient *eu* fermé : *chanteur, chanteuse.* *d*) Noms terminés par une voyelle nasalisée : 1. Noms en *ain, an, in ; châtelain, châtelaine ; sultan, sultane ; voisin, voisine.* **Remarque :** *paysan* fait *paysanne ; Jean* fait *Jeanne.* 2. Noms en *ien, on : chien, chienne ; lion, lionne.* *e*) Quelques noms en *eau* font *elle ; chameau, chamelle.*
Féminins formés sur le masculin par addition d'un suffixe	A. **Type en** *esse : Prince, princesse ; docteur, doctoresse ; vengeur, vengeresse ; pêcheur, pêcheresse ; chasseur, chasseresse* (poétique) ; et quelques termes de la langue du droit, comme *demandeur, demanderesse.* B. **Type en** *ine* (noms savants et étrangers) : *héros, héroïne ; tsar, tsarine ; speaker, speakerine.*
Le masculin comporte un suffixe propre	A. **Le suffixe disparaît au féminin** : *canard, cane ; dindon, dinde ; mulet, mule ; compagnon, compagne.* B. **Le suffixe est remplacé par un autre au féminin :** *serviteur, servante ; chevreau, chevrette ;* *gouverneur, gouvernante ; lévrier, levrette ;* *ambassadeur, ambassadrice ; poulain, pouliche ;* *acteur, actrice ;* et beaucoup de noms en *teur.*
Le masculin et le féminin sont formés sur un radical différent	A. **Les radicaux remontent à un même radical latin :** *dieu, déesse ; roi, reine ; empereur, impératrice ; chanteur, cantatrice ; neveu, nièce.* B. **Les radicaux sont d'origine différente :** *coq, poule ; frère, sœur ; gendre, bru.* **Remarque :** *grenouille* n'est pas le féminin de *crapaud,* ni *souris* de *rat,* ni *perruche* de *perroquet ;* les *guenons* sont une espèce particulière de *singes.*

313. Noms ayant la même forme pour deux sexes ou pour deux genres :

A. **Beaucoup de noms d'animaux n'ont qu'un genre pour les deux sexes ;**

Un papillon, une araignée ; pour préciser le sexe, il faut dire : *un papillon mâle, une araignée femelle.*

B. **Certains noms de profession n'ont pas de féminin :**

Le peintre Suzanne Valadon ; l'écrivain Colette ; pour indiquer que ces professions sont exercées par des femmes, il faut dire : *une femme peintre, une femme écrivain.*

C. **Certains noms prennent sans changer de forme l'article masculin ou féminin selon qu'ils désignent un homme ou une femme :**

Un secrétaire, une secrétaire ; un élève, une élève.

D. **Certains noms peuvent être masculins ou féminins dans des emplois différents ;** ainsi :

Amour, délice et *orgue* sont masculins au singulier et féminins au pluriel : *un amour malheureux, des amours malheureuses.*

Gent est féminin au singulier : *la gent marécageuse* (La Fontaine) et masculin au pluriel (où il s'écrit *gens*) : *des gens méchants ;* mais si l'adjectif précède, on dit : *de méchantes gens, de bonnes gens ; les vieilles gens sont soupçonneux.*

314. Quelques sujets d'erreur ou d'hésitation :

On se trompe ou l'on hésite souvent sur le genre de certains noms, dont la plupart commencent par une voyelle (devant laquelle s'élide l'*e* ou l'*a* de l'article défini.)

Sont masculins : *abîme, antre, argent, armistice, autel, éclair, été, haltère, hémisphère, hiver, insigne, ivoire, obélisque, rail, tentacule.*

Sont féminins : *alluvions, amnistie, atmosphère, équerre, estafette, mousson, oasis, oriflamme, réglisse, ténèbres.*

Après-midi se rencontre aux deux genres : *un bel* ou *une belle après-midi.*
Automne est plus souvent masculin que féminin : *un bel automne.*
Interview est plus souvent féminin que masculin : *une courte interview.*

NOMBRE DES NOMS

315. Formation du pluriel des noms : Règle générale :

Type en **s**	A. L'*s* s'ajoute au singulier sans autre changement : *un livre, des livres* ; il ne s'entend qu'en cas de liaison. B. La consonne finale du singulier disparaît dans la prononciation : *un œuf, des œufs ; un bœuf, des bœufs.*
Type en **x** (Les copistes du moyen âge employaient un *x* comme abréviation de *us* : ex. *chevax* pour *chevaus*. Puis, par confusion, l'*x* s'est substitué à l'*s* et l'on a écrit *chevaux*.)	A. **Noms en au, eau, eu** : *tuyau, tuyaux ; bateau, bateaux ; cheveu, cheveux.* Exceptions : *landau, landaus ; sarrau, sarraus ; pneu, pneus.* B. **Noms en al** : *cheval, chevaux.* Exceptions : *bal, cal, carnaval, chacal, choral, festival, pal, récital, régal* (qui font : *bals, cals*, etc.). C. **Bail, corail, émail, soupirail, travail, vantail, vitrail** font : *baux, coraux, émaux*, etc. Exception : *Travail* fait *travails* quand il désigne la machine utilisée pour ferrer ou soigner les bêtes : *Ce maréchal-ferrant a deux* **travails.** D. **Bétail** fait *bestiaux.* E. **Bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou, pou** font *bijoux, cailloux*, etc. F. **Aïeul** fait *aïeuls* quand il désigne le grand-père et la grand-mère : *Ses deux* **aïeuls** *assistaient à son mariage ;* il fait *aïeux* quand il désigne les ancêtres : *C'était la mode chez nos* **aïeux.** G. **Ciel** : fait *ciels* en peinture : *Les* **ciels** *de Corot*, et dans le nom composé *des* **ciels** *de lit ;* il fait *cieux* dans les autres sens : *L'immensité des* **cieux.** H. **Œil** fait *œils* dans les noms composés : *des* **œils**-*de-bœuf, des* **œils**-*de-perdrix ;* il fait *yeux* dans son sens ordinaire : *Ouvre les* **yeux.**

316. Pluriel des noms composés :

Noms écrits en un seul mot	Ces noms suivent la règle des noms simples : *un gendarme, des gendarmes ; un bonheur, des bonheurs.* Exceptions : *monsieur, messieurs ; madame, mesdames ; mademoiselle, mesdemoiselles ; bonhomme, bonshommes ; gentilhomme, gentilshommes.*
Noms écrits en plusieurs mots (Pas de règle précise ; c'est le bon sens qui dicte l'orthographe du pluriel, compte tenu de la nature des mots composants, analysée au § 301)	A. **Un chou-fleur, des choux-fleurs :** Ce sont des *choux* qui ressemblent à des *fleurs.* **Un timbre-poste, des timbres-poste :** Ce sont des *timbres* (pour la) *poste.* **Une pomme de terre, des pommes de terre :** cf. § 213. B. **Un coffre-fort, des coffres-forts :** Ce sont des *coffres* (qui sont) *forts.* **Remarque :** Dans *grand-mère, grand-route,* l'adjectif, invariable en genre, est variable en nombre : *des grands-mères, des grands-routes.* C. **Une avant-garde, des avant-gardes :** Ce sont des *gardes* (placées en) *avant.* D. **Un après-midi, des après-midi :** Ce sont des parties de journée *après midi.* E. Verbe suivi d'un nom (le verbe reste invariable) 1. **Un abat-jour, des abat-jour :** *jour* notion continue (§ 47) ne peut être mis au pluriel. 2. **Un porte-cigarettes, des porte-cigarettes :** étui où l'on met plusieurs *cigarettes.* 3. **Un porte-drapeau, des porte-drapeaux :** *des porte-drapeaux* portent plusieurs *drapeaux.* F. G. H. I. Les autres catégories de noms composés sont invariables : *des laissez-passer, des bien-être, des mot à mot, des pot-au-feu, des va-et-vient.*

317. Pluriel des noms propres :

Les noms propres sont parfois précédés d'un article au pluriel : *les Durand, les Rousseau.*

Le meilleur usage est alors de les laisser invariables, sauf dans les cas suivants :

A. **Noms de dynasties :** *les Bourbons, les Césars, les Capets, les Stuarts.*

B. **Noms de personnes ou de choses pris comme symboles d'une qualité, d'un caractère :** *des Mécènes* (personnes riches encourageant les arts).

C. **Noms de plusieurs pays :** *les Amériques, les Gaules, les Flandres, les Deux-Siciles.*

318. Pluriel des noms étrangers :

Pour la formation du pluriel des noms étrangers, il y a concurrence de la règle française et des règles étrangères ; on observe l'une ou l'autre selon le style ; exemples :

Singulier	Langue d'emprunt	Pluriel de la langue familière	Pluriel de la langue des gens « cultivés »
un sanatorium	Latin	*des sanatoriums*	*des sanatoria*
une lady	Anglais	*des ladys*	*des ladies*
un gentleman	Anglais	*des gentlemans*	*des gentlemen*
un solo	Italien	*des solos*	*des soli*
un lied	Allemand	*des lieds*	*des lieder*

CHAPITRE II : L'ADJECTIF

319. Formation du féminin des adjectifs :

Type en e

A. **Sans changement dans la prononciation :**

Joli, jolie ; flou, floue ; cru, crue ; aigu, aiguë (tréma, cf. § 263).
Dur, dure ; meilleur, meilleure.
Banal, banale ; vil, vile ; nul, nulle ; vermeil, vermeille.
Mat, mate ; brut, brute.
Public, publique ; caduc, caduque ; turc, turque.
Si la dernière syllabe au masculin contient un *e*, prononcé *è*, on maintient cette prononciation au féminin :
— Soit en marquant cet *e* d'un accent grave : *cher, chère.*
— Soit en doublant la consonne finale : *cruel, cruelle : net, nette ; grec, grecque.*

B. **Avec changement dans la prononciation :**

1. Sans modification : *petit, petite ; idiot, idiote.*
2. Avec modification d'orthographe : *blanc, blanche ; long, longue ; frais, fraîche ; faux, fausse ; doux, douce ; roux, rousse.*
   Parfois la consonne est doublée

a) La consonne finale muette se prononce au féminin :
- *Gras, grasse ; gros, grosse ; épais, épaisse.*
- Adjectifs en *et : muet, muette.* (Exceptions : *complet, concret, désuet, discret, inquiet, replet, secret.*)
- *Boulot, maigriot, pâlot, sot, vieillot : boulotte,* etc.
- *Gentil, gentille.*

Remarque : *Andalou, favori,* qui n'ont pas de consonne finale, présentent une consonne au féminin : *andalouse, favorite.*

b) La consonne finale change de timbre : *sec, sèche ; bref, brève ; vif, vive ; menteur, menteuse.*

c) Modification de la voyelle précédente :
1. *e* fermé devient *e* ouvert : *léger, légère* (accent grave).
2. *o* fermé devient *o* ouvert : *idiot, idiote.*
3. *eu* ouvert devient *eu* fermé : *menteur, menteuse.*

d) Adjectifs terminés par une voyelle nasalisée :
1. Adjectifs en *ain, an, in, un : vain, vaine ; persan, persane ; fin, fine ; brun, brune.* (Exceptions : *paysan* fait *paysanne ; bénin, malin* font *bénigne, maligne.*)
2. Adjectifs en *ien, on ; ancien, ancienne ; bon, bonne.*

e) Quelques **adjectifs** en *eau, ou* font *elle, olle ; beau* (anciennement *bel*, conservé devant voyelle) fait *belle : fou* (anciennement *fol*, conservé devant voyelle) fait *folle.* De même *vieux* (anciennement *vieil*, conservé devant voyelle) fait *vieille.*

Formations du féminin des adjectifs (*suite*)	
Type en **esse**	*Traître, traîtresse ; vengeur, vengeresse.*
Type en **trice**	*Indicateur, indicatrice.*
Particularités propres au genre	1. Certains adjectifs, terminés par un **e** muet, ont la même forme aux deux genres : *Un ciel splendide, une mer splendide.* 2. *Grand* est invariable en genre, en souvenir du latin, dans les noms composés tels que : *Grand-mère, grand-chose, grand-peine.* 3. Certains adjectifs n'existent qu'au masculin : *benêt, dispos, fat, vainqueur, vantard.* D'autres n'existent qu'au féminin : (bouche) *bée,* (faim) *canine,* (ignorance) *crasse,* (soie) *grège,* (œuvre) *pie.* 4. *Hébreu* n'a pas de féminin ; s'il s'agit de personnes, on dit *juive ;* s'il s'agit de choses, on se sert de *hébraïque,* qui est des deux genres : *l'histoire hébraïque.*

320. Formation du pluriel :

Type en **s**	*Bon, bons ; bonne, bonnes.*
Type en **x**	A. Tous les adjectifs en *eau : beau, beaux.* B. La plupart des adjectifs en *al : brutal, brutaux.* Exceptions : *bancal, fatal, final, natal, naval* (pluriel : *bancals,* etc.). C. *Hébreu* fait *hébreux* (mais *bleu* fait *bleus*).

321. Particularités communes au genre et au nombre des adjectifs :

Adjectifs composés (Comme pour le nom, la seule règle est le bon sens.)	A. Type **sourd-muet** (c'est-à-dire *sourd* et *muet*) : *une fillette sourde-muette, des enfants sourds-muets.* B. Type **court-vêtu** (c'est-à-dire *vêtu court*) : *Légère et court vêtue.* (La Fontaine.). De même : *Des enfants nouveau-nés.* Par confusion avec le premier type, on dit : *des portes grandes ouvertes, des fleurs fraîches écloses ; les premiers nés, des nouveaux mariés.* C. Type **franco-anglais** (formé comme *démocratie, archéologie*) : *les relations franco-anglaises.*

Particularités communes au genre et au nombre des adjectifs (*suite*)

Adjectifs de couleur

Les adjectifs de couleur suivent la règle générale : *une robe blanche, grise, noire ; des robes roses, écarlates, mauves, pourpres.*

Les noms employés comme adjectifs de couleur restent invariables : *des rideaux cyclamen, une robe et un chapeau aubergine, une robe marron, des souliers marron.*

Quand l'adjectif de couleur est **précisé par un nom ou un adjectif,** il reste invariable : *une robe gris-perle, des yeux bleu sombre.*

Adjectifs invariables

1° Quelques adjectifs ne présentant aucune particularité de sens ni de construction sont invariables en genre et en nombre ; citons :

Chic (mot familier), **impromptu, kaki, snob :** *la femme chic, une visite impromptu, des chemises kaki, des jeunes gens snob.*

2° Quelques adjectifs sont comparables à des préfixes : ils précèdent un nom ou un adjectif dont ils sont séparés par un trait d'union, et sont invariables :

Mi : *la mi-carême, les yeux mi-clos.*

Demi : *une demi-heure ; demi-morte et demi-boiteuse* (La Fontaine.) Mais on accorde *demi* s'il suit le nom : *une heure et demie.*

Nu : *il était nu-pieds, nu-tête.* Mais on écrit : *il était pieds nus, tête nue.*

3° Quelques adjectifs sont invariables dans des constructions particulières :

Fort est invariable dans l'expression *se faire fort de : Elle se fait fort de réussir.*

Possible est invariable après *le moins, le plus, le meilleur,* etc. parce qu'il forme avec ces mots une locution adverbiale : *Prenez le plus de photos possible. Faites les devoirs les meilleurs possible.* (Mais : *Prenez toutes les photos possibles.*)

Dans les cas suivants l'invariabilité résulte pour l'adjectif ou le participe du fait qu'il précède non seulement le nom, mais encore l'article indiquant le genre et le nombre du nom :

Feu (signifiant *défunt*) : *feu la reine, feu mes oncles* (mais la *feue reine, les feus rois de Suède et de Danemark*).

Ci-joint, ci-inclus : *Ci-joint la somme* (mais *la somme ci-jointe*).

Sauf, vu, excepté, passé, s'emploient comme des prépositions : *sauf nous, passé huit heures, excepté les dimanches et lundis.*

Etant donné s'accorde facultativement : *Etant donné* (ou *donnée*) *l'heure tardive.*

CHAPITRE III : LE VERBE

VERBE AVOIR

322.

Le verbe *avoir* est très employé, soit au sens propre : **J'ai** *un livre*, soit comme auxiliaire de temps : **J'ai** *acheté un livre.*

INDICATIF

Présent	Passé composé
J'ai.	*J'ai eu.*
Tu as.	*Tu as eu.*
Il a.	*Il a eu.*
Nous avons.	*Nous avons eu.*
Vous avez.	*Vous avez eu.*
Ils ont.	*Ils ont eu.*

Imparfait	Plus-que-parfait
J'avais.	*J'avais eu.*
Tu avais.	*Tu avais eu.*
Il avait.	*Il avait eu.*
Nous avions.	*Nous avions eu.*
Vous aviez.	*Vous aviez eu.*
Ils avaient.	*Ils avaient eu.*

Passé simple	Passé antérieur
J'eus.	*J'eus eu.*
Tu eus.	*Tu eus eu.*
Il eut.	*Il eut eu.*
Nous eûmes.	*Nous eûmes eu.*
Vous eûtes.	*Vous eûtes eu,*
Ils eurent.	*Ils eurent eu.*

Futur	Futur antérieur
J'aurai.	*J'aurai eu.*
Tu auras.	*Tu auras eu.*
Il aura.	*Il aura eu.*
Nous aurons.	*Nous aurons eu.*
Vous aurez.	*Vous aurez eu.*
Ils auront.	*Ils auront eu.*

IMPÉRATIF

Présent	Passé
Aie.	*Aie eu.*
Ayons.	*Ayons eu.*
Ayez.	*Ayez eu.*

CONDITIONNEL

Présent	Passé
J'aurais.	*J'aurais eu.*
Tu aurais.	*Tu aurais eu.*
Il aurait.	*Il aurait eu.*
Nous aurions.	*Nous aurions eu.*
Vous auriez.	*Vous auriez eu.*
Ils auraient.	*Ils auraient eu.*

SUBJONCTIF

Présent *Que*	Passé *Que*
j'aie.	*j'aie eu.*
tu aies.	*tu aies eu.*
il ait.	*il ait eu.*
nous ayons.	*nous ayons eu.*
vous ayez.	*vous ayez eu.*
ils aient.	*ils aient eu.*

Imparfait *Que*	Plus-que-parfait *Que*
j'eusse.	*j'eusse eu.*
tu eusses.	*tu eusses eu.*
il eût.	*il eût eu.*
nous eussions.	*nous eussions eu.*
vous eussiez.	*vous eussiez eu.*
ils eussent.	*ils eussent eu.*

INFINITIF

Présent	Passé
Avoir.	*Avoir eu.*

PARTICIPE

Présent	Passé
Ayant.	*Ayant eu.*

VERBE ÊTRE

323.

Le verbe *être* est très employé, soit au sens propre : *Je* **suis** *malade*, soit comme auxiliaire de temps : *Je* **suis** *sorti*, ou de voix : *Je* **suis** *grondé*. Il prend lui-même, aux temps composés, l'auxiliaire *avoir*.

INDICATIF

Présent	Passé composé
Je suis.	*J'ai été.*
Tu es.	*Tu as été.*
Il est.	*Il a été.*
Nous sommes.	*Nous avons été.*
Vous êtes.	*Vous avez été.*
Ils sont.	*Ils ont été.*
Imparfait	**Plus-que-parfait**
J'étais.	*J'avais été.*
Tu étais.	*Tu avais été.*
Il était.	*Il avait été.*
Nous étions.	*N. avions été.*
Vous étiez.	*V. aviez été.*
Ils étaient.	*Ils avaient été.*
Passé simple	**Passé antérieur**
Je fus.	*J'eus été.*
Tu fus.	*Tu eus été.*
Il fut.	*Il eut été.*
Nous fûmes.	*Nous eûmes été.*
Vous fûtes.	*Vous eûtes été.*
Ils furent.	*Ils eurent été.*
Futur	**Futur antérieur**
Je serai.	*J'aurai été.*
Tu seras.	*Tu auras été.*
Il sera.	*Il aura été.*
Nous serons.	*N. aurons été.*
Vous serez.	*V. aurez été.*
Ils seront.	*Ils auront été.*

IMPÉRATIF

Présent	Passé
Sois.	*Aie été.*
Soyons.	*Ayons été.*
Soyez.	*Ayez été.*

CONDITIONNEL

Présent	Passé
Je serais.	*J'aurais été.*
Tu serais.	*Tu aurais été.*
Il serait.	*Il aurait été.*
Nous serions.	*Nous aurions été.*
Vous seriez.	*Vous auriez été.*
Ils seraient.	*Ils auraient été.*

SUBJONCTIF

Présent *Que*	Passé *Que*
je sois.	*j'aie été.*
tu sois.	*tu aies été.*
il soit.	*il ait été.*
nous soyons.	*nous ayons été.*
vous soyez.	*vous ayez été.*
ils soient.	*ils aient été.*
Imparfait *Que*	**Plus-que-parfait** *Que*
je fusse.	*j'eusse été.*
tu fusses.	*tu eusses été.*
il fût.	*il eût été.*
nous fussions.	*nous eussions été.*
vous fussiez.	*vous eussiez été.*
ils fussent.	*ils eussent été.*

INFINITIF

Présent	Passé
Être.	*Avoir été.*

PARTICIPE

Présent	Passé
Etant.	*Ayant été.*

324. ***Les trois groupes de conjugaisons***

On classe les autres verbes en trois groupes, selon la terminaison de l'infinitif :
1° Verbes en *er : aim-***er.**
2° Verbes en *ir* qui font, comme *fin-***ir**, l'imparfait en *issais.*
3° Autres verbes en *ir*, verbes en *oir* et en *re : part-***ir**, *dev-***oir**, *vend-***re.**
Le **radical** est ce qui reste du verbe quand on retire la terminaison.

VERBES DU Ier GROUPE

325. Conjugaison du verbe *aimer :*

INDICATIF

Présent	Passé composé
J'aime.	*J'ai aimé.*
Tu aimes.	*Tu as aimé.*
Il aime.	*Il a aimé.*
Nous aimons.	*N. avons aimé.*
Vous aimez.	*V. avez aimé.*
Ils aiment.	*Ils ont aimé.*
Imparfait	**Plus-que-parfait**
J'aimais.	*J'avais aimé.*
Tu aimais.	*Tu avais aimé.*
Il aimait.	*Il avait aimé.*
Nous aimions.	*N. avions aimé.*
Vous aimiez.	*V. aviez aimé.*
Ils aimaient.	*Ils avaient aimé.*
Passé simple	**Passé antérieur**
J'aimai.	*J'eus aimé.*
Tu aimas.	*Tu eus aimé.*
Il aima.	*Il eut aimé.*
Nous aimâmes.	*N. eûmes aimé*
Vous aimâtes.	*V. eûtes aimé.*
Ils aimèrent.	*Ils eurent aimé.*
Futur	**Futur antérieur**
J'aimerai.	*J'aurai aimé.*
Tu aimeras.	*Tu auras aimé.*
Il aimera.	*Il aura aimé.*
N. aimerons.	*N. aurons aimé.*
V. aimerez.	*V. aurez aimé.*
Ils aimeront.	*Ils auront aimé.*

IMPÉRATIF

Présent	Passé
Aime.	*Aie aimé.*
Aimons.	*Ayons aimé.*
Aimez.	*Ayez aimé.*

CONDITIONNEL

Présent	Passé
J'aimerais.	*J'aurais aimé.*
Tu aimerais.	*Tu aurais aimé.*
Il aimerait.	*Il aurait aimé.*
Nous aimerions.	*Nous aurions aimé.*
Vous aimeriez.	*Vous auriez aimé.*
Ils aimeraient.	*Ils auraient aimé.*

SUBJONCTIF

Présent *Que*	Passé *Que*
j'aime.	*j'aie aimé.*
tu aimes.	*tu aies aimé.*
il aime.	*il ait aimé.*
nous aimions.	*nous ayons aimé.*
vous aimiez.	*vous ayez aimé.*
ils aiment.	*ils aient aimé.*
Imparfait *Que*	**Plus-que-parfait** *Que*
j'aimasse.	*j'eusse aimé.*
tu aimasses.	*tu eusses aimé.*
il aimât.	*il eût aimé.*
nous aimassions.	*nous eussions aimé.*
vous aimassiez.	*vous eussiez aimé.*
ils aimassent.	*ils eussent aimé.*

INFINITIF

Présent	Passé
Aimer.	*Avoir aimé.*

PARTICIPE

Présent	Passé
Aimant.	*Ayant aimé.*

Remarques : *a*) Les verbes comme *arriver* qui se conjuguent avec l'auxiliaire *être* remplacent aux temps composés les formes du verbe *avoir* par les formes du verbe *être* correspondantes : Passé composé: *Je* **suis** *arrivé* ; plus-que-parfait : *J'***étais** *arrivé*, etc.

b) La deuxième personne de l'impératif présent est terminée par un *s* analogique de l'indicatif devant les adverbes *en* et *y* ; *donnes-en, attrapes-en un, penses-y, vas-y*, sauf si ces adverbes se rapportent à un verbe qui suit : *ose en dire du mal, va y mettre ordre.*

326. Particularités des verbes du 1er groupe :

Verbes en **ier, éer**	La conjugaison des verbes en *ier* (*plier*) et en *éer* (*créer*) est absolument régulière, mais il ne faut pas oublier que le radical se termine : — pour les premiers par un *i* ; on conjugue donc à l'imparfait : *nous pli-ions, vous pli-iez ;* — pour les seconds par un *é* ; on conjugue donc au futur : *je créerai*, au participe passé *créé, créée.*
Verbes en **cer** et **ger**	Dans les verbes en *cer* (*lancer*) et en *ger* (*manger*), la prononciation spéciale que prennent les lettres *c* et *g* devant *a* et *o* oblige à des artifices orthographiques pour conserver le timbre du radical : La lettre *c* prend une cédille devant *a* et *o* : *il lançait, nous lançons.* La lettre *g* est suivie d'un *e* devant *a* et *o* ; *il mangeait, nous mangeons.*
Verbes en **oyer, uyer, ayer**	Dans les verbes en *oyer, uyer, y* est remplacé par *i* devant un *e* muet : *Noyer : il noie*, mais *nous noyons.* *Essuyer : il essuie*, mais *nous essuyons.* Dans les verbes en *ayer*, cette substitution est possible, mais non obligatoire : *Payer : il paie* ou *il paye* (prononciation différente). **Remarques** : *a*) Tous ces verbes font, régulièrement, à l'indicatif imparfait et au subjonctif présent *yions, yiez : nous noyions, que nous noyions ; vous essuyiez, que vous essuyiez.* *b*) Le verbe *grasseyer* garde partout l'*y*, dans l'orthographe comme dans la prononciation.
Envoyer	Le verbe *envoyer* (*j'envoie, tu envoies*, etc.) emprunte au futur et au conditionnel le radical de *voir* : *j'enverrai, j'enverrais.*

Particularités des verbes du 1er groupe (*suite*)

Verbes du type **mener, jeter**

Les verbes ayant un *e* muet à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif, comme *mener, peser*, changent cet *e* muet en *e* ouvert, écrit, è, quand la syllabe suivante contient un *e* muet :

Mener ; il mène, il mènera, mais : *nous menons, je menais.*

Toutefois les verbes en *eler* et *eter* peuvent noter l'*e* ouvert soit par è, soit en doublant la consonne *l* ou *t* ; comparez :

Je pèle	*J'appelle*	*J'achète*	*Je jette*
Tu pèles	*Tu appelles*	*Tu achètes*	*Tu jettes*
Il pèle	*Il appelle*	*Il achète*	*Il jette*
Nous pelons	*Nous appelons*	*Nous achetons*	*Nous jetons*
Vous pelez	*Vous appelez*	*Vous achetez*	*Vous jetez*
Ils pèlent	*Ils appellent*	*Ils achètent*	*Ils jettent*

Les verbes suivants notent l'*e* ouvert par *è* ; *acheter, celer, ciseler, crocheter, démanteler, écarteler, geler, haleter, marteler, modeler, peler*, et les verbes préfixés : *racheter, déceler, receler*, etc.

Les verbes suivants notent l'*e* ouvert en doublant la consonne : *amonceler, appeler, atteler, cacheter, chanceler, cliqueter, craqueler, déchiqueter, denteler, dételer, ensorceler, épeler, épousseter, étinceler, feuilleter, ficeler, grommeler, jeter, jumeler, morceler, museler, niveler, paqueter, parqueter, râteler, renouveler, ressemeler, ruisseler, souffleter, téter, voleter.*

L'orthographe est flottante, donc facultative, pour certains verbes, comme *harceler, becqueter*, qui ne figurent pas dans ces listes.

Remarque : *Interpeller, flageller* ont partout deux *l*.

Verbes du type **céder**

Les verbes ayant un *é* suivi d'une consonne à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif, comme *céder, espérer, régner*, changent cet *é* en è quand la syllabe suivante contient un *e* muet, sauf au futur et au conditionnel :

Céder : il cède, mais : *nous cédons, je cédais*, et *il cédera, il céderait.*

Pourtant on prononce comme si l'on écrivait : **il cèdera, **il cèderait.*

Aller

Le verbe *aller* emprunte ses formes à trois radicaux différents :

1° **All :** Indicatif présent : *nous allons, vous allez ;* imparfait : *j'allais*, etc. ; passé simple : *j'allai*, etc. Impératif présent : *allons, allez.* Subjonctif présent : *que j'aille, que nous allions, que vous alliez*, etc. ; imparfait : *que j'allasse*, etc. Infinitif présent : *aller*. Participe présent : *allant ;* passé : *allé.*

2° **Va :** Indicatif présent : *je vais, tu vas, il va, ils vont.* Impératif présent : *va.*

3° **I :** Indicatif futur : *j'irai.* Conditionnel présent : *j'irais.*

Remarque : Aux temps composés et au passé simple, on peut employer *être* au sens d'*aller : J'ai été à Paris.*

VERBES DU IIe GROUPE

327. Conjugaison du verbe *finir :*

INDICATIF

Présent	Passé composé
Je **finis.**	*J'ai* *fini.*
Tu **finis.**	*Tu as* *fini.*
Il **finit.**	*Il a* *fini.*
N. **finissons.**	*N. avons* *fini.*
V. **finissez.**	*V. avez* *fini.*
Ils **finissent.**	*Ils ont* *fini.*

Imparfait	Plus-que-parfait
Je **finissais.**	*J'avais* *fini.*
Tu **finissais.**	*Tu avais* *fini.*
Il **finissait.**	*Il avait* *fini.*
N. **finissions.**	*N. avions* *fini.*
V. **finissiez.**	*V. aviez* *fini.*
Ils **finissaient.**	*Ils avaient* *fini.*

Passé simple	Passé antérieur
Je **finis.**	*J'eus* *fini.*
Tu **finis.**	*Tu eus* *fini.*
Il **finit.**	*Il eut* *fini.*
Nous **finîmes.**	*N. eûmes* *fini.*
Vous **finîtes.**	*V. eûtes* *fini.*
Ils **finirent.**	*Ils eurent* *fini.*

Futur	Futur antérieur
Je **finirai.**	*J'aurai* *fini.*
Tu **finiras.**	*Tu auras* *fini.*
Il **finira.**	*Il aura* *fini.*
Nous **finirons.**	*N. aurons* *fini.*
Vous **finirez**	*V. aurez* *fini.*
Ils **finiront.**	*Ils auront* *fini.*

IMPÉRATIF

Présent	Passé
Finis.	*Aie* *fini.*
Finissons.	*Ayons* *fini.*
Finissez.	*Ayez* *fini.*

CONDITIONNEL

Présent	Passé
Je **finirais.**	*J'aurais* *fini.*
Tu **finirais.**	*Tu aurais* *fini.*
Il **finirait.**	*Il aurait* *fini.*
Nous **finirions.**	*Nous aurions* *fini.*
Vous **finiriez.**	*Vous auriez* *fini.*
Ils **finiraient.**	*Ils auraient* *fini.*

SUBJONCTIF

Présent *Que*	Passé *Que*
je **finisse.**	*j'aie* *fini.*
tu **finisses.**	*tu aies* *fini.*
il **finisse.**	*il ait* *fini.*
nous **finissions.**	*nous ayons* *fini.*
vous **finissiez.**	*vous ayez* *fini.*
ils **finissent**	*ils aient* *fini.*

Imparfait *Que*	Plus-que-parfait *Que*
je **finisse.**	*j'eusse* *fini.*
tu **finisses.**	*tu eusses* *fini.*
il **finît.**	*il eût* *fini.*
nous **finissions.**	*nous eussions* *fini.*
vous **finissiez.**	*vous eussiez* *fini.*
ils **finissent.**	*ils eussent* *fini.*

INFINITIF

Présent	Passé
Finir.	*Avoir* *fini.*

PARTICIPE

Présent	Passé
Finissant.	*Ayant* *fini.*

328. Particularités des verbes du 2e groupe :

Haïr	*Haïr* fait à l'indicatif présent : *je hais, tu hais, il hait*, et à l'impératif : *hais*. Aux autres formes il se conjugue régulièrement sur *finir* : *nous haïssons*.
Fleurir	*Fleurir* au sens de *être en fleur* se conjugue régulièrement sur *finir* ; au sens de *prospérer*, il a le participe *florissant* et l'imparfait *florissais*.
Bénir	*Bénir*, à côté de son participe passé régulier *béni*, a un autre participe passé, en *t*, qui s'emploie comme adjectif dans la langue religieuse : *bénit*, féminin *bénite*.
Maudire	*Maudire*, à part l'infinitif présent et le participe passé, *maudit*, se conjugue régulièrement sur *finir* : *je maudissais*, etc.
Bruire	*Bruire*, à part l'infinitif présent, se conjugue régulièrement sur *finir*, aux formes où il se rencontre : *Le ruisseau bruissait*.

VERBES DU IIIe GROUPE

329. Modifications du radical ; temps primitifs ; formation des temps :

On range dans le 3e groupe tous les verbes qui ne se laissent ranger ni dans le 1er ni dans le 2e ; mais cela ne veut pas dire qu'ils aient tous la même conjugaison : il n'y a pas de modèle de conjugaison pour le 3e groupe.

On peut conjuguer n'importe quel verbe du 1er ou du 2e groupe dès qu'on connaît l'infinitif, puisque (à part quelques rares exceptions) tous les temps sont formés sur le radical de l'infinitif ; il n'en est pas de même pour les verbes du 3e groupe, dont beaucoup présentent des modifications de radical à certaines personnes, à certains temps et à certains modes :

Prendre : *Je* **prends**, *nous* **prenons** ; *je* **prenais** ; *je* **pris** ; *je* **prendrai**.

Pour conjuguer la plupart de ces verbes, il faut connaître certains temps, sur lesquels sont formés les autres, et qu'on peut appeler **temps primitifs** ; ce sont, avec l'infinitif présent :

L'indicatif présent que nous désignerons par l'abréviation **I. P.**
L'indicatif imparfait que nous désignerons par l'abréviation **Imp.**
L'indicatif passé simple que nous désignerons par l'abréviation **P. S.**
L'indicatif futur que nous désignerons par l'abréviation **F.**
Le subjonctif présent que nous désignerons par l'abréviation **S. P.**
Le participe passé que nous désignerons par l'abréviation **P. P.**

L'indicatif présent se conjugue ordinairement avec les terminaisons : *s, s, t, ons, ez, ent* ; il y a quelques exceptions que nous signalerons.

L'impératif présent se conjugue, sauf quelques exceptions, comme l'indicatif présent : *prends, prenons, prenez* (I. P. *je prends, nous prenons, vous prenez*).

Le conditionnel présent se conjugue sur le radical du futur : *je* **prend***rais* (futur : *je* **prend***rai*).

Le subjonctif présent se conjugue avec les terminaisons d'*aimer* et de *finir* : *e, es e, ions, iez, ent*.

Le subjonctif imparfait se forme en ajoutant *ss* au radical du passé simple, **sauf à la 3e personne** ; les terminaisons sont celles d'*aimer* et de *finir*.

Prendre : que je **prisse**, *que tu* **prisses**, *qu'il* **prît**... (P. S. *je* **pris**).
Lire : que je **lusse**, *que tu* **lusses**, *qu'il* **lût**... (P. S. *je* **lus**).

Le participe présent se forme sur *l'imparfait* de l'indicatif : **pren***ant* (Imp. *je* **pren***ais*).

Le participe passé est souvent terminé par *i, u : cueill***i**, *ven***u** ; certains participes passés, la plupart monosyllabiques, ont d'autres terminaisons : *n***é**, *pr***is**, *m***is**, *ass***is** ; *abs***ous**, *cl***os** ; *d***it**, *f***ait**, *cr***aint**, *couv***ert**, *m***ort**.

Pour se rappeler si le masculin est terminé par une consonne ou par une voyelle, on mettra le participe au féminin : *Pris, dit* se terminent par des consonnes parce que le féminin est *pris***e**, *dit***e** ; mais *cueilli, endormi* se terminent par une voyelle puisque le féminin est *cueilli***e**, *endormi***e**.

330. Verbes en *ir* :

Assaillir, couvrir, cueillir, défaillir, offrir, ouvrir, souffrir, tressaillir et leurs préfixés.
Ces verbes conjuguent l'indicatif présent et imparfait et le subjonctif présent sur le modèle d'*aimer* :
I. P. *J'assaille, tu assailles, il assaille*, etc.
Imp. *J'assaillais.*
P. S. *J'assaillis, couvris, cueillis*, etc.
F. *J'assaillirai, offrirai*, etc. (mais : *je cueillerai*).
S. P. *Que j'assaille.*
P. P. *Assailli, couvert, cueilli, défailli, offert, ouvert, souffert, tressailli.*

Dormir, mentir, partir, se repentir, sentir, servir, sortir et leurs préfixés.
Ces verbes perdent la consonne finale du radical au singulier de l'indicatif présent :
I. P. *Je dors, tu dors, il dort, nous dormons*, etc.
Imp. *Je dormais.*
P. S. *Je dormis, mentis*, etc.
F. *Je dormirai, mentirai*, etc.
S. P. *Que je dorme, mente*, etc.
P. P. *Dormi, menti*, etc.
Remarque : On conjugue sur *finir* les verbes *impartir, répartir, asservir, assortir* et *ressortir* signifiant *être du ressort de.*

Bouillir

Même conjugaison que *dormir ;* la consonne finale du radical est un *i* consonne (§ 266), écrit *ill :*
I. P. *Je bous, tu bous, il bout, nous bouillons*, etc.
Le futur est donc : *je bouillirai*, le subjonctif présent : *que je bouille.*

Revêtir

Même conjugaison que *dormir*, mais :
1° Le *t* final du radical se maintient partout dans l'orthographe :
I. P. *Je revêts, tu revêts, il revêt, nous revêtons*, etc.
2° Le participe passé est : *revêtu.*
Remarque : *Vêtir* et *dévêtir* sont défectifs (§ 334).

Fuir et s'enfuir

Ces verbes changent *i* en *y* devant une voyelle autre qu'un *e* muet :
I. P. *Je fuis, nous fuyons, ils fuient.*
Imp. *Je fuyais, nous fuyions.*
P. S. *Je fuis, nous fuîmes, ils fuirent.*
F. *Je fuirai.*
S. P. *Que je fuie, que nous fuyions, qu'ils fuient.*
P. P. *Fui.*

Mourir et courir et ses préfixés.

Conjugaisons assez semblables :
I. P. *Je cours, nous courons ; je meurs, nous mourons.*
Imp. *Je courais, je mourais.*
P. S. *Je courus, je mourus.*
F. *Je courrai, je mourrai.*
S. P. *Que je coure, que je meure* (mais : *Que nous mourions, que vous mouriez*).
P. P. *Couru*, **mort.**

Acquérir, conquérir, s'enquérir, requérir,

I. P. *J'acquiers, tu acquiers, il acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent.*
Imp. *J'acquérais.*
P. S. *J'acquis.*
F. *J'acquerrai.*
S. P. *Que j'acquière, que nous acquérions.*
P. P. *Acquis.*

Tenir et venir et leurs préfixés.

I. P. *Je tiens, nous tenons, ils tiennent.*
Je viens, nous venons, ils viennent.
Imp. *Je tenais, je venais.*
P. S. *Je tins, nous tînmes,*
je vins, nous vînmes.
F. *Je tiendrai, je viendrai.*
S. P. *Que je tienne, que je vienne.*
P. P. *Tenu, venu.*

331. Verbes en *oir* :

Voir, pourvoir, prévoir, (entre) revoir

Comme *fuir*, ces verbes changent *i* en *y* devant une voyelle autre qu'un *e* muet :

I. P. *Je vois, nous voyons, ils voient.*
Imp. *Je voyais, nous voyions.*
P. S. *Je vis, pourvus, prévis, revis.*
F. *Je verrai, pourvoirai, prévoirai, reverrai.*
S. P. *Que je voie, que nous voyions, qu'ils voient.*
P. P. *Vu.*

Apercevoir, concevoir, décevoir, devoir, percevoir, recevoir.

Ces verbes subissent des modifications de radical ; le *c* prend une cédille devant *o* et *u* ;

I. P. *J'aperçois, nous apercevons ; je dois, nous devons.*
Imp. *J'apercevais, je devais.*
P. S. *J'aperçus, je dus.*
F. *J'apercevrai, je devrai.*
S. P. *Que j'aperçoive, que je doive.*
P. P. *Aperçu, dû.*

L'accent circonflexe de *dû* évite la confusion avec l'article ; il disparaît dans *due, dus*, mais reparaît dans *redû*.

Vouloir et **valoir** et ses préfixés.

Ces verbes ont un *x* aux deux premières personnes de l'indicatif présent :

I. P. *Je (tu) veux, il veut : je (tu) vaux, il vaut.*
Imp. *Je voulais, je valais.*
P. S. *Je voulus, je valus.*
F. *Je voudrai, je vaudrai.*
S. P. *Que je veuille, vaille* (mais : *que je prévale) ; que tu veuilles, vailles ; qu'il veuille, vaille ; que nous voulions, valions ; que vous vouliez, valiez ; qu'ils veuillent, vaillent.*
P. P. *Voulu, valu.*

Remarques : *a*) L'impératif de *vouloir* est : *Veuille, veuillons, veuillez.*
b) *Valoir* n'a pas d'impératif.

Asseoir, rasseoir et surseoir.

Comme *voir*, ces verbes changent *i* en *y* devant une voyelle autre qu'un *e* muet :

I. P. *J'assois, nous assoyons, ils assoient.*
Imp. *J'assoyais, nous assoyions.*
P. S. *J'assis.*
F. *J'assoirai*, mais : *je surseoirai.*
S. P. *Que j'assoie, que nous assoyions, qu'ils assoient - que je sursoie*, etc.
P. P. *Assis.*

Remarque : On conjugue aussi :

I. P. *J'assieds, tu assieds, il assied, nous asseyons, vous asseyez, ils asseyent.*
I. *J'asseyais.*
F. *J'assiérai.*
S. P. *Que j'asseye.*

Les formes en *sey* sont préférées aux formes en *soy* ; les formes en *sie* sont « recherchées ».

Pouvoir et **mouvoir (émouvoir).**

I. P. *Je (tu) peux, il peut, nous pouvons. Je (tu) meus, il meut, nous mouvons.*
Imp. *Je pouvais, je mouvais.*
P. S. *Je pus, je mus.*
F. *Je pourrai, je mouvrai.*
S. P. *Que je puisse*, etc. ; *que je meuve, que tu meuves, qu'il meuve, que nous mouvions, que vous mouviez, qu'ils meuvent.*
P. P. *Pu, mû* (mais : *mue, mus, promu, ému*).

Remarques : *a*) La langue distinguée emploie *je puis* pour *je peux*. On dit *puis-je ?* et non **peux-je ?*
b) *Pouvoir* n'a pas d'impératif.

Savoir

I. P. *Je sais, nous savons.*
Imp. *Je savais.*
P. S. *Je sus.*
F. *Je saurai.*
S. P. *Que je sache.*
P. P. *Su.*

Remarque : L'impératif est irrégulier : *Sache, sachons, sachez.*

332. Verbes en *re* :

Verbes à radical invariable, du type de **rire.**

I. P. *Je (tu) ris, il rit, nous rions, vous riez, ils rient.*
Imp. *Je riais, nous riions.*
P. S. *Je ris, nous rîmes.*
F. *Je rirai.*
S. P. *Que je rie, que nous riions.*
P. P. *Ri.*

Remarque : *Conclure, exclure* se conjuguent sur ce modèle ; mais *inclure* et *reclure,* (§ 334) font *inclus, reclus.*

Vaincre et **convaincre.**

Ce verbe est du type de *fendre ;* mais il change *c* en *qu* devant une voyelle autre que *u :*

I. P. *Je (tu) vaincs, il vainc, nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent.*
Imp. *Je vainquais.*
P. S. *Je vainquis.*
F. *Je vaincrai.*
S. P. *Que je vainque.*
P. P. *Vaincu.*

Prendre, coudre et **moudre** et leurs préfixés.

Ces verbes ne conservent le radical de l'infinitif qu'au singulier de l'indicatif présent et au futur :

I. P. *Je (tu) prends, il prend, nous prenons.*
Je (tu) couds, il coud, nous cousons.
Je (tu) mouds, il moud, nous moulons.
Imp. *Je prenais, cousais, moulais.*
P. S. *Je pris, cousis, moulus.*
F. *Je prendrai, coudrai, moudrai.*
S. P. *Que je prenne, couse, moule.*
P. P. *Pris, cousu, moulu.*

Défendre, descendre, entendre, fendre, fondre, mordre, pendre, perdre, pondre, prétendre, rendre, répandre, répondre, rompre, tendre, tondre, tordre, vendre et leurs préfixés.

Ces verbes conservent partout dans l'orthographe le radical de l'infinitif, mais perdent dans la prononciation la consonne finale du radical au singulier de l'indicatif présent :

I. P. *Je (tu) fends, il fend, nous fendons.*
Je (tu) romps, il rompt, nous rompons.
Imp. *Je fendais, rompais,* etc.
P. S. *Je fendis, rompis,* etc.
F. *Je fendrai, romprai,* etc.
S. P. *Que je fende, rompe,* etc.
P. P. *Fendu, rompu,* etc.

Remarque : *Battre* et ses préfixés sont du même type, mais le double *t* se simplifie devant une consonne de terminaison ou en position finale.

I. P. *Je (tu) bats, il bat, nous battons.*

Mettre et ses préfixés

Ce verbe ne diffère de *battre* qu'au passé simple : *je mis,* et au participe passé : *mis.*

Absoudre, dissoudre, résoudre.

Ces verbes ne conservent qu'au futur le radical de l'infinitif :

I. P. *Je (tu) résous, il résout, nous résolvons.*
Imp. *Je résolvais.*
P. S. *Je résolus.*
F. *Je résoudrai.*
S. P. *Que je résolve.*
P. P. *Résolu,* mais : *absous, absoute ; dissous, dissoute.*

Verbes en **aindre, eindre, oindre. Contraindre, craindre, plaindre, astreindre, atteindre, ceindre, empreindre, enfreindre, éteindre, étreindre, feindre, geindre, peindre, restreindre, teindre, joindre** et leurs préfixés.

Ces verbes ne conservent le radical de l'infinitif qu'au futur ; ils terminent ailleurs leur radical par un *n* qui devient *gn* devant une voyelle :

I. P. *Je (tu) crains, il craint, nous craignons.*
Je (tu) peins, il peint, nous peignons.
Imp. *Je craignais, peignais,* etc.
P. S. *Je craignis, peignis,* etc.
F. *Je craindrai, peindrai,* etc.
S. P. *Que je craigne, peigne,* etc.
P. P. *Craint, peint,* etc.

Verbes en **aître** et **oître**.

Ces verbes ont un accent circonflexe sur l'*i* du radical quand il est suivi d'un *t* :

I. P. *Je connais, il connaît, il croît.*
Imp. *Je connaissais, naissais, paraissais, repaissais, croissais.*
P. S. *Je connus, naquis, parus, repus.*
F. *Je connaîtrai, naîtrai, paraîtrai, repaîtrai,*
S. P. *Que je connaisse, naisse, paraisse, repaisse, croisse.*
P. P. *Connu, né, paru, repu.*

Dans le verbe simple *croître*, l'accent circonflexe a été étendu aux deux premières personnes : *je croîs, tu croîs,* ainsi qu'au passé simple : *je crûs,* et au participe passé *crû* (mais féminin : *crue,* pluriel *crus* et préfixés *accru, décru*). Cette extension s'explique par le souci de distinguer les formes homonymes de *croître* et de *croire*.

Croire.

Ce verbe, comme *fuir*, change *i* en *y* devant une voyelle autre qu'un *e* muet :

I. P. *Je crois, nous croyons, ils croient.*
Imp. *Je croyais.*
P. S. *Je crus.*
F. *Je croirai.*
S. P. *Que je croie.*
P. P. *Cru.*

Suivre et **vivre**, et leurs préfixés.

Ces verbes perdent au singulier de l'indicatif présent le *v* du radical :

I. P. *Je (tu) suis, il suit, nous suivons.*
Je (tu) vis, il vit, nous vivons.
Imp. *Je suivais, je vivais.*
P. S. *Je suivis, je* **vécus**.
F. *Je suivrai, je vivrai.*
S. P. *Que je suive, que je vive.*
P. P. *Suivi,* **vécu**.

Remarque : *Ecrire* et les verbes en *scrire* comme *inscrire* sont du même type que *vivre*, mais ont perdu un *v* au radical de l'infinitif et du futur : *écrire, j'écrirai* (forme ancienne : *écrivre, j'écrivrai*).

Verbes en **ire** et en **aire**.

Ces verbes, sauf *rire, sourire* et les verbes du type d'*écrire*, ajoutent un *s* à leur radical à certaines formes :

I. P. *J'élis, tu élis, il élit, nous élisons, vous élisez, ils élisent.* Mais : *vous* **dites** (et : *vous* **redites**). *Je tais, tu tais, il tait, nous taisons, vous taisez, ils taisent.* Mais : *vous* **faites** (et préfixés), *ils* **font** (et préfixés).
Imp. *J'élisais, taisais, faisais* (prononcé : **fesais*).
P. S. *Je conduisis, élus, dis, tus, plus, fis.*
F. *Je conduirai, élirai, dirai, tairai, plairai,* **ferai**.
S. P. *Que je conduise, élise, dise, taise, plaise,* **fasse**.
P. P. *Conduit* (mais *lui, nui*), *élu, dit, tu, plu, fait.*

Remarque : Noter l'accent circonflexe dans : *il plaît*.

Boire.

Ce verbe subit de nombreuses modifications de radical :

I. P. *Je* **bois**, *nous* **buvons**.
I. *Je* **buvais**.
P. S. *Je* **bus**.
F. *Je* **boirai**.
S. P: *Que je* **boive** :
P. P. **Bu**.

VERBES DÉFECTIFS

On appelle **défectifs** les verbes qui sont inusités à certaines formes.

333. Verbes impersonnels :

Les verbes impersonnels (cf. § 176) ne sont employés qu'à la 3e personne du singulier des modes personnels, à l'infinitif et au participe passé :

Il faut, il fallait, il a fallu, etc.

Il y a, il y avait, il y a eu, etc.

Et de même pour *bruiner, grêler, neiger, pleuvoir, tonner, venter, faire beau, advenir, s'ensuivre, importer* (signifiant *avoir de l'importance*)...

334. Verbes défectifs proprement dits :

Il serait vain d'apprendre par cœur une liste des formes qui ne s'emploient pas ; mais il faut connaître les verbes défectifs pour résister à la tentation de créer par analogie des formes inexistantes. En voici la liste par ordre alphabétique :

Accroire : n'est usité qu'à l'infinitif dans l'expression : *en faire accroire.*

Braire : se conjugue comme *croire* : *il brait, il brayait* (ne pas confondre avec *braillait*, du verbe vulgaire *brailler*), *ils braient :* mais il ne se rencontre guère, vu son sens, qu'à l'infinitif et aux 3es personnes des deux nombres, et il n'a ni passé simple, ni subjonctif.

Bruire : se conjugue comme *finir : il bruissait :* mais il n'est employé qu'à l'infinitif, au participe présent et aux 3es personnes du présent et de l'imparfait de l'indicatif.

Chaut, du vieux verbe *chaloir* (cf. *nonchalant*) : n'est usité que dans l'expression impersonnelle : *Peu m'en chaut* (= peu m'importe).

Choir (= tomber) : ne s'emploie plus que par plaisanterie, mais ses préfixés *déchoir* et *échoir* subsistent à certaines formes.

Clore (= fermer) :
I. P. *Je clos, tu clos, il clôt, ils closent.*
F. *Je clorai,* etc.
S. P. *Que je close,* etc.
P. P. *Clos.*
Le préfixé *éclore* n'est usité qu'aux 3es personnes, à l'infinitif et au participe passé.
Le préfixé *enclore* se conjugue comme *clore,* mais il a l'indicatif présent complet.

Déchoir : I. P. présent : *Je déchois, tu déchois, il déchoit, nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoient.*
P. S. *Je déchus,* etc.
F. *Je déchoirai* ou *je décherrai* (archaïque).
S. P. *Que je déchoie,* etc.
P. P. *Déchu.*
Ni imparfait ni participe présent.

Echoir : I. P. : *Il échoit* ou *il échet* (archaïque), *ils échoient.*
P. S. *Il échut, ils échurent.*
F. *Il échoira* ou *il écherra* (archaïque).
P. Présent : *Echéant.* P. Passé : *Echu.*
Aux. *être* aux temps composés.

Faillir : n'est usité qu'à l'infinitif et aux formes suivantes :
P. S. *Je faillis*, etc.
F. *Je faillirai*, etc. (rare).
P. P. *Failli*.

Férir (= frapper) : n'est usité qu'à l'infinitif dans l'expression *sans coup férir*, et au participe passé *féru* qui s'emploie comme adjectif au sens de : *épris de* (ex. : **féru** *de romans d'aventures*).

Frire : n'est usité qu'à l'infinitif et aux formes suivantes :
I. P. *Je fris, tu fris, il frit ;*
F. *Je frirai*, etc.
P. P. *Frit*.

Gésir (infinitif archaïque) : n'est usité qu'aux formes suivantes :
I. P. *Je gis, tu gis, il gît* (*ci-gît*), *nous gisons, vous gisez, ils gisent*.
Imp. *Je gisais*, etc... P. Présent *Gisant*.

Oindre (= enduire) : n'existe que dans des proverbes ou des locutions consacrées : **Oignez** *vilain, il vous poindra ; poignez vilain, il vous* **oindra**. *L'oint du Seigneur* (= Jésus-Christ).

Ouïr (= entendre) : n'est plus usité que dans l'expression **ouï-dire**.

Paître : se conjugue comme *connaître* (§ 332) mais n'est employé ni au passé simple (et à l'imparfait du subjonctif), ni au participe passé (et aux temps composés).

Poindre : n'est plus usité qu'à l'infinitif : *Le jour commence à* **poindre**, et à la 3e personne du présent et du futur de l'indicatif :
Le jour **point, poindra**.

Promouvoir : ne s'emploie qu'à l'infinitif et au participe passé *promu*.

Quérir (= chercher) : ne s'emploie qu'à l'infinitif dans les parlers ruraux, après les verbes *aller, envoyer : Va* **quérir** *le médecin*.

Reclure : inusité en dehors du participe passé : *reclus*.

Renaître n'a pas de participe passé : il n'a donc pas de temps composés.

Seoir : au sens de *convenir*, ce verbe a les formes suivantes :
I. P. *Il sied, ils siéent*.
Imp. *Il seyait, ils seyaient* (et participe présent *seyant*.)
F. *Il siéra, ils siéront*.
S. P. *Qu'il siée, qu'ils siéent*. Le préfixé *messeoir* a les mêmes formes.
Au sens de *être assis* ou *situé*, *seoir* n'a que les participes *séant* et *sis*.

Traire : se conjugue sur *croire* comme *braire*, mais n'a pas de passé simple, donc pas d'imparfait du subjonctif ; le participe passé est : *trait*.
Les préfixés *abstraire, distraire, extraire, soustraire* ont les mêmes formes.

Vêtir : est presque sorti de l'usage, sauf à l'infinitif et au participe passé *vêtu*.

MODIFICATIONS DUES A L'INVERSION DU SUJET

335.

L'inversion du sujet (§ 36) entraîne les modifications suivantes :

1° Aux formes de 1re personne terminées par *e* muet, l'*e* final devient *é* (qui se prononce d'ailleurs è) : *Aimé-je? Puissé-je, dussé-je.*

2° Quand la 3e personne est terminée par *e* ou *a*, un *t* « euphonique », analogique des formes comme *finit, voit, aimait,* etc... est intercalé entre le verbe et le sujet *il, elle* ou *on : Aime-t-il? Où ira-t-elle? Ainsi dira-t-on.*

APPENDICE

FORMULES ET PRINCIPES D'ANALYSE GRAMMATICALE ET LOGIQUE

LE GÉNÉRAL DUMAS

Alexandre Dumas, dans ses Mémoires, vante l'adresse de son père,

le général. « C'était, écrit-il, un véritable **gaucho.** Le fusil **ou** le pistolet
14 8 2 38
à la main, il accomplissait des merveilles **dont** Saint-Georges et Junot étaient
16
jaloux. » Mais sa force surtout était proverbiale, et l'écrivain **en** donne
24 12
des preuves étonnantes : « Plus d'une fois, il **s'amusa, au** manège, **en**
28 19
passant sous **quelque** poutre, à prendre **cette** poutre entre **ses** bras et
30 22 21 20
à enlever son cheval entre ses jambes... **Je** l'ai vu porter **deux** hommes
6 23
debout sur sa jambe **pliée.** »
32

Le docteur **Férus** racontait un fait **encore** plus stupéfiant, **qu'il avait**
1 34 15
observé à l'armée des Alpes, **où** il servait comme aide-chirurgien. Un soir,
26 17
auprès d'un feu de bivouac, **un** soldat **était applaudi** de ses **compagnons**
36 18 27 4
pour un tour de force peu commun : il introduisait son doigt dans le canon

d'un **fusil,** et soulevait l'arme à doigt tendu. Cependant un spectateur,
5
enveloppé d'un grand manteau, **ne** partageait **pas** l'enthousiasme du cercle.
35

L'exercice terminé, il s'avança, ouvrit son manteau et commanda : « Qu'on
m'apporte quatre fusils. » **On** obéit, **car** on avait reconnu le général Dumas.
7 11 39
Celui-ci, sûr de lui, passa ses quatre doigts dans les quatre canons, et
13 25 10
leva les quatre fusils avec la même **facilité** que le soldat en avait levé un
3
seul. Puis, **les reposant** à terre, il dit : « **Quand** on se mêle de **faire** des
9 31 37 29
tours de force, on les fait comme cela. »

Le médecin Férus n'a jamais compris **comment** les muscles d'un homme
33
pouvaient soulever un pareil poids.

Nous allons rassembler, en prenant nos exemples dans le texte ci-dessus composé à cette intention, les formules d'analyse que les élèves devront appliquer sauf indication contraire à l'occasion des dictées; ils se conformeront à l'ordre des termes adopté, ainsi qu'aux abréviations et à la ponctuation.

ANALYSE GRAMMATICALE

« Analyser », c'est décomposer en **unités.**

L'analyse grammaticale prend pour unité le **mot;** elle indique pour chaque mot sa forme (nature, genre, nombre, etc. selon les mots) et sa fonction (sujet, épithète, etc.) : un tiret distinguera la forme et la fonction dans toute analyse de mot.

MOTS VARIABLES

Noms

1. **Férus** : nom propre, masc. sing. — apposition de *docteur.*
2. **gaucho** : nom com., masc. sing. — attribut du sujet *c'* (*ce*).
3. **facilité** : nom com., fém. sing. — compl. de manière de *leva.*
4. **compagnons** : nom com., masc. pl. — compl. d'agent de *était applaudi.*
5. **fusil** : nom com., masc. sing. — compl. du nom *canon.*

Pronoms

6. **je** : pronom pers. 1re pers., masc. sing. — sujet de *ai vu*.
7. **m' (me)** : pronom pers. 1re pers., masc. sing. — compl. d'attribution de *apporte*.
8. **il** : pronom pers. 3e pers. (antécédent *Alexandre Dumas*), masc. sing. — sujet de *écrit*.
9. **les** : pronom pers. 3e pers. (antécédent *fusils*), masc. pl. — compl. d'objet de *reposant*.
10. **lui** : pronom pers. 3e pers. (antécédent *général*), masc. sing. — compl. de l'adjectif *sûr*.
11. **on** : pronom pers. indéf., masc. sing. — sujet de *obéit*.
12. **en** : pronom pers. adverbial (antécédent *force*), invariable — compl. du nom *preuves*.
13. **celui-ci** : pronom démonst. (antécédent *général*), masc. sing. — sujet de *passa*.
14. **c' (ce)** : pronom démonst., neutre sing. — sujet de *est*.
15. **qu' (que)** : pronom rel. (antécédent *fait*), masc. sing. — compl. d'objet de *avait observé*.
16. **dont** : pronom rel. (antécédent *merveilles*), invariable — compl. de l'adjectif *jaloux*.
17. **où** : adverbe rel. (antécédent *armée*), invariable — compl. de lieu de *servait*.

Remarques : (6-17) Certains pronoms n'ont pas d'antécédent, d'autres ont pour antécédent une proposition ou une phrase entière; on n'indiquera l'antécédent que lorsque c'est **un mot**.

(12) *En* est ici pronom personnel adverbial parce qu'il signifie *d'elle* (= de sa force) et non *de là*.

De même, *y* est pronom lorsqu'il signifie *à cela*, et non *là*; on l'analysera selon la même formule que *en*.

Article et adjectifs

18. **un** : art. indéf., masc. sing. — se rapporte à *soldat*.
19. **au** : art. déf. contr., masc. sing. — se rapporte à *manège*.
20. **ses** : adj. poss., masc. pl. — se rapporte à *bras*.
21. **cette** : adj. démonst., fém. sing. — se rapporte à *poutre*.
22. **quelque** : adj. indéf., fém. sing. — se rapporte à *poutre*.
23. **deux** : adj. numér. card. — se rapporte à *hommes*.

24. **jaloux** : adj. qual., masc. pl. — attribut des sujets *Saint-Georges* et *Junot*,
25. **sûr** : adj. qual., masc. sing. — épithète de *celui-ci*.

Remarque : On indiquera le genre et le nombre des adjectifs, même s'ils ne sont pas marqués dans la forme (comme pour *superbe*, qui peut être masculin ou féminin, et pour *peureux*, qui peut être singulier ou pluriel); par exception, cette indication ne sera pas donnée pour les adjectifs numéraux cardinaux (23), qui sont toujours invariables.

Verbes

26. **avait observé** : v. *observer*, 1er gr., mode indic., temps plus-que-parfait, 3e pers. du sing. — verbe de la proposition.
27. **était applaudi** : v. *applaudir*, 2e gr., voix passive, mode indic., temps imparf., 3e pers. du sing. — verbe de la proposition.
28. **s'amusa** : v. *s'amuser*, 1er gr., pronominal, mode indic., temps passé simple, 3e pers. du sing. — verbe de la proposition.
29. **faire** : v. à l'infinitif — compl. d'objet de *se mêle*.
30. **en passant** : v. *passer* au gérondif — compl. de temps de *s'amusa*.
31. **reposant** : v. *reposer* au participe prés. — épithète de *il*.
32. **pliée** : v. *plier* au participe passé adj., fém. sing. — épithète de *jambe*.

MOTS INVARIABLES

33. **comment** : adverbe — compl. de manière de *pouvaient*.
34. **encore** : adverbe — compl. de l'adverbe *plus*.
35. **ne... pas** : loc. adverbiale négative — se rapporte à *partageait*.
36. **auprès d' (de)** : préposition — unit au verbe *était applaudi* son compl. *feu*.
37. **quand** : conj. de subord. — unit au verbe *fait* la proposition subord. compl. de temps.
38. **ou** : conj. de coord. — coordonne *fusil* et *pistolet*.
39. **car** : conj. de coord. — coordonne la prop. indépendante qui précède et la prop. indépendante qui suit.

Remarque : On indiquera la circonstance marquée par l'adverbe complément d'un verbe chaque fois qu'il sera possible (comme ici *comment* — compl. de manière).

ANALYSE LOGIQUE

L'analyse logique prend pour unité la **proposition**; elle indique pour chaque proposition sa forme (nature, mot introducteur s'il y a lieu) et sa fonction (pour les subordonnées). Voici quelques modèles d'analyse logique, sur des phrases de notre texte.

Phrase simple

I. *Alexandre Dumas... son père, le général :* prop. indépendante.

Phrases complexes

Par coordination :

II. *On obéit :* prop. indépendante.
car on avait reconnu le général Dumas : prop. indépendante (coordonnée à la précédente par *car*, conjonction de coord.).

III. *C'était un véritable gaucho :* prop. indépendante.
écrit-il : prop. indépendante intercalée.

Par subordination :

IV. *Le fusil ou le pistolet... des merveilles* : prop. principale.
dont Saint-Georges et Junot étaient jaloux : prop. subord. relative (introduite par *dont*, adverbe rel.) — compl. de l'antécédent *merveilles.*

V. *Quand on se mêle de faire des tours de force :* prop. subord. conjonctive (introduite par *quand*, conj. de subord.) — compl. de temps de *fait.*
on les fait comme cela : prop. principale.

VI. *Le médecin Férus n'a jamais compris :* prop. principale.
comment les muscles... un pareil poids : prop. subord. interrogative (introduite par *comment*, adverbe interrogatif) — compl. d'objet de *a compris.*

VII. *Je ai vu :* prop. principale.
l' (le) porter deux hommes debout sur sa jambe pliée : prop. subord. infinitive — compl. d'objet de *ai vu*
(Sur cette analyse, voir § 227 et Rem. b.)

Par coordination et subordination :

VIII. *L'exercice terminé :* prop. subord. participe — compl. de temps de *s'avança, ouvrit* et *commanda.*
il s'avança : prop. principale.
(il) ouvrit son manteau : prop. principale elliptique.
et (il) commanda : prop. principale elliptique (coordonnée aux précédentes par *et*, conj. de coord.).

IX. *Celui-ci, sûr de lui... dans les quatre canons :* prop. indépendante.
et (celui-ci) leva... même facilité : prop. principale elliptique (coordonnée à la précédente par *et*, conj. de coord.).
que le soldat en avait levé un seul : prop. subord. conjonctive (introduite par *que*, conj. de subord.) — compl. de comparaison de l'adj. *même.*

ANALYSE PAR GROUPES

Chacun de ses doigts supportait le poids d'un fusil.

En **analyse grammaticale**, le sujet de cette phrase est le pronom *chacun*, et le complément d'objet le nom *poids.*

Pourtant, ce sont bien des *doigts* qui supportent des *fusils!*

Si nous pratiquons l'**analyse par groupes** ou **analyse globale**, nous disons que :

— le sujet est le groupe de mots *chacun de ses doigts ;*
— le complément d'objet est le groupe de mots *le poids d'un fusil.*

L'analyse grammaticale a pour unité le mot, elle attribue donc toute fonction à un mot. **L'analyse globale n'est tenue par aucune unité**, elle attribue les fonctions soit à des mots, soit à des groupes de mots, qu'elle appelle « **groupes fonctionnels** ».

Chaque groupe fonctionnel se décompose à son tour soit en mots, soit en sous-groupes qui se décomposent encore. On parvient ainsi à isoler dans chaque groupe un mot auquel se rapportent tous les autres mots, et qu'on appelle **mot principal.**

Un groupe dont le mot principal est un nom est un **groupe nominal**; le groupe d'un pronom est un **groupe pronominal**; celui d'un verbe un **groupe verbal**; le mot principal peut être aussi un adjectif ou un adverbe.

L'analyse globale est plus facile que l'analyse grammaticale, parce qu'elle décompose plus progressivement les idées; mais elle ne peut rester une analyse de pensée, elle doit conduire, elle aussi, à l'analyse des mots, qui seule explique les accords et garantit la correction.

En effet, si le groupe de mots *chacun de ses doigts* désigne dans notre pensée quatre doigts, le verbe *supportait* n'en est pas moins au singulier parce que l'accord est commandé par le pronom *chacun*. Le mot principal est le seul dont on ait à tenir compte dans les rapports du groupe avec le reste de la phrase; quand un groupe est complément indirect, c'est au mot principal que s'attache la préposition (ex. *était applaudi* **pour un tour** *de force peu commun*). Si l'on supprime les mots principaux des groupes, on crée un vide grammatical qui rend la phrase incorrecte : * *de ses doigts supportait d'un fusil*; au contraire, on peut réduire sans incorrection les groupes à leurs mots principaux : *Chacun supportait le poids.*

C'est pourquoi la grammaire traditionnelle a pu désigner par le nom de la fonction (sujet, attribut, complément, etc.) le mot principal du groupe fonctionnel (groupe sujet, groupe attribut, groupe complément, etc.). Il n'en résulte aucune obscurité, cela raccourcit l'analyse et simplifie l'énoncé des règles; on dit : « le verbe s'accorde **avec son sujet** » sans préciser que c'est « avec le mot sujet ou avec le mot principal du groupe sujet ».

Les maîtres qui voudront pratiquer l'analyse globale devront le faire **de manière qu'il n'y ait jamais contradiction entre cette méthode et l'analyse traditionnelle.** A cet effet, nous conseillons d'observer les conventions suivantes :

1° **Le « groupe fonctionnel » ne contient pas la préposition qui l'introduit.** En effet cette préposition, exprimant une relation, n'appartient pas plus au groupe qu'elle introduit qu'au mot auquel elle rattache ce groupe.

2° **Un mot accessoire ne suffit pas à faire avec le nom un groupe.** Ainsi *ses doigts, un fusil* ne constituent pas des groupes nominaux. Il n'y a groupe que si le nom est accompagné de plus d'un mot accessoire (*ses quatre doigts, la même facilité*) ou d'un complément de nature quelconque.

3° La proposition est un groupement d'une nature très particulière, n'ayant pas forcément la valeur d'un « groupe fonctionnel ». **On lui conservera son nom de « proposition »** et, dans l'analyse globale d'une phrase complexe, on parlera de propositions comme on parle de mots.

4° L'analyse globale (demi-analyse) permet parfois de retrouver par-dessus le morcellement des mots l'unité de la pensée. Mais il ne faut pas aller au-delà du but visé en poussant trop loin la reconnaissance des groupes grammaticaux; **on n'inclura pas dans les groupes fonctionnels les compléments détachés** (§ 40). Ainsi, dans le texte, le groupe verbal *enveloppé d'un grand manteau* ne constitue pas avec le nom *un spectateur* un groupe sujet, ni le groupe verbal *les reposant à terre* avec le pronom *il*. L'analyse globale ne doit pas donner l'illusion d'une unité de pensée que la virgule dément.

INDEX ALPHABÉTIQUE
DES TERMES EMPLOYÉS ET DES MOTS ÉTUDIÉS

(Les numéros renvoient aux pages)

A

abstraits (Noms), 52, 53.
Accents (aigu, grave, circonflexe), 200.
Accent (tonique, d'insistance), 207.
accessoires (Mots), 29, 30 ; mots — du nom, 56-58.
Accord : du verbe (formes simples), 153, 154 ; (participe passé), 154-156 ; de l'adjectif, 157, 160, 161 ; du participe (attribut), 157 ; (épithète), 161, 162.
à condition que, 191.
active (Voix), 147.
Adjectif : sens, 59, 60 ; fonctions, 17, 20 ; genre et nombre, 247-249 ; accord, 160, 161 ; — possessifs, 75-77 ; — démonstratifs, 81, 82 ; — indéfinis, 82-90 ; — numéraux, 91-93 ; — interrogatifs, 133 ; — **relatifs**, 173 ; — verbaux, 125, 162, 163 ; — de manière, 182, 183, 193, 194.
Adverbe : sens, 31, 102, 103 ; fonctions, 21, 182, 193 ; — de quantité, 57 ; — de négation, 103, 104 ; — en *ment*, 228.
affirmatives (Phrases), 128-130.
afin que, 189.
agent (Complément d'), 149, 183.
aïeul (pluriel), 244.
aimer, 252.
ainsi que, 154, 192.
Alinéa, 209.
alors que, 188.
alphabet, 197.
à mesure que, 193.
à moins que, 191.
amour (genre), 243.
Analyse (grammaticale, logique), 14, 23.
Antécédent : sens **général**, 62 ; — du pronom relatif, 27, 168.
antérieurs (Temps), 99, 100.
Anticipation, 41 ; compléments d' —, 164, 165.
Apostrophe : mots en —, 12, 13 ; signe d'élision, 201.
Apposition, 20, 163, 164.
après-midi : genre, 243 ; pluriel, 245.
après que, 187.
Article, 56, 57 66-69.
Aspect, 101, 102 ; valeur d' — du passé composé, 111.
à supposer que, 191.
atones (Formes — des pronoms et adjectifs) : définition, 207 ; place, 41 ; emplois, 70-73, 75-76, 132, 170.
attendu que, 188.
Attribut : définition et formes, 17, 18 ; étude particulière, 157-159.
attributifs (Verbes), 16, 17, 158, 159.
attribution (Complément d'), voir **Complément**.
au cas où, 191.
aucun, 83.
aussi : conjonction, 36 ; adverbe, 195.
autant... que, 192.
automne (genre), 243.
autre, 84, 85 ; *autrui*, 84.
Auxiliaires : de temps, 99, 100 ; d'aspect, 101, 102 ; de mode, 129, 136, 137.
avant que, 188.
avoir, 250.

B

bel, 247.
béni, bénit, 256.
bien que, 191.
braire, bruire, 262.
but (Compléments de) : nom ou pronom, 183 ; verbe, 185 ; proposition, 189.

C

Ça, 78.
car, 36, 37.
cardinaux (Noms de nombre), 57, 91-93.
cause (Compléments de) : nom ou pronom, 183, 184 ; verbe, 185 ; proposition, 187, 188.
ce : pronom neutre, 78, 81 ; adjectif, 81, 82.

Cédille, 203.
celui, celle, etc., 78-82.
cependant, 36.
certain, 87.
c'est, ce sont (accord), 153.
chacun, chaque, 90.
Chaîne de la phrase, 41-43.
Changement : d'emploi, 214 ; de sens, 238.
châtain, 249.
chaut (*chaloir*), 262.
choir, 262.
-ci, 78, 80-82, 206.
ciel (pluriel), 244.
ci-inclus, ci-joint, 249.
circonstanciel, voir **Complément**.
clore, 262.
comme : conjonction de comparaison, 40, 154, 192; de temps, 188 ; de cause, 188 ; adverbe exclamatif, 135.
comme si, 193.
communs (Noms), 56-58.
comparaison (Compléments de), 40, 192, 193 ; après un comparatif, 196.
Comparatifs, 194-196.
Complément : d'objet (définition et formes), 18, 19 ; autres compléments, 20 ; — du nom, 20, 21 ; circonstanciels, 21, 22 ; d'attribution, 22. Etude particulière des —, 160-196 ; — sans préposition, 166, 167, 184 ; — du nom, 160-174 ; — d'objet, 174-181 ; — circonstanciels, 181-193 ; — de l'adjectif et de l'adverbe, 193-196.
complétives (Propositions), 24.
complexe (Phrase) : définition, 13 ; analyse de la —, 23.
composés (Mots) : 214, 229-233 ; noms, 233, 234 ; adjectifs, 235 ; verbes, 235 ; locutions adverbiales, prépositives et conjonctives, 236.
composés (Temps), 99, 100.
composition (Eléments de), 230-232.
concession (Compléments de) : verbes au gérondif, 185 ; propositions subordonnées, 86, 191-193.
Concordance des temps : à l'indicatif, 114 ; au subjonctif, 119, 120.
concrets (Noms), 52.
condition (Propositions de), 190-193.
Conditionnel : temps de l'indicatif, 113 ; mode de l'irréel, 120-122 ; en proposition indépendante ou principale, 128, 129, 134, 135 ; en proposition subordonnée, 173, 177, 188, 189, 191, 192.
Conjonctions : de subordination, 25, 30, 31 ; de coordination, 36, 37.
conjonctives (Propositions), 25, 26.
Conjugaisons : *avoir*, 250 ; *être*, 251 ; 1er groupe (*aimer*), 252-254 ; 2e groupe (*finir*), 255, 256 ; 3e groupe, 256-261 ; — passive, 148.
conséquence (Propositions de), 189, 190, 194.
Consonnes, 202-204.
continues (Notions), 53, 54.
contracté (Article), 68.
Coordination, 23, 34-38.
corrélatif (Mot), 189, 192.
coupé (Style), 47, 48.
crainte (Phrases de), 137, 138.

D

d'autant plus... que, 192.
déchoir, 262.
de façon que, 189.
défectifs (Verbes), 262, 263.
défense (Phrases de), 136.
Degrés de signification, 194-196.
de manière que, 189.
de même que, 192.
demi, 249.
Démonstratifs : pronoms, 78-81 ; adjectifs, 81, 82.
de peur que, 189.
depuis que, 188.
dérivés (Mots), 214 (et voir **Suffixes**) ; — régressifs, 229.
désir (Phrases de), 137, 138.
de sorte, que, 189.
dès que, 188.
détaché (Complément), 45-47.
déterminatif (Complément), 64, 65.
Détermination, 57, 63.
Deux points, 44, 211.
Diction, 207.
différents, 87.
diminutifs (Suffixes), 221. 222, 24-227.
direct (Style), 114.
directe (Construction), 31, 32.
divers, 87.
donc, 36, 37.
dont, 171, 172.
Doublets, 216.

E

e **muet**. 199.
échoir, 262.
Elision, 201,
Ellipse, 38-40.
elliptiques (Propositions). 39, 40.
empruntés (Mots), 213, 216

en (adverbe) : place, 41 ; emploi, 71, 72, 76.
enchaîné (Style), 47, 48.
Epithète, 20 ; étude particulière, 160-163.
Epoques (présent, passé, avenir), 98, 99.
est-ce que, 131, 132.
et, 36, 44, 45.
étant donné, 249.
être, 251.
excepté, 249.
exclamatives (Phrases), 134, 135.
expressif : voir **personnels** (Pronoms) et *ne*.

F

faillir, 263.
faire (auxiliaire), 152.
Famille de mots, 214, 217.
faut (*il*), 140, 262.
feu (adjectif), 249.
finir, 255.
fol, 247.
Fonctions : définition, 13 ; étude générale des —, 14-28 ; étude particulière, 139-196.
Formation populaire et **savante**, 216.
fort, 249.
frire, 263.
Futur : définition, 99 ; — antérieur, 113 ; — et — antérieur du passé, 113 ; — de probabilité 129, 130.

G

Genre : des noms, 241-243 ; des adjectifs, 247-249.
gens, 243.
Gérondif, 22, 123, 124, 185, 186.
gésir, 263.
grand-mère, 201, 245, 248.
Groupe nominal : définition, 51 ; étude générale, 51-66.
Groupe verbal : définition, 13, 25 ; étude générale, 95-104.
guère, 104.
Guillemets, 114, 211, 212.

H

h aspiré et muet, 204.
Habitude : présent d' —, 106 ; imparfait d' —, 110.
hérités (Mots), 213, 216.
Homonymes, 240.

I

Identité, 51, 52, 56, 57.
il (pronom masculin), 70, 71 ; (pronom neutre), 72, 140-142.
il faut, *il y a*, 140, 262.
Imparfait : de l'indicatif, 107-110 ; du subjonctif, 118, 119 ; irréel, 121, 122.
Impératif, 123, 136.
impersonnels (Verbes), 140, 262.
impersonnelle (Construction), 140-142.
impropre (Emploi), 239.
incises (Propositions), 28, 29, 43.
inclure, 263.
Indéfinis (pronoms et adjectifs, 82-90.
indépendante (Proposition), 24.
Indicatif : étude générale, 105-114 ; emploi en proposition indépendante ou principale, 128-130, 134, 136-138 ; en proposition subordonnée, 142, 173, 174, 177, 178, 187-193.
indirect (Style), 114.
indirecte (Construction), 31, 32.
indo-européennes (Langues), 215.
Infinitif : étude générale, 49, 50, 115-118 ; — de narration, 128, 129 ; délibératif, 134, 180 ; exclamatif, 135 ; de volonté, 136, 137 ; — sujet, 15, 141 ; attribut, 18, 157 ; c. de nom, 21, 168 ; c. d'objet, 19, 175, 176 ; c. circonstanciel, 22, 185, 186.
infinitive (Proposition), 25, 117, 128, 135, 175-178.
intercalées (Propositions). 28, 45.
Interjection, 11, 12, 138, 213.
interrogatifs (Pronoms et adjectifs), 132, 133.
Interrogation (totale, partielle), 130, 131.
interrogatives (Phrases), 130-134 ; (propositions — indirectes), 25, 26, 178-180.
Intonation, 12, 127, 206-208.
intransitif (Verbe), 16, 145, 146.
Inversion du sujet, 41-43, 131, 179, 264.
irréel (Modes de l'), 120-122.

J

je ne sais qui (*quel*), 87, 88.
jusqu'à ce que, 188.
Juxtaposition, 37, 38.

L

« *l* mouillé », 204.
la : article, 66, 67 ; pronom, 70, 71.
-là, 78, 80-82, 206.

laisser (auxiliaire), 152.
le : article, 66, 67 ; pronom masculin, 70, 71 ; pronom neutre, 72.
lequel : pronom interrogatif, 133 ; pron. et adj. relatif, 172, 173.
les : article, 66, 67 ; pronom, 70, 71.
lexicalisé (Sens), 151.
Liaisons, 205.
lié (Complément), 45-47.
lieu (Compléments de) : adverbe, 182 ; nom ou pronom, 183 ; proposition, 187.
limitée (Action), 97, 98 ; non -, 97, 108, 126.
Locutions : voir **composés** (Mots).
lorsque, 188.
l'un, 84 ; *l'un, l'autre*, 85.

M

maint, 88.
mais, 36, 37.
Majuscule, 55, 212.
manière (Compléments de) : adverbe, 182 ; adjectif, 182, 183 ; nom ou pronom, 183, 184, verbe, 185.
maudire, 256.
Mélodie, 208.
même : conjonction, 36 ; adjectif et adverbe, 83, 84.
même si, 192.
-ment (adverbes en), 182, 228.
mesure (Compléments de), 184.
mi-, 249.
mieux, 195.
mil, mille, 91.
Modalités de la phrase, 127-138.
Modes (définition), 95, 96,
moindre, 195.
mol : comme *fol*, 247.
Morphologie, 14, 241-264.
Mot, 213.
moyen (Compléments de) : nom ou pronom, 183 ; verbe, 185.

N

n mouillé, 203.
narration (Présent de), 106, 107 ; (Infinitif de —), 128, 129.
ne, ne... pas, ne... point, etc., 103, 104.
ne expressif, 180, 188, 189, 191, 192.
Négation, 103, 104.
Neutre : pronoms personnels, 72 ; démonstratifs, 78, 79, 81 ; indéfinis, 86, 90 ; interrogatifs, 132, 133 ; relatifs, 170, 171.
ni, 36, 45.
n'importe qui (quel), 87, 88.
Nom : sens général, 49 ; — propre, 51, 54-56 ; — commun, 51, 56-58 ; fonctions : en apostrophe, 12, 13 ; sujet, 15, 140, 141 ; attribut, 17, 157 ; comp. d'objet, 19, 174, 175 ; apposition, 20, 163, 164 ; comp. de nom, 20, 165-167 ; comp. circonstanciel 21, 22, 181, 183, 184 ; comp. d'un v. impersonnel, 140 ; comp. de *voici, voilà*, 144 ; comp. d'adj. ou d'adv., 194 ; comp. d'un comparatif ou d'un superlatif, 196 ; genre, 241-243 ; nombre, 244-246.
nombrables (Notions), 53, 54.
Nombre : des noms (sens), 53, 54, 57, 58, 167 ; (formes), 244-246 ; des adjectifs, 247-249.
Noms de nombre, 91-94.
non que, 188.
nouvel : comme *bel*, 247.
nu (accord), 249.
nul, 83.
numéraux (Adjectifs), 57, 60, 91-94.

O

Objet : voir **Complément**.
Objet-agent, 176.
œil (pluriel), 244.
oindre, 263.
on, 74, 75.
on ne sait qui (quel), 87, 88.
Onomatopée, 12.
or, 36, 37.
ordinaux (Noms de nombre), 60, 91, 93.
ordre (Phrases d'), 136.
Ordre des mots, 41-43, 160.
ou, 36, 44, 45.
où, 27, 172.
ouïr, 263.
outre que, 193.

P

paître, 263.
parce que, 188.
parenthèses (Propositions), 28, 29, 45.
Parenthèses (signe), 28, 45, 46, 210.
Paronymes, 240.
Participe : étude générale, 123-126 ; fonctions, 17, 20, 25, 28, accord du — passé (verbe), 154-156 ; (attribut), 157 ; (épithète), 161, 162.
participes (Propositions), 25, 28, 187.
Parties du discours, 213.
pas (négation), 103, 104.
Passé : définition, 99, 100; indicatif — simple, 107-110 ; — composé, 110-112 ; — antérieur, 112 ;

autres modes : voir au nom de ces modes.
passé (préposition), 249.
passif (V. pronominal de sens), 151.
passive (Voix), 147-150.
Pauses, 43-46 ; — rythmiques, 209.
péjoratifs (Suffixes), 221, 222, 224, 226, 227.
pendant que, 188.
personne, 82, 83.
personnels (pronoms et adverbes), 69-75 ; emploi expressif, 183, 184.
peut-être, 129.
Phrase : définition, 11 ; — simple, complexe, 13, 14 ; étude générale, 11-48.
pire, pis, 195.
Place : voir **Ordre des mots**.
Pluriel : voir **Nombre**.
plusieurs, 88.
Plus-que-parfait : de l'indicatif, 112 ; du subjonctif, 118-120 ; irréel, 121, 122.
poids (Compléments de), 184.
poindre, 263.
point (négation), 103, 104.
Point (signe de ponctuation), 43, 209 ; — d'interrogation et d'exclamation, 210 ; — de suspension, 209 ; deux points, 211.
Point-virgule, 44-48, 209.
Ponctuation : de la phrase, 43-47 ; signes de —, 208-212.
populaire (Formation), 216.
positif (Sens), 194, 195.
positif (Proposition), 103.
Possessifs (adjectifs), 75-77 ; (pronoms), 78.
Possession, 75, 165.
possible (accord) 249.
pour peu que, 191.
pour que, 189.
pour... que 191.
pourvu que, 138, 191,
préfixés (Mots), 214.
Préfixes : 214, 216-221.
Préposition, 30, 31.
Présent : définition, 98 ; — de l'indicatif, 106, 107 ; autres modes : voir au nom de ces modes.
principale (Proposition), 23, 24.
prix (Compléments de), 184.
Pronom : sens général, 49, 52, 61-63 ; fonctions : comme pour le Nom ; — personnels, 69-75 ; possessifs, 78 ; démonstratifs, 78-81 ; indéfinis, 82-90 ; numéraux, 92-93 ; interrogatifs, 131, 133 ; relatifs, 168-172.
pronominale (Voix), 147, 150-152.
pronominaux (Adjectifs), 56, 59, 60.
pronominaux (Verbes), 100, 147, 150-152
Proposition : définitions, 13, 23-25 ; — conjonctive, 25, 26 ; interrogative, 25-27 ; relative, 25, 27 ; participe, 25, 28 pour le détail, voir **subordonnée**.
propre (Sens), 237, 239.
propres (Noms), 51, 54, 55
puis, 36, 37.
puisque, 188.

Q

qualificatif (Adjectif), 52, 59, 60.
Qualité, 52, 59 ; — exprimée par un nom, 165, 166.
quand, 26, 31, 188, 192.
Quantité, 51-54, 57, 58.
que ; pronom relatif, 27, 169, 170, 172, 178, 196 ; pronom interrogatif, 132 ; (remplacé par *ce que*), 179 ; conjonction, 39, 40, 141, 144, 157, 174, 177, 178, 180, 189-192, 196 ; adverbe exclamatif, 135.
quelconque, 86, 87.
quel que, 86, 191.
quelque, 85, 94, *quelque... que*, 86, 191.
quelqu'un, quelque chose, 86.
que ne, 138.
querir, 263.
qui ; pronom indéfini, 85 ; pr. interrogatif, 132 ; (remplacé par *ce qui*), 179 ; pr. relatif, 170, 171.
quiconque, 169.
qui que, 191.
quoi ; pronom interrogatif, 132 ; pr. relatif, 170, 171.
quoique, quoi que, 191.

R

Radical, 214.
réciproque (Sens), 151.
reclure, 263
reel (Sens), 49, 50.
réfléchi (Pronom), 73.
réfléchi (Sens), 150.
Régime, 70, 140, 144.
régressifs (Dérivés), 214, 229.
regret (Phrases de), 137, 138.
relatifs (Pronoms), 168-172.
Relation, 18, 22, 52 ; complément de —, 20, 165, 166
relatives (Propositions), 25, 27, 168-173 ; — sans antécédent, 141, 169, 177, 186, 187 ; — compl. du superlatif. 196.
Répétition 98 106, 110.
Représentation 61-63.
reprise (Compléments de), 164, 165.
rien, 82, 83.
romanes (Langues), 215.

S

sans que, 193.
sauf, 249.
savante (Formation), 216.
se, 73.
selon que, 191.
Semi-consonnes, 204.
Sens des mots, 237 ; propre, figuré, 237 ; changements de —, 238 ; — propre, impropre, 239.
seoir, 263.
si (conjonction), 26, 27, 179, 190.
Singulier : voir **Nombre** ; — général, 65, 66.
si... que, 189, 191, 192.
sitôt que, 188.
soi, 73.
soit que, 191.
soit... soit, 36.
Sons, 197.
Souhait : voir **désir**.
Sources du vocabulaire, 213, 214.
Style : coupé, enchaîné, 47, 48 ; direct, indirect, indirect libre, 114.
Subjonctif : étude générale, 115-120 ; — à valeur d'irréel, 122 ; emploi en propos. indépendante ou principale, 135-138 ; en propos. subordonnée, 142, 173, 174, 178, 180, 188-193.
Subordination, 23, 24, 34.
subordonnée (Proposition) : définition, 23, 24 ; les 4 formes de —, 25 ; — sujet, 26, 141, 142 ; attribut, 26, 147 ; complément du nom (relative), 27, 168-173 ; (conjonctive), 26, 174 ; complément d'objet (« infinitive »), 175-178 ; (conjonctive), 25, 177, 178, 180 ; (interrogative indirecte), 26, 178-180 ; comp. circonstanciel (participe), 28, 187 ; (conjonctive de temps), 187, 188 ; (de cause), 188 ; (de but), 189 ; (de conséquence), 189, 194 ; (de condition), 190, 191 ; (de concession), 191, 192 ; (de comparaison), 192, 196 ; (autres circonstances), 192, 193 ; compl. d'adjectif ou d'adverbe, 194, 196.
Suffixes : définition et sens, 214, 216, 217, 221, 222 ; — de nom, 222-225 ; d'adjectif, 226 ; de verbe, 227 ; d'adverbe, 228.
Sujet : définition et formes, 14, 15 ; étude particulière, 139-142 ; — apparent, réel, 140.
Superlatif, 194-196.
surcomposés (Temps), 100.
Synonymes, 239.
Syntaxe, 14.

T

t euphonique, 264.
tandis que, 188.
tant que, 188.
tant... que, 189.
tantôt, 36.
tél, 87 ; *tel... que*, 189, 192.
tellement... que, 189.
temps (Compléments de) : adverbe, 182 ; nom ou pronom, 183, 184 ; verbe, 185 ; proposition, 187, 188, 193.
Tiret, 28, 45, 46, 210.
tonique (Accent), 207 ; (Formes — des pronoms et adjectifs), 70, 71, 77, 132, 170, 207.
tout, 88-90 ; devant un gérondif, 185 : *tout... que*, 192.
toutes les fois que, 188.
traire, 263.
Trait d'union, 206.
transitif (Verbe), 18, 19, 145 ; emploi absolu, 145 ; — indirect, 146.
travail (pluriel), 244.
Tréma, 200, 201.

U

un : article, 66, 67 ; pronom, 84, 85.

V

Verbe : sens général, 49 ; — d'action et d'état, 95 ; — transitif et intransitif, 16, 18, 145, 146 ; description dans le temps, 95-126 ; fonction de —, 15 ; fonctions du — à l'infinitif, 15, 141, 18, 157, 19, 146, 175, 176, 21, 168, 22, 185 ; au participe, 17, 157, 20, 161-163 ; au gérondif, 22, 185 ; absence de —, 143, 144.
vêtir, 263.
vieil, 247.
Virgule, 43-46, 209.
Vive, 138.
Vocabulaire, 14, 213, 214.
voici, *voilà*, 144.
Volonté, 135.
vous employé au sens général, 74.
Voyelles, 197-199.
vu, 249.

Y

y : place, 41 ; emploi, 70, 72, 73.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

PRÉFACE 3
CONVENTIONS DE L'ANALYSE DES FONCTIONS PAR LE SCHÉMA 6

Ire PARTIE : LA PHRASE

Pages

Du cri à la phrase complexe 11
Les éléments de la phrase simple . . 14
La phrase complexe. 23
Mots accessoires. 29
La locution *C'est... qui, c'est... que* 32
La coordination. 34
Ellipse. 38
Ordre des mots. 41
Ponctuation de la phrase. 43
Style coupé et style enchaîné. . . 47

IIe PARTIE : NOM ET VERBE, LES DEUX DIMENSIONS DE LA PHRASE

Généralités 49

CHAPITRE I
Le groupe du nom
A. — *Etude générale*

Notions fondamentales. 51
Le nom propre. 54
Le nom commun.. 56
L'adjectif. 59
Le pronom. 61
La détermination 63
Singulier général 65

B. — *Etude particulière des pronoms et des mots accessoires du nom*

L'article 66
Les pronoms personnels. 69
Mots possessifs.. 75
Mots démonstratifs 78
Mots indéfinis 82
Mots numéraux. 91
Autres pronoms et adjectifs 94

CHAPITRE II
Le groupe du verbe
A. — *Etude générale*

Notions fondamentales. 95
Les mots se rapportant au verbe . . 102

B. — *Etude particulière des modes et des temps*

L'indicatif 105
Infinitif et subjonctif. 115
Modes de l'irréel 120
L'impératif. 123
Gérondif et participe 123

IIIe PARTIE : MODALITÉS DE LA PHRASE

Généralités 127
Phrases affirmatives 128
Phrases interrogatives. 130
Phrases exclamatives. 134
Phrases de volonté. 135
Interjections et adverbes modaux. . 138

IVe PARTIE : ÉTUDE PARTICULIÈRE DES FONCTIONS

Pages

CHAPITRE I : **Le sujet** 139

CHAPITRE II : **Le verbe.**

Absence de verbe 143
Verbes transitifs et intransitifs . . . 145
Voix active et voix passive 147
Voix pronominale 150
Les auxiliaires *faire* et *laisser* 152
Accord du verbe 153

CHAPITRE III : **L'Attribut** . . . 157

CHAPITRE IV : **Les compléments.**

A. — *Les compléments du nom :*
Epithètes 160
Noms, pronoms et verbes . . 163
Subordonnées relatives 168
Subordonnées appositions . . . 174

Pages

B. — *Les compléments du verbe :*

I. Compléments d'objet :
Noms, pronoms et verbes . . 174
Subordonnées 177

II. Compléments circonstanciels :
Sens 181
Adverbes 182
Adjectifs de manière 182
Noms et pronoms 183
Verbes 185
Subordonnées 186

C. — *Les compléments de l'adjectif et de l'adverbe* 193

Ve PARTIE : LES SONS ET LES SIGNES

Sons et lettres, orthographe 197
Les voyelles 197
Les consonnes 202
Le trait d'union 206
Intonation 206
La ponctuation 208

VIe PARTIE : LES MOTS ET LEURS SENS

Le mot ; les « parties du discours » . . 213

CHAPITRE I

La formation des mots

Les sources du vocabulaire 213
Dérivation 214
Les préfixes 218
Les suffixes 221
Composition 229
CHAPITRE II : **Le sens des mots** . 237

VIIe PARTIE : TABLEAUX DES FORMES DU NOM, DE L'ADJECTIF ET DU VERBE

CHAPITRE I : **Le nom.**
Genre des noms 241
Nombre des noms 244
CHAPITRE II : **L'adjectif** 247
CHAPITRE III : **Le verbe.**
Verbe *avoir* 250
Verbe *être* 251
Verbes du Ier groupe 252
Verbes du IIe groupe 255
Verbe du IIIe groupe 256
Verbes défectifs 262
Modifications dues à l'inversion du sujet 264

APPENDICE : Formules et principes d'analyse 265
INDEX ALPHABÉTIQUE 272

S. U. D. E. L. Éditeur, 5, rue Palatine, Paris-6e
Dépôt légal : 2e trimestre 1970 — No d'édition : 669

Imprimé par FD - Imprimerie Alençonnaise,
Rue Edouard-Belin, 61 - Alençon, France - 51.905
Dépôt légal : 2e trimestre 1970. — No d'édition : 9.064